

DOSSIER D'ETUDE

J
A
N
V
I
E
R

N° 159

2013



Gaspard Lion - 1^{er} prix Cnaf 2012

***Master 2 - Mention Territoires, Espaces, Sociétés
Année 2011/2012***

Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles.

Ethnographie des habitants du bois de Vincennes

École des Hautes Études en Sciences Sociales



Remerciements

Mes premiers remerciements vont à Daniel Cefai pour m'avoir accompagné et encouragé tout au long de cette recherche. Son enthousiasme communicatif pour l'enquête ethnographique a été une grande source de motivation. Son séminaire de recherche ainsi que celui qu'il a pris la peine d'organiser autour des notes de terrain de ses étudiants ont été en outre des moments de discussion collective très enrichissants. Je tenais enfin à le remercier pour ses relectures fines et exigeantes des diverses versions de ce mémoire.

Je voudrais aussi remercier Marie-Vic Ozouf-Marignier pour avoir accepté de me lire et de faire partie du jury.

Mes remerciements vont ensuite aux habitants du bois pour leur hospitalité et leur accueil si chaleureux et pour m'avoir ouvert les portes de leurs cabanes, les toiles de leurs tentes, et les pages de leurs vies. Je leur suis reconnaissant pour leur aide, leur confiance, leurs rires, et pour certains leur amitié. Je tiens en particulier à remercier Damien, qui fut le premier habitant que j'ai rencontré, pour sa confiance et pour m'avoir introduit auprès d'autres habitants du bois, mais aussi Daniel pour son inlassable humour, Thomas pour sa gentillesse, Serge pour sa générosité et sa franchise, Pierre pour son caractère, Benoît pour l'accueil sur son camp, Zoé pour ses confidences et sa gentillesse.

Toute ma gratitude va également aux acteurs institutionnels et associatifs rencontrés durant cette enquête qui ont bien voulu m'aider en acceptant de me donner de leur temps, de me transmettre leurs connaissances et de me fournir des documents. Merci aux membres de l'association Emmaüs, aux bénévoles du Secours Catholique de Paris et du Val-de-Marne, aux membres des associations Visa 94, Bociek, Zigue, ainsi qu'aux membres de la garde républicaine, de la Bapsa, de la DPP et de la mairie de Paris.

Je tiens aussi à remercier l'équipe enseignante du master « Territoires, Espaces, Sociétés », en particulier Nicolas Verdier, Annie Sevin, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Alain Musset, pour l'attention qu'ils portent aux étudiants et à leurs recherches, pour leurs précieux conseils, et le soutien qu'ils ont pu m'apporter. Merci également à tous ceux qui ont témoigné de l'intérêt pour cette recherche, en particulier à Claire Lévy-Vroelant et Anne-Claire Vallet pour leurs chaleureux encouragements.

Je voudrais enfin remercier tous mes proches qui ont toujours été à mes côtés pour m'aider et me soutenir, présence inestimable dans les moments plus difficiles. Merci aussi à Pierre Valençon pour sa relecture patiente et minutieuse. Le mot de la fin est bien sûr pour Margot sans qui ce texte n'aurait jamais pu être le même. C'est elle qui est la première à m'encourager au quotidien, qui sait être toujours à mes côtés pour me conseiller, m'inspirer, me soutenir, m'aider. Bref, c'est à elle que je dois tout.

Table des matières

Remerciements	1
Table des matières	2
Table des illustrations	4
Introduction	8
<i>PREMIERE PARTIE : ENQUETE AUPRES DES HABITANTS DU BOIS DE VINCENNES.</i>	16
I - Perspectives sur le terrain.	17
A - Enquête sur l'habiter en situation précaire.	17
1) Un cas peu exploré dans la littérature.	17
2) Sortir de l'altérisation, saisir les compétences habitantes.	22
B - Un anthropologue au bois de Vincennes.	29
1) À la rencontre des habitants.	29
2) Relations instaurées.	33
3) Recueillir des informations.	35
4) Un « terrain sensible » : quelques difficultés.	37
II - Les habitants du bois de Vincennes.....	40
A - Des « sans abri » à l'abri : les mondes du bois de Vincennes.....	40
1) À la rencontre des personnes francophones.	40
2) Aperçu du public bulgare et roumain.....	51
3) Remise en question de la catégorie de « SDF ».	53
B - Venir s'installer au bois.....	58
1) Expériences préalables de l'habitat précaire et de la rue.	58
2) Arriver au bois et y rester.....	62
<i>DEUXIEME PARTIE : HABITER AU BOIS. DES JOURNEES ENTIERES SOUS LES ARBRES.</i>.....	72
I - Enquête de chez-soi.	73
A - Dimensions de l'habitat précaire.....	73
1) Premier aperçu des tentes et des cabanes.	73
2) Contraintes de l'habitat précaire.	75
3) Ressources des tentes et cabanes.	83
B - De l'habitat à l'habitation.....	89
1) Marquage symbolique et matériel de l'espace.	90
2) Accomplissement de pratiques et d'activités quotidiennes.....	103
II - L'habiter au-delà de l'espace domestique.	114
A - Constitution de liens sociaux.	114

1) Nouer et entretenir des relations entre habitants.....	114
2) La vie des camps.....	122
3) Rencontres dans le bois.....	132
B - Pratiquer des activités à l'extérieur du bois.....	137
1) Travailler.....	138
2) Se laver.....	141
3) Se procurer de la nourriture.....	143
4) Fréquenter des associations.....	148
5) Autres lieux fréquentés à l'extérieur du bois.....	149
TROISIEME PARTIE : HABITER DANS L'ESPACE PUBLIC. UN ANCRAGE	
PROBLEMATIQUE.....	154
I - « Faites qu'ils (s'en) sortent ».....	155
A - La « mission bois de Vincennes ».....	156
1) Mise en place d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.....	156
2) Fonctionnement général de la mission.....	159
3) Entre assistance et maintien de l'ordre public.....	163
B - L'habiter face aux règles instaurées par la Mous.....	169
1) Logiques et modalités d'intervention des acteurs de la Mous.....	169
2) Se faire une place dans l'espace public.....	174
II - Résister face à la remise en cause de l'habiter : le cas des expulsions de novembre	
2010.....	181
A - Les habitants aux abois.....	181
1) Les expulsions vues du bois... et par les médias.....	181
2) De la visibilité à l'expulsion.....	183
B - Subir et résister : faire face aux expulsions.....	188
1) Précarisation des habitants du bois.....	188
2) Résistances.....	196
Conclusion.....	200
À l'encontre des approches misérabilistes et victimaires.....	204
Espace public, habitat précaire, politiques du logement et de l'hébergement.....	208
De nouveaux terrains en perspective : explorer les formes de l'habiter précaire en plein	
air.....	212
Références bibliographiques.....	216
Références éditées.....	226
Références audiovisuelles.....	226

Table des illustrations

Carte n°1. Les espaces habités du bois de Vincennes.	9
Figure 1. Campement de Daniel, Jacques et François (décembre 2010).....	74
Photographies n°1 et 2. Le poids de la neige sur les tentes.....	79
Photographie n°3. Autour du feu. La cabane de Thomas.....	80
Photographies n°4 et 5. Branchages, frontières. Délimiter son espace.	83
Photographies n°6 et 7. Seuils : porte et fenêtre dans deux cabanes.....	91
Photographies n°8 et 9. La cabane de Thomas.....	95
Photographies n°10 et 11. Décorations intérieures.....	96
Photographie n°12. La cabane de Pierre, de l'extérieur.	97
Photographies n°13 et 14. La cabane de Pierre, de l'intérieur.	98
Photographie n°15. La tente de François, de l'extérieur.	99
Photographies n°16 et 17. La tente de François, de l'intérieur.....	100
Photographies n°18 et 19. La tente de Damien, de l'extérieur et de l'intérieur.	101
Photographie n°20. Le camp nettoyé par Zoé.	104
Photographies n°21 à 24. Jardiner, se reconstruire.....	107
Photographie n°25. Mangeoire pour les oiseaux devant la tente de Damien.	108
Photographie n°26. Hamacs au bord de la rivière.	109
Photographie n°27. « L'homme aux chats ».	111
Figure n°2. Le camp d'Elsa, Kevin, Stéphane et Arthur.	128
Carte n°2. Sectorisation du bois de Vincennes.....	184
Figure n°3. Évolution de la population sur l'année 2010.....	185
Cartes n°3 à 5. Représentation des logiques des expulsions.	186
Figure n°4. Composition de la population du bois dans le temps.	187
Photographies n° 28 et 29. Nouvelle cabane, nouvelle destruction.....	190
Photographies n°30 et 31. La cabane de Simon, avant sa destruction.....	191
Photographies n°32 à 35. La destruction de la cabane de Simon.....	192

Avant-Propos

A la lecture du titre de ce *Dossier d'étude*, le lecteur pourrait se dire « *Encore une recherche sur les SDF* », ce serait une erreur. Le mémoire de master recherche de Gaspard Lion présenté dans ce volume a été récompensé par le jury Jeunes chercheurs de la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales) le 14 novembre 2012¹. Il met en scène une catégorie de « SDF » méconnue, celles des habitants du Bois de Vincennes à Paris. Gaspard Lion nous permet de rencontrer, à travers le dédale des allées du bois, des habitants singuliers qui n'y trouvent pas simplement refuge mais inventent de nouveaux modes d'habiter. Ces « hommes des bois » le plus souvent invisibles dans les nombreuses études et rapports sur la pauvreté, ont pu être observés par l'auteur au cours d'une longue immersion dans un campement sur le terrain pendant deux ans. C'est un travail méticuleux, indispensable pour approcher les habitants et obtenir leur confiance. Cette méthode qui demande beaucoup d'investissements a été complétée par des entretiens avec les acteurs institutionnels et associatifs et par l'analyse du traitement médiatique à travers la presse et la télévision.

Dès le début de son enquête de terrain, l'auteur découvre que cette population d'occupants de tentes et de cabanes s'inscrit, au-delà de la catégorie habituelle des sans-abris, dans une dynamique d'appropriation de l'espace et de transformation de leur lieu d'habitation. A partir de ce constat, la problématique à laquelle ce mémoire s'attache à répondre a été la suivante : que signifie habiter le bois de Vincennes ?

L'auteur brosse dans un premier temps un tableau animé de ce public aux parcours de vie, aux trajectoires chaotiques et qui sont le plus souvent passés par des étapes communes : des ressources économiques, matérielles et relationnelles faibles, des habitats antérieurs précaires. Dans ces conditions, les squats urbains, les hébergements d'urgence sont rejetés et critiqués et conduisent cette frange de la population précaire à trouver refuge dans le bois, à se poser.

¹ La Cnaf encourage les jeunes chercheurs en attribuant chaque année deux prix récompensant des mémoires de master 2 recherche dans le domaine des politiques familiales et sociales. Pour la présentation de ces prix voir le site de la Cnaf www.caf.fr rubrique étudiants/jeunes chercheurs ou la page facebook <http://www.facebook.com/Jeuneschercheurs.CNAF>

La seconde partie du mémoire permet au lecteur de prendre connaissance des différents types d'habitats et des modes de vie au quotidien. L'appropriation des lieux est analysée au travers du marquage matériel de l'espace par la disposition d'objets, l'aménagement et la décoration des tentes et des cabanes, l'installation de meubles, de photos, d'ustensiles de confort et de loisirs. Une fois le territoire démarqué par des frontières (branchages, bâches..), les habitants du bois ont des activités ordinaires ; ils font la cuisine, s'occupent d'animaux domestiques, bricolent, lisent, écoutent la radio. Cet ancrage permet aussi de nouer des relations par des échanges, des dons, des contre-dons. Ces liens sociaux se concrétisent par des repas pris en commun, des bavardages, des rumeurs, une solidarité via des échanges de services. Ainsi, les habitants du bois se caractérisent par un fort ancrage socio-spatial.

Mais qu'induit pour la société, et notamment pour les institutions et les associations de prise en charge des populations précaires, cette appropriation de manière privative d'un tel espace, à priori inhabitable et endroit visible et accessible à tous ? Une mission publique (une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous)) a été mise en place pour faire « sortir » de cet espace les habitants du bois, les amener dans des centres d'hébergement. Les entretiens conduits auprès des responsables permettent d'identifier trois types d'objectifs assignés à cette mission : éviter que les « SDF » du bois ne s'installent dans la durée, qu'ils ne soient en danger et qu'ils ne soient trop visibles. Face à cela, les habitants composent et mettent en œuvre des ressources, des compétences pour se faire une place, la maintenir et éviter d'être expulsés.

Gaspard Lion a conduit un remarquable travail ethnographique doublé d'une grande qualité d'écriture, de clarté, et de précision. Il faudra patienter un peu pour lire la thèse que ce doctorant vient d'entamer sur les formes d'habitat précaire en plein air, autour de ceux qui font de tentes, cabanes, véhicules ou mobile-homes leurs habitats, dans différents types d'espaces (bois, friches et interstices urbains, espaces plus centraux, ou encore campings pour ceux qui y résident à l'année).

Catherine Vérité

Cnaf- Dser

Catherine.verite@cnaf.fr

Les gens qui nous intéressent ont cherché à se fixer au sol pour acquérir une certitude de demeurer, et contrebalancer l'inquiétude d'une existence précaire.

Colette Pétonnet (1970, p. 172)

Et puis faire tourner les SDF en rond, ça énerve tout le monde, c'est pour ça qu'il y en a beaucoup qui préfèrent se terrer dans un coin, que ça soit dans le bois de Vincennes ou n'importe où, ils préfèrent, comme ça ils sont plus tranquilles, ils comptent sur eux-mêmes, ils comptent pas sur les autres. C'est pour ça qu'il y en a beaucoup, de plus en plus à droite à gauche, des groupes qui s'étaleront un peu partout dans le bois, parce que tourner en rond ça va bien un moment, parce que ça prend de l'énergie, ça vous empêche de faire des tas de choses, et puis au total vous n'avancez pas.

Simon, habitant du bois

Introduction

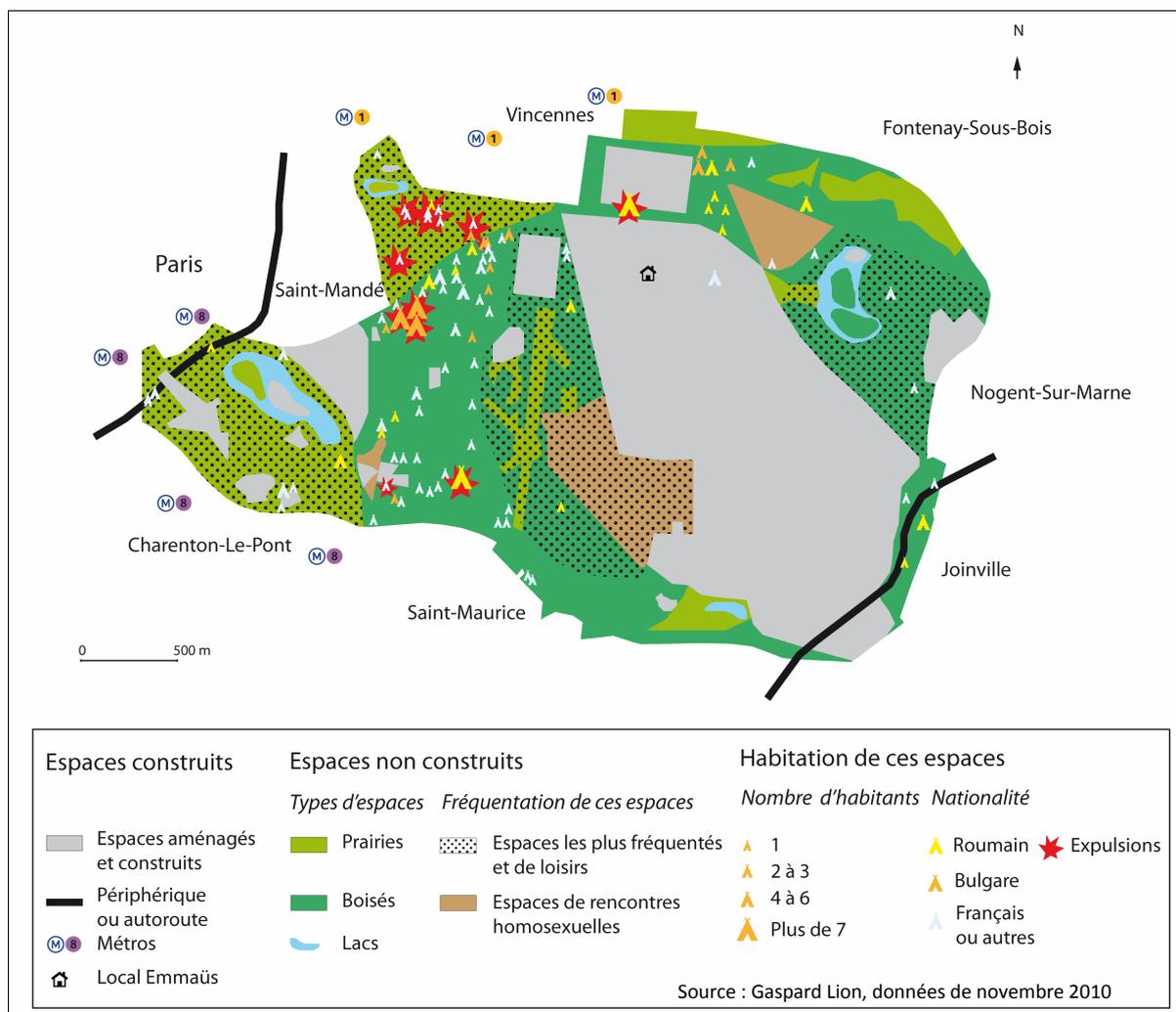
« Il est loin [...] le temps où les femmes des faubourgs de Paris venaient, serpe à la main, couper le bois mort. L'époque est révolue aussi où les villageois s'infiltraient, la nuit venue, pour braconner à l'insu des gardes. Aujourd'hui, le Bois est ouvert à tous. »

En écrivant cette phrase, dans son ouvrage consacré à l'histoire du bois de Vincennes, Jean-Michel Derex (1997, p. 267) pensait sans doute au changement radical du statut du bois : auparavant espace privé, entouré de murs pour protéger les ressources (gibiers, bois) dont le roi avait le monopole, le bois est devenu – depuis qu'il a été cédé à la ville de Paris en 1860 – un espace de loisirs, aménagé et « ouvert à tous », dans lequel le braconnage n'aurait par conséquent plus lieu d'être. L'historien n'avait probablement pas à l'esprit certains habitants qui, déjà en 1997, date de publication de l'ouvrage, avaient commencé à y élire domicile. On peut pourtant y voir une nouvelle forme de braconnage : l'espace du bois de Vincennes reste en effet constitué en tant que ressource, même si ce n'est plus du bois que les « pauvres » viennent y chercher, mais un abri. Ils sont à présent plus de deux cents à y vivre dans des tentes et des cabanes durant les mois d'été, et plus d'une centaine en hiver².

Il suffit ainsi de quelques pas à l'écart des sentiers bien dessinés où affluent les promeneurs pour découvrir les mondes sociaux qui se cachent dans les sous-bois. À l'écart des sentiers, à l'abri des regards. La lecture que je vais proposer de cette situation s'appuie sur une enquête ethnographique au long cours, menée auprès des habitants du bois depuis septembre 2010. À l'origine de cette recherche se trouvait d'abord une série de questionnements qui avaient pour objet principal la visibilité. Difficile, en effet, d'en être autrement : le bois de Vincennes était un espace que je fréquentais depuis mon enfance, et les habitants « cachés » du lieu m'intriguaient. Difficile aussi de ne pas souscrire à cette première question de la visibilité lorsque l'enquête débute par une exploration des sous-bois, un pistage d'indices d'habitats, de vie : ici un bout de toile de tente bleue, entraperçue à travers les feuillages, là un sentier à peine marqué qui s'enfonce dans les bois.

² On comptait environ deux cent cinquante personnes en juillet 2010 et 2011, d'après les chiffres de la mairie de Paris, de la garde républicaine et de l'association Emmaüs, contre approximativement cent-dix en janvier 2011, et 130 en janvier 2012.

Carte n°1. Les espaces habités du bois de Vincennes.



Cette carte montre que le bois de Vincennes abrite une diversité d'usages et de territoires, et qu'il n'est pas possible de s'installer partout. Les constructions (par exemple les stades, une école de police, un centre de rétention, un cimetière, l'hippodrome, *etc.*) occupent une proportion importante de la surface du bois, et certains espaces particulièrement dégagés offrent des possibilités de loisirs qui les rendent très fréquentés. Dans ces deux types d'espace, il est malaisé voire impossible de vivre dans une tente ou une cabane. Les lieux de rencontres homosexuelles ont également été représentés, quoique leurs frontières soient mouvantes, parce qu'ils sont évités par les habitants du bois.

Les habitants se retrouvent ainsi principalement dans les zones les plus boisées et les moins fréquentées, (donc les moins visibles) faute de quoi ils risquent de se faire expulser, comme l'ont été en novembre 2010 ceux qui étaient proches de la commune de Saint-Mandé. Les stations de métro constituent également un pôle d'attraction, puisqu'elles favorisent l'accès à Paris, et que les nouveaux venus tendent à s'installer près du lieu de leur arrivée. On peut également noter la présence d'habitats autour du périphérique et de l'autoroute, comme c'est le cas ailleurs en Ile-de-France.

Les localisations perdurent pour la plupart : cette permanence s'explique par la stabilité de certains habitants qui, pour beaucoup, y restent au moins plusieurs mois, par l'attraction exercée par les campements existants, et par la succession de plusieurs individus dans un même habitat.

Ce qui m'interpellait donc initialement au bois de Vincennes, c'était les motifs de l'installation de ces personnes dans un tel espace, et en premier lieu la recherche des raisons de l'invisibilité, tant par ces habitants que par les différents acteurs institutionnels avec qui ils pouvaient être en contact. Une des questions était alors de comprendre s'il existait une gestion particulière de ces personnes par la mairie de Paris, si la tolérance à leur égard était plus grande que dans d'autres types d'espaces (des centres villes par exemple) du fait notamment de la configuration géographique particulière du bois de Vincennes qui, tout en étant sous l'administration de la Ville de Paris, se trouve à l'extérieur du boulevard périphérique, tel un îlot dans le Val-de-Marne.

Si la carte qui figure en introduction, réalisée après plusieurs mois d'enquête de terrain, donne à voir au lecteur une certaine persistance de ces interrogations initiales, il ne faudrait néanmoins pas en surestimer le poids dans le déroulement de l'enquête. Rencontrer les habitants du bois et passer du temps, beaucoup de temps en leur compagnie, en allant les voir régulièrement et en m'intégrant pour trois semaines à un campement au cours de l'été 2011³ m'a en effet conduit à n'accorder à ces questions finalement qu'une place somme toute réduite au sein de mon travail, au profit d'autres types de questionnements, cette fois directement issus de l'enquête ethnographique. On touche ici à l'une des particularités qui fait l'intérêt de cette démarche, fondée sur l'observation au jour le jour, qui amène moins à confirmer ou infirmer des hypothèses préétablies qu'à en formuler de nouvelles au gré des découvertes du terrain. L'enquête ethnographique se caractérise de la sorte par une intrication des opérations de déduction, d'abduction et d'induction (Cefaï, 2003) : « plutôt qu'à une pyramide, c'est à une spirale de l'enquête que nous avons affaire : elle trouve son point d'impulsion dans les multiples questions et énigmes, "mystères" et "paradoxes" qui grèvent la compréhension de l'enquêteur ; elle se déroule à travers le va-et-vient entre les multiples opérations d'interaction, d'observation et d'enregistrement, de codage et d'analyse, d'épreuve et de preuve. » (p. 511). Ce qui fait ainsi la force de l'enquête de terrain c'est précisément qu'elle permet à l'ethnographe de se déporter hors de son propre système de coordonnées, en partant du monde de significations des enquêtés, de leurs contextes de sens et d'expérience (Cefaï, 2010). Plutôt que « de partir d'un point de vue en surplomb », il s'agit en effet d'enraciner le travail du chercheur dans les « perspectives des enquêtés, en prise sur leurs

³ Le corpus de notes ethnographiques et d'entretiens sur lequel repose ce travail est issu des cent cinquante journées d'enquête sur le terrain, dont ces trois semaines sur un campement, entre juin et juillet 2011.

problèmes, articulant leurs propres visions, déployant leurs propres solutions » (p. 9), de manière à comprendre ce qu'ils font et le sens qu'ils donnent aux différentes situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

Une fois le contact établi avec ces habitants du bois de Vincennes, a émergé une première observation : la plupart d'entre eux y étaient installés depuis des années, le plus souvent de trois à huit ans, et quelquefois même depuis plus de vingt ans. Ils s'étaient véritablement approprié des portions du bois et paraissaient y être « chez eux ». Au fil du temps, les habitants se sont constitué des repères qui organisent leur quotidien, certains ayant par exemple pris l'habitude d'aller le matin à vélo aux douches municipales avant de faire leurs courses et cuisiner, pour ensuite se rendre visite entre « voisins », boire le café et discuter. Alors que je n'avais envisagé cet espace que sous l'angle du refuge, force m'était de constater que ces tentes et cabanes ne pouvaient être vues uniquement comme de simples abris pour se protéger des intempéries, conserver des affaires, ou dormir la nuit. Elles étaient vraiment investies par ces personnes qui y passaient du temps, s'y projetaient, et y constituaient des « chez-soi ». Elles étaient des territoires affectifs, des ports d'attache et des lieux de sociabilité. En un mot, elles étaient des « espaces habités » (Pétonnet, 1982).

C'est donc ce qui m'a amené progressivement à axer ma recherche autour de cette question de l'habiter, notion que l'on peut définir ici, dans un premier temps et de manière assez large, comme l'action de s'approprier un ou des espaces, de leur donner du sens par des pratiques quotidiennes. Le concept de l'habiter⁴ a été retenu parce qu'il autorise, en tant qu'outil théorique, l'appréhension de la cohérence d'un certain nombre de faits observés, de pratiques communes aux habitants du bois qui sont rendues possibles par la possession d'espaces à soi, tels qu'une tente ou une cabane. Il a aussi été choisi parce que tous les enquêtés retiennent le terme pour qualifier leur situation⁵, en disant « j'habite au bois », « René, qui habite à côté », « il habite aussi dans le bois, on est voisins »⁶.

Il est cependant apparu qu'il n'existait que très peu de travaux ethnographiques portant sur cette question de l'habiter en situation précaire dans le contexte français, alors même que les

⁴ Pour une revue des principaux travaux en sciences sociales sur le concept d'habiter, voir notamment Segaud (2008, pp. 65-71) et Paquot (2005).

⁵ Sur la nécessité d'être attentif aux catégories « indigènes », aux significations des enquêtés, voir notamment Emerson, (R.), Fretz, (R.), et Shaw, (L.) (2010, pp. 129-168).

⁶ Un terme ou une expression mise entre guillemets, qui n'est pas une citation d'un auteur, renvoie à la parole des enquêtés.

formes d'habitat précaire n'ont cessé de se développer ces dernières années. Si l'étude des bidonvilles remonte aux travaux des années 1960-1970, menés par Colette Pétonnet (1970, 1979, 1982), peu de recherches en sciences sociales sur cette situation s'en sont suivies et ce n'est par exemple que très récemment qu'une ethnographie des squatteurs a été réalisée (Bouillon, 2009). D'autres formes d'habitat précaire n'ont quant à elles toujours pas été étudiées de manière approfondie, bien qu'étant l'objet de rapports⁷ ne rendant toutefois pas compte de l'expérience des concernés. C'est notamment le cas des résidents à l'année des campings, de ceux qui vivent dans leur véhicule (voiture, camion, caravane...), qui habitent des habitats inhabituels (comme des yourtes), ou encore des tentes et des cabanes qui n'ont fait l'objet que de très rares publications. En fait, il semble que les recherches menées sur les personnes dites « SDF » ne traitent quasiment jamais de cette question de l'habiter. Elles portent surtout sur ceux qui, « à la rue », « sans abri », fréquentent les centres d'hébergement ou les accueils de jour. Leur situation est alors généralement pensée comme étant précisément marquée par une impossibilité à habiter, y compris pour ceux qui disposeraient d'abris, et ce notamment du fait de l'insécurité qui y régnerait et de l'extrême difficulté qu'il y aurait à garder ces abris dans la durée.

Au vu de ce terrain, une question ne pouvait alors manquer de se poser : comment ces espaces perçus comme inhabitables, tant par le sens commun que par la connaissance scientifique, pouvaient s'avérer être véritablement habités ? C'est ainsi que s'est peu à peu constituée la problématique de ce mémoire, que l'on peut formuler simplement de la manière suivante : que signifie « habiter le bois de Vincennes » ? Cette interrogation se déploie elle-même en trois questions. Comment des tentes et des cabanes deviennent-elles des lieux habités ? Qu'est-ce qu'habiter dans un environnement sensible et pratique tel que le bois ? Qu'est-ce, enfin, qu'habiter dans un espace public, non prévu à cet usage ?

La première question revient à se demander quelles sont les formes de constitution d'un espace privatif, comment, et dans quelle mesure, ces personnes s'approprient ces tentes et ces cabanes et parviennent à en faire des « chez-soi ». Sont donc placées au cœur de l'analyse les possibilités offertes par ces espaces, les conditions matérielles de l'habitat et les pratiques, conduites et attitudes qui naissent de la situation. Et c'est bien en adoptant une perspective de

⁷ C'est le cas des rapports qu'il a été possible de consulter. Voir par exemple l'étude sur l'habitat précaire commandé par le Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement (2006) et le dernier rapport sur l'état du mal-logement en France de la Fondation Abbé Pierre (2012).

type ethnographique, informée par une phénoménologie de l'expérience spatiale⁸ des habitants du bois, que l'on peut comprendre en quoi ils l'*habitent*. Cet habiter n'est aucunement réductible à l'occupation d'un habitat, au sens d'un espace physique, mais il se fait dans des transactions multiples qui lient un bout d'environnement et les personnes qui y vivent et il est indissociable des expériences qui émergent de ces pratiques d'accommodement et d'aménagement⁹. L'habitant se constitue de la sorte, en même temps qu'il constitue son monde, qu'il lui confère du sens (Heidegger, 1958 [1951] ; Lazzarotti, 2006). L'enquête invite à cet égard à se départir d'un point de vue purement fonctionnel qui ne retiendrait que l'acte de s'abriter¹⁰, et à être sensible au rôle de l'habiter dans l'expérience que les humains font de soi et du monde¹¹, des choses et des personnes. « L'action d'«habiter» possède une dimension existentielle [...]. C'est parce que l'homme «habite» que son «habitat» devient «habitation» » (Paquot, 2007, p. 13).

Comprendre l'habiter nécessite également de tenir compte du type d'environnement dans lequel l'habitat trouve à s'insérer. C'est le sens de la seconde question qui appelle à prendre en compte les caractéristiques du lieu de vie, les contraintes, prises et ressources du bois de Vincennes, espace qui loin de ne constituer qu'une toile de fond, s'avère jouer un rôle de premier plan dans l'habiter. Il s'agit ainsi ne pas négliger les qualités sensibles de cet espace (Chelkoff et Thibaud, 1993 ; Joseph, 1998a) et de mener une analyse d'inspiration « écologique » (Joseph et Grafmeyer, 1979 ; Hannerz, 1983 ; Cefai et Terzi, 2012) en s'intéressant aux transactions qui unissent les habitants du bois à l'environnement dans lequel ils se sont installés. Porter attention à la situation du bois, à ce qu'il autorise et interdit, à ce à quoi il conduit, et notamment aux formes de « socialisation par l'espace » (Dambuyant-Wargny, 2004), doit également nous conduire à tenir compte des autres espaces de la ville fréquentés par les habitants du bois qui participent pleinement de l'habiter.

⁸ C'est d'abord l'appel à la description qu'il paraît important de retenir de l'approche phénoménologique (Merleau-Ponty, 1945, p. II) ; on pourra également s'inspirer sur la question de l'habiter et de la spatialité de différents phénoménologues ou d'auteurs qui s'en réclament, comme Heidegger, Merleau-Ponty, Arendt, Patočka ou Radkowski.

⁹ Ce langage s'inspire autant des recherches de Robert Ezra Park et de l'école de Chicago que des travaux des philosophes pragmatistes tels que John Dewey et George Herbert Mead.

¹⁰ Radkowski explique à cet égard en quoi l'habitation ne saurait être confondue avec l'abri (2002, p. 24). Sur ce point voir également Salignon (2010, p. 13).

¹¹ Voir à ce propos notamment Heidegger (1958 [1951], pp. 170-194, et pp. 224-249).

La dernière question soulevée est donc celle de savoir ce que c'est qu'habiter dans l'espace public. Comment et dans quelle mesure est-il possible d'y résider et de s'y constituer un chez-soi ? Qu'induit le fait de s'approprier de manière privative un tel espace, en droit visible et accessible à tous ? C'est bien le détournement de l'espace public dans une visée résidentielle par les habitants du bois qui a conduit à la mise en place d'une mission publique (une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous)) dont un des objectifs affichés est de les faire « sortir » de cet espace pour les amener dans des centres d'hébergement, une mission qui provoque des conséquences importantes sur leur mode de vie au quotidien, qui informe les modalités concrètes de l'habiter. Nous verrons comment les habitants du bois se retrouvent au cœur d'un maillage de relations institutionnelles très dense, en étant installés dans un espace qui fait l'objet de nombreuses interventions d'agences publiques et d'organisations associatives, depuis que cette mission publique a été mise en place en novembre 2008. C'est l'association Emmaüs qui a été chargée de coordonner les actions d'une dizaine d'acteurs de la Mous, dont les principaux sont la Brigade d'assistance aux personnes sans-abri (Bapsa), la garde républicaine, la Direction de la prévention et de la protection de la mairie de Paris (Dpp), le Secours catholique. Certains sont présents quotidiennement sur le terrain et vont à la rencontre des habitants du bois. Sans pour autant avoir suivi ces acteurs « en action »¹², sur le modèle de l'enquête conduite par Daniel Cefaï et Edouard Gardella sur le Samusocial (2011), ce qui m'aurait placé dans une situation délicate vis-à-vis des habitants rencontrés, j'ai pu mener des entretiens « ethnographiques » (Beaud et Weber, 2010) formels ou informels avec eux de manière à analyser la situation dans son ensemble¹³. C'est ce qui permettra de comprendre quelles sont les stratégies de contrôle géographiques et écologiques exercées par les acteurs institutionnels et associatifs et surtout de mieux saisir leur implication dans l'expérience des habitants du bois¹⁴.

Derrière ces trois questions, une dernière sous-tend l'ensemble, celle des compétences à habiter. Le terrain du bois de Vincennes amène en effet à s'interroger sur les différents types

¹² Hormis deux maraudes, auprès de quelques habitants du bois, avec le Secours catholique et la Bapsa.

¹³ Pour réaliser cette enquête sur les habitants du bois de Vincennes, outre l'observation participante et les discussions formelles et informelles avec les habitants et les acteurs institutionnels ou les membres des associations, j'ai mené des recherches dans les archives de la presse et de la télévision et procédé à une veille concernant l'actualité du bois de Vincennes. J'ai aussi produit des analyses cartographiques et statistiques (élaborées notamment à partir de données recueillies auprès de la mairie de Paris et de l'association Emmaüs), de manière à replacer ces observations et récits dans un contexte plus large.

¹⁴ C'est Michael Mulcahy et David Snow qui appelaient ainsi à étudier les interrelations entre types d'espaces, formes de contrôle spatial, et implications sur les expériences et routines des personnes à la rue (2002).

de « compétences précaires » (Bouillon, 2009), sur les « arts de faire » (de Certeau, 1990) et sur les apprentissages « sur le tas », dans une situation de fortes contraintes. Comment, dans un tel contexte d'adversité, ces habitants s'approprient-ils l'espace de manière à le rendre habitable, et parviennent à se faire une place dans l'espace public ?

En résumé, quelles sont donc les différentes formes de l'expérience de l'habiter au bois de Vincennes, dans les conditions de précarité économique et matérielle qui sont celles de leurs « habitants » ? Pour répondre à ces questionnements, l'étude s'organisera en trois parties.

Cette enquête sera d'abord située par rapport à des travaux qui portent sur l'habiter en situation précaire afin que puisse être exposée l'approche finalement adoptée. Il s'agira aussi de donner à voir la façon dont a été menée cette étude, la manière dont on a choisi d'aller à la rencontre des habitants et le type de relations entretenues avec eux. Le profil sociologique de ces habitants sera décrit dans un second temps de manière à voir en quoi le public du bois de Vincennes constitue un public particulier. Retracer leur trajectoire permettra de comprendre comment ils sont venus au bois et ce qui les incite à y rester.

Différents types d'habitat sont présents au bois de Vincennes ; la seconde partie s'attachera à les décrire, de manière à envisager à la fois les difficultés qui leurs sont attachées et les possibilités qu'ils offrent malgré tout. On verra ensuite comment les habitants du bois se les approprient, soit comment ils deviennent des lieux d'habitation à l'échelle de l'espace domestique, et au-delà, à l'échelle du bois puis du quartier.

Les deux premières parties auront donc permis de montrer qu'il existe un véritable ancrage des habitants au bois ; la dernière reviendra sur les problèmes que peut poser cette appropriation de l'espace dans la durée, et sur la mise en place d'une Mous, dont l'objectif principal est de leur faire quitter cet espace. L'attention sera d'abord portée sur le fonctionnement général de cette mission, notamment sur les règles d'habitation qu'elle s'est chargée d'instaurer, ainsi que sur la manière dont les habitants sont amenés à composer avec elles. Un moment de gestion plus ponctuel sera ensuite examiné, celui des expulsions survenues en novembre 2010, afin de comprendre comment et pourquoi l'habiter a pu être mis à mal par de telles opérations et les difficultés et résistances qui ont pu être engendrées.

***PREMIERE PARTIE : ENQUETE AUPRES
DES HABITANTS DU BOIS DE VINCENNES***

I - Perspectives sur le terrain

A - *Enquête sur l'habiter en situation précaire*

Il s'agit d'abord d'analyser la manière dont la question de l'habiter est abordée par la littérature scientifique sur les personnes à la rue, avant de prêter attention aux rares travaux qui portent sur les tentes et les cabanes, ainsi qu'à ceux qui traitent de manière ethnographique de l'habiter en situation précaire.

1) Un cas peu exploré dans la littérature

a) La question de l'habiter dans la littérature sur les personnes à la rue

Parmi les études portant sur « la question SDF » (Damon, 2002) les situations d'habiter dans l'espace public ou dans d'autres types de lieux ne sont quasiment jamais mises en avant. Dans la majorité des cas, elles ne sont tout simplement pas mentionnées, sans-doute parce qu'elles sont considérées comme marginales, non représentatives du mode de vie des personnes « à la rue », mais sans doute aussi parce que, pour un grand nombre d'auteurs, l'habiter paraît tout à fait incompatible avec les conditions de survie, souvent marquées par la fréquentation des centres d'hébergement. L'habiter serait ainsi ce qui fait précisément défaut aux personnes dites « SDF », et ce qu'il s'agirait de recouvrir une fois « sorti de la rue ». Pour ne prendre qu'un exemple, dans *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe* (2007a), Pascale Pichon reconnaît que « l'espace public peut être habité » (p. 150)¹⁵, mais ne s'attarde pas sur ce phénomène. Ce n'est que dans la dernière partie du livre sur le processus de sortie de la rue que la question de l'habiter est véritablement abordée, en contrepoint de la vie à la rue, l'auteure indiquant que c'est lors de cette sortie de la rue qu'il est possible « de retrouver la séparation entre vie privée et vie sociale, de se sentir redevenir membre d'une société » (p. 260). « Avec l'ancrage en un lieu », écrit P. Pichon, « le temps social retrouve un rythme apaisé, finalisé, comparé au temps de la survie régi par l'urgence et paradoxalement perçu sans fin. » (p. 262).

¹⁵ Bien que « seulement à la dérobée, en cachette » (p. 150).

L'auteure se distingue néanmoins d'autres travaux sur les personnes sans-abri par le fait qu'elle ait récemment mis la question de l'habiter au centre de ses analyses en abordant sous cet angle – dans un rapport écrit avec K. Choppin, D. Grand et E. Jouve (2010) – les processus de « sortie de la rue », d'« accès au chez-soi ». Les auteurs retracent ainsi les parcours biographiques de personnes se trouvant dans des institutions d'hébergement de manière à saisir l'ensemble de leurs expériences résidentielles « faites de continuités/discontinuités » afin « de documenter sous un angle nouveau la question de la sortie de la rue » (p. 5). En portant attention à la manière dont ces personnes investissent les lieux d'hébergement, ils mettent ainsi en lumière « leurs attentes en matière de “chez-soi” » (p. 128), et proposent une lecture des fondements du chez-soi, à travers la situation de crise qu'ils observent. C'est donc un éclairage particulièrement novateur que proposent ces auteurs sur les « conditions indispensables à l'accès au chez-soi » (p. 6).

Marc Breviglieri se démarque également en ayant proposé des analyses non pas sur l'habiter, mais plutôt sur « l'horizon du *ne plus habiter* et l'absence de maintien de soi en public » (2002) chez les sans domicile fixe¹⁶. Perdre l'habiter, qui constitue « une inclination anthropologique majeure » (Breviglieri, 2009, p. 99), et qui est « le propre de l'humain » (Paquot, Lussault, et Younès, 2007), serait rien moins pour l'individu que s'acheminer vers l'absence de maintien de soi et la dépersonnalisation, explique Breviglieri.

D'autres (rares) travaux se distinguent enfin par le fait qu'ils ont cherché à montrer que des personnes dites « SDF » peuvent habiter en dehors du cadre standard du logement. C'est notamment le cas de Djemila Zeneidi-Henry et de Marc Hatzfeld qui s'attachent à montrer que les « SDF »¹⁷ ne disposant pas d'abri habitent finalement, à leur manière, l'espace public. Le corps est alors placé au cœur des analyses puisque, comme ils l'expliquent, l'habiter passerait par un « surinvestissement de l'enveloppe corporelle » qui en devient la « base de la domesticité » visible de tous (Zeneidi-Henry, 2003, p. 24). À défaut de disposer d'un abri fermé, ce serait donc principalement le corps qui permettrait aux « SDF » de marquer la limite

¹⁶ Il explique ainsi que l'horizon du « *ne plus habiter* », c'est non seulement perdre un lieu d'acquisition d'un savoir manier, où la personne s'aménage son espace à sa convenance, développe des arts de faire et par là se singularise, mais aussi perdre un lieu où, depuis chez-soi, il est possible d'investir le domaine public ; l'horizon du « *ne plus habiter* », c'est également perdre le lieu du soin et du repli, où dans l'intimité du chez-soi l'on va pouvoir prendre soin de soi et de son image avant de se présenter en public, mais aussi perdre le lieu de la promesse et de l'hospitalité grâce auquel il est possible de s'ouvrir à l'autre, et « d'où la parole [peut] naître et s'échanger » (p. 327).

¹⁷ Ce terme de SDF est utilisé entre guillemets à chaque fois qu'on cite des acteurs, chercheurs ou personnes qui utilisent cette catégorie.

entre l'intérieur et l'extérieur, le dedans et le dehors, d'établir une discontinuité avec le monde environnant. Dans les descriptions que donne Djemila Zeneidi-Henry de ce phénomène, l'odeur y tient également une place importante, mais aussi les quelques effets personnels (sacs plastiques, sacs de couchage ou brosse à dent par exemple) qui, déposés à côté des personnes, et donc toujours offerts à la vue de tous, participent de l'appropriation de l'espace et de son marquage symbolique. Marc Hatzfeld donne également l'exemple d'un « SDF » qui installé sur un banc habiterait l'espace public en marquant son territoire notamment par le son que diffuse son transistor. Mais c'est encore le corps qui reste au cœur de l'interprétation : « Corps offerts à la vue des autres, corps montrés dans leur intimité, corps exhibant la souffrance ou la demande, le corps des "SDF" occupe l'espace comme s'il signifiait que, à leur façon, ils habitent cet espace, ils y sont "chez eux". » (2003. p. 77).

Aussi intéressantes que soient ces dernières analyses, qui ont le mérite d'aborder la question de l'habiter, elles ne semblent toutefois pas être les plus à même de permettre de penser la situation des habitants des tentes et des cabanes du bois de Vincennes. En effet, ils disposent d'un abri fermé, un habitat, ce qui leur offre précisément la possibilité de disposer d'une intimité, de ne pas exposer leur corps à la vue des autres, comme c'est le cas dans les centres d'hébergement ou dans la rue. Pour se rapprocher de la situation des habitants du bois, c'est donc du côté des travaux réalisés sur les tentes et les cabanes qu'il nous faut chercher.

b) Les tentes et cabanes comme lieux d'habitation

La plupart des textes traitant de ces espaces les présentent comme des lieux de l'imaginaire et de l'enfance, du tourisme, ou les décrivent sous l'angle des activités professionnelles (des bergers ou des bûcherons par exemple)¹⁸. Très rares sont ainsi ceux qui abordent ces tentes et cabanes comme des lieux d'habitation liées à une situation de précarité économique dans le contexte français. Alors qu'elles sont très souvent citées dans la littérature sur les « SDF », dans la liste des abris dont ils peuvent disposer, à ma connaissance seules quelques études ethnographiques¹⁹ traitent véritablement de la situation des personnes qui y sont installées.

¹⁸ Voir notamment Brun, (B.), Dufour, (A-H.), Picon, (B.), et Ribéreau-Gayon, (M-D.) (2001).

¹⁹ Il n'y a également, outre le mémoire d'Isabelle Fenot réalisé en 2007 à l'EHESS, que de très rares études – et de nature non ethnographique – sur des résidents à l'année des campings, voir Poulain (2005), et Praile (2008). Sur la question du recours à des tentes et cabanes par des populations « roms », nous renvoyons aux travaux d'Olivier Legros, Martin Olivera et Tommaso Vitale.

Il y a tout d'abord l'article de Claudia Girola (2006), « Toute cette vie est une lutte pour rester dedans. Fragment d'une ethnographie réflexive », portant sur quatre personnes qui habitent dans des cabanes sous un pont de la Seine, à l'extrême nord du département des Hauts-de-Seine. Elle décrit avec minutie la façon dont ils ont aménagé leur espace intérieur et le rôle qu'y tiennent les objets, notamment dans la mémoire qui leur est attachée.

Il y a ensuite le mémoire d'Anne-Claire Vallet (2009) qui traite des « passagers fantômes de la planification urbaine »²⁰, soit des habitants des interstices urbains en friche de Bagnolet, Montreuil et Romainville (93). L'auteure est allée à la rencontre de ceux qui vivent dans des tentes ou des cabanes, cachés dans des espaces, comme les abords d'autoroutes, qui « ne sont ni physiquement ni légalement accessibles », qui sont « murés, grillagés ou encerclés de palissades » (p. 8). L'étude sur les habitants du bois de Vincennes se rapproche ainsi de ce travail et pourrait être considérée comme complémentaire. Tout d'abord, Anne-Claire Vallet a rencontré exclusivement des personnes d'origine roumaine ou bulgare, également nombreuses à être installées au bois mais avec qui je n'ai pas pu passer beaucoup de temps faute de langue en commun, m'attachant plutôt à suivre des personnes françaises, ou du moins francophones. Sa recherche se focalise ensuite sur les espaces qui sont fermés aux citoyens, où ces derniers ne vont pas, pas plus que les acteurs institutionnels ou associatifs, alors que celle-ci porte au contraire sur un espace public, en droit accessible et visible à tous.

C'est d'un espace public que traite en revanche le mémoire d'Aurélien Caillaux (2007), mené dans le cadre d'un master d'urbanisme, troisième étude trouvée sur les personnes vivant dans des tentes ou des cabanes. Cette recherche, qui date de 2007, porte sur ceux qui ont « campé » sur le canal Saint-Martin, à Austerlitz ainsi que sur le boulevard Port Royal, à la suite de la distribution de tentes par l'association Les Enfants de Don Quichotte, le 16 décembre 2006. Si l'on retrouve des points communs avec la situation des habitants du bois de Vincennes, notamment dans la constitution d'une intimité permise par les tentes, mais aussi des différences sur lesquelles il pourra être intéressant de se pencher, il reste que son objet d'étude est directement lié à la question de l'action politique de l'association à l'origine de l'événement. Son mémoire porte ainsi autant, sinon davantage, sur les représentations médiatiques, les discours et les enjeux politiques liés à la distribution et l'installation de tentes dans l'espace public, que sur l'expérience vécue des « campeurs » en question.

²⁰ Il a récemment été publié, partiellement et de manière remaniée, dans l'ouvrage collectif Agier, (M.), Bouillon, (F.), Girola, (C.), et Kassa, (A-C) (2011b).

c) Quelques enquêtes ethnographiques sur l'habiter en situation précaire

C'est enfin du côté des enquêtes ethnographiques menées sur les squats et les bidonvilles que l'on peut situer cette recherche.

Le travail de Colette Pétonnet (1970, 1979, 1982) sur les bidonvilles de la région parisienne s'est tout d'abord avéré particulièrement intéressant pour comprendre la situation du bois de Vincennes. Sous de nombreux aspects les habitants rencontrés rejoignent en effet les bidonvillois par les manières dont ils s'approprient l'espace, et il est particulièrement frappant de constater combien nombre de ses analyses sur l'habiter se retrouvent dans la situation du bois. Ce qui est particulièrement intéressant chez Colette Pétonnet, c'est le fait qu'elle ait montré combien ces espaces considérés comme des « pathologies urbaines » pouvaient être véritablement appropriés et habités par les personnes qui les occupaient, qui y étaient attachées et pouvaient en conséquence résister aux relogements contraints en reconstituant de nouveaux micro-bidonvilles un peu plus loin. Sont également très instructives ses analyses sur les formes de stigmatisation dont font l'objet ces habitants, sur leur prise en charge par les pouvoirs publics qui, leur déniaient les capacités à habiter dans un logement standard, les placent dans des cités de transit pour leur apprendre à habiter. Cette situation se retrouve dans une certaine mesure aujourd'hui dans le regard qui est porté sur les personnes sans domicile et dans le système d'hébergement qui vise à les mettre en condition pour pouvoir de nouveau habiter un logement de façon « autonome ». À maints égards les analyses de l'anthropologue restent donc d'actualité, même s'il est nécessaire de garder une certaine distance critique vis-à-vis de son approche²¹.

²¹ Mentionnons ici certains points qui paraissent pouvoir être discutés. En se démarquant de lectures globalisantes de la ville – ce qui lui permet notamment de mettre le doigt sur la singularité de chacun des bidonvilles – C. Pétonnet est conduite à faire fi des processus de ségrégation et de domination qui participent de la création des bidonvilles, écrivant par exemple que le « bidonville n'exprime que lui-même » (1970, p. 159). L'auteure insiste beaucoup sur la vitalité de ces groupes, mais jamais sur les contraintes autres que celles dues au relogement autoritaire qui peuvent peser sur eux, et qui les empêchent par exemple de s'installer ailleurs qu'en périphérie. En voulant prendre le contrepied des discours de l'époque qui insistent sur la désorganisation et la pathologie sociale, elle en vient, semble-t-il, à forcer le trait dans l'autre sens, soit à idéaliser les bidonvilles et leurs habitants (voir notamment 1970, p. 178). En outre, si elle affirme vouloir saisir la ville dans sa globalité en envisageant les bidonvilles comme des quartiers, on peut se demander dans quelle mesure elle y parvient. Elle ne définit pas en effet ce qu'elle entend par quartier, et elle relie seulement les bidonvilles à d'autres espaces comme les cités de transit, les HLM ou les vieux quartiers par le biais des trajectoires résidentielles qu'elle observe. Ne sont pas décrits les rapports entre les bidonvilles et le centre, avec le voisinage ou les acteurs institutionnels, ni les lieux fréquentés. Pour d'autres textes sur la vie dans les bidonvilles en France, voir le témoignage de Monique Hervo (2001), et le travail d'Abdelmalek Sayad (1995) qui portent sur les bidonvilles de Nanterre où l'on voit que les situations sont très marquées par la violence de la guerre d'Algérie.

Le travail ethnographique de Florence Bouillon (2009), qui porte sur les squatteurs de Marseille, est le second travail à s'être avéré très pertinent pour éclairer la situation des habitants du bois de Vincennes, qui se rapprochent sans doute davantage de ce public par leurs capacités d'agir que des personnes dites « SDF » décrites dans la littérature²². L'anthropologue qui s'intéresse également à la question de l'habiter en situation précaire, développe à cet égard des analyses très intéressantes sur les compétences que déploient les squatteurs pour occuper ces espaces et y rester. Ce qui fait aussi l'intérêt de son approche c'est que, à la différence notamment de Colette Pétonnet, elle s'intéresse à la question du rapport à la ville et au quartier qu'entretiennent ces habitants, ainsi que les relations de voisinage qui peuvent exister. Elle montre aussi combien les squats se trouvent au cœur d'un maillage de relations extrêmement denses avec la société globale et ses institutions, ce qui s'avère suffisamment rare pour susciter l'intérêt. Elle échappe ainsi aux travers de nombreuses analyses qui utilisent inconsidérément le terme d'« exclus » et tendent à présenter les squatteurs ou les personnes sans domicile comme se trouvant « hors » de la société. Ce maillage de relations décrit par l'anthropologue retient d'autant plus l'attention qu'il fait écho au nombre également important d'acteurs (Bapsa, Emmaüs, Secours catholique, garde républicaine, police, voisinage...) qui gravitent autour de la situation du bois de Vincennes et avec lesquels les habitants entrent régulièrement en interaction.

2) Sortir de l'altérisation, saisir les compétences habitantes

a) Contre les approches de type pathologisantes

La position adoptée dans cette enquête peut d'abord être définie par la volonté de tenir à distance les discours qui tendent à psychologiser et pathologiser la question sociale. L'ouvrage paradigmatique de ce courant est celui de Patrick Declerck qui a connu un grand succès de librairie et qui dresse le portrait de « naufragés » rejetées dans une altérité absolue, de grands « clochards » « fous de l'exclusion » (2001, p. 289) qui souffriraient

²² Il faut néanmoins rester vigilant vis-à-vis de l'usage qui est fait de la catégorie de « SDF » lorsque l'auteur s'interroge pour savoir si le squatteur fait partie de cette catégorie (2009, p. 92-93). Il semble que l'emploi que fait l'anthropologue de deux études sur les sans domicile s'avère discutable. L'on peut craindre en effet que les deux références mobilisées, *Les Naufragés* de Patrick Declerck (2001) et *Clochard* de Patrick Gaboriau (1993), servent à appuyer l'idée que les squatteurs sont beaucoup plus débrouillards que les « SDF », sans ouvrir une véritable discussion sur la réalité sociologique que recouvre cette catégorie. Il existe en effet d'autres études qui, contrairement à l'ouvrage de Gaboriau qui dresse le portrait d'individus extrêmement fragilisés (pour ne rien dire du livre de Declerck qui assimile les clochards à des naufragés abandonnés dans le non-être, complètement dégradés et sans plus aucune capacité ni sensibilité...), insistent, elles, sur l'hétérogénéité des « SDF », et sur leurs capacités de résistance et de débrouillardise.

d'un « syndrome de désocialisation ». Si cet ouvrage est ici évoqué, alors qu'il a déjà fait l'objet de nombreuses critiques tout à fait convaincantes²³, c'est que plusieurs des acteurs institutionnels rencontrés qui interviennent au bois de Vincennes émettent un point de vue similaire à celui de l'auteur, et ont parfois lu son livre. C'est notamment le cas d'une personne de la Dpp qui, de formation psychanalytique, affirme sans détour que les « SDF » « sont des marginaux, qui ont de gros problèmes psychiatriques et qui sont complètement paranoïaques », qu'ils ont « perdu tout repère temporel » et que tout remonterait « à la petite enfance ». C'est aussi le cas d'un autre responsable de ce service qui affirme qu'il y a « au bas mot » au moins 60% des « SDF » qui présenteraient de réels troubles psychiatriques²⁴. Un autre problème que pose l'approche de Patrick Declerck, et qui rejoint sur ce point en partie celle du journaliste Hubert Prolongeau (1993), est qu'elle consiste, outre son caractère pathologisant, à n'appréhender la situation des personnes sans domicile que par défaut²⁵, et ce malgré les nombreuses recherches menées en sciences sociales qui ont bien mis en lumière les différentes capacités dont pouvaient faire montre les personnes dites « SDF », notamment de débrouille.

b) Entre contraintes et capacités

Parmi ces recherches, un certain nombre se situent dans une perspective de type résolument critique et insistent très fortement sur les contraintes qui pèsent sur les personnes sans domicile, et sur la domination qu'elles subissent²⁶. L'apport de cette littérature n'est plus à démontrer ; reste néanmoins qu'il faut se garder d'un écueil propre à certains travaux : il existe une tendance, un risque de glissement constant, à trop présumer *a priori* du poids des

²³ Voir notamment Gardella (2003), et Soutrenon (2005).

²⁴ Ce que démentent les enquêtes statistiques qui, comme le notent Cécile Brousse, Jean-Marie Firdion et Maryse Marpsat, « nous enseignent aujourd'hui que, si certaines personnes sans domicile souffrent de "maladie mentale", il s'agit d'une minorité, comme le signalait Vexliard. Ainsi, l'enquête conduite en 1996 à Paris par les psychiatres Viviane Kovess et Caroline Mangin-Lazarus (1999) estime que, parmi les sans domicile parisiens, 5,8% souffrent de désordres schizophréniques (contre 2% en population générale). » Et les auteurs d'ajouter que : « À Paris 20% des sans domicile souffrent de dépression. Contrairement à Declerck, on peut penser que le fait de manifester un état dépressif est une réaction assez normale lorsqu'on se trouve sans logis, souvent sans emploi ; ainsi, nombre de symptômes diagnostiqués chez les personnes sans domicile peuvent être interprétés comme un processus d'adaptation à la réalité de la vie à la rue (Snow et Anderson, 1993). L'accent mis par certains sur les pathologies mentales (en y incluant la dépression et la dépendance à des produits psychoactifs) relève de courants de pensée qui tendent à psychologiser les questions sociales. » (2008, p. 25).

²⁵ C'est un tel point de vue qui l'amène notamment à se demander en début d'ouvrage : « qu'en est-il du statut épistémologique d'une ethnographie du désordre, du chaos, du néant ? [...] Si société il y a, elle n'existe que par défaut » (2001, p. 14).

²⁶ C'est le cas notamment de Bruneteaux, (P.) (2010), Lanzarini, (C.) (2000), Gaboriau, (P.), et Terrolle, (D.) (2003, 2007).

structures sociales, en faisant des « SDF » des êtres véritablement écrasés par une domination qu'ils auraient intériorisée et qu'ils contribueraient ainsi malgré eux à reconduire. Corine Lanzarini en particulier va très loin dans la mise en avant de la violence que subiraient les personnes à la rue en instaurant une coupure radicale entre d'un côté le « monde ordinaire » et de l'autre le « monde des violences extrêmes » (2000). L'on reste, il est vrai, quelque peu surpris par sa thèse qui consiste à comparer la vie à la rue aux camps de la mort nazi²⁷. Le cas est singulier, mais il illustre bien, à l'extrême, le fait que ces études tendent trop souvent à tomber dans le misérabilisme, « où la réalité perd » alors « toute sa consistance puisqu'on te dit que c'est horrible, mais qu'on ne te fait pas vivre les événements. » (Laé et Murard, 1995, p. 162). Numa Murard et Jean-François Laé ont raison d'écrire qu'« en réalité, l'insupportable, ce n'est presque jamais du concentré, de l'insupportable permanent. C'est un éclair d'horreur absolue entre deux périodes calmes, ou bien de la petite horreur au jour le jour. » (*idem*).

Pour autant, tenir à distance le misérabilisme ne saurait conduire à négliger les contraintes et les formes de grande violence que l'on a pu observer sur le terrain. Ce travail rejoint ici les analyses de chercheurs comme Claudia Girola et Pascale Pichon, qui, tout en reconnaissant les contraintes qui pèsent sur les personnes à la rue, se placent dans une approche de type beaucoup plus compréhensive et s'attachent à montrer en quoi les sans domicile sont des acteurs sociaux qui, dotés de réelles capacités d'action sur le monde, ne subissent pas passivement les situations. Il semble en effet primordial de ne pas prendre les « SDF » pour de « pures victimes sans intelligence de réplique » (Gardella et Le Méner, 2005, p. 79), mais d'être attentif à leurs capacités de riposte, aux formes de résistances déployées et à leurs diverses manières de faire avec les contraintes. Mais ce sont aussi les formes d'autonomie symbolique et tous les moments de bonne humeur, de franche rigolade, d'animation collective que l'on rencontre sur le terrain qui doivent être mis en lumière en cherchant toutefois à éviter le deuxième écueil guettant toujours ce genre d'étude et qui est le pendant du misérabilisme, soit le populisme (Passeron et Grignon, 1989).

Cette distinction entre d'un côté les études qui mettent l'accent sur les contraintes et la domination, et de l'autre celles qui s'intéressent surtout aux capacités de débrouille des

²⁷ La deuxième partie de l'ouvrage qui porte sur les capacités de débrouille des personnes à la rue, et qui est alors bien plus en prise avec la réalité des observations empiriques, contraste totalement avec la première partie de l'ouvrage et ne peut selon nous que remettre en question la pertinence de l'analogie avec les camps d'extermination.

personnes à la rue, se retrouve en partie dans les travaux qui réfléchissent au lien entre espace et mode de (sur)vie des « SDF » (Leibundgut, 2009). L'espace n'y est en effet pas appréhendé de la même manière : pour certains il est essentiellement perçu comme source de contraintes, pour d'autres comme offrant surtout des prises et des ressources pour la vie à la rue. L'article de Daniel Terrolle « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF » (2004), est à cet égard emblématique de la première approche puisqu'il s'attache à mettre en lumière tous les dispositifs spatiaux qui ont été mis en place ces dernières décennies de manière à « rendre la ville impossible aux sans-abri » (p. 145), avec, entre autres, les bancs sur lesquels il n'est plus possible de s'allonger, les codes digitaux sur les portes qui empêchent d'avoir accès aux halls d'immeubles, et les appartements abandonnés dont les portes sont murées pour éviter qu'ils ne soient squattés. De l'autre côté, des auteures comme Claudia Girola ou Pascale Pichon, tout en reconnaissant bien les difficultés extrêmes de la vie à la rue, ont mis en exergue les ressources qu'offre l'espace public aux personnes dites « SDF »²⁸, comme obtenir de l'argent en faisant la manche, développer des relations avec des commerçants ou des habitants du quartier, avoir accès à des associations caritatives, des accueils de jour, des douches municipales, ou encore bénéficier de l'anonymat des villes.

Plutôt que d'opposer ces deux types d'approches, il s'agit ici de chercher à les articuler de manière à penser à la fois les contraintes liées notamment à la gestion politique conduite dans et sur l'espace de la ville de Paris et du bois de Vincennes, mais aussi les ressources écologiques qu'offre l'espace public, et en particulier le bois aux personnes qui y habitent.

c) Mettre en avant les éléments de commune humanité

De manière générale ce sont ces deux types d'approches, qui insistent donc soit davantage sur la domination que subissent les « SDF » soit sur leurs capacités d'action, qui ont fait l'objet, il y a maintenant une dizaine d'années, d'un débat particulièrement virulent qui a opposé notamment Loïc Wacquant, se revendiquant d'une perspective bourdieusienne, à Mitchell Duneier et Isaac Joseph²⁹ se situant quant à eux dans l'héritage de l'Ecole de Chicago. Le premier les a accusés de ne pas suffisamment tenir compte des structures macro-

²⁸ Pascale Pichon écrit par exemple que « les espaces publics par les opportunités multiples qu'ils fournissent, peuvent être caractérisés en premier lieu comme « espaces-ressources » » (1996, p. 146).

²⁹ Pour un aperçu des termes de ce débat, les critiques adressées par Wacquant à Anderson, Duneier et Newman, ainsi que leurs réponses voir Cefai, (D.) (2003, pp. 610-611). Voir aussi en particulier Wacquant, (L.), (2002), et les réponses d'Anderson, (E.) (2002), et de Duneier, (M.) (2002).

sociales qui contraignent les individus mais de s'intéresser finalement qu'aux micro-situations et interactions en sacrifiant ainsi l'analyse à la description, et en reprenant de la sorte des notions du sens commun sans aucun regard critique. Les seconds s'en sont défendus et ont alors reproché à Wacquant de se situer pour sa part dans une position de surplomb en plaquant une théorie de la domination d'inspiration bourdieusienne sans chercher à élaborer des analyses fondées à partir des réalités de terrain directement observées.

Il ne s'agit évidemment pas de trancher ici ce débat qui montre à quel point, comme le souligne D. Cefaï, « les questions méthodologiques, théoriques et politiques de l'enquête sont entrelacées » (2003, p. 611). Disons simplement, à l'instar de Duneier, que ce qui fait la force de l'enquête ethnographique, c'est notamment qu'elle permet de donner à voir et à comprendre la vie au quotidien des personnes dites « SDF » dans ses moindres détails, et que c'est l'unique condition pour sortir des regards altérisants voire déshumanisants portés à leur égard. C'est là un enjeu de taille et c'est la raison pour laquelle Duneier explique que le ressort majeur de son travail a « consisté à mettre en lumière des éléments de commune humanité » et qu'il « espère que ceux qui sont décrits dans *Sidewalk* (1999) en train de vendre, de faire la manche ou de faire les poubelles apparaîtront au lecteur comme ayant plus de choses en commun avec lui qu'il ne l'aurait imaginé avant de lire le livre. »³⁰ I. Joseph a également été particulièrement sensible à ce propos qu'il cite à plusieurs reprises, et il en conclut qu'il s'agit pour le chercheur « d'enrichir le nuancier des expériences morales plutôt que de s'imposer une distanciation *a priori* ; défaire empiriquement ce que la raison répressive voudrait rendre compact et irrémédiablement différent. » (Joseph, 2005, pp. 141-142).

Insister en effet sur le caractère irréductible de leur différence, ou proposer des analyses qui tendent vers cette idée, c'est non seulement ne pas tenir compte de la réalité, qui se présente moins comme une rupture claire entre les personnes logées et les personnes non logées, que comme un continuum de situations, mais c'est aussi participer dans une certaine mesure de leur mise à l'écart, ce qui vient sanctionner une façon de les tenir à distance. Les approches de type culturalistes sont précisément celles qui peuvent jouer en ce sens, et c'est la raison pour laquelle Gérard Althabe avait mis en garde les anthropologues, au commencement des recherches ethnographiques sur les « SDF » en France, sur le « piège » de ces études qui en voulant « comprendre la différence » en observant et analysant les modes de survie des

³⁰ Traduit et cité par Isaac Joseph (2005, p. 141, et 2007, p. 436).

« SDF » en viennent aussi à la produire (1998, p. 79). Mais c'est sans conteste C. Girola (2011, pp. 7-12) qui a le mieux saisi les risques et l'absence de pertinence de ces recherches qui tendent à renforcer l'idée que les « SDF » vivraient complètement exclus de la société. Elle a ainsi su remettre la question des « SDF » « à l'endroit », « sur ses pieds » comme elle le dit, en ne partant plus de leur déracinement social mais en cherchant au contraire à comprendre en quoi leur situation est profondément ancrée dans le social. Plutôt que de partir d'une différence radicale, de tenter de dégager ce qui ferait l'équivalent d'une culture « SDF », un mode de vie qui leur serait tout à fait propre, il s'agit de partir de la ressemblance ; plutôt que du manque, c'est bien à ce qu'ils sont, à ce qu'ils ont et à ce qu'ils font qu'il faut ainsi prêter attention.

En résumé, on espère donc pouvoir « rapprocher » les habitants du bois de Vincennes « de notre regard », en mettant en évidence les nombreuses « zones de partage ». Mais qui dit rapprocher, implique aussi distance entre eux et nous, une distance que l'on donnera donc aussi à voir, une distance qui est indissociable de cette volonté de rapprocher et qui est une distance « en droit, en justice et en reconnaissance sociale. Une distance inacceptable, intolérable. » (Girola, 2011, p. 71).

d) Saisir les compétences habitantes

Ne pas partir d'un manque c'est, dans le cas présent, d'abord et avant tout, reconnaître que les personnes installées dans des tentes et des cabanes au bois de Vincennes y habitent véritablement, et que loin d'être « démunies » elles déploient des compétences pour habiter, *survivre* mais aussi *bien vivre* dans un contexte d'adversité. Cette « anthropologie des expédients » (Hopper, 2003 ; Joseph, 2007) qu'il convient donc de mener, dans la lignée de travaux issus notamment de l'Ecole de Chicago³¹ et initiés par Nels Anderson avec sa célèbre ethnographie des hobos (2011 [1923]), paraît d'autant plus nécessaire que les compétences habitantes sont généralement déniées aux « SDF », qui doivent faire leurs preuves afin d'espérer accéder – et de manière progressive par le biais du circuit de l'hébergement – à un logement « autonome »³².

³¹ On peut notamment citer l'étude de Sutherland qui s'attache à mettre en lumière toutes les compétences que recèle l'activité de voleur professionnel (1937).

³² Cette expression de « logement autonome », couramment employée par les acteurs institutionnels et associatifs, revient ainsi, comme le soulignent Choppin, Grand, Jouve et Pichon, à « signifier l'accès au logement de droit commun d'un individu supposé ne pas avoir les capacités d'autonomie suffisantes pour habiter un logement ordinaire » (2010, p. 123).

Isabelle Berry-Chikhaoui et Agnès Deboulet qui se sont intéressées aux compétences des « gens ordinaires », qui font la ville, à celles finalement des « usagers ordinaires » que mettait en lumière Isaac Joseph (1998a, p. 108), et non à celles des architectes, urbanistes ou acteurs institutionnels, expliquent que les compétences présentent un caractère nécessairement « situé » : elles sont « de l'ordre de « l'invention-en-situation » (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000, p. 378). C'est la raison pour laquelle il convient de saisir ces compétences en acte, telles qu'elles se donnent à voir dans l'action. Il ne faudrait néanmoins pas négliger pour autant les capacités réflexives et de jugement des habitants du bois qui disposent de compétences pratiques mais aussi cognitives, en étant capables dans diverses situations d'expliquer de manière discursive ce qu'ils font et d'exercer une distance critique vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur situation³³.

S'intéresser aux compétences de ces individus ne sera pas ici une manière d'occulter les processus de domination, les rapports profondément inégalitaires qui structurent notre société, une manière d'imputer aux habitants du bois la responsabilité de leur situation. Il s'agit de situer ces compétences, à l'instar de Florence Bouillon (2009), à l'intersection de mécanismes macro-sociaux, de contraintes fortes, notamment de type économique, qui pèsent sur ces personnes, et de capacités de leur part à développer des formes de résistance micro-situées, en se constituant des espaces d'intimité. Comme l'explique l'anthropologue, qui, en enquêtant sur les mondes du squat, a réfléchi sur la question des « compétences précaires », « enclavées dans des contraintes particulièrement prégnantes », celles-ci doivent être pensées de la manière suivante : « non strictement dépendantes d'une histoire sociale, ni simples produits d'une individualité » elles « se construisent à l'intersection des histoires biographiques, des contextes sociétaux et des interactions. » (p. 201), « acquises par l'expérience, elles constituent des supports inégalement efficaces de constructions identitaires et de neutralisation de l'incertitude, sans bouleverser radicalement la structure des positions sociales et leur « reproduction » (p. 213).

Les compétences des habitants du bois peuvent alors être appréhendées avec de Certeau comme des « arts de faire » (1990). L'intérêt de ce cadre d'analyse est qu'il permet d'être sensible aux pratiques à la fois minuscules et quotidiennes qui permettent de déjouer les

³³ Les auteures se réfèrent sur ce point aux travaux de Giddens (1987) qui distingue la conscience pratique, ce que les personnes sont capables de faire, sans pour autant être à même de l'exprimer verbalement, de la conscience discursive, ce que les acteurs sont capables de mettre en mot, d'exprimer discursivement.

formes de la domination, et qu'il invite à ne pas perdre de vue le différentiel de pouvoir, la relation dissymétrique, qui existe entre les « faibles » et les « forts ». Si l'on décide de poursuivre dans cette perspective, la situation du bois de Vincennes peut alors être considérée à travers la distinction qu'il opère entre stratégie et tactique. La stratégie qu'il définit comme s'appuyant sur « un lieu propre », une certaine stabilité, qui permet une « victoire du lieu sur le temps » (p. 60) et qui autorise l'organisation du « calcul [...] des rapports de force » (p. 59) se situerait ainsi du côté principalement des acteurs institutionnels et associatifs qui participent de la Mous. La tactique, qui « n'a pour lieu que celui de l'autre » et qui doit ainsi « jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère » (p. 60) se trouverait quant à elle du côté des habitants du bois, qui en situation d'incertitude doivent faire du « coup par coup », profiter des circonstances et occasions qui se présentent, improviser et ruser pour s'infiltrer dans les failles du système de contraintes dans lequel ils se trouvent. Si cette approche est attirante, et pourra à l'occasion inspirer ce mémoire sur les habitants du bois de Vincennes, il semble néanmoins nécessaire de garder une certaine distance critique vis-à-vis de celle-ci. On peut à cet égard rejoindre les analyses de Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denis Laforgue (2008) qui tout en reconnaissant l'intérêt de cette perspective, en ont souligné les limites et ont cherché à s'en démarquer en substituant la notion d' « acteurs faibles »³⁴ à celle de « faibles ». Cela permet d'aller au-delà du cadre de M. de Certeau qui se situe dans une pensée de la domination et où la résistance est systématiquement mise en avant, de manière à penser des individus qui ne sont pas toujours entièrement pris dans un rapport de domination, une relation d'interdépendance de type dominant/dominé, et qui peuvent disposer de sphères d'autonomie. Cela permet aussi de penser des « acteurs affaiblis » qui disposent de « tactiques » mais aussi parfois de « stratégies », et d'être ainsi sensible aux différents degrés de faiblesse qui peuvent exister ainsi qu'à la réversibilité des processus.

B - Un anthropologue au bois de Vincennes

1) À la rencontre des habitants

Enquêter auprès des habitants du bois de Vincennes installés dans des tentes et des cabanes présente l'avantage de ne pas faire de l'apparence physique le point de départ de

³⁴ Il semblerait néanmoins préférable de parler d' « acteurs affaiblis » afin de bien marquer que la faiblesse est liée à un contexte fait de contraintes imposées par d'autres, ce que reconnaissent d'ailleurs les auteurs en note de bas de page.

l'investigation ; c'est éviter de la sorte un des travers qui guette toujours ce genre d'études et qui consiste pour l'anthropologue à n'aborder que les personnes immédiatement reconnaissables comme « SDF », en se basant sur les stéréotypes qui leurs sont associés, comme le fait d'être sales, alcoolisés, de porter des vêtements dépenaillés, ou encore de pratiquer la mendicité. Choisir l'habitat comme un des critères de l'enquête est ce qui permet de rencontrer ceux qui, à mille lieues de ces stéréotypes, ne sont aucunement identifiables comme « SDF » dans l'espace public, ne fréquentent pour la plupart ni les centres d'hébergement ni les associations et ne font pas davantage la manche. L'intérêt de ce type d'enquête est ainsi d'offrir la possibilité d'accéder à une frange de la population dite « SDF » qui échappe plus facilement que les autres aux recensements statistiques, et qui se trouve très peu mise en avant dans la littérature scientifique.

Si les informations récoltées lors d'une étude ethnographique sont liées à la façon dont se sont constituées les relations entre l'observateur et l'observé, les « perturbations » induites par la présence de l'enquêteur ne doivent cependant pas être considérées comme des obstacles épistémologiques mais comme une source de connaissance, à condition de les expliciter³⁵. Pour rencontrer les habitants du bois de Vincennes, je ne suis pas passé par un intermédiaire institutionnel, m'inspirant de la sorte de la démarche d'anthropologues comme P. Gaboriau (1993) ou C. Girola (1996). Je n'excluais pas cette possibilité, mais je tenais autant que possible à être dissocié de l'action des associations et institutions dans l'esprit de mes interviewés. Il s'agissait « d'éviter certaines médiations et certains cadres qui préorientent trop strictement la rencontre » (Girola, 1996, p. 87), puisque je cherchais d'abord à comprendre leur vie au quotidien. J'ai donc systématiquement informé les habitants rencontrés du motif de ma présence, ce qui m'a placé dans une situation de « participant-comme-observateur »³⁶.

Ma première tentative d'entrer en contact avec un des habitants montre bien les difficultés d'une telle approche : il s'agissait d'un homme, probablement originaire de Roumanie ou de Bulgarie, qui se trouvait sur un campement, et avec qui il a été difficile de communiquer, puisqu'il ne parlait pas très bien français, et que j'ai eu du mal à lui faire comprendre que je n'étais ni de la police ni une personne à la rue venant lui demander de l'aide. Lors de cette

³⁵ Voir par exemple Schwartz (1990, p. 42), et Burawoy (2003, p. 438). Sur la question de la réflexivité en anthropologie voir également le recueil d'articles de Ghasarian (2002).

³⁶ Si l'on reprend la typologie des rôles de Junker Buford discutée dans Gold (2003, p. 345).

première rencontre, je dois avouer que j'ai eu assez peur face à cet homme, véritable mastodonte, qui m'a accueilli avec ses deux gros chiens semblant prêts à me sauter dessus au moindre faux pas.

Très peu de temps après, alors qu'assis sur un banc je prenais des notes sur ce qui venait de se produire et que je me demandais si c'était vraiment une bonne idée de continuer à aller seul sur des campements, arrivent des agents de la Bapsa qui me demandent mon nom et mon numéro de camp. Face à mon étonnement, ils comprennent que je ne suis pas « SDF » et s'engagent dans le petit chemin situé juste derrière moi qui mène dans les sous-bois. Amusé par ce quiproquo, que j'attribue à ma barbe, mes longs cheveux en désordre, tout autant qu'à mon vieux vélo, je me mets à décrire la situation dans mon carnet quand je vois arriver du chemin un homme barbu d'une cinquantaine d'année tenant une branche à la main. Je lui demande s'il sait ce qui vient de se passer : il m'explique que les membres de la Bapsa sont au bois « pour le recensement », qu'il « les connaît bien » puisqu'il « habite juste derrière ». On se met alors à discuter et en moins de quelques minutes il me propose de réparer mon vieux vélo en me disant que c'est l'occasion, qu'il vient de changer la selle de son VTT et que ses outils se trouvent à portée de main. C'est donc de la sorte que j'ai fait la rencontre de Damien³⁷ qui habitait dans une tente, à l'époque installé au bois depuis deux ans, et qui est devenu un de mes principaux interlocuteurs. Sortant tout juste d'une expérience de vie collective sur un « camp »³⁸ qui avait duré plusieurs mois, et se retrouvant désormais isolé, Damien a cherché, surtout durant les premiers mois, à ce que je passe le plus de temps possible en sa compagnie. Il m'a ainsi fortement dissuadé d'aller sur d'autres camps sans passer par son intermédiaire, sans doute parce qu'il craignait que cela m'amène à moins le voir, mais aussi parce qu'il pensait que cela pouvait être réellement dangereux pour moi.

Rester avec lui m'a alors rapidement permis de faire la connaissance d'autres habitants du bois en suivant une méthode de type essentiellement « boule de neige » consistant à profiter des rencontres pour nouer de nouveaux contacts. Durant la première phase de cette enquête – soit les neuf premiers mois (de septembre 2010 à mai 2011)³⁹ –, j'ai pu ainsi rencontrer une douzaine d'habitants du bois avec qui il m'a été possible d'instaurer des relations durables en

³⁷ Le nom de toutes les personnes a été changé.

³⁸ Le terme de camp est généralement utilisé par les habitants du bois dès qu'il y a plus de deux personnes qui vivent côte à côte et qui entretiennent des relations suffisamment importantes pour qu'émerge une vie collective.

³⁹ Ce qui correspond à ma première année de master.

allant les voir régulièrement, plusieurs fois par semaine. C'est Damien qui m'a directement conduit et introduit auprès du premier groupe d'habitants, installés sur un « camp » en me disant « avec eux tu ne risques rien » : Daniel, Jacques, et François (puis Nathan qui a pris la place de François), et c'est par leur intermédiaire que j'ai ensuite rencontré Serge, un de leurs amis. En me promenant avec Damien, j'ai également pu croiser dans le bois des hommes avec qui il échangeait des saluts, et j'en ai profité pour savoir où ils étaient installés afin de retourner les voir les jours suivants : c'est le cas de Jamel et Sorcier qui habitaient dans une cabane commune, et de Quentin, Tarzan et Adrien qui de leur côté ne se trouvaient pas sur des camps.

Concernant les trois autres habitants rencontrés durant la première phase de l'enquête, Simon, Pierre et Clément, qui vivaient dans une tente ou une cabane isolées, je suis allé directement les aborder sans avoir été introduit.

Au début de l'été 2011, j'ai décidé d'aller sur de nouveaux camps, et j'en ai parlé à Didier qui a fini par accepter quelques jours plus tard, à la suite d'un signe de la main qu'il a échangé au loin avec un autre habitant du bois, Alfred, de m'introduire sur son camp situé pas très loin de chez lui, tout en me mettant en garde sur le fait que cela pouvait être dangereux et en me conseillant fortement de ne faire qu'un entretien et de ne plus y retourner ensuite. On s'est ainsi rendu sur le camp et il est allé me présenter à celui qu'il considérait être le « chef », Benoît, avec qui il avait déjà vécu un an plus tôt sur un autre camp. J'ai ainsi passé l'après-midi avec lui, ainsi qu'avec Viktor, Tatiana, Alfred, Mehdi, et Gaëtan qui vivaient sur le camp, avaient entre trente et cinquante ans et se présentaient comme des punks, des routards ou des teufeurs⁴⁰.

Quelques jours plus tard je suis allé à la rencontre d'autres personnes installées dans le bois, sans passer par un intermédiaire. J'ai ainsi fait la rencontre notamment de Loïc, Chloé et Mathieu que je suis retourné voir les jours suivants, jusqu'à ce que je tombe sur Benoît qui avait changé d'emplacement dans le bois en s'étant établi juste derrière chez Mathieu avec sa femme Zoé, mais aussi Viktor, Tatiana, et Alfred, laissant sur leur ancien camp Mehdi et Gaëtan. J'ai alors passé la soirée avec eux, et suis revenu les jours suivants. Voyant que cela se passait bien, et ne semblait pas dangereux, j'ai fini par planter ma tente sur le camp, comme m'encourageait à le faire Benoît depuis notre première rencontre. C'est en vivant trois

⁴⁰ Le terme de « teufeur » renvoie aux personnes qui participent aux manifestations techno, comme les rave-parties, teufs, ou free parties.

semaines avec eux qu'il m'a alors été possible de rencontrer plusieurs dizaines de nouvelles personnes et d'accéder à tout un nouveau réseau de sociabilité, à des personnes vivant isolées ou sur d'autres camps, avec qui Benoît entretenait de nombreuses relations en allant les voir plusieurs fois par jour (pour faire du troc notamment). J'ai alors profité de ces mois d'été pour aller à la rencontre de nouveaux habitants en me rendant sur des camps au hasard, ce qui m'a permis d'établir des relations suivies avec au total une cinquantaine d'habitants du bois.

J'ai en revanche décidé de limiter mon enquête aux habitants des tentes et des cabanes, déjà très nombreux et extrêmement différents entre eux, et de ne pas aller voir les quelques dizaines de personnes qui vivent dans des voitures, camions ou camping-car, pour la plupart à l'orée du bois sur l'esplanade de Vincennes. Ce qui a surtout déterminé ce choix, c'est que, outre le fait que les habitants que j'ai rencontrés n'entretiennent jamais de relations avec les personnes vivant dans leurs véhicules, les habitants des voitures, camions ou caravanes, ne se situent pas dans un espace boisé mais sur la chaussée ; ils n'ont pas affaire aux mêmes ressources et contraintes écologiques que celles du bois et font surtout l'objet d'une gestion différente par des acteurs qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui interviennent auprès des habitants des tentes et cabanes du bois de Vincennes.

2) Relations instaurées

Les habitants rencontrés se sont montrés quasiment toujours très accueillants, en me proposant par exemple dès notre premier contact un café et en m'invitant à m'asseoir à leur table pour discuter. À la suite de nos premières rencontres, la plupart me disaient également que je pouvais revenir les voir quand je voulais, avec des formules comme « tu es le bienvenu ici », « mes portes te sont ouvertes », « tu sais maintenant où j'habite, reviens quand tu veux », et en m'expliquant quels étaient les moments de la journée durant lesquels j'avais le plus de chance de les trouver. Mon apparence extérieure (barbe, cheveux longs), le fait que je sois jeune et que je me présente comme étudiant ont sans doute joué dans la confiance qu'ils m'ont accordé, puisqu'ils sont un certain nombre à m'avoir fait comprendre qu'ils ne risquaient pas grand chose avec moi et que j'avais « l'air sympa », à l'instar de Daniel qui m'a dit en rigolant qu'il y avait peu de chances que je sois un « RG », que j'avais plutôt une « dégaine de baba-cool ou de hippie ». Il a en tous les cas été très facile de retourner les voir les jours suivants notre première rencontre, et c'est ce qui m'a permis de sortir des discussions

trop formelles, proches du mode de l'entretien, et d'instaurer peu à peu une réelle familiarité entre nous, parfois même des liens d'amitié.

Je ne voulais en effet pas me limiter à quelques discussions ou à quelques journées en leur compagnie, car je voulais pouvoir croiser leurs discours avec mes observations et comprendre la situation de l'intérieur en étant également attentif à son évolution⁴¹. J'ai pu suivre de la sorte des personnes qui sont parties du bois pour différents types d'hébergement, et assister à plusieurs allers-retours entre le bois et des hôtels notamment. Cela m'a offert aussi la possibilité de saisir le regard qu'ils portaient sur le bois une fois partis, et de voir comment ils vivaient la situation dans les différents types d'hébergement, notamment la façon dont ils y aménageaient leur espace⁴². J'ai également pu assister à l'arrivée de nouvelles personnes au bois, et analyser, entre autres, la façon dont les camps se forment et se décomposent, pour parfois se recomposer quelque temps plus tard avec d'autres habitants.

Après les premières rencontres, et depuis lors, ils me reçoivent dans leur tente ou leur cabane, ou à la table qu'ils ont installée devant chez eux, et l'on discute, généralement à plusieurs puisqu'ils sont souvent en train de bavarder avec des voisins et amis du bois ou avec les membres de leurs camps. Ils me proposent quasiment toujours un café, et lorsque j'y suis à l'heure des repas m'invitent à manger avec eux. Ils ont ainsi presque toujours cherché à instaurer une relation qui soit la plus égalitaire possible, faite de dons réciproques, une relation qui ne soit pas trop dissymétrique où je serais en position de donner et eux de recevoir. Quand j'ai payé un kebab à Damien, il a tenu absolument à m'inviter quelques jours plus tard à aller manger dans une pizzeria. Autre exemple, parmi tant d'autres : Serge a fortement insisté pour que j'accepte de sa part un pantalon et un manteau tout neufs que quelqu'un venait de lui donner, en arguant qu'il en avait « déjà plein », une manière de renverser la situation, de me montrer qu'il n'avait besoin de rien, et il m'a également plusieurs fois prêté des livres. Quant à moi je lui ai souvent imprimé des partitions de guitare, seule chose qu'il m'ait demandée et qu'il semblait prêt à accepter.

Cette recherche d'égalité paraît liée à leur quête de dignité, au fait qu'en s'installant au bois, ils cherchent à conserver une image acceptable d'eux-mêmes. Un jour, Clément s'est

⁴¹ Philippe Bourgois souligne le fait que c'est précisément dans les études sur les personnes les plus précarisées que nouer des relations dans la durée s'avère primordial (2001, p. 40 [1995]).

⁴² C'est là aussi une des forces du travail de Colette Pétonnet qui a pu suivre certains de ses enquêtés de manière à récolter des éléments ethnographiques sur la façon dont ils aménagent leur espace après être partis des bidonvilles (1979, p. 59).

ainsi emporté contre les associations qui pouvaient venir leur proposer du café, en me disant qu'il n'en avait pas besoin, qu'il était « comme tout le monde ». La posture à adopter alors, et qui doit sans doute être celle de l'anthropologue de manière générale, est celle de la recherche de l'empathie qui consiste à essayer de voir les choses « du point de vue du natif », avec des « concepts proches de leur expérience » (Geertz, 2006 [1983], pp. 71-90), et non avec un regard extérieur, de type compassionnel, par exemple ; l'empathie c'est comme le dit Michel Agier une politique de l'enquête où l'on a à la fois de la connaissance et de la reconnaissance (2011c, pp. 12-13). Cette empathie ne cède pas à l'illusion de se mettre à la place de l'autre – même en l'accompagnant au jour le jour, ce qu'autorise la démarche ethnographique. Elle permet simplement d'être capable, après avoir traversé de nombreuses situations, en les vivant de première main, en compagnie des enquêtés, de comprendre et d'anticiper la façon dont ils réagiront à telle ou telle circonstance.

3) Recueillir des informations

La difficulté que j'ai pu alors rencontrer face à certains habitants a été celle de me trouver auprès d'eux dans le cadre d'un travail de recherche à réaliser. Si dès le début tous en ont été informés des motifs de ma présence, mon étude n'a cependant été, à la suite des premiers contacts, qu'exceptionnellement au centre de nos discussions. J'ai ainsi eu l'impression que pour eux, nos rencontres n'étaient plus forcément guidées par ma recherche, que mon statut était entouré d'un certain flou. Cela a peut-être eu pour avantage de réduire les « perturbations » causées par ma présence, mais a rendu, pour certains, plus difficile l'émergence de questions plus précises, qui rappelaient mon statut d'observateur et réintroduisaient une certaine distance entre nous. Avec les habitants rencontrés au cours de la première année de l'enquête, j'ai souvent été confronté, alors que je demandais par exemple un détail sur telle ou telle personne, à des réticences parfois assez fortes : « t'es pire qu'un flic », m'a même dit un jour Nathan. Ils m'ont fait ainsi comprendre à plusieurs reprises qu'ils n'appréciaient pas d'être considérés comme des « objets d'étude », et qu'ils voulaient que l'on parle d'« égal à égal », et pas de « chercheur » ou « journaliste » à « SDF ». Pour quelques unes de ces personnes, il n'a ainsi pas été possible d'enregistrer les conversations. Pour les autres, cela dépendait des situations : si la plupart du temps j'enregistrais, toujours avec leur accord, durant les quelques semaines qui ont suivi les expulsions ayant eu lieu en novembre 2010 à l'initiative de la mairie de Paris, il m'a fallu par exemple arrêter mon magnétophone pour atténuer leur suspicion.

Un grand nombre des habitants rencontrés ont néanmoins réagi tout autrement, en cherchant à m'aider le mieux possible, me donnant par exemple des conseils sur les personnes à aller voir. Même Damien qui était d'abord réticent à ce que j'aillie sur d'autres camps, a accepté de m'introduire auprès d'habitants qu'il n'appréciait pas forcément et/ou qu'il trouvait dangereux. Il a même voulu un jour me prêter son magnétophone avec lequel il avait enregistré, à mon intention et en cachette, les conversations du local Emmaüs du bois de Vincennes en me disant que cela pouvait m'intéresser ! En fait, la question de mon étude a posé encore moins de problèmes lorsque j'ai commencé à camper au bois, plusieurs des habitants m'ayant alors fait remarquer qu'ils appréciaient le fait que, contrairement aux journalistes, j'y passe vraiment du temps. Leur poser des questions sur la manière dont ils vivaient la situation était alors plus facile qu'auparavant : cela pouvait les amener à me demander comment moi je la ressentais et engager des conversations collectives sur le sujet. Avec toutes ces personnes, la question de l'enregistrement n'a alors pas posé de problème : elles m'avaient donné leur accord, et j'enclenchais le dictaphone en arrivant, en le mettant souvent dans ma poche pour qu'il ne soit pas au centre de l'attention⁴³. Si ces habitants ont ainsi abordé la question de mon étude, en me demandant par exemple l'état de son avancement, et quelle forme prendrait le mémoire, il reste que ce n'était que de manière ponctuelle, que celle-ci n'a jamais été au cœur de nos conversions. En ce qui me concerne, je n'ai en effet pas voulu les assaillir de questions, cherchant plutôt à laisser libre cours à leurs discours et à observer les situations. Et c'est de cette manière que j'ai fini, au fil des conversations ordinaires, par en savoir beaucoup plus sur leur vie en glanant ici et là des informations que si je ne m'étais contenté d'un ou de quelques entretiens plus formels⁴⁴, entretiens que tous n'ont d'ailleurs pas accepté de réaliser. Un certain nombre d'entre eux s'est en effet montré réticent à parler du passé, non valorisable, qu'il pouvait être douloureux de se remémorer : « c'est progressif mais je vais pas me mettre à te raconter comment j'ai dégringolé l'échelle sociale hein », m'a dit Serge une fois où je lui demandais comment il était arrivé au bois. Thomas a également pu me dire, alors que je commençais à lui poser des

⁴³ Mitchell Duneier met ainsi en avant l'importance d'enregistrer avec un dictaphone de manière à éviter les contresens et les biais de mémoire, à rester au plus prêt des discours (1999, p. 339). Il soutient aussi que quand bien même le magnétophone produit des « perturbations » il ne change pas les mécanismes sociaux les plus ancrés (p. 340).

⁴⁴ J'ai pu ainsi réaliser des entretiens biographiques plus formels, et parfois répétés, avec plusieurs dizaines de personnes.

questions sur les différents logements qu'il avait occupés : « enfin revenir dans tous ces sujets... je cherche plutôt à en guérir ».

4) Un « terrain sensible » : quelques difficultés

Je n'ai certes pas été confronté au problème mis en avant par certains (Bruneteaux, 2007, p. 49) de ne pas pouvoir suivre dans la durée des « SDF » du fait qu'ils n'auraient pas de lieu fixe puisque les habitants que j'ai rencontrés ont pour la plupart un abri stable, souvent depuis des années. Reste que le bois de Vincennes peut être qualifié de « terrain sensible » (Bouillon, Fresia, Tallio, 2005, pp. 7-29) puisqu'il est source d'autres difficultés pour l'ethnologue et que le contact avec ces personnes peut également se perdre du jour au lendemain à la suite d'expulsions, comme cela s'est produit durant mon enquête : l'observateur se trouve alors « pris dans une temporalité sur laquelle il n'a plus prise, face à des lieux qui peuvent se faire et se défaire à tout moment » (p. 14). J'ai par exemple perdu de vue Sorcier et Jamel à ce moment-là, ainsi que Simon et il n'a pas été facile de les retrouver. Le terrain du bois de Vincennes est donc un « terrain mouvant » : mouvant au sens où le paysage évolue avec les saisons, mais aussi avec l'action des habitants, qui peuvent se déplacer dans le bois, quitter cet espace, ou au contraire y arriver et former de nouveaux camps⁴⁵. À la difficulté parfois rencontrée pour suivre des habitants dans la durée, s'est ajoutée la méfiance assez grande de quelques personnes à laquelle j'ai été un temps confronté, après la mise en œuvre d'expulsions par la mairie de Paris. Si cette suspicion n'a concerné que peu d'habitants, Pierre, Daniel, Nathan et Serge, et n'a duré que quelques semaines, elle semble néanmoins révélatrice de tensions qui minent ce genre de terrain.

L'événement véritablement déclencheur de leur méfiance s'est produit en janvier 2011 lorsque Pierre a voulu organiser une « action coup de poing » à la mairie de Paris, en « s'invitant » à la déclaration des vœux de Bertrand Delanoë pour protester contre la destruction de plusieurs habitations. Il m'avait téléphoné la veille pour me prévenir mais je n'ai pas pu les rejoindre. Quelques jours plus tard j'ai appris que l'action n'avait pu avoir lieu, du fait, selon ses dires, que la mairie de Paris et l'association Emmaüs avaient été mises au

⁴⁵ C'est surtout en été que de nouvelles personnes viennent s'y installer pour éventuellement repartir avec l'arrivée de l'hiver. Mais dans l'ensemble le turn-over reste faible puisqu'à un temps T la plupart des habitants y sont installés depuis au moins plusieurs mois et souvent depuis des années. Une grande partie de la population du bois est ainsi stabilisée dans cet espace, les autres peuvent le quitter pour des centres d'hébergement, ou des hôtels en hiver, ou des squats. Quant aux Roumains et aux Bulgares ils rentrent parfois dans leurs pays d'origine.

courant. C'est à partir de ce moment qu'il s'est mis à m'accuser d'être une « taupe » travaillant pour le compte d'Emmaüs. Daniel, Nathan et Serge, proches de lui, ont alors commencé à se montrer méfiants envers moi, multipliant les allusions sous formes de plaisanteries sur le fait que j'étais peut-être un informateur d'Emmaüs et me faisant comprendre qu'ils ne voulaient plus que j'enregistre les conversations. Au fil des semaines, mes relations se sont cependant complètement détendues avec ces derniers, mais cela a été plus long avec Pierre qui m'a déclaré qu'il ne pouvait « plus faire confiance à personne ».

Cette méfiance s'explique essentiellement par le fait que les habitants du bois font l'objet d'une grande surveillance de la part des acteurs institutionnels et associatifs, comme les gardes républicains, la Bapsa, mais aussi la mairie de Paris et l'association Emmaüs. Ces derniers les recensent en effet sur des cartes toutes les semaines et disposent de beaucoup d'informations sur leur vie privée.

On touche ici à une autre des difficultés caractéristiques des « terrains sensibles », celle liée au fait que le terrain se trouve traversé par des enjeux sociopolitiques et que l'anthropologue doit faire face à la présence de différents acteurs institutionnels et associatifs qui y travaillent et qui ne souhaitent pas toujours que l'on vienne regarder de trop près ce qu'ils y font. En fait, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, c'est moins auprès des habitants du bois que j'ai rencontré des difficultés pour réaliser l'enquête qu'auprès de plusieurs acteurs institutionnels et associatifs.

Ainsi, à chaque fois que j'ai rencontré des agents de la Dpp ou de la Bapsa qui interviennent au bois, ils ont refusé de me dire quoi que ce soit, en m'expliquant qu'ils n'avaient pas le droit de parler de la situation du bois ou de leur métier sans l'accord de leur supérieur hiérarchique (« j'ai l'interdiction totale de communiquer quoi que ce soit » m'a dit par exemple un membre de la Dpp), un accord qui, comme souvent dans ce genre de situations, peut s'avérer long à obtenir. Et même alors, il n'a pas toujours été possible d'aborder certains sujets : lorsque j'ai pu obtenir la permission de faire un entretien avec une personne de la Dpp qui intervient au bois, celle-ci m'a expliqué avant de commencer qu'elle préférerait parler des « SDF » du bois plutôt que de son activité professionnelle pour ne pas avoir de problème avec sa hiérarchie, et a ensuite refusé d'aborder la question des expulsions des habitants du bois. C'est également aux acteurs de la mairie de Paris que ma présence au bois a posé problème : un des responsables de l'association Emmaüs m'a un jour téléphoné pour m'informer que cela faisait plusieurs fois que la mairie de Paris abordait en réunion la

question de ma présence sur un camp et qu'elle commençait réellement à se demander quels étaient les objectifs de ma recherche, s'il ne s'agissait pas au fond d'observer l'action des membres de la mairie de Paris auprès des « SDF » du bois de Vincennes.

La coopération avec l'un des responsables de l'association Emmaüs qui joue un rôle central dans la gestion des habitants du bois de Vincennes n'a pas non plus toujours été facile à établir, sa dépendance à l'égard de la mairie de Paris ayant pu parfois fortement déterminer ses propos et l'empêcher de me communiquer certaines informations, ou alors seulement avec l'accord de cette dernière, comme cela s'est produit pour l'obtention des cartes localisant les habitants du bois de Vincennes. Les relations avec l'association « Zigue », composée de riverains qui soutiennent les habitants du bois, d'abord teintées de méfiance, ont été en revanche plus ouvertes. Il a également été très facile de rencontrer les membres du Secours catholique de Paris et du Val-de-Marne qui interviennent aussi au bois de Vincennes. J'ai également pu nouer une relation privilégiée avec l'un des gardes républicains qui s'est montré particulièrement coopératif, en me permettant d'aller régulièrement le voir dans la caserne pour discuter de manière informelle, ce qui m'a permis de recueillir beaucoup de données sur les actions des différents acteurs institutionnels et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Il s'est néanmoins montré toujours très nerveux, interrompant nos conversations dès que ses collègues s'approchaient. Au vu du refus de sa hiérarchie de lui permettre de réaliser avec moi un « entretien formel », c'est-à-dire enregistré, il m'a également demandé de ne rien écrire dans mon mémoire qui puisse permettre à ses collègues de le reconnaître, pas même en citant de façon anonyme les propos « d'un garde républicain ».

II - Les habitants du bois de Vincennes

A - Des « sans abri » à l'abri : les mondes du bois de Vincennes

1) À la rencontre des personnes francophones

Derrière la catégorie uniformisante de « SDF », qui met l'accent sur le caractère privatif de la situation, se cachent des profils extrêmement différents et des vies bien remplies : c'est particulièrement le cas pour les habitants du bois de Vincennes, dont les trajectoires et les histoires de vie font voler en éclats cette catégorie.

Dresser un à un les portraits des dizaines de personnes rencontrées aurait été, dans le cadre de ce mémoire, trop fastidieux ; il m'a donc semblé préférable de choisir quatre des habitants dont les parcours et situations biographiques permettent de mettre en lumière des traits que l'on retrouve chez un certain nombre d'autres personnes. À travers les parcours de Thomas, Marie, Tatiana et Viktor, il s'agit de donner à voir aussi bien l'hétérogénéité des habitants que les similitudes de trajectoires. Il ne s'agit pas ici d'une typologie, qui consisterait, dans une visée heuristique, à placer les habitants dans des catégories, mais plutôt d'une succession de portraits significatifs à partir desquels peuvent être tirés certains fils, susceptibles de tisser d'autres situations biographiques, toutes singulières.

S'il a été possible d'observer les situations pour savoir précisément comment les habitants du bois vivent au quotidien, l'accès à leur parcours s'est fait à travers leurs discours. Ces derniers diffèrent en fonction du moment, du lieu, et de l'interlocuteur, et peuvent également varier face à un même interlocuteur au cours de l'évolution de leurs relations (Peneff, 1990, p. 85), aussi ne peut-on prendre les discours des habitants du bois sur leur passé comme le compte rendu objectif de faits qui se seraient réellement passés. Il ne s'agit pas pour autant d'écouter ces récits de manière passive, en n'accordant aucune importance à la cohérence du discours, et à sa plausibilité. Il convient en effet plutôt – et c'est ce que j'ai cherché à faire – d'adopter une méthode de type « biographique », qui est une méthode initiée par les sociologues de l'Ecole de Chicago, qui conduit l'anthropologue à passer beaucoup de temps avec les enquêtés, à réaliser de nombreux et longs entretiens, formels ou informels, et à

croiser, autant que faire se peut, les discours des interviewés entre eux (notamment entre personnes qui se connaissent depuis longtemps)⁴⁶.

J'ai rencontré Thomas durant la première année de l'enquête. Même s'il a parfois souhaité ne pas trop s'attarder sur certains moments douloureux de sa vie, il a néanmoins accepté de m'en faire le récit, un récit qui s'est progressivement étoffé au fil de nos discussions.

Thomas a cinquante-six ans, il est né dans le 13^{ème} arrondissement à Paris. Son père était peintre en bâtiment, et sa mère faisait des ménages. Alors qu'il a trois ans, ses parents se séparent et placent Thomas à la Dass. Il est envoyé dans l'Eure-et-Loir jusqu'à l'âge de dix ans, puis est retourné vivre chez son père à Paris à la suite d'un second mariage de celui-ci. À quatorze ans, il interrompt son apprentissage de chaudronnerie pour commencer à travailler.

Il fait alors « différents boulots », en débutant dans la chaudronnerie à Vitry, puis dans la métallerie dans le bâtiment, « une autre galère » qui dure un an et demi. Il part alors en Bretagne pour rejoindre un ami qui monte son atelier dans la métallerie. Comme l'entreprise est un échec, Thomas est embauché pour poser des pierres tombales, un métier qu'il arrête rapidement suite à un accident de travail. Il devient ensuite coursier à Quimper durant deux ans, avant de partir travailler à Brest dans une entreprise de carrosserie « avec des potes pendant deux ans ». Il se sépare alors de sa compagne et décide de « rentrer à Paname », après avoir vécu six ans en Bretagne.

Il trouve « une piaule à Pigalle », « une mezzanine sous les toits, chiotte sur le couloir » où il se sent « vraiment bien ». Au bout de quelques années, il ne parvient toutefois plus à payer le loyer et en vient à louer une chambre d'hôtel où il reste deux ans. C'est le temps d'obtenir un HLM situé à Ivry, où il va habiter durant presque vingt ans. À cette époque, il a trente ans et exerce encore différents métiers : « pendant deux ans moi je faisais des petits boulots, moi ça me dérangeait pas à l'époque, il y avait encore un peu de petits boulots, et moi ça me suffisait », « travailler à plein temps ça me disait rien, c'est de l'esclavage. » Trouver du travail va néanmoins devenir de plus en plus difficile, et c'est ce qui l'amène à accepter un « boulot pénible dans le bâtiment » qu'il exerce durant deux ans, et qui va mal se passer. C'est

⁴⁶ La presse, des reportages et certains documentaires ont également été utilisés dans cette optique et ont permis de recouper certains propos de nos enquêtés.

alors qu'il commence une « suite de dépressions nerveuses » qui l'empêchent de travailler. Il devient ainsi, à partir de trente-neuf ans, bénéficiaire d'une « aide handicapée », une aide qu'il touche encore et qui est équivalente, à quelques euros près, au montant du RSA, soit quatre cent soixante-dix euros.

C'est toutefois en 2005 que les choses basculent véritablement pour Thomas : il se voit en effet expulsé de son appartement pour « dettes accumulés » en raison de loyers impayés. Il « galère alors un peu » à la rue, durant quelques mois, et finit par s'acheter une tente pour aller « camper fin juillet » sur les bords de la Marne, mais est expulsé par la police au bout de quelques semaines. C'est alors qu'il décide de venir s'installer au bois de Vincennes, un lieu qu'il connaissait bien puisqu'il s'y promenait souvent lorsqu'il habitait à Ivry, en s'y rendant à pied en suivant les bords de Marne.

Cela fait donc maintenant sept ans que Thomas est installé au bois où il s'est progressivement construit une cabane qu'il a aménagée avec un « jardin » et où il vit avec ses vingt cinq chats dont il s'occupe beaucoup. Sa « pension » de quatre cent soixante-dix euros par mois l'autorise à ne pas faire la manche et à ne pas fréquenter les associations. Thomas dit ainsi que le bois est ce qui lui permet de se « reconstruire » et il n'envisage pas de quitter sa cabane pour l'instant.

La trajectoire de Thomas met en lumière un certain nombre de choses, et en premier lieu son origine modeste, que l'on retrouve chez la quasi-totalité des habitants du bois, ayant pour la plupart eux-mêmes exercé des métiers d'ouvrier ou d'employé⁴⁷. C'est par exemple le cas de Daniel, dont la mère ne travaillait pas et dont le père réparait les câbles électriques, et qui était cariste à l'usine pendant vingt ans avant d'être licencié et de se retrouver à la rue vers quarante ans. Pierre a également exercé, à l'instar de Thomas, de nombreux métiers, au statut toujours précaire, notamment celui de carreleur, en travaillant comme intérimaire jusqu'à ses cinquante ans, période à partir de laquelle il n'a plus trouvé de travail et s'est retrouvé à la rue. Plusieurs des habitants rencontrés ont également été placés comme Thomas à la Dass (la direction départementale des affaires sanitaires et sociales) durant leur enfance, ou ont été élevés par un seul de leurs parents ou par un autre membre de leur famille⁴⁸. C'est notamment le cas de François et Elsa qui ont grandi à la Dass, et de Nathan qui a été élevé par son père et

⁴⁷ Comme la très grande majorité des personnes sans domicile (Brousse, Firdion, Marpsat, 2008, p. 34).

⁴⁸ Autre caractéristique très fréquente chez les sans domicile (*idem*, p. 37).

sa grand-mère. C'est ce que beaucoup appellent avoir eu une « enfance difficile ». On peut enfin aborder par l'intermédiaire de la biographie de Thomas la question des ressources financières. Comme lui, presque tous les habitants du bois, de nationalité française, ne pratiquent pas la manche et touchent des revenus, qui s'échelonnent généralement sur une fourchette de quatre cent soixante-dix à sept cent quarante euros, et qui proviennent pour la plupart du RSA, ou sinon d'une Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou d'une retraite. Quelques-uns travaillent également, généralement au noir, comme Serge qui vend des livres sur des marchés et auprès des bouquinistes des quais de Seine, mais certains aussi de manière déclarée, comme Simon qui est boucher, ou Julien qui est peintre d'intérieur et gagne mille six cents euros par mois.

La situation de Thomas est particulièrement intéressante aussi parce qu'elle incarne les caractéristiques de plusieurs autres habitants du bois se fréquentant plus ou moins régulièrement, considérés par un certain nombre d'acteurs (notamment les gardes républicains, les membres de la Dpp, de l'association Emmaüs ou du Secours catholique) comme le « groupe des anciens ». Ces habitants se trouvent dans un périmètre de quelques centaines de mètres et sont installés au bois depuis des années, souvent depuis sept/huit ans, parfois même depuis plus de vingt ans, comme Tintin et Fabien qui y sont depuis vingt-trois ans. Leur durée de présence en continu au bois est ainsi bien plus grande que celle de la moyenne des autres habitants (qui sont cependant une grande majorité à y résider depuis plus d'un an, voire depuis deux à cinq ans)⁴⁹. Autre caractéristique des « anciens », ils habitent tous, à l'exception de Fabien qui vit dans une tente, dans des cabanes, qui sont de moins en moins nombreuses au bois, et qui ne sont plus aujourd'hui que quelques dizaines. Ce sont des cabanes isolées qui ne se trouvent pas sur des « camps », à l'instar cette fois de la grande majorité des habitants français du bois. Les « anciens » ont également tous plus de quarante-cinq ans, généralement la cinquantaine (excepté Pierre qui a soixante-neuf ans), et se sont retrouvés à la rue à la suite d'une expulsion de leur logement, en raison de difficultés à payer leurs loyers, principalement faute de travail, et/ou après une séparation d'avec leur compagne, comme cela s'est produit pour Simon et Tintin. Dernière caractéristique commune à ces habitants, qu'il est particulièrement important de relever : ils n'envisagent pas de quitter le bois pour le moment, faute d'avoir accès à des possibilités de logements plus satisfaisantes.

⁴⁹ J'ai rencontré pour ma part neuf personnes à n'avoir résidé au bois que quelques mois (Nathan, Alfred, Adrien, Kevin, Ahmed, Arthur, Mattéo, Martin, Lucas), contre une quarantaine à y avoir vécu au moins un an.

Venons-en maintenant à Marie que j'ai rencontrée l'été dernier : installée à proximité de notre camp, elle venait régulièrement nous voir. Elle a immédiatement accepté de me raconter sa vie, mais s'est montrée dans un premier temps très peu prolixe sur son histoire. Ce n'est que très progressivement qu'elle a bien voulu m'en dire davantage, en me précisant parfois spontanément tel ou tel épisode de sa vie pour compléter son premier récit.

Marie a trente-trois ans. Elle est née à Paris dans le 14^{ème} arrondissement. Elle n'a jamais connu son père, et a été élevée par sa mère, qui faisait des ménages. Elle a grandi dans l'Essonne, puis en Bretagne et dans la Drôme, et dit avoir eu « une enfance difficile ». C'est à l'âge de dix-sept ans, alors qu'elle est sur le point de passer son baccalauréat qu'elle est « mise à la porte » par sa mère. Elle part alors à Clermont-Ferrand suivre une formation d'horticulture, et travaille quelques temps dans la décoration florale, puis en tant que « chef pépiniériste ». Cette période dure moins de deux ans, et c'est ce qui fait dire à Marie qu'elle a « très peu travaillé » dans sa vie.

Âgée de dix-neuf ans, elle revient à Paris où elle « fait un foyer vite fait rue des Laitières à Saint-Mandé », avant de « rencontrer le fameux Gérôme [un ancien habitant du bois] dans un bar qui m'a amenée chez Daniel [autre habitant du bois], qui lui par contre avait déjà une cabane ». C'est chez lui qu'elle va croiser Samuel qui vit aussi au bois et qui va l'« héberger dans sa tente », et où ils finissent au bout de quelques mois par se mettre en couple. Quelques années plus tard, Samuel obtient un « CES » et travaille à la mairie de Paris, sans qu'ils parviennent pour autant à quitter le bois.

Ce n'est que lorsque Marie tombe enceinte, à l'âge de vingt-six ans, qu'ils obtiennent un logement de fonction pour Samuel, situé dans un cimetière près de Villejuif, où ils vont rester pendant quatre ans. Marie tombe là-bas enceinte de deux autres enfants, dont les pères sont des habitants du bois de Vincennes, Toni et Oscar, mais qui sont reconnus par son compagnon Samuel. Les enfants finissent par leur être retirés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à la suite, selon ses dires, de plaintes de médecins en visite au domicile qui constatent qu'ils laissent traîner les médicaments sur la table. C'est durant sa troisième grossesse, alors qu'elle est enceinte de trois mois, que Marie et Samuel sont expulsés de leur logement. Ce serait pour Marie lié au fait qu'elle appelait la police plusieurs fois par semaine, et souvent en pleine nuit, parce que Samuel, qui « a toujours été alcoolique », la battait.

Marie et Samuel sont alors revenus s'installer au bois, il y a trois ans, et c'est quelques mois plus tard que les pompiers viennent chercher Marie dans sa tente pour qu'elle accouche à l'hôpital. Son troisième enfant est ainsi immédiatement placé à la Dass, et ce serait, comme l'explique Marie, quelques mois après qu'elle aurait commencé à prendre de l'héroïne, initiée par Oscar qui habite au bois. Elle raconte qu'elle a « très vite plongé », en touchant à d'autres produits comme le crack et la cocaïne. Elle tente ensuite à plusieurs reprises d'intégrer un « centre de désintoxication », mais rechute à chaque fois et revient au bois de Vincennes. Elle suit désormais un traitement à la Méthadone, mais continue à se faire plusieurs shoots de « skeun »⁵⁰ et/ou de cocaïne par jour.

Depuis qu'ils sont donc revenus au bois, à la suite de leur expulsion, Samuel a retrouvé du travail, toujours à la mairie de Paris, en tant que fonctionnaire, à l'accueil d'un équipement situé dans le bois de Vincennes. Ils ont ainsi vécu encore quelques années ensemble, avant que Marie, qui continuait à se faire battre, ne décide de le quitter. Elle s'est alors installée seule un peu plus loin dans une tente, et Samuel a quant à lui fini par quitter le bois de Vincennes pour aller dans un « foyer Emmaüs » (dans lequel il se trouve encore actuellement). Ils sont toutefois restés en très bons termes, et Marie va le voir régulièrement pour qu'il lui donne de l'argent, et c'est ce qui lui permettrait, en plus des mille trois cent euros qu'elle dit toucher tous les mois (grâce au cumul de trois aides⁵¹) de, toujours selon ses dires, ne pas avoir à se prostituer comme beaucoup de femmes toxicomanes.

Marie m'a souvent confié qu'elle n'en « pouvait plus du bois », qu'elle espérait vraiment trouver un appartement. Une des dernières fois où je l'ai vue, début octobre 2011, elle avait quitté le bois depuis quelques jours dans l'optique d'intégrer un « centre de désintoxication » et de faire ensuite une « postcure » dans le nord de la France. Elle espérait pouvoir de la sorte suivre une formation pour travailler dans la sécurité, et accéder à un logement dans la région pour obtenir la garde de ses enfants. Elle n'a toutefois pas réussi à arrêter la « dope » plus d'une semaine, et m'a alors expliqué s'être installée chez des amis qui ont un appartement à Barbès, juste à côté de l'endroit où elle va quotidiennement « pécho »⁵².

⁵⁰ De la Skenan, forme de morphine.

⁵¹ Une Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) depuis 2005 suite à un accident cérébral, une aide pour les enfants en bas âge, ainsi qu'une troisième aide.

⁵² Se procurer de la drogue.

Au bois de Vincennes, les femmes sont peu nombreuses⁵³ et encore plus rares parmi les personnes françaises⁵⁴. À l'instar de Marie, qui a vécu durant plusieurs années avec son compagnon, elles ne vivent quasiment jamais seules, pour des raisons de sécurité principalement. Parmi les femmes que j'ai rencontrées, Chloé (62 ans) est ainsi installée avec Loïc (45 ans) avec qui elle est en couple depuis trois ans, après avoir vécu deux ans avec Roger au bois de Vincennes. Zoé (39 ans) et Tatiana (38 ans), avec qui j'ai campé, vivent quant à elles respectivement avec Benoît (25 ans) et Viktor (51 ans), et Elsa (46 ans) est avec Kevin (48 ans) sur un camp avec Ahmed (57 ans), Mattéo (27 ans) et Arthur (25 ans). La trajectoire de Marie est intéressante car elle illustre le cas de personnes qui sont au bois depuis des années, mais par intermittence, et qui essaient généralement de faire des démarches pour accéder à un appartement. Mathieu (41 ans) qui est au bois depuis neuf ans, est également parti plusieurs fois durant quelques mois, pour finalement revenir à sa tente. Autre exemple, Christophe qui est arrivé au bois il y a huit ans, y a passé six mois puis est retourné vivre chez son ex-femme en province durant cinq ans, pour finalement retourner s'installer sur le camp de Daniel quelques mois. Il rencontre ensuite une femme chez qui il va habiter durant deux ans, avant de se retrouver de nouveau à la rue et de se réinstaller au bois avec Daniel.

Comme Marie, un certain nombre d'habitants rencontrés apprécient les possibilités du bois par rapport à d'autres types d'espaces, mais expriment clairement qu'ils en ont « ras le bol de la rue », en particulier Mathieu qui m'a dit plusieurs fois « j'en ai carrément ras-le-bol, j'rêve comme tout le monde d'avoir un appartement ». La trajectoire de Marie nous montre également que les personnes installées au bois depuis des années peuvent être relativement jeunes (33 ans), en comparaison des « anciens » qui ont plutôt la cinquantaine. Elle nous montre aussi que des personnes peuvent vivre au bois des années sans se construire nécessairement de cabane. C'est par exemple le cas de Mathieu, qui a donc quitté le bois plusieurs fois, mais aussi, entre autres, de Clément qui habite au bois dans une tente depuis quatorze ans, sans interruption, et de Fabien qui s'y trouve depuis vingt-trois ans.

⁵³ Ce phénomène de sous représentation des femmes n'est pas propre au bois de Vincennes, puisque deux tiers des « SDF » en France sont des hommes (Brousse, Firdion, et Marpsat, 2008, p. 32). Pour une ethnographie des femmes « SDF » voir notamment Liebow (1993).

⁵⁴ Selon le rapport Emmaüs du 25 janvier 2011, en janvier 2010, il y avait dix femmes au bois de Vincennes (sur un total de cent-dix habitants), dont sept qui se trouvaient en couple, et une seule qui vivait isolée. En juin 2010, il y avait quatorze femmes (sur un total de cent soixante-dix habitants), toutes sur des camps.

Dernier point qui ressort particulièrement de la trajectoire de Marie : le rôle de la toxicomanie. J'ai ainsi rencontré un certain nombre de personnes au bois qui ont été toxicomanes à un moment de leur vie, et quelques unes, quelques unes seulement, continuent à se droguer. Si pour certains, comme Clément, se droguer n'a pas réellement eu d'incidence sur le fait qu'il se soit retrouvé à la rue, cette situation résultant d'une séparation d'avec sa femme et survenant quelques années après qu'il ait arrêté de « toucher à la came », pour d'autres la drogue paraît toutefois avoir joué un rôle relativement important dans la perte de leur appartement. C'est notamment le cas de Zoé (39 ans) qui a commencé à se shooter à l'héroïne à l'âge de dix-neuf ans, et qui a été expulsée de son appartement il y a un an par sa propriétaire qui était également sa patronne : Zoé travaillait pour elle comme stripteaseuse à Pigalle depuis des années et a été licenciée après avoir été surprise un soir « complètement défoncée ».

Tournons-nous maintenant du côté de Viktor et Tatiana, les deux derniers habitants mis ici en avant.

Viktor, qui a la cinquantaine, est un « punk anarchiste » d'origine bulgare que l'on repère facilement à son allure : il est coiffé d'une crête rouge, porte un vieux blouson en cuir peint de signes anarchistes et épinglé de pin's des Sex Pistols, et est toujours en jeans avec des grosses chaussures « rangers ». Si j'ai pu discuter longuement avec lui, du fait qu'il faisait partie du camp où j'ai campé pendant trois semaines l'été dernier, et qu'il s'exprime très bien en français, il n'en a pas été de même de sa compagne Tatiana qui, originaire également de Bulgarie, ne parle quasiment pas français. Tatiana a 38 ans, les cheveux courts, porte un chapeau noir et des collants très colorés, de grosses lunettes rondes aux verres teintés, plusieurs piercings sur le nez. Sur le camp, elle passait son temps à coudre et à dessiner. Pour Viktor, Tatiana n'est pas une « punk » mais une « hippie, elle aime bien la paix, l'amour, les fleurs » : « on est différents, mais il y a des choses qui sont les mêmes ». Avant qu'il ne la rencontre, il y a onze ans, et qu'ils se mettent en couple, Tatiana vivait dans une communauté de hippies à la montagne en Bulgarie. Au bois de Vincennes, ils ne côtoient aucun autre Bulgare, revendiquant un style de vie, en arguant qu'ils n' « ont rien à voir avec eux », qu'ils n'ont « pas la même mentalité ». À la différence de leurs compatriotes du bois, ils ne sont en effet pas en France pour des motifs économiques. Viktor joue de la guitare pour gagner quelques euros par jour, et avec Tatiana ils font surtout les poubelles pour se nourrir, en

récupérant notamment les invendus des supermarchés. Viktor explique qu'il ne veut en aucun cas travailler, du moins « pas pour un patron, pour quelqu'un d'autre », et qu'il est « contre le système capitaliste » et que son mode de vie est ainsi « choisi ».

Il est né en 1961 à Sofia. Son père était « flic », travaillait dans la marine, avant d'être envoyé dans « un camp de concentration » par le régime communiste, et de devenir éclairagiste au cinéma, et sa mère était dermatologue à l'hôpital.

Viktor grandit à Sofia jusqu'à l'âge de sept ans, âge où il contracte la tuberculose, ce qui l'amène à séjourner dans plusieurs hôpitaux de différentes villes de Bulgarie. Il suit ainsi ses études à l'hôpital jusqu'à un niveau qui serait, selon lui, équivalent à celui du baccalauréat français. Durant sa jeunesse, Viktor raconte avoir aussi accompagné son père au cours de plusieurs voyages. C'est alors qu'il a une vingtaine d'années, après avoir fait son service militaire, que Viktor est envoyé en prison par le pouvoir en place, pour avoir cherché à « sortir de Bulgarie illégalement », sans visa, après que les autorités le lui aient refusé. Il fait alors cinq ans de prison, puis, « soixante-dix jours après » en être sorti, y « retourne une deuxième fois », après avoir encore tenté de quitter la Bulgarie, et y reste cette fois trois ans et demi. Durant tout le temps passé en prison, il travaille dans une usine comme cordonnier. Il a ainsi vingt-neuf ans lorsqu'il sort pour la deuxième fois de prison, et c'est au bout de quelques mois qu'il obtient un passeport polonais qui lui permet de passer la frontière en 1990, et de venir en France, d'où il compte ensuite rejoindre un ami qui s'est installé en Afrique du Sud.

N'obtenant pas de visa, il en vient finalement à rester à Paris et apprend le français durant cette période. Il s'inscrit à l'université de Paris 8 en Seine Saint-Denis pour suivre, durant quelques années, un double parcours d'histoire de l'art et d'art du spectacle. Après avoir vécu quelques temps dans des squats, il obtient une chambre à Nanterre Université, qu'il quitte au bout de deux ans pour aménager avec une copine. Viktor est alors expulsé, après quatre ans de présence en France, où il n'aura pas le droit de revenir avant des années.

Il rencontre quelques mois plus tard Tatiana sur les bords de mer de Bulgarie et il va y vivre avec elle durant plusieurs années. Il raconte que Tatiana a très peu travaillé, seulement quelques années « comme styliste couturière », et qu'à partir de dix-huit ans elle a intégré une communauté de hippies dans les montagnes, à proximité du village où elle a grandi. Viktor et Tatiana vont ensuite voyager pendant dix-sept ans, à travers la Bulgarie et de nombreux autres pays d'Europe, en vivant essentiellement de la manche, de la vente de colliers de perles dans

la rue, ou du tissage de tresses. Ils dorment alors dehors, ou parfois dans des squats, sauf lorsqu'ils retournent chez eux, dans l'appartement de la mère de Viktor à Sofia ou dans la maison des parents de Tatiana situé dans un village à deux cent cinquante kilomètres de la capitale.

Cela fait maintenant presque deux ans qu'ils sont arrivés en France, et Viktor dit qu'il aimerait y rester : « maintenant j'ai envie de m'installer ici, non je retournerai là-bas [en Bulgarie] mais seulement pour passer des vacances, là-bas pour vacances c'est magnifique mais seulement pour vacances », la France « c'est plus facile, c'est plus facile, la vie est plus calme » et le « système social, c'est très bien », « là-bas [en Bulgarie], c'est dangereux la rue, chaque jour tu vois des skinheads, des fachos, là-bas c'est dangereux, il y a plus de crimes là-bas ». Depuis que Viktor et Tatiana sont en France, ils sont allés notamment à Marseille, Nice et Limoges. À Paris, ils ont dormi du côté de Beaubourg et dans un parking à Montparnasse, toujours avec un seul sac de couchage. C'est Alfred qui, après être venu s'installer au bois de Vincennes, leur a offert une tente pour qu'ils le rejoignent sur son camp. Il y ont passé quelques semaines avant de ressentir de nouveau « l'envie de voyager », et sont partis vers Montpellier, pour revenir au bois de Vincennes au mois d'octobre, où ils sont encore actuellement. Viktor dit que ce dont il a « envie dans la vie, c'est d'avoir un camping-car, mais ça c'est très dur, c'est pas uniquement la question qu'il faut argent pour camping-car, la question c'est que moi je sais pas conduire voiture [il rit] il faut que j'apprenne ça, j'ai envie d'avoir une voiture mais j'ai pas envie d'apprendre ».

Le parcours de Viktor et Tatiana n'est absolument pas représentatif de celui des personnes d'origine bulgare, mais aussi roumaine, qui viennent, comme on le verra par la suite, s'installer au bois pour des motifs essentiellement économiques. Il diffère également de celui de la quasi-totalité des personnes françaises par le fait notamment qu'ils revendiquent un mode de vie qui serait « choisi », et en ayant la possibilité de retourner régulièrement vivre dans l'appartement de leurs parents. Viktor et Tatiana partagent néanmoins un certain nombre de points communs avec les habitants du bois, comme la manière de se présenter. Ils sont en effet plusieurs au bois à se dire comme Viktor « anarchiste ». C'est le cas, par exemple, de Gérard, qui a soixante-deux ans, et se présente comme étant « un anar », de « la classe de Léo Ferré », et comme ayant été très marqué par « 68 et le mouvement hippie », ou d'Antonin qui dit faire « partie de la mouvance anarchiste » en fréquentant le « QG de la CNT ». D'autres se

qualifient autrement, mais toujours en référence à un certain style de vie, comme Benoît qui, ancien DJ, se dit « teufeur », aimant aller dans les « free parties », ou Mathieu par exemple qui dit être un « Redskins anti facho »⁵⁵ « tendance communiste libertaire », et qui porte également des rangers, aux lacets rouges, ainsi qu'une grosse ceinture en cuir aux ornements métalliques, et des tee-shirts de groupes de rock tel qu'AC/DC. Quant à Alfred, comme Viktor il se dit « punk », porte des rangers, et une veste en jeans sur laquelle est peint un signe anarchiste. Plusieurs de ces personnes, qui sont « à la rue depuis des années », peuvent également, à l'instar de Viktor et Tatiana, quitter quelques temps le bois, souvent moins dans l'optique, comme on l'a vu avec Marie, de « sortir de la rue », que de voyager. Pour ces rares habitants, le bois apparaît alors comme une sorte de pied à terre à Paris, un lieu qui permet de faire la jonction entre les besoins de stabilité et de mobilité. C'est le cas de Benoît qui a pu quitter le bois à plusieurs reprises durant plusieurs mois, souvent pour aller dans des « teufs ». Gérald vient aussi depuis qu'il a dix-neuf ans camper au bois quelques semaines lorsqu'il revient de ses voyages en Asie du Sud est, où il passe six mois presque tous les ans, comme l'atteste son passeport. Il parvient à voyager grâce aux revenus qu'il économise le reste de l'année en travaillant dans les vendanges et la récolte de fruits.

C'est aussi le cas de personnes comme Mathieu qui raconte avoir quitté plusieurs fois le bois depuis neuf ans pour assister à des festivals de musique de quelques semaines en France ou ailleurs en Europe. Des personnes comme Alfred, qui se disent aussi « routards », et qui vivent parfois en faisant des vendanges, et d'autres « petits boulots », peuvent également ne venir s'installer au bois que quelques semaines ou quelques mois, et ne plus y revenir par la suite. On peut aussi mentionner Adrien, 27 ans, qui est venu s'installer au bois pour les trois mois de l'été, à l'instar d'autres jeunes dans le bois. Il venait de quitter une collocation en Belgique et voulait économiser suffisamment (il jouait de la musique dans le métro depuis des années), afin de pouvoir louer un appartement à Paris.

« Je commençais à manquer de thunes, alors je me suis dit on va mettre beaucoup de thunes, vite parce que c'est ma seule garantie moi pour avoir un appart', j'ai pas de fiche de paie, j'ai pas de garant, rien, bien que je sois en train de voir quel statut prendre en tant que musicien mais je te laisse imaginer que c'est un peu compliqué tous ces trucs là malheureusement, alors que moi c'est super simple je gagne des sous, j'ai de quoi payer, j'ai de quoi crêcher. »

⁵⁵ Les Redskins gravitent souvent, comme c'est le cas de Mathieu, autour du réseau SCALP (sections carrément anti-Le Pen ou section de contre-attaque à la peur).

Bien d'autres trajectoires auraient pu être mises en avant, et certaines le seront par la suite. Encore une fois, il s'agissait surtout de donner à voir les parcours qui permettaient de brosser un tableau assez général des habitants du bois de Vincennes.

2) Aperçu du public bulgare et roumain

Le bois de Vincennes est un lieu qui accueille majoritairement des populations originaires de nombreux pays du monde : par exemple de Roumanie (36 personnes), de Bulgarie (45), de Pologne (14), de Russie (7), de Colombie (1), du Sri Lanka (1), de l'île Maurice (1), d'Algérie (1), du Portugal (1), d'Allemagne (1), ou de Belgique (3)⁵⁶.

Les Roumains et les Bulgares sont les plus nombreux, puisqu'ils représentaient respectivement 26% et 29% de la population du bois en septembre 2010 (125 personnes sur un total de 225), et 9% et 23% en janvier 2011 (36 sur un total de 109 personnes)⁵⁷. Si je n'ai rencontré que quelques personnes de ces nationalités en allant sur des camps, et avec lesquelles il n'a pas été possible de beaucoup discuter, j'ai néanmoins pu mener des entretiens auprès de trois personnes qui travaillent avec l'Equipe mobile Bociek, laquelle intervient auprès de ce qui a été désigné comme un public spécifique du bois de Vincennes. Deux de ces personnes travaillent uniquement auprès des migrants bulgares. Elles distinguent, de manière schématique, trois types de populations : des « Bulgares roms », des bulgares qui viennent souvent seuls en France, et des « bulgares turcophones ».

Les Bulgares roms viendraient en famille : les hommes arriveraient seuls dans un premier temps, puis seraient rejoints par les membres de leur famille (femme, enfants, tante, oncle, cousins...) originaires du même village. La plupart de ces personnes installées au bois travailleraient ensemble « dans la ferraille » qu'ils revendraient et transporteraient grâce à une voiture ou un minibus. C'est également par ces moyens de transport, qu'ils repartiraient, au bout de quelques mois passés en France, en Bulgarie, où ils resteraient plusieurs mois avant de se réinstaller au bois de Vincennes.

⁵⁶ Ce tableau des nationalités est issu du rapport d'Emmaüs produit le 25 janvier 2011, et ne rend compte de la situation que du mois de juin 2010. À cette période, il y avait 78 français sur un total de 189 personnes

⁵⁷ Toutes les statistiques sont issues de données fournies par la mairie de Paris et l'association Emmaüs. Ces personnes d'origine roumaine ou bulgare ont commencé à venir en nombre au bois de Vincennes à partir du mois de mars 2010 (cf Emmaüs, 2010, p. 13). Elles sont beaucoup plus nombreuses en été qu'en hiver, puisque beaucoup partent durant cette période soit dans leur pays d'origine soit dans différents centres d'hébergement. Mais l'écart entre les effectifs de septembre 2010 et janvier 2011 s'explique essentiellement par les expulsions de novembre 2010.

Les membres de Bociiek expliquent que les autres Bulgares sont des hommes qui viennent généralement en France de manière isolée, laissant les membres de leur famille en Bulgarie. Si certains pouvaient être divorcés ou avoir des problèmes familiaux, ils viendraient tous (exception faite de quelques uns qui viennent suite à des problèmes de santé pour se faire soigner) dans l'optique de « s'en sortir », de travailler un certain temps afin d'économiser de l'argent, puis de retourner en Bulgarie. Ils expliquent en effet aux membres de l'association Bociiek que même s'ils ont pour la grande majorité un appartement en Bulgarie dont ils sont propriétaires, ils ne trouvent pas de travail dans leur pays, et touchent des aides sociales insuffisantes pour subvenir à leurs besoins. Une fois en France, un certain nombre aurait alors commencé par vivre à l'hôtel, avant de se retrouver à la rue, faute de travail suffisant. Les personnes installées au bois parviendraient néanmoins souvent – non sans être victimes d'escroqueries (beaucoup de « chèques en bois ») – à travailler au noir dans le bâtiment, ce qui explique qu'elles soient rarement au bois dans la journée. Si certaines préfèrent rester isolées, d'autres se regroupent pour former des camps, mais il est encore « trop tôt », selon les membres de l'association Bociiek, pour « dire [si elles] forment des camps sur des années ».

Les acteurs rencontrés affirment en revanche que c'est le cas de personnes bulgares turcophones qui viennent également en France pour travailler dans le bâtiment et qui font des allers-retours tous les quelques mois avec la Bulgarie. Il y a ainsi par exemple un camp, que ces personnes appellent « le village », qui réunit une quinzaine d'hommes installés au bois de Vincennes dans des tentes depuis quatre ans.

La personne qui travaille exclusivement auprès des personnes roumaines, avec laquelle j'ai fait un entretien, explique qu'au bois de Vincennes les Roumains sont majoritairement « roms », et qu'il s'agit de familles, composées souvent d'un couple qui a la cinquantaine, avec des enfants qui peuvent avoir entre seize et trente ans et être accompagnées de leurs conjoints, ainsi que d'oncles, de tantes et de grands parents. Ils viendraient en France pour travailler, et feraient de la récupération de métaux, notamment de cuivre, ainsi que les poubelles à la recherche d'objets ou de matériaux pouvant être revendus, éventuellement après réparation. Régulièrement, ils retourneraient alors en bus en Roumanie, et d'après l'anthropologue Martin Olivera (qui a quant à lui mené des recherches auprès des roms roumains) la majorité aurait pour objectif, à plus long terme, d'investir les revenus acquis lors de la migration dans la construction d'une maison dans leur pays (2011, p. 38). « Visibles

mais peu nombreux » (Diminescu, 2004), la plupart des roms roumains qui se trouvent en région parisienne ne sont pas venus il y a quelques années, avec l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, comme il est dit souvent, mais sont arrivés dans les années 2000, à partir du moment où ils ont pu accéder à l'espace de Schengen sans visa (Olivera, 2011, p. 142). Ce qui motive ainsi leur départ, ce serait en premier lieu les difficultés économiques croissantes rencontrées depuis ces vingt dernières années en Roumanie, deux décennies marquées par une très forte inflation, le délitement de services publics, notamment sanitaires, et l'augmentation ininterrompue des prix énergétiques (p. 33). Ce serait donc dans ces conditions que le départ vers la France apparaîtrait comme une solution, une stratégie individuelle ou familiale pour améliorer leur situation.

Les autres Roumains qui viendraient au bois arriveraient quant à eux seuls, auraient entre quarante et cinquante ans, et travailleraient dans le bâtiment et parfois dans la restauration, sur de courtes périodes, de quelques jours à quelques semaines. Ils feraient également des allers-retours entre la Roumanie et la France et rentreraient dans leur pays d'origine notamment à l'arrivée de l'hiver pour revenir au bois de Vincennes en début d'été.

3) Remise en question de la catégorie de « SDF »

Au bois de Vincennes, c'est ainsi un public particulier que l'on rencontre, un public extrêmement divers, qui présente néanmoins le point commun d'être constitué de personnes qui sont loin d'être les plus fragilisées, les plus marqués par la rue⁵⁸. Cela peut en partie s'expliquer par le fait qu'habiter dans cet espace notamment en hiver – ce qui est le cas de la plupart des habitants français – nécessite des capacités d'organisation importantes, comme être en mesure d'affronter des températures extrêmement faibles. Ce sont aussi ceux qui ont suffisamment de ressources pour pouvoir s'acheter une tente et prendre l'initiative de le faire, qui parviennent ainsi à disposer d'un « abri fermé » (Pichon, 2002, p. 19) où ils peuvent résider de façon permanente et se reposer⁵⁹.

⁵⁸ Ne sont pas prises en compte ici les quelques personnes qui ne viennent au bois qu'en été, lorsque les centres d'hébergement ont fermé, et qui dorment sans rien pour se protéger, ou simplement avec un sac de couchage, sur les pelouses à découvert en lisière du bois.

⁵⁹ Ce qui les placerait dans la zone « de précarité débutée », si l'on reprend la typologie proposée par Dambuyant-Wargny (2004) qui distingue trois zones de « précarités différenciées ». La seconde zone est dénommée « zone de précarité engagée », et correspond aux personnes qui ne disposent que ponctuellement d'un abri, en étant hébergées dans diverses institutions. La troisième zone, dite de « précarité confirmée », désigne ceux qui se trouvent dans l'espace public en étant dépourvus de tout type d'abri.

Les acteurs associatifs, qui travaillent ou ont travaillé auprès de « SDF » dans d'autres espaces, voient ainsi clairement la différence entre la population du bois et d'autres types de publics. Une personne membre du Secours catholique, qui fait également des maraudes dans le 19^{ème} et 20^{ème} arrondissement me disait par exemple que, pour elle, ceux qu'elle voit à la rue ne sont souvent pas les mêmes que ceux qu'elle rencontre dans les centres d'accueil de jour, ces derniers étant eux-mêmes différents des personnes installées au bois de Vincennes qui sont « mieux organisées, plus autonomes (« plus indépendantes » ajoute une autre maraudeuse) » et vivent « plus en communauté » : « il y a plus d'échanges entre eux », « ils se rendent visite ». Quant au responsable de l'association Emmaüs, qui a fait des maraudes auprès des personnes installées à l'aéroport de Roissy, il explique qu'au bois :

« la grande différence se fait par le public, c'est-à-dire que le public SDF du bois de Vincennes c'est un public avec lequel tu peux bien, euh, interagir, avec Damien malgré tout, euh, tu peux parler avec lui, avec le mec qui était là tout à l'heure [un homme croisé à Belleville allongé par terre avec une bouteille de vin à la main] tu peux pas travailler. La différence c'est que, dans le bois de Vincennes, il faut bien s'organiser, euh, il faut aller chercher l'eau, le Franprix n'est pas sur le trottoir d'en face, on ne peut pas se bourrer la gueule tous les jours parce qu'on crève de froid, *et cætera* ».

C'est aussi ce qui peut expliquer que, à la différence de ce que rapporte l'anthropologue Claudia Girola (1996), qui a rencontré des sans abri qui se présentaient essentiellement sous le jour du manque (du moins dans un premier temps), les habitants du bois ont plutôt tendance à mettre en avant leurs capacités de débrouillardise, leurs diverses compétences. En outre, si l'on retrouve chez les habitants du bois que j'ai rencontrés un certain nombre de traits fréquents chez les personnes à la rue, comme le fait d'être presque tous des hommes, issus d'un milieu modeste, d'avoir pour certains eu « une enfance difficile », d'avoir parfois fait de la prison, d'avoir de très faibles revenus, et pour un certain nombre des problèmes de santé, il reste que d'autres caractéristiques les situent néanmoins relativement loin des descriptions classiques que l'on trouve dans la littérature. Manquent en effet, pour la grande majorité, les critères généralement mis en avant pour les caractériser, comme le fait de fréquenter les centres d'hébergement ou les associations caritatives, de faire la manche, d'être alcoolique⁶⁰

⁶⁰ Si, comme l'écrivent notamment Zeneidi-Henry (2002, p. 71), Gaboriau et Terrolle (2007, p. 47), la plupart des « SDF » sont alcooliques, au bois de Vincennes ils s'avèrent être une minorité. Sur cette question, il est nécessaire, à l'instar de Liebow (1993, p. xii-xiii), de se départir des catégories stigmatisantes d' « alcooliques » ou de « malades mentaux » qui leur sont généralement accolées, pour décrire, voire expliquer leur situation, des catégories qui charrient avec elles tout un ensemble de représentations sur les « SDF ». Il est important de ne pas oublier que le jugement porté sur le fait de boire régulièrement peut radicalement changer en fonction de la place qu'occupe la personne dans la société, et que cette pratique est même parfois perçue comme valorisante pour certains hommes qui se voient ainsi qualifiés de « bons vivants ».

et d'avoir des problèmes psychiatriques⁶¹, et enfin de mener une vie au jour le jour faite d'expédients. Les habitants du bois sont ainsi loin de se trouver dans une « carrière de survie », au sens où l'entend Pascale Pichon, qui cherche par cette notion à rendre « compte de la totalité de l'expérience sociale du SDF, expérience extra-ordinaire, toute entière centrée sur la résolution des problèmes les plus triviaux. » (2007a, p. 72), une carrière qui se définit ainsi par « un ensemble d'activités : chercher une place où dormir, se procurer de la nourriture ou un repas auprès des institutions caritatives diverses, pratiquer la quête pour se procurer des biens de première nécessité (pp. 71-72).

Les habitants du bois sont en fait à mille lieues des « naufragés » de Patrick Declerck (2001) mais aussi du « clochard » dépeint par Patrick Gaboriau (1993)⁶². Ils paraissent plus proches des squatteurs de Florence Bouillon, beaucoup ayant d'ailleurs des expériences de squats, même s'il est difficile de trop rapprocher les deux situations, dans la mesure où ils n'investissent pas un local préexistant mais un lieu ouvert⁶³. Les habitants que j'ai rencontrés sont également loin d'être identifiables comme « SDF » dans l'espace public, et c'est la raison pour laquelle je me suis systématiquement demandé au début de l'enquête, lorsque je rencontrais pour la première fois de nouvelles personnes sur des camps, en compagnie d'autres habitants que je connaissais, si elles vivaient ou non au bois. La première fois que j'ai croisé Serge, qui fait toutefois encore plus attention que les autres à son apparence, j'ai même cru que c'était un élu local, par sa façon de se comporter, de parler et parce qu'il portait un pantalon en velours avec une veste en daim, et des chaussures et un sac en cuir bien cirés. À cet égard, c'est aussi le fait que leur situation ne soit pas identifiable à leur apparence qui explique que les acteurs institutionnels et associatifs m'aient systématiquement pris lors de nos premières rencontres dans le bois pour un « SDF ».

⁶¹ Parmi toutes les personnes rencontrées, une seule semble souffrir de « problèmes psychiatriques », de type schizophrénique, comme le font aussi remarquer les acteurs institutionnels et associatifs, et les autres habitants du bois qui la surnomment parfois « double face ». Hormis quelques discours parfois un peu étranges de sa part, cela ne m'a toutefois jamais empêché de passer beaucoup de temps en sa compagnie et d'entretenir avec elle des discussions tout à fait ordinaires.

⁶² L'anthropologue explique par exemple qu'un des clochards ne touche pas le RMI du fait qu'il n'a pas assez d'énergie et de ressources pour mener à bien les démarches administratives (1993, p. 153).

⁶³ Florence Bouillon définit en effet le squat comme le fait « d'habiter illégalement et sans contrat un local vacant » (2009, p. 131). Il est néanmoins à noter que le terme de squat est utilisé par un certain nombre d'habitants pour qualifier leur situation au bois (« squatter au bois », « je squattais le terrain là-bas »), et qu'il provient de l'anglais (*squatter's settlement*), langue dans laquelle il sert à désigner les bidonvilles situés sur des terrains sans autorisation (Péchu, 2010, p. 9).

Si les habitants du bois sont ainsi étiquetés comme « SDF » par les pouvoirs publics, les associations et les médias, il reste que cette catégorie juridico-administrative pose un certain nombre de problèmes. Elle s'avère tout d'abord très floue puisqu'elle amalgame au sein d'une même appellation des situations extrêmement hétérogènes, tant du point de vue des causes ayant mené à la rue que des difficultés rencontrées, ou des ressources à disposition⁶⁴. Cette catégorie, qui désigne de façon indifférenciée tous les individus sans logement, laisse de plus penser qu'ils constituent un groupe social à part entière et qu'il est nécessairement pertinent de distinguer de façon tranchée les « SDF », « exclus de la société », des personnes avec domicile fixe. À cet égard, la situation des habitants du bois de Vincennes rappelle qu'il n'existe pas de frontière nette entre les « sans-logis », les « mal-logés » et les « bien-logés », mais un continuum de situations. C'est ce que dit Serge installé depuis six ans dans une cabane au bois : « Des fois je me dis : quelle est la différence entre celui qui est en appart' qui a une femme et qui va bosser tous les jours et moi dans mon truc ? Tu vois, on voit plus vraiment. » Le travers de cette catégorie c'est également que, outre qu'elle tend à figer les situations, à faire comme s'il s'agissait d'un état plutôt que d'un processus, elle charrie avec elle un ensemble de représentations héritées du passé et liées à la figure du vagabond (Zeneidi-Henry et Fleuret, 2007, p. 1), qui renvoient ainsi à l'idée d'errance, de mobilité, et non à celle d'installation, de fixité.

S'il paraît surtout préférable, face au terrain du bois de Vincennes, d'éviter l'emploi du terme SDF extrêmement stigmatisant, qui peut produire des formes d'exclusion, au profit du terme d'habitant, c'est qu'il est explicitement contesté par un certain nombre d'habitants du bois. Ils choisissent de s'auto-désigner autrement. C'est ainsi le cas de Jamel, installé au bois depuis deux ans, qui dit refuser qu'à l'instar d'Emmaüs on les « range tous dans la case SDF », en arguant qu'au bois les personnes sont extrêmement diverses, que sa situation n'a ainsi rien à voir avec celle d'une personne roumaine venue pour travailler, pas plus qu'elle n'a à voir avec son « voisin d'à côté ». Le désir de se démarquer de cette catégorie, chargée de stéréotypes, aux conséquences disqualifiantes ou discriminantes, est clair. Tarzan, qui habite au bois depuis cinq ans, a longuement insisté sur le fait qu'il n'avait « rien à voir avec les SDF, qu'il ne faut surtout pas les confondre », de même qu'Adrien m'a dit qu'il trouvait « injuste » que les habitants du bois soient « désignés comme ça, alors qu'ils ont un domicile

⁶⁴ C'est la raison pour laquelle Julien Damon propose de distinguer les SDF *lato sensu*, qui correspondent aux individus très mal logés (ce qui inclut les gens du voyage, ou les personnes vivant chez des proches), des SDF *stricto sensu*, qui désignent ceux qui vivent complètement à la rue (2002, p. 132).

fixe au bois », et il a bien pris le temps de préciser, lors de notre première rencontre, qu'il ne buvait « jamais d'alcool » et qu'il ne « fume pas non plus ». D'autres, nous l'avons vu, se présentent généralement comme « punk », « skinhead », ou encore « anarchiste », même si cela ne les empêche pas d'utiliser le terme « SDF » dans certaines situations notamment face à une association caritative (pour obtenir par exemple un bon pour emmener leurs animaux chez le vétérinaire). Toutefois même dans ces situations, les personnes rencontrées ont davantage tendance à dire « j'habite dans le bois de Vincennes », ou « j'habite au bois »⁶⁵. Tous ne rejettent néanmoins pas cette étiquette de « SDF », plusieurs habitants, comme Daniel, Serge, Pierre ou Damien, pouvant l'utiliser, notamment pour éviter le terme de « clochard », figure-repoussoir, qu'ils jugent beaucoup plus dégradante.

Les habitants du bois utilisent également énormément les expressions de « au bois », et plus rarement « les bois » (« il est du bois ? » « quand t'es au bois », « j'habite au bois » « il n'est plus au bois, le bois pouvait plus rien lui apporter », « t'es tranquille dans les bois »...), même si une fois encore cela dépend des situations et des personnes. Renvoyant à tout un imaginaire, le bois est investi d'une forte charge affective et symbolique par ces habitants qui, conscients de partager une expérience commune et singulière, en viennent à le constituer en référent identitaire important. Ceux qui sont arrivés au bois de Vincennes depuis seulement quelques mois utilisent également l'expression de « à la rue » (« la rue, c'est la galère », « quand tu galères à la rue », « quand je serai sorti de la rue »...), ce qui n'est pas le cas des « anciens » notamment. En témoigne, par exemple, le cas de Pierre, qui habitant dans une cabane au bois depuis sept ans, ne se considère plus comme étant tout à fait « à la rue ». Dans ses discours, il n'utilise ainsi l'expression de « à la rue » que pour parler des dix années qu'il a passées entre les porches, les halls d'immeubles et les centres d'hébergement, et il emploie l'expression de « au bois » pour décrire sa situation depuis sept ans. Dans la même optique, c'est lorsqu'il décrit le jour où sa cabane a été détruite, que l'expression de « à la rue » resurgit spontanément, montrant également par là le lien qui existe entre être « au bois » et disposer d'un abri : « Ça fait que j'étais à la rue, pendant une semaine. [*Moi : Pas dans le bois ?*]. Si dans le bois, mais je veux dire que j'étais dehors, quoi, pas à l'abri. S'il pleuvait, bon ben, j'allais chez un copain, avant de pouvoir refaire la baraque. »

⁶⁵ De la même manière, plusieurs habitants qui font la manche dans le métro disent « j'habite au bois de Vincennes » et non « je suis SDF » lorsqu'ils se présentent aux personnes présentes dans la rame.

B - Venir s'installer au bois

Avant d'entrer pleinement dans la question de l'expérience de l'habiter au bois de Vincennes, il nous faut mieux comprendre les trajectoires résidentielles des habitants du bois, c'est-à-dire à la fois leurs habitats antérieurs et ce qui les a conduits à venir au bois et à y rester. Si ces trajectoires ne sauraient en elles-mêmes permettre de saisir l'expérience au bois des habitants, il est important de s'y attarder parce qu'elles jouent un rôle dans la manière dont, en fonction de leurs expériences d'habiter précédentes, leur « réserve d'expérience » dirait Schütz, les habitants s'investissent dans l'espace. Elles apportent surtout des éléments permettant de mieux saisir le rôle des contraintes, mais aussi du « choix »⁶⁶ qui demeure malgré tout à l'origine de leur installation au bois.

1) Expériences préalables de l'habitat précaire et de la rue

a) Un contexte social et économique d'exclusion du logement

La situation des tentes et cabanes du bois de Vincennes s'inscrit tout d'abord dans un contexte particulier, celui d'une forte « crise du logement ». Ce qui fait la particularité de la crise actuelle, comparée à celles d'autres périodes⁶⁷, c'est notamment qu'elle est moins le produit d'un manque global de logements, sur le plan quantitatif⁶⁸, que d'une inadéquation entre l'offre et la demande : le coût du logement ne cesse d'augmenter, tandis que la solvabilité des ménages ne fait que diminuer (Bouillon, 2009). L'augmentation des prix rend ainsi les logements de moins en moins accessibles aux couches défavorisées de la population, en particulier aux personnes sans domicile qui disposent de peu de ressources – notamment en termes de formations et de qualifications valorisées sur le marché du travail (Brousse, Firdion, et Marpsat, 2008, p. 107) – mais aussi à une proportion toujours plus grande de personnes appartenant aux « classes moyennes » (Bouillon, 2007, pp. 193-194). Cette augmentation des prix fait suite notamment aux entreprises de rénovation urbaine de quartiers dégradés et aux spéculations immobilières qui ont conduit le parc privé bon marché, que l'on appelle aussi

⁶⁶ Un choix qui trouve ses origines et ses limites dans les contraintes qui pèsent sur eux. Sur la question du choix dans un univers de contraintes voir notamment Bouillon (2005b).

⁶⁷ Sandrine Lemaire (2009, p. 30) distingue par exemple la « crise du logement » d'après guerre marquée par le manque de logements, de celle des années 1960-70 qui serait davantage d'ordre qualitatif avec la mise en avant des problèmes liés aux grands ensembles et aux logements dégradés et anciens, et de la crise actuelle marquée essentiellement par un marché du travail et du logement très tendu, qui rend les logements de moins en moins accessibles aux plus modestes.

⁶⁸ Claire Lévy-Vroelant (2005, p. 88) fait remarquer à juste titre que « plusieurs dizaines de milliers de logements sont vacants en Ile-de-France, dont environ 40 000 à Paris ».

souvent le parc « social de fait », constitué d'appartements vétustes, voire insalubres, à disparaître progressivement en particulier à Paris. Or, si dans le même temps, le parc HLM a augmenté, le nombre de logements construits a été largement insuffisant pour répondre aux besoins croissants des personnes paupérisées, qui ne parviennent pas à y accéder en raison notamment de la sélection de plus en plus grande des bailleurs sociaux (*idem*). Les centres d'hébergement manquent de places pour répondre à toutes les demandes et sont inadaptés pour de nombreuses personnes, notamment les habitants du bois, qui ne veulent pas y avoir recours.

Si la situation des habitants du bois de Vincennes est ainsi fortement liée à la question du marché du logement et du travail, elle s'avère également étroitement corrélée, pour une grande partie de la population du bois, aux politiques migratoires. En effet, la présence au bois des Roumains et Bulgares apparaît avant tout comme le produit de choix politiques visant délibérément à exclure ces populations du monde du travail, ainsi que des aides sociales, en les privant de la plupart des droits dont bénéficient la population française (CMU, allocations logement, RSA, *etc.*). Si, depuis janvier 2007, les personnes d'origine roumaine et bulgare bénéficient d'une entière liberté de circulation dans l'Union Européenne, elles ne disposent d'un droit de séjour en France de plus de trois mois qu'à la condition d'être étudiantes, de bénéficier d'une assurance maladie et de ressources suffisantes pour vivre, ou de posséder un emploi. Or, pour accéder à cette dernière condition (et seulement dans soixante-deux professions, identifiées comme ayant une pénurie de main d'œuvre), il leur est demandé d'obtenir une autorisation de travail auprès de la préfecture. Cette demande n'est possible que si l'employeur a fait une promesse d'embauche, ce que très peu d'employeurs sont prêts à accepter, la démarche à effectuer s'avérant longue, coûteuse, et complexe⁶⁹ (Legros, 2010, p. 5 ; et Nacu, 2010, p. 142).

C'est cette situation qui amène des chercheurs, comme Olivier Legros, à parler, à propos des bidonvilles qui resurgissent ces dernières années en périphérie des grandes villes, de « coproduction », par les migrants précarisés et les pouvoirs publics (2010, p. 6). Sur cette question des bidonvilles, Arnaud Le Marchand fait, pour sa part, un parallèle intéressant entre d'une part l'augmentation ces dernières années de l'habitat « non ordinaires », comme les

⁶⁹ Cette juridiction restrictive qui limite l'accès au marché du travail pour les Roumains et Bulgares, ressortissants de l'Union Européenne, est liée au régime transitoire régulièrement reconduit par la France depuis 2007 et qui peut l'être jusqu'à fin 2013, si le gouvernement en décide ainsi (Olivera, 2011, pp. 45-46).

hôtels, mobil-homes, squats, et cabanes, par exemple, qui prendraient place dans les mutations profondes de la société postfordiste, et d'autre part le développement des bidonvilles qui, de la même manière, étaient pleinement inscrits dans le contexte social, économique, politique et migratoire des années 1960 (Le Marchand, 2009, p. 229). Quels que soient les facteurs à l'origine de ce développement, l'on ne peut en effet manquer de constater que les formes d'habitat précaire, de type camping à l'année, squats, bidonvilles, tentes, cabanes, ou véhicules aménagés, n'ont cessé de se développer ces dernières années en France, et de manière plus générale dans les « pays riches » (Jeanjean, 2011, p. 17), bien qu'il soit difficile de connaître véritablement l'ampleur de ce phénomène, faute d'étude de type quantitative (Lemaire, 2009, p. 5).

b) Comment les habitants du bois se sont retrouvés « à la rue »

Chez les habitants du bois rencontrés, c'est toujours la faible qualité des ressources de types économiques et matériels, mais aussi souvent relationnels, qui les ont conduits à avoir recours à un habitat précaire : un certain nombre d'éléments apparaissent en effet de manière récurrente dans les parcours, comme l'origine sociale modeste, la faiblesse des revenus et des qualifications, la séparation conjugale, le décès souvent jeune des parents, ou encore la faible qualité des liens familiaux entretenus. C'est dans ces conditions que, comme l'écrivent les auteurs d'un rapport récent effectué auprès de personnes se trouvant dans différents types d'hébergement (Pichon, Choppin, Grand et Jouve, 2010), « la moindre "erreur de parcours", ou la moindre "malchance" a pu « précipiter leur situation précaire au regard de peu de ressources économiques et matérielles dont ils disposent par ailleurs » (p. 35) et les amener à tomber « à la rue ». Pour un certain nombre d'habitants du bois la perte de travail a été ainsi un facteur important les conduisant à l'expulsion de leur appartement. Cela a été le cas de Daniel et Pierre, mais aussi de Tintin qui travaillait comme informaticien, ou de Damien qui a été chauffeur de poids lourd pendant quinze ans.

Autre facteur important de perte du logement, que l'on retrouve chez plusieurs habitants, et qui est parfois lié à la perte de travail, la séparation conjugale. Clément (56 ans), par exemple, s'est séparé de sa femme en 1995, ce qui l'a conduit à quitter la ferme où il vivait et travaillait en Sologne, à regagner Paris, pour vivre durant plusieurs mois à l'hôtel, se retrouver sans le sou, dormir un an « un peu partout », chez des amis, dans des halls d'immeubles, trouver un squat, se faire expulser et s'installer enfin au bois, il y a quatorze ans. La consommation d'alcool n'apparaît, en revanche, qu'exceptionnellement dans les

parcours retracés comme un des facteurs, parmi d'autres, ayant contribué à la « dégringolade ». Cela semble être le cas de Damien, qui suite à une séparation conjugale, a vécu dans sa voiture durant quelques mois, jusqu'à ce que son permis de conduire lui soit retiré, en raison de conduites répétées en état d'ivresse. Il a ainsi perdu son travail de chauffeur de poids lourd, sa voiture achetée à crédit a fini par être saisie, et il a dû lui aussi « squatter quelques mois chez des amis », avant de se retrouver complètement à la rue. Son parcours montre ainsi comment, pour les habitants du bois, différents facteurs, en l'occurrence la séparation conjugale, l'alcoolisme, et la perte du travail, ont pu s'imbriquer, et, sur fond notamment de difficultés économiques, les conduire « à la rue ».

c) Des expériences d'habitat précaire antérieures

Le recueil des parcours montre aussi que les habitants du bois ont, pour la quasi totalité, vécu dans différents types d'habitat plus ou moins précaires, des « logements de passage » (Lévy-Vroelant, 2000), avant de venir s'installer au bois de Vincennes : on peut mentionner Damien, dans sa voiture, puis chez des amis, Clément à l'hôtel et dans un squat, Nathan et Tarzan dans un mobile-home, ou encore Martin sous une tente dans un camping. Un des habitats particulièrement récurrents dans les parcours est celui des hôtels. Certains y ont passé quelques mois, d'autres comme Simon quelques années. Pierre, qui a soixante-neuf ans, et qui vit depuis sept ans dans une cabane au bois, y a même résidé une trentaine d'années. On constate ainsi moins une coupure radicale entre leurs expériences d'habiter précédentes et leur situation au bois qu'un continuum de situations, qui s'inscrit dans la chaîne du « logement contraint » (Bernardot, 2008, pp. 57-58). Cela s'avère particulièrement le cas des habitants du bois qui ont pu alterner entre le bois et d'autres types d'habitat précaires. On peut prendre l'exemple notamment de certains Bulgares qui font des allers-retours entre le bois et des squats, ou celui d'Elsa (46 ans) pour qui l'alternance est particulièrement nette durant de nombreuses années, et où le bois fait figure pour elle de dernier filet de sécurité avant « la rue ». Elsa est en effet venue s'installer au bois pour la première fois il y a vingt-trois ans, quelques temps après sa troisième sortie de prison, qui signe, comme elle dit, le début de « l'engrenage » où elle commence à se prostituer. Elle alterne alors pendant treize ans entre le bois, l'hôtel, et l'hébergement chez des amis. À partir de l'âge de vingt-huit ans, lorsqu'elle arrête de se prostituer (pour vendre aux puces de Montreuil, durant huit ans, différentes choses trouvées dans les poubelles) elle trouve à Vincennes un garage abandonné qu'elle « squatte » avec trois amis pendant cinq ans, en se construisant des « cabanes » à l'intérieur.

Expulsés en 2003, ils viennent se réinstaller au bois de Vincennes dans des tentes durant quelques mois, jusqu'à ce qu'ils s'achètent une caravane « conçue pour cinq personnes » avec l'aide de la sœur de son ami « Gainsbar ». Ils vivent alors cinq ans dans un camping situé en Seine-et-Marne (Elsa touche alors le RSA), tout en revenant les deux premières années passer les hivers dans des tentes au bois de Vincennes, le camping fermant en cette saison. Ils achètent ensuite un camion qu'ils garent sur l'esplanade de Vincennes, où ils dorment durant les trois hivers suivants. Elsa rencontre ensuite un homme chez lequel elle va habiter durant deux ans, jusqu'à ce qu'il décède. Elle se retrouve de nouveau à la rue, sans pouvoir retourner ni dans la caravane ni dans le camion qui ont, entre temps, été revendus par son « ami Gainsbar » atteint d'un cancer. Après avoir été hébergée quelques temps chez un ami, Elsa rencontre Kevin qui vit dans un kiosque à Picpus avec lequel elle se met en couple ; ils partent alors s'installer au bois sur un camp avec Ahmed, un ami de Kevin : cela faisait ainsi plus de dix ans qu'Elsa n'y avait pas passé l'été.

Avant d'arriver au bois, les habitants sont nombreux à avoir été hébergés chez des tiers, avant de vivre durant une période, plus ou moins courte, dans des conditions qu'ils décrivent comme ayant été extrêmement difficiles, en passant par des centres d'hébergement, des halls d'immeubles, le métro, ou les bancs publics, c'est-à-dire des lieux plus souvent mentionnés par la littérature sur les « SDF ».

Antonin : J'avais commencé tu vois, comme tout le monde qui est dans la rue, à me taper les halls d'escaliers, les corniches et j'ai vu que ça me faisait chier parce qu'on était toujours emmerdé.

T'es resté combien de temps dans les halls d'escaliers ?

Antonin : Oh pas longtemps, pas longtemps parce que j'ai vu qu'c'était le bordel, avec les minuteriers, les machins, avec toujours les gens qui sont là à te dire qu'est-ce tu fous là ?

2) Arriver au bois et y rester

a) Expérience de la ville dissuasive

L'arrivée au bois des habitants rencontrés se comprend, en premier lieu, par le fait qu'ils étaient à la recherche d'une tranquillité et d'une stabilité, dans un contexte de « ville dissuasive » (Terrolle, 2004), marqué par des difficultés croissantes à vivre en ville.

Ils sont ainsi nombreux à expliquer leur venue au bois, et leur choix d'y rester, par la difficulté croissante à vivre dans des squats. Comme le décrit Daniel : « Où on était dans la région, tous les squats qu'il y avait, tu sais, les maisons abandonnées, les mairies, allez, soit ils muraient, soit ils cassaient pour plus avoir de squatteurs, ils voulaient plus de squatteurs,

ils voulaient plus rien [...]. On en a essayé d'autres, mais ce n'est pas évident de trouver des squats, ce n'est pas évident. » Mathieu, fait, parmi d'autres, le même constat : « Ça devient très difficile d'avoir des bâtiments vides, maintenant à chaque fois qu'ils en vident un, ils les murent, ils les murent systématiquement, avant à l'époque, à l'époque de Mitterrand, ils ne le faisaient pas, ils nous les laissaient très facilement », « à Paris maintenant, c'est plus possible, c'est très, très dur quoi, même dans la région parisienne, c'est très dur de tenir un squat » « ben déjà de l'avoir et puis après faut le tenir ouais. » Ce constat sur la difficulté croissante à garder des squats dans la durée à Paris est confirmé par les études qui ont été réalisées sur cette question, et qui montrent aussi qu'il est plus difficile de rester dans un squat à Paris qu'en périphérie, même si cela devient également toujours plus laborieux en proche banlieue (Aguilera, 2011). Les échecs des habitants du bois à occuper des squats semblent également être dus au fait qu'ils aient toujours été introduits par quelqu'un d'autre dans un squat, et qu'ils ne soient donc pas aguerris à son ouverture, laquelle nécessite des compétences particulières (Bouillon, 2009, p. 155).

Si d'autres n'ont pas vécu dans des squats, ils ont pu également faire l'expérience, avant de venir au bois, d'expulsions répétées des lieux qu'ils occupaient. C'est par exemple le cas de Damien, qui raconte qu'il « tournait » de parking en parking, en étant expulsé toutes les deux semaines environ, mais aussi de Thomas qui, comme on l'a vu, a dû quitter les bords de Marne où il avait planté sa tente, en ayant été évacué par la police au bout de quelques semaines, pour s'installer au bois de Vincennes, d'Alfred qui dormait dans une tente vers Châtelet et qui s'est fait expulser, ou encore de Chloé, notamment, qui après avoir perdu son emploi de gardienne d'immeuble s'est réfugiée pendant un an dans une cave d'où elle a fini par être également expulsée. Concernant les Roumains, le responsable de la Dpp m'informe qu'au bois de Vincennes ce sont « plutôt des gens expulsés de campements divers ». Une des personnes de l'association Bociek explique pour sa part que pour les Bulgares, c'est également « après les expulsions des campements à Bobigny, Bagnole, Montreuil » qu'il y a eu « beaucoup de personnes qui sont venues s'installer au bois de Vincennes ».

Pour vivre dans une tente ou une cabane, certains lieux sont plus hospitaliers que d'autres, et ce n'est pas un hasard si de nombreuses personnes trouvent ainsi refuge au bois de Vincennes. Elles sont également amenées à cohabiter avec des « prostituées » venues s'installer pour beaucoup depuis 2003, après avoir été également expulsées des lieux qu'elles occupaient ailleurs dans Paris (Handman et Mossuz-Lavau, 2005, p. 61). Les bois ou parcs

sont souvent des espaces qui permettent le repli, cela s'illustre dans la première ethnographie de Nels Anderson (2011 [1923], p. 68) sur les travailleurs itinérants qu'étaient les *hobos*, où l'on retrouve une série de camps et de cabanes installés à quelques minutes du Loop, à Grant Park derrière le Field Museum à Chicago. L'anthropologue Michel Agier fait part des « campements forestiers auto-organisés » « la forme la plus essentielle et universelle du refuge en tant que tel » (Agier, 2008, p. 94)⁷⁰.

Le bois de Vincennes est un espace difficilement contrôlable, dans lequel, il ne paraît pas aisé de mettre en œuvre des aménagements spatiaux « anti-SDF », beaucoup plus difficile en tout cas que dans d'autres types de lieux, comme les quais du canal Saint-Martin où des plots ont par exemple été installés aux endroits où des campements de personnes à la rue s'étaient formés début 2007, à la suite de l'action de l'association Les Enfants de Don Quichotte. Seul signe d'aménagement dissuasif que l'on trouve ainsi dans le bois de Vincennes, le fait que différents locaux soient murés pour qu'ils ne soient pas ou plus squattés. Mais surtout, si la tolérance à l'égard des habitants s'avère bien plus grande que dans d'autres lieux en ville, c'est sans doute aussi qu'ils sont beaucoup moins visibles, en étant cachés par les arbres, qu'ils sont souvent loin des habitations, et que par ailleurs ils habitent dans un espace qui, bien que géré par la mairie de Paris, se trouve situé à l'extérieur de Paris intra-muros au sein des communes du Val-de-Marne. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle les élus de ces communes⁷¹ se plaignent régulièrement auprès de la mairie de Paris de la présence de ces « SDF » « dans le poumon vert de la capitale », une présence qui selon leurs dires viendrait importuner moins les parisiens que les usagers du Val-de-Marne.

b) Le bois comme alternative

Être à la recherche d'une tranquillité n'est toutefois pas suffisant pour venir s'installer au bois : il faut au moins avoir eu connaissance de l'existence de cet espace pour envisager d'y aller.

Trois éléments s'avèrent en fait décisifs pour rendre compte de la venue de ces habitants au bois de Vincennes. Le premier est le fait qu'un certain nombre d'entre eux aient vécu à

⁷⁰ Kim Hopper note que « Parks (or, tellingly, “the commons”) may be the oldest and most obvious example of a public area being put to private use » (2003, p. 119).

⁷¹ Ainsi que des riverains, comme j'ai pu le constater notamment lors d'une réunion publique de la mairie du douzième arrondissement de Paris du 05 octobre 2011 sur le projet de créer une aire d'accueil des gens du voyage dans le bois de Vincennes.

proximité du bois, soit dans le 12^{ème} arrondissement, soit dans les communes environnantes, et qu'ils aient parfois tissé des liens affectifs, liés à leur histoire personnelle, avec le quartier. C'est le cas de Martin, Tarzan, Serge, Jamel, Nathan, Antonin, et c'est particulièrement net pour Clément, âgé de cinquante-six ans, qui possède nombre de repères et de connaissances à proximité du bois, puisqu'il est né à Paris, près de la place de la Nation, et a grandi et vécu à Saint-Mandé. On peut aussi prendre l'exemple de Gérald qui a également grandi à Saint-Mandé, ou de François qui a habité pendant cinq ans dans un studio à Charenton, et qui explique qu'il venait une fois par semaine faire son footing au bois de Vincennes. Kevin, qui habitait dans le 20^{ème} arrondissement, raconte pour sa part qu'il venait en été avec les centres aérés passer des journées entières à jouer dans des grandes tentes installées dans le bois de Vincennes.

Quant à ceux qui n'ont pas habité à proximité du bois, deux facteurs semblent avoir été déterminants dans leur venue, le bouche à oreille ou le constat de la présence de cabanes au bois de Vincennes.

À la recherche d'un abri où dormir, certains ont entendu parler de cet espace comme un endroit où l'on pouvait faire du camping sauvage et être tranquille. C'est le cas de Daniel qui, arrivé à Paris (il est originaire de Melun), a rencontré, après quelques mois d'errance dans les centres d'hébergements, un « SDF » qui lui a conseillé d'aller au bois et d'y planter une tente. C'est également ce qu'explique Mathieu, arrivé au bois il y a des années :

Mathieu : Tu sais le bois de Vincennes je le connais que depuis euh, on va dire 95, 96.

Et tu l'as connu comment ?

Mathieu : Au hasard, on m'en a parlé, on m'a dit viens au lieu de traîner dans la rue, comme t'as pas de squat il y a des gens qui ont des toiles de tente là-bas. Du coup j'suis venu, j'me suis installé quoi [...]. Dès que je suis arrivé au bois, j'ai vraiment squatté le bois quoi, je vais plus dans les squats.

Plusieurs ont aussi été introduits, cooptés à l'instar des bidonvillois décrits par Colette Pétonnet (1979), par des habitants du bois rencontrés dans Paris, qui leurs ont proposé de venir s'installer au bois et éventuellement de récupérer la tente de quelqu'un qui partait (Damien : « avant je n'étais jamais venu ici parce je n'aurais jamais pensé qu'on pouvait camper dans un bois. C'est Carole qui m'a emmené là-bas »). C'est le cas de Loïc qui est parti de Bretagne pour Paris « parce que c'est là qu'il y a le plus d'associations », qui a passé deux ans à la gare Montparnasse, puis a rencontré Jacques, un habitant du bois, qui lui a proposé de le rejoindre il y a trois ans au bois, où il a ensuite rencontré Chloé avec laquelle il s'est mis en

couple. Parmi tous ceux qui sont arrivés au bois par le bouche à oreille, se démarque Nathan, qui habitait dans l'Hérault, et a vu son logement inondé. Il affirme avoir toujours voulu venir passer sa retraite à Paris, et avoir décidé de venir au bois, après avoir vu un reportage à la télévision sur des « SDF » du bois de Vincennes⁷².

Les autres habitants se sont installés au bois après avoir constaté en s'y promenant que certains avaient construit des cabanes ou planté des tentes. Selon les témoignages recueillis au cours de l'enquête, c'est de cette façon que plusieurs d'entre eux sont arrivés au bois il y a une petite dizaine d'années (rares étaient ceux qui y habitaient avant 2003). Pierre, qui habite au bois depuis sept ans, et qui à l'époque était à la rue depuis dix ans, raconte comment il s'est installé : « J'étais à la rue, bon ben on tournait en rue, et puis d'un coup j'dis j'vais faire un tour dans le bois. Puis j'ai vu une baraque, j'en ai vu deux, j'en ai vu trois, j'ai dit si on leur dit rien, moi on va rien me dire ».

Les facteurs qui ont conduit les Roumains et Bulgares à connaître le bois de Vincennes peuvent être différents de ceux énoncés précédemment. Si certains ont appris l'existence de cet espace par le bouche à oreille, il semblerait également, selon plusieurs acteurs institutionnels et associatifs, qu'ils seraient nombreux à avoir eu connaissance du bois lors de leur reconduite à la frontière par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). En effet, celles-ci se déroulaient en bus, lesquels partaient précisément de l'esplanade du Château de Vincennes. Les acteurs institutionnels rencontrés, comme les membres de la Dpp ou de la garde républicaine, sont également convaincus qu'il y aurait des « filières organisées », avec des personnes de ces nationalités, et des Russes installées dans le bois, qui feraient de la « sous-location d'espace », en permettant à d'autres de s'installer sur leurs camps en échange d'une somme de trois cents euros. Les membres de l'association Bociek, ont également des soupçons identiques, mais estiment toutefois qu'il ne s'agit que de « suppositions », qu'ils n'ont aucune preuve tangible, « seulement des discours ». L'anthropologue Martin Olivera explique pour sa part que si ces situations ne sont pas la règle

⁷² Il semble que les transformations des représentations liées à cet espace jouent un rôle important dans leur venue. Il est par exemple intéressant de noter que Jean-Paul Clébert qui était dans les années 1950 clochard à Paris écrit dans un ouvrage autobiographique que le bois de Vincennes était à l'époque considéré plutôt comme un lieu de perversion, qui interdisait par là-même aux « SDF » toute possibilité d'y dormir (cf. Clébert (2009 [1952], p. 339). On peut aussi noter que cette idée se retrouve en 1991 dans le discours de Mireille, une des clochardes suivie par Gaboriau (1993, p. 33).

en Île-de-France, elles constituent néanmoins « une évolution préoccupante, directement produite par les politiques de rejet croissantes depuis 2007. Là encore, les autorités publiques engendrent elles-mêmes ce qu'elles dénoncent » (2011, p. 52). Il s'agirait en effet de « chefs de platz » qui se spécialisent dans le repérage des futurs terrains disponibles et en monnayent l'entrée lors de son ouverture suite aux expulsions à proximité – voire exigent une redevance mensuelle » (*idem*).

D'après plusieurs des acteurs institutionnels, un autre facteur important qui aurait contribué à rendre le bois connu des Roumains et des Bulgares, c'est le fait qu'ils aient pu le traverser en bus, puisqu'au bois il y a un certain nombre de lignes qui mènent à Vitry, Bagnolet, Montreuil, et aux quais d'Ivry, autant de lieux où ils peuvent se vendre pour travailler à la journée. Autre élément encore, avancé par le responsable de la Dpp, le fait que ces personnes auraient constaté que :

« le bois de Vincennes était un sanctuaire relatif, c'est-à-dire qu'en étant mélangés avec les autres SDF ils ne risquaient rien, ou en tout cas beaucoup moins qu'en étant sur des campements isolés. En étant que sur une ou deux nationalités, roumaine ou bulgare, ils risquaient des opérations de police systématiques, dans le bois de Vincennes, compte tenu de la configuration, pendant longtemps ça a été sanctuarisé entre guillemets, donc tout ça a concouru à l'arrivée de ce public, qui représente l'essentiel de l'augmentation en tout ».

Enfin, d'après un des membres de l'association Bociiek, les médias auraient également peut-être contribué à faire connaître le bois de Vincennes en diffusant en Bulgarie un reportage sur des migrants bulgares installés au bois en 2008.

c) « Planter son drapeau » : motifs de la décision

La plupart de ceux qui viennent s'installer au bois de Vincennes y restent au moins plusieurs mois et c'est ainsi au fil du temps qu'ils en font un lieu d'habitation. Cette décision de rester au bois ne peut être saisie sans intégrer le fait que l'expérience qu'ils en font est comparée à ce qu'ils ont vécu auparavant, et aux possibilités qu'ils envisagent. La quasi-totalité des habitants rencontrés ayant vécu des moments particulièrement difficiles (comme dormir dans des halls d'immeubles ou dans le métro), notamment dans la période précédant immédiatement l'arrivée au bois, ils décrivent ces expériences de façon négative en regard de leur expérience actuelle au bois de Vincennes. Cela a été particulièrement clair dans les discours de Damien, qui a vécu sept ans dans les alentours de Gare de Lyon, en alternant entre un local à poubelles, dans lequel je suis retourné avec lui, et des parkings d'où il se faisait régulièrement expulser.

« Je dormais dans les parkings, des trucs comme ça, mais bon tous les deux trois jours ils te virent, t'es déménagé ailleurs et machin ceci cela [...]. Tu dors dans Paris t'es chassé à droite et à gauche, t'es chassé. Faut bouger, les mecs hein, ils te virent. Alors que là t'es tranquille, t'es pas emmerdé, tant que tu fais chier personne [...]. Il y a six ans en arrière j'aurais connu le bois de Vincennes je serais venu depuis longtemps dans le bois de Vincennes mais moi je n' savais pas qu'on pouvait faire du camping dans un bois de Vincennes. »

De manière un peu plus surprenante, certains habitants comme Simon considèrent aussi l'arrivée au bois et la construction d'une cabane comme une phase d'ascension résidentielle, au regard d'années passées dans un hôtel meublé. Cela peut également être le cas de ceux qui ont vécu dans des squats, et qui apprécient de disposer dorénavant d'une réelle stabilité, en n'étant plus expulsés tous les quelques mois⁷³.

C'est également en regard de leurs expériences antérieures que le danger de la nouvelle situation est évalué. Damien raconte ainsi la façon dont il a vécu son arrivée au bois de Vincennes, deux années plus tôt :

« À force de me faire virer là-bas dans les parkings, j'ai dit, tiens il y a une toile de tente dans le bois de Vincennes, je vais jeter un œil. La première nuit tu te demandes quand même, tu te dis : terrain de camping et bois de Vincennes, c'est deux choses différentes. Un terrain de camping, bon c'est gardé. La première nuit j'étais perdu, je me suis quand même un peu demandé qu'est-ce qui va se passer dans la nuit, comment que ça va être, mais je n'étais pas effrayé, non. Résultat il m'a fallu à peu près une semaine pour m'y faire et puis après ça été tout seul. Y'a rien d'inquiétant. »

Florian, qui avait déjà quitté le bois lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, me raconte également son arrivée au bois il y a deux ans :

« Moi j'ai cru, quand je suis arrivé, putain ils vont me faire chier, je vais me faire agresser. En fin de compte, non quoi, je suis arrivé là, bon au début monter la tente tatati tatata, une fois passé quinze jours tu commences à prendre un peu, à être à l'aise et tout ça et puis moi en un an la seule fois où je me suis mis en colère, c'est un mec qui s'est masturbé devant moi et ma femme, sinon c'est vraiment la seule fois ».

Comme la plupart des autres habitants rencontrés, ils sont arrivés au bois durant les beaux jours, et c'est en voyant qu'ils « tenaient le coup » à l'approche de l'hiver, qu'ils ont décidé de rester : « L'automne, ça prépare à l'hiver, ça se refroidit au fur et à mesure. Quand j'ai vu que j'arrivais à traverser l'automne, j'ai dit allez hop je traverse l'hiver. Et puis, mais bon faut aimer, c'est un choix hein. » (Damien). Certains arrivent avec seulement un sac de couchage, et c'est à l'arrivée de l'automne qu'ils vont se procurer une tente s'ils décident de rester plus longtemps. Ils font ainsi l'expérience du temps qui passe, de l'été à l'hiver, et de l'hiver à l'été, et c'est ce qui amène ces individus, qui ne savent pas au commencement combien de

⁷³ Florence Bouillon explique que les squatteurs doivent fournir d'incessants efforts pour conserver un squat plus de quelques mois, voire de quelques semaines (2002, p. 54).

temps ils vont y rester, à devenir, au fil du temps, des habitants : le bois se transforme et transforme ceux qui y vivent.

Les habitants du bois hiérarchisent très nettement, sur le plan qualitatif, les différents types d'habitat précaire, et relèguent les centres d'hébergement au plus bas de cette échelle. Ce rejet et leur décision de rester au bois, notamment en hiver, sont souvent jugés irrationnels par les médias et les acteurs institutionnels, qui tendent à y voir le signe de leur incapacité à évaluer les bénéfices qu'ils pourraient en tirer. Cette décision est pourtant tout à fait compréhensible si l'on veut bien prendre au sérieux leurs discours, et les raisons qu'ils invoquent. Les critiques extrêmement fortes qu'ils émettent à l'égard des centres convergent vers le manque de stabilité de ces structures et leurs contraintes horaires, avec l'angoisse d'avoir à trouver un abri pour le soir et d'errer dans la journée. Ils insistent également tous sur le manque de sécurité tant matérielle que corporelle rencontré dans les centres d'hébergement, et manifestent un refus de l'étiquetage (Becker, 1985 [1963]) et de la contagion identitaire des centres⁷⁴, en cherchant à éviter de se retrouver avec « n'importe qui », des « clochards complètement bourrés », d'être assimilés à d'autres « SDF » qu'ils jugent dégradés et dégradants. Les reproches adressés aux centres sont bien résumés par le propos de Daniel :

« J'me suis mis dans le bois c'était l'été, j'étais bien. J'ai fait après tout je suis bien ici. L'hiver est arrivé j'ai dit allez, j'ai planté mon drapeau. Comme on dit, j'ai dit : je reste là. Le copain m'a dit : comment ? J'ai dit ben moi je reste là, je mange à l'heure que j'veux, je, tu vois c'que j'veux dire, j'me lève à l'heure que je veux. J'dis écoute Jacques [un ami qui vivait au bois dans la même cabane que lui] tous les matins on nous fout dehors avec le sac à dos et on a la maison sur le dos jusqu'à sept heures du soir. J'ai dit moi ça va le sac à dos, il est rangé tu vois, on peut aller ou on veut, enfin se promener, tu vois, aller au courrier, faire des démarches, ben on n'a plus le sac à dos quoi, tu vois c'que j'veux dire. Trimballer le sac à dos ça va bien. C'est pour ça que bon c'est un choix quoi. Il y en a qui préfèrent aller dans des hébergements, le mec il est libre. »

« Parce qu'on faisait le 115 on allait toujours dans les machins on se faisait voler toujours quelque chose [...]. On était toujours en nage parce qu'on tombait sur des cons quoi. Enfin, il y a, tu sais le monde des SDF hein, c'est comme le monde des universitaires, y a des bandes hein, tu vois ce que je veux dire [...]. Et puis bon tu couches là et puis le lendemain, putain merde j'ai des copains, putain j'ai des copains [il fait mine de se gratter sous les bras et le dos] bon tu vois c'que j'veux dire, et puis tu vas chez... t'es obligé d'aller voir le toubib, et tu m'as compris, tu sais ce que c'est. J'ai dit ça va, c'est ça ou bien on t'a piqué tes godasses en pleine nuit. Bon soit t'as un mec qui va essayer de te piquer ton portable en pleine nuit. Bon moi ça m'est arrivé. Comme on dit, tu dors pas tranquille, tu dors pas tranquille. T'es obligé de dormir d'un œil, un œil et une oreille ouverte pour tu vois c'que j'veux dire. Si c'est pour dormir à moitié, c'est pas la peine. Moi j'appelle pas ça bien dormir. Ici, je dors impeccable. Ici, j'suis chez moi, tu vois c'que j'veux dire et puis j'rentre dans ma chambre, j'peux dormir tranquille, on viendra pas me voler mes affaires. C'est fermé. »

⁷⁴ Sur la « tendance du stigmaté à se répandre », voir Goffman (1973 [1963], p. 44).

Faible durée d'accueil, manque de sommeil, rigidité des règles et contraintes jugées infantilisantes, absence d'intimité et d'aménagement possible de l'espace, vols, violence et insalubrité, autant de motifs, récurrents dans leurs propos, qui appuient leurs rejets des centres d'hébergement. Mais, contrairement à ce que soutiennent la plupart des acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent au bois, leurs refus ne peuvent se comprendre comme le simple fruit d'une expérience datée des centres d'hébergements et d'une méconnaissance de leurs conditions actuelles ; tout d'abord, parce que beaucoup sont allés dans des centres d'hébergement il y a moins de quelques années, et ensuite parce que les autres restent très informés de l'évolution des centres en en parlant avec des personnes qui s'y sont rendues récemment. Certains néanmoins, n'y ont jamais mis les pieds, mais ne veulent pas en entendre parler, comme Clément qui tient, comme il dit, à son « indépendance » ainsi qu'à sa « tranquillité » et qui « aime sa liberté ». D'après une personne de l'association Bociék, un certain nombre de Bulgares refusent également les centres d'hébergement, même en hiver, en arguant qu'elles ont déjà fait deux, voire trois ans de service militaire et qu'elles n'ont pas envie de se retrouver de nouveau dans une institution hautement surveillée et réglementée. Pour d'autres enfin, la question n'a même pas à se poser en ces termes puisqu'il leur est très difficile, même s'ils le voulaient, d'avoir accès à des places dans des centres d'hébergement qui correspondent à leur situation. C'est par exemple le cas de Benoît et Zoé, qui sont en couple et qui ont un chien. Comme l'explique Benoît :

« Déjà rien que le couple tu galères pour rester ensemble, parce que c'est clair je pourrais aller au Fleuron [un des seuls centres d'hébergement à Paris qui accepte les chiens] moi ils acceptent mon chien il n'y a pas de problème, le truc c'est qu'il n'y a pas de meuf là-bas quoi, après tu vois tu peux aller dans des centres, ça va être spécial, t'auras un côté mec, t'auras pas de couple tu vois, puis des fois les chambres, t'es pas tout seul dans les chambres, des fois t'es à cinq, six, donc ouais c'est clair ça prendrait la tête grave. En plus t'as un chien, t'es en couple le truc qu'il ne faut pas tu vois. C'est hard, c'est hard. »

Les parcours biographiques retracés montrent que la présence de ces hommes et de ces femmes à la marge de la ville s'explique avant tout par des contraintes fortes, des difficultés ou impossibilités à obtenir un logement, notamment à Paris, faute principalement de ressources suffisantes : leur marginalisation spatiale est donc bien l'expression d'une marginalisation socio-économique. Si leur situation s'avère de la sorte largement subie, elle apparaît toutefois comme étant aussi le produit d'une décision, une décision qui s'inscrit certes dans une stratégie d'évitement d'autres lieux, mais qui reste néanmoins suffisamment

importante pour ne pas être négligée et passer sous silence. Ces habitants font en effet le choix de venir dans cet espace et d'y rester plutôt que d'aller dans des centres d'hébergement ou dans des hôtels, « solutions » qu'ils jugent insatisfaisantes et beaucoup plus contraignantes. De la même manière, il est important de reconnaître que si les Roumains ou Bulgares, ainsi que d'autres migrants économiques, arrivent au bois de Vincennes, c'est par un acte volontaire pour améliorer leurs conditions de vie, un choix, même si ce dernier s'inscrit encore une fois dans un ensemble de contraintes sur lesquelles ils n'ont pas ou peu de prises, comme les conjonctures économiques ou les politiques migratoires (Olivera, 2011, p. 41).

Pour résumer, il semble donc que si les habitants rencontrés sont venus s'installer au bois, c'est que, pris dans des contraintes fortes, ils étaient à la recherche d'une tranquillité, et qu'ils aspiraient au « chez-soi » et à l'autonomie. À cet égard, la constitution de « refuges auto-organisés » (Agier, 2008, p. 94) dans le bois de Vincennes apparaît bien comme étant ce qui leur offre la possibilité de bénéficier d'espaces à soi, d'une certaine tranquillité, et d'une relative autonomie, c'est-à-dire, comme nous allons le voir maintenant, d'habiter.

***DEUXIEME PARTIE : HABITER AU BOIS.
DES JOURNEES ENTIERES SOUS LES
ARBRES***

I - Enquête de chez-soi

Décrire les habitats du bois de Vincennes, les tentes et les cabanes, nous permettra d'abord de saisir aussi bien les contraintes qui leur sont liées, que les possibilités qu'ils offrent, en particulier par rapport aux expériences de « la rue »⁷⁵. On s'intéressera ensuite à ce que font les habitants du bois à la fois dans et de ces espaces, afin de comprendre comment ils transforment ces habitats en lieux d'habitation.

A - Dimensions de l'habitat précaire

1) Premier aperçu des tentes et des cabanes

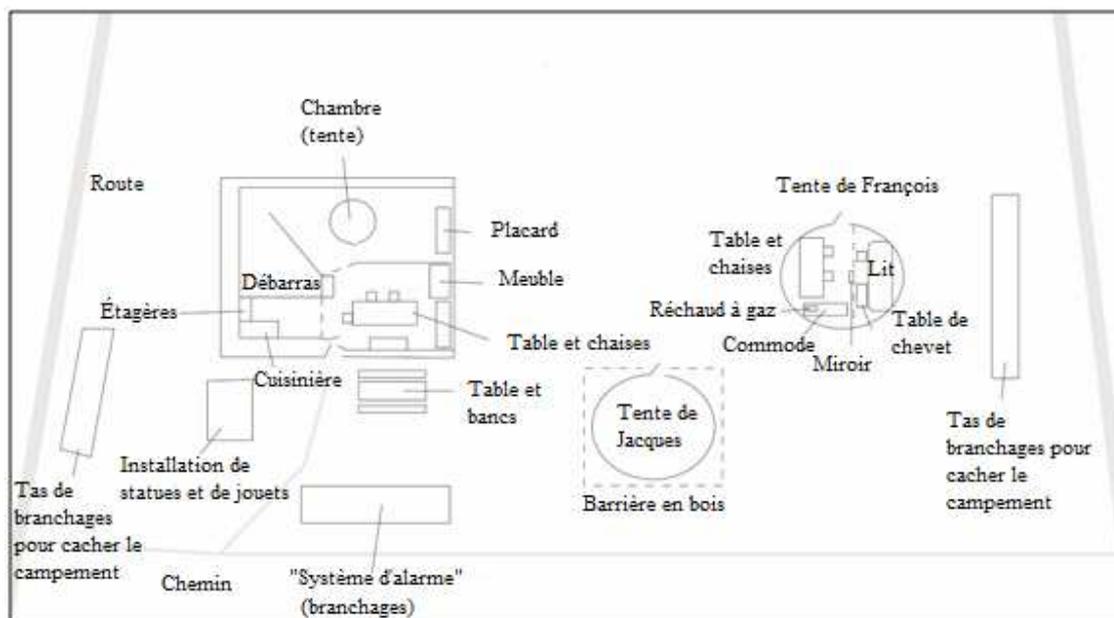
Au bois de Vincennes, l'habitat se partage entre « cabanes » et « tentes », des habitats qui sont clairement distingués par les habitants du bois, mais qui peuvent être nommés différemment en fonction de chacun et des situations. Le terme de tente est fréquemment utilisé, bien que moins souvent que celui de « chez moi » (« je rentre chez moi », « quand je suis chez moi »), et laisse parfois place au terme de « toile » (« dans ma toile », « je vais dans ma toile »). Le terme de cabane est employé de manière moins systématique, le vocabulaire pour qualifier cet habitat étant plus riche, composé de termes comme « maison », « petite maison », « chalet », « baraque », « demeure », ou « pavillon ».

La grande majorité des habitants du bois sont installés dans des tentes, en partie parce que depuis que la mission de la Ville de Paris a été mise en place en novembre 2008, il n'y a quasiment plus aucune tolérance à la construction de nouvelles cabanes. Ils y vivent pour la plupart depuis moins de quatre ans même si certains, comme on l'a vu avec Fabien (qui y est depuis vingt-trois ans) peuvent également être beaucoup plus anciens. La taille des tentes varie généralement de une à quatre places, si l'on suit les catégorisations des habitants (qui disent par exemple « j'habite dans une tente quatre-places », « t'as une tente combien de places ? ») qui reprennent systématiquement les indications d'usage en magasin. Elles sont plus ou moins aménagées en fonction de leur taille et de l'ancienneté des habitants, les deux allant souvent de pair. Par exemple, Adrien, qui a affirmé dès son arrivée son intention de ne

⁷⁵ Expression encore une fois endogène, qui est utilisée dans les discours en contrepoint de leur situation au bois. Il s'agit d'un terme assez vague qui renvoie à diverses situations très pénibles qu'ils ont pu rencontrées avant de venir au bois comme les bancs publics, le métro, les halls d'immeuble, les parkings, les entrepôts, ou les centres d'hébergement...

pas rester plus de trois mois au bois de Vincennes, et qui n'avait qu'une tente « une-place », fait partie des rares habitants rencontrés à ne pas avoir de « vrai » matelas, mais un tapis de sol. François, plus ancien, avait en revanche une tente « quatre-places » et un lit en bois que lui a donné Daniel, ainsi qu'une table pour manger, et quelques meubles pour ranger ses affaires. C'est également le cas de Clément, qui habite au bois depuis quatorze ans et possède une tente « cinq-places » dans laquelle se trouvent des chaises, une table, un matelas, et plusieurs petites commodes. Au-dessus de sa tente, a également été installée une bâche, à l'instar de la plupart des habitants du bois, destinée notamment à le protéger de la pluie. Quelques uns se démarquent en ayant plusieurs tentes, ce qui leur permet de faire un usage distinct de chacune d'elles ; c'est surtout le cas sur les camps, où il y a souvent une tente qui est destinée uniquement à la cuisine, et parfois à d'autres choses, comme sur le camp de Kevin et Elsa, où une tente est dédiée à leurs deux chats. Les camps sont néanmoins minoritaires au bois, la plupart des habitants étant installés dans des tentes qui se trouvent séparées par une distance d'au moins quelques dizaines de mètres, et dont l'emplacement ne change généralement pas avec le temps, ou bien très rarement.

Figure 1. Campement de Daniel, Jacques et François (décembre 2010).



Les autres habitants vivent dans des cabanes, et depuis plus de trois ans. Très peu de cabanes se trouvent sur des camps ; elles sont généralement isolées. Toutes les cabanes observées mesurent plus de deux mètres de haut, font une quinzaine de mètres carrés en moyenne, sont aménagées ou non en plusieurs « pièces », avec des « portes » et des

« fenêtres » et ferment à clé avec un cadenas (à l'exception de celle de Thomas). S'y trouvent toujours des meubles, un lit, une table, des chaises, des placards, et un lieu pour faire la cuisine. Ces cabanes sont plus ou moins bien équipées. Daniel par exemple doit utiliser de l'alcool à brûler pour faire la cuisine, et Thomas fait des feux, ou utilise un réchaud à gaz pour cuisiner. C'est également le cas de Serge, bien que l'aménagement de sa cabane soit beaucoup plus sophistiqué. Pierre dispose quant à lui, d'une cuisinière, avec un panneau solaire, à l'instar de plusieurs autres habitants. Quelques rares cabanes sont nettement mieux équipées, comme celle de Simon qui travaille comme boucher et qui dispose (sa cabane a été détruite depuis) d'un « pavillon » d'une trentaine de mètres carrés, avec une cuisinière, un four et un four à micro-ondes, une télévision, sept panneaux solaires, un robinet (il avait détourné un tuyau d'arrosage), *etc.* Tintin (55 ans), ancien informaticien, installé au bois depuis vingt-trois ans, dispose d'une cabane d'une surface d'un peu moins d'une quinzaine de mètres carrés, équipée de quatre panneaux solaires, et de plusieurs générateurs électriques qui lui permettent de faire fonctionner notamment une télévision et un lecteur dvd, ainsi que plusieurs ordinateurs connectés à internet.

2) Contraintes de l'habitat précaire

Quel que soit leur niveau d'équipement, ces habitats restent précaires. Ils le sont d'abord au sens où ils peuvent à tout moment être détruits à la tractopelle, leur existence n'étant jamais assurée mais dépendant d'un pouvoir extérieur, celui qu'imposent la mairie de Paris et la préfecture. C'est le sens que donne notamment Didier Fassin au terme de précarité, rappelant que ce terme vient du latin *præcarius*, « obtenu par la prière », ce qui renvoie ainsi à « ce qui est octroyé, ne s'exerce que grâce à une concession, une permission révocable par celui qui l'a accordée » (2010, p. 12). Ce rapport politique inhérent à la précarité, et qui la distingue notamment de la vulnérabilité (Le Blanc, 2007, p. 175), sera exploré dans la dernière partie. Ces habitats sont également précaires au sens où ils sont très fragiles matériellement, sensibles à des aléas tels que la chute de branches ou de neige, et où ils ne présentent pas les caractéristiques classiques d'un logement en termes notamment d'isolation et de taille. Il s'agit en d'autres termes de voir ici quels sont les principaux désagréments mis en évidence par les habitants du bois, les contraintes les plus fortes qui pèsent sur leur quotidien.

a) Une situation fortement stigmatisée et stigmatisante

Si la stigmatisation liée à l'habitat est bien moindre que dans d'autres espaces, comme les centres d'hébergement, elle reste quand même très forte : en témoigne le cas d'Adrien, qui n'ose pas dire aux gens qu'il rencontre qu'il habite dans une tente au bois, mais répond plutôt de manière vague « dans le 12^{ème} arrondissement ». Le fait d'habiter dans cet espace et d'être stigmatisé comme « SDF » participe également de leur difficulté à accéder à la fois à un emploi et à un logement, les deux se présupposant mutuellement, comme l'exprime Daniel :

« Bon comme je dis, si tu veux un logement il faut travailler et si tu veux travailler il faut que t'aies un logement d'abord pour pouvoir travailler et le contraire c'est, bon ben tu vois c'est que je veux dire c'est... Et puis comme dit Coluche hein, comme il disait le philosophe Coluche, pour faire une poule il faut un œuf et pour faire un œuf il faut une poule : qui c'est qui a commencé le premier ? Tu comprends. Il faut qu'il y en ait un qui commence le premier, qui me donne... enfin qui me donne tu m'as compris quoi. »

Serge parle de frustration pour évoquer ces contraintes :

« Quand tu te trouves face à une réalité qui est contraire à ce que tu désires, t'es dans des frustrations parce que tu peux rien réaliser, parce que, ben parce que t'as pas d'argent, t'as pas de travail, parce que les portes te sont fermées. Et ça, ça te revient en pleine figure même dans ce que tu fais au quotidien, parce que tu constates que t'es limité, t'es limité socialement parlant, sur tous les points t'es limité. Donc ça tu le vis au quotidien, tu vois ce que je veux dire, tu le vis au quotidien, parce que tu es entre guillemets exclu de la société. »

Serge perçoit ainsi la vie quotidienne comme un combat :

« Chacun d'entre nous on essaie tant bien que mal de s'armer pour faire face, pour tenir bon, c'est tout. Comme je dis souvent, on se connaît plus ou moins, on sait ce qu'on vit en tant que SDF, *et cætera*. Tous les jours psychiquement on se bat pour tenir bon [...]. Et ceux qui sont en face aujourd'hui et qui pointent le doigt sur nous, hein, qui disent oh regardez ces fainéants, ils veulent pas se lever le matin, ils veulent pas travailler, ils savent pas que demain ce sera peut-être leur tour, et se retrouver dans une merde pas possible où psychiquement ils s'en sortiront jamais parce que dans ce milieu là, qu'on le veuille ou non, c'est quand même un combat, si nous sommes là debout aujourd'hui c'est quand même une forme de combat, c'est une forme de survie mais de combat, parce que y a des gens au pays comme nous, dans ce genre de situation, soit qui finissent en psychiatrie parce que, ça les... ils tombent voilà, ils se font emporter par la vague, ils sortent plus la tête de l'eau ».

Les habitants du bois font ainsi l'expérience de la « disqualification sociale », en ayant conscience de l'infériorité de leur statut (Paugam, 2009), ce qui les conduit à faire tout un travail sur eux-mêmes pour se maintenir socialement, pour maintenir une image acceptable d'eux-mêmes, et résister aux formes d'humiliation. C'est comme l'exprime Serge une lutte permanente, sur le plan identitaire, contre les images que la société leur renvoie, comme celles de « fainéants » ou de « parasites ». Serge fait partie de ceux qui semblent le plus souffrir de cette stigmatisation, lui qui porte une attention extrême à sa tenue vestimentaire, changeant par exemple de pantalon pour aller en ville, pour être sûr qu'il ne soit pas sali par la terre, et pour ne pas être ainsi identifié comme « SDF ».

b) L'absence de sanitaires

Le manque de confort dans les tentes et cabanes est également mis en avant par les habitants. Outre l'exiguïté des lieux, en particulier des tentes « une » ou « deux-places » qui ne permettent pas de se tenir debout, c'est en premier lieu tout ce qui touche à l'« hygiène » qui est pointé du doigt, en particulier par les femmes, comme Zoé qui me disait : « Moi le pire truc c'est l'hygiène [...] quand je te parle de l'hygiène, c'est la douche et aussi les chiottes [...] comme il disait [Benoît] c'est sympa, tu fais ton petit feu le soir, le matin si tu ne fais pas de bruit tu vois des écureuils, des petits oiseaux, c'est mignon ça, ouais non le seul truc chiant c'est l'hygiène de base, la douche et les toilettes. » Au bois de Vincennes il n'y a effectivement aucun sanitaire accessible au public, ce qui amène les habitants du bois à faire leurs besoins derrière les arbres en creusant des trous, au même endroit, ou en changeant fréquemment de lieu⁷⁶. Ils font parfois leurs besoins dans des sacs plastiques, qu'ils jettent ensuite dans les poubelles, exprimant tous le souci de ne pas dégrader l'environnement. C'est en hiver, ou lorsqu'il pleut que c'est le plus pénible pour eux (bien que cela soit également compliqué en été lorsqu'il y a du monde au bois dans la journée), ce qui amène un certain nombre d'habitants à préférer, surtout la nuit, uriner dans des bouteilles plutôt que de sortir dans le froid ou sous la pluie.

c) Le froid en hiver

Lorsqu'arrive l'hiver c'est le problème du froid qui se pose, même si celui-ci est plus ou moins relevé par mes interlocuteurs qui sont très équipés pour l'affronter. La quasi-totalité des habitants disent ne pas en souffrir et certains s'agacent de la récurrence du thème dans les médias, comme Daniel, qui a installé un thermomètre devant chez lui et m'a montré sa « chambre » lorsque je lui ai demandé s'il avait froid, une tente à l'intérieur de sa cabane, entourée de couvertures de survie, dans laquelle il dort avec ses quatre chats, plusieurs duvets, des couvertures et une couette, « comme ça j'ai pas froid » :

« J'ai mis un tapis, non d'abord j'ai mis de la moquette parce que j'avais trouvé de la moquette, j'ai foutu de la moquette et j'ai mis du carton, et par-dessus j'ai remis, par-dessus le carton j'ai mis une couverture tu sais, tu sais les couvertures de survie, ça fait la largeur de ma tente, j'ai foutu ça, ça coûte rien du tout, on a ça dans les associations [...] et après j'ai remis un tapis par-dessus, j'ai dit c'est bon le sol il est isolé [...] le reste quand l'hiver arrive tu fous une couverture par-dessus entre le toit de la chambre et puis le toit, enfin le double toit tu sais, et ben là tu mets soit une couverture soit un duvet puis c'est bon comme ça t'es tranquille, sur ton lit tu t'emmerdes pas tu fous duvets couvertures et puis voilà. »

⁷⁶ Sur l'organisation des personnes à la rue pour faire leurs besoins, voir Duneier (1999, pp. 172-187).

« Moins douze ici. Et ben tu me crois pas si tu veux. Ben j'étais dans ma tente, dans mon duvet j'sortais habillé, il faisait froid, j'regarde : moins douze au thermomètre. J'ai pas senti, la nuit j'ai rien senti. Parce que moi j'me couvre. Moi j'mettais le duvet, une couverture, le duvet et une couverture par-dessus le duvet et après une couette. »

Ces habitants apprennent ainsi à s'organiser avec le temps pour se protéger du froid, et peuvent à l'occasion s'échanger des conseils, comme j'ai pu le constater une fois avec Daniel, par exemple, qui a suggéré à Damien de mettre une bâche sous la tente pour l'isoler un peu mieux de l'humidité du sol. À cet égard c'est le manque d'expérience d'Adrien qui, arrivé trois mois plus tôt au bois en été, peut expliquer le fait qu'il ait attrapé froid à la mi-octobre lorsque les températures sont brusquement descendues, lui qui ne s'était pas préparé à passer l'hiver et ne disposait que d'un simple sac de couchage et n'avait pas de manteau. À l'inverse, Elsa, dont on a vu qu'elle venait au bois depuis plus de vingt ans, et qui est revenue s'y installer l'été dernier, après quelques années d'interruption, a commencé à s'organiser pour l'hiver dès le mois de juillet :

« On essaie de trouver des duvets maintenant, des pullovers, des blousons, des trucs qui ne servent pas maintenant mais que quand il en faudra au moins je les aurai parce que sinon tout le monde va se jeter dessus, c'est la logique même, et moi je préfère jouer la fourmi tu vois que la cigale [elle rigole] : La Fontaine m'a appris quelque chose dans ma vie [elle continue de rire], on va dire que j'enrange, ben oui c'est la logique même. »

La neige, qui attire chaque hiver de nombreux journalistes dès l'arrivée des premiers flocons⁷⁷, ne gêne généralement pas les habitants du bois, qui souvent même l'apprécient, notamment Clément qui aime y détecter des traces d'animaux, et Daniel qui dit en rigolant :

« C'est bien quand il a neigé, le matin tu ouvres la porte, tu vois plein de traces : le renard, le faisan, le chat, et puis ah ! oh ! oh là ça chausse du 43, c'est des crampons machin, ça c'est la sécu qu'est passée c'te nuit [il rigole]. On voit tout de suite : c'est des crampons, les semelles c'est des machins militaires, soit c'est la sécu, soit c'est la gendarmerie ou c'est le commissariat ».

Serge insiste pour sa part sur l'aspect esthétique du bois recouvert de neige :

« Quand il y a de la neige, je sais pas si t'as vu, mais c'est magnifique, moi j'ai vécu des hivers fabuleux, c'est ça que les gens veulent pas comprendre [...]. Les saisons pour moi c'est important, j'ai besoin de les vivre au quotidien. »

La neige affecte néanmoins certains habitants des tentes qui peuvent craindre que leur tente ne s'affaisse sous le poids de la neige, ou qu'une branche ne tombe dessus (cf. photographies n°1 et 2). Plus fragiles que les cabanes, trois tentes se sont en effet écroulées

⁷⁷ Le nombre d'articles sur les « SDF » du bois de Vincennes, ainsi que d'autres espaces, est très nettement supérieur en hiver qu'en été, comme j'ai pu le constater par un suivi quotidien de l'actualité concernant le bois. Sur la question du traitement journalistique de la question SDF, voir Damon (2004).

sous le poids de la neige, durant l'hiver 2010-2011, lorsqu'il a neigé durant plusieurs mois, amenant Clément à rafistoler la sienne avec des couvertures de survie et deux autres habitants à quitter provisoirement le bois (Jacques est allé vivre chez sa sœur durant un mois, avant de se réinstaller sur le campement de Daniel, et François est parti dans un hôtel pour revenir au bois au mois d'avril, dormant désormais dans un kiosque avec un sac de couchage).

Photographies n°1 et 2. Le poids de la neige sur les tentes.



Photographies prises par l'auteur, le 20 décembre 2010.

L'hiver dans la journée Daniel est, comme la plupart des autres habitants, très couvert, portant plusieurs pulls et polaires, un manteau, un bonnet, des collants sous son pantalon et des bandages sur les chaussettes... Si la nuit ne pose pas de problème aux habitants qui emmitoufflés dans leurs couvertures expliquent être bien au chaud, il semble qu'il n'en soit pas de même dans la journée où le froid peut s'avérer difficile à supporter, même si la plupart des habitants n'en parlent pas. Pour prendre un exemple, alors que je suis avec François dans la cabane de Daniel un après-midi d'hiver, personne n'avoue qu'il fait froid, alors même que le thermomètre affiche moins cinq degrés, et que nous sommes tous les trois visiblement frigorifiés, même si nous sommes très bien couverts : mes pieds sont gelés, des gouttes d'eau tombent du nez de François, et Daniel finit par appeler un de ses chats pour qu'il se mette sous son manteau, dans l'esprit de se réchauffer.

Quelques-uns se démarquent cependant en étant très peu vêtus, se chauffant avec des bouteilles de gaz, d'alcool ou avec un chauffage d'appoint. En hiver, Damien consomme ainsi trois à cinq cartouches de gaz par jour, qu'il achète aux puces de Montreuil ou dans des

bazars, afin que l'humidité, qui abîme les affaires, ne s'installe pas dans sa tente et qu'il puisse ne porter qu'un seul pull en journée et dormir « à l'aise » :

« Je brûle je brûle hein j'en ai rien à foutre. J'm' imagine que je vis en appartement que j'ai un loyer à payer [...]. Toute la journée tu as porté tes fringues, la nuit tu vas dormir avec pour être au chaud : tout ça pour économiser cinq euros de gaz. Ah non, moi je préfère dormir à l'aise, moi le soir je suis en slip dans ma toile, ah non moi j'suis pas habillé hein, et j' préfère brûler deux trois cartouches en pleine nuit puis point, mais au moins être à l'aise, au moins être à l'aise [...]. Tu vois c'qui compte quand t'es comme ça, c'est de t'arranger pour être bien malgré tout. »

Photographie n°3. Autour du feu. La cabane de Thomas.



Photographies prises par l'auteur, le 11 juin 2011.

Plutôt que de brûler des cartouches de gaz, Clément, qui explique avoir « appris à s'organiser » en vivant au bois depuis quatorze ans, utilise des condensateurs d'humidité, une astuce parmi d'autres que « tu apprends au fur et à mesure des hivers que tu passes dans le bois ». À la suite de son deuxième hiver au bois, et sous les conseils de Marie, Damien a également fini par changer de mode de chauffage, en choisissant pour sa part l'alcool à brûler (versé dans un fond de canette, installé dans une casserole recouverte d'une grille en métal) puisque cela coûte moins cher et peut être mieux dosé. D'autres habitants se chauffent au feu de bois, c'est notamment le cas de nombreux Bulgares et de Thomas, qui dispose d'une scie et d'une hache, et va, généralement la nuit, ramasser du bois avec sa brouette en récupérant les branches mortes, ou les troncs d'arbres abattus par les bûcherons, bois qu'il stocke en été sous

des bâches autour de sa cabane. Il a ainsi aménagé dans l'entrée un espace pour faire du feu, où il cuisine et à côté duquel il s'assoit pour se réchauffer (cf. photographie n°3).

Certains de ces systèmes de chauffage sont extrêmement dangereux : en utilisant de l'alcool, Marie s'est ainsi brûlée la jambe au troisième degré au moment où elle avait une crise d'épilepsie, et Francis, qui était un ami de Thomas et Daniel, est décédé durant l'hiver 2008, asphyxié au monoxyde de carbone dans sa cabane, qu'il venait tout juste de terminer de construire⁷⁸. C'est la raison pour laquelle Pierre, qui habite dans une cabane, a dorénavant interdiction d'utiliser la nuit son chauffage d'appoint qui fonctionne au mazout. C'est également pour éviter qu'ils ne soient en danger que, depuis que la Mous a été mise en place, les habitants sont réveillés toutes les nuits, lors des plans « Grand froid »⁷⁹, vers minuit-une heure du matin, par différents acteurs associatifs ou institutionnels, comme la Dpp, Emmaüs ou la police, qui insistent pour qu'ils rejoignent des centres d'hébergement d'urgence (des gymnases principalement). Daniel, François, Damien et d'autres m'ont raconté la pénibilité de telles visites : « ils restent cinq minutes et puis après ils se barrent. Toi t'es réveillé, tu te retrouves comme un con » (Damien)⁸⁰.

Tous les habitants insistent très fortement sur le fait que c'est moins le froid que l'humidité qui est difficile à supporter, le pire étant néanmoins la conjonction de ces deux éléments. Ils mettent ainsi l'accent sur les désagréments de la pluie qui, quelle que soit la saison, les oblige à rester enfermés dans quelques mètres carrés, et sur l'humidité qui rend le froid extrêmement pénible en hiver, beaucoup plus en tout cas que lorsque le froid est « sec ».

C'est rude en hiver ?

Elsa : Ouais, ça dépend des hivers, tout dépend de la froidure de l'hiver, s'il était humide ouais il va faire froid énormément, mais si ça a été du gel et de la neige il sera beaucoup moins froid.

C'est donc moins désagréable qu'il y ait du gel et de la neige que...

Elsa : Voilà du gel et de la neige que de la pluie tout l'hiver parce que la terre est inondée de flotte et donc tout remonte, l'humidité et t'es frigorifié par l'humidité, ça n'a rien à voir. Et je n' sais pas si t'as

⁷⁸ Sur la question de la mort chez les personnes à la rue, voir Daniel Terrolle (1999).

⁷⁹ Durant l'hiver 2010-2011, le plan « Grand froid » a été mis en place du 26/11/2010 au 6/01/11. Durant l'année 2011-2012, le plan « Grand froid » a été instauré quelques jours avant décembre, puis de nouveau à partir du 30/01/12 jusqu'à ce que les températures reviennent au-dessus de zéro degré à la mi-février.

⁸⁰ Durant l'hiver 2011-2012, seules onze orientations ont été réalisées vers un centre d'hébergement, la plupart vers des gymnases (Emmaüs, 2011, p. 35). Si ce genre d'opérations gêne les habitants rencontrés, elles peuvent néanmoins s'avérer utiles pour quelques personnes plus fragilisées dans le bois, ayant des problèmes de santé, ou des problèmes d'alcoolisme importants. Un Polonais a ainsi été retrouvé décédé le 3 février 2012 au bois, « en état d'alcoolémie ». Cf. *Libération*, « Grand froid : 55 départements en vigilance orange », le 10 février 2012.

remarqué mais souvent quand il neige et il gèle après souvent t'as des journées de soleil. Ce n'est pas du tout comme la pluie, rien à voir, la pluie c'est l'angoisse, parce que t'as tout qui pourrit, tes fringues et tout, tout prend l'humidité.

Les vêtements prennent l'humidité, mais aussi la nourriture, comme le sel, le sucre, ou les pâtes, que les habitants doivent mettre toute l'année dans des bocaux fermant hermétiquement. Les habitants rangent aussi toute leur nourriture dans des meubles ou dans des glacières, et quelques uns l'accrochent aux arbres dans des sacs plastiques afin d'éviter que les rats ne viennent. Damien, qui ne faisait pas particulièrement attention à ranger la nourriture dans des boîtes, a ainsi passé un hiver extrêmement désagréable, ne parvenant pas à dormir à cause de rats qui s'introduisaient la nuit dans sa tente, en creusant des galeries et en déchirant sa toile de tente.

d) La « corvée de l'eau », et l'absence de lumière en soirée

Les habitants doivent également s'astreindre à la « corvée de l'eau », qui est particulièrement pénible en hiver puisque la quasi-totalité des fontaines du bois sont fermées à partir du mois de novembre, et jusqu'à la mi-avril. Chacun s'organise alors à sa façon, en allant, à l'une des trois fontaines restées ouvertes⁸¹ s'ils habitent à proximité, en se rendant la nuit tombée pour ne pas être vu au robinet d'un local à poubelle d'un immeuble, en s'approvisionnant auprès d'un fleuriste, ou encore en achetant des bidons d'eau.

La nuit qui tombe entre dix-sept et dix-huit heures en hiver constitue une autre contrainte particulièrement importante relevée par mes interlocuteurs, une contrainte qui les conduit pour la plupart à se coucher tôt, puisqu'il n'y a quasiment pas de lampadaire dans le bois et que s'éclairer à la bougie ou avec des lampes électriques n'est pas pratique et constitue une dépense supplémentaire. Pierre se couche par exemple vers dix-huit heures en hiver, moment où Clément commence de son côté à préparer son dîner, en prenant une heure pour « faire son taff », allumer un feu avec des braises et cuire son repas. Une fois qu'il a terminé de manger, il rentre dans sa tente écouter une heure ou deux la radio ou bouquiner en s'éclairant avec des bougies et prépare une théière, dont il réchauffe la moitié du contenu le lendemain matin. Clément dépense ainsi cinq euros par semaine dans les bougies qu'il fixe dans des cannettes de bière, découpées pour en faire des sortes de lanternes, un système qu'il a récemment appris à son nouveau voisin. Si les habitants du bois ne disposent pas nécessairement de bougies, ils possèdent tous en revanche des lampes de poche ou frontales, pouvant être rechargeables

⁸¹ Sur un total de quarante-sept fontaines.

grâce à une manivelle, surtout indispensables pour rentrer chez soi le soir, et se déplacer dans le bois. Même en pleine journée, les habitants de cabanes s'en servent notamment pour lire parce qu'il y fait trop sombre.

3) Ressources des tentes et cabanes

Si les contraintes liées à ces tentes et cabanes sont particulièrement prégnantes et ne sauraient être sous-estimées, il faut néanmoins aussi reconnaître que ces habitats offrent des possibilités très appréciées par les habitants au regard de leur trajectoires passées, des possibilités qui contrastent aussi fortement avec l'extrême précarité de la rue décrite par la littérature.

a) Une certaine intimité

Ces habitats permettent en premier lieu aux habitants de disposer d'un espace qui leur appartient en *propre*, puisque personne n'entre dans une cabane ou une tente sans s'annoncer, et sans demander la permission. Les habitants s'installent essentiellement dans les zones boisées, parce qu'ils savent qu'ils seront davantage tolérés que dans les zones plus fréquentées (cf. carte n°1), mais aussi parce qu'ils sont à la recherche d'une tranquillité ; ils ajoutent souvent des branchages qui font office de « barrières écologiques » (Goffman, 2012 [1963], p. 42) autour de leur habitat pour se camoufler, complétant parfois la construction avec des bâches (cf. photographies n°4 et 5), et pour rendre le lieu inaccessible.

Photographies n°4 et 5. Branchages, frontières. Délimiter son espace.



Photographies prises par l'auteur, le 20 juin 2011 et le 5 mars 2012.

Dans ces sous-bois, ils sont ainsi à l'écart des interactions ordinaires des espaces publics, et lorsque certains promeneurs s'aventurent hors des sentiers battus, ils dévient leur trajectoire pour ne pas passer trop près des tentes et des cabanes. Lors de ces interactions « non focalisées », les passants peuvent ainsi contourner ces espaces privatisés, ces « bases territoriales » (*idem*), et donner par là consistance à l'appropriation du lieu et à l'existence du « chez-soi »⁸².

Le fait que les acteurs institutionnels et associatifs attribuent un numéro à chaque habitant du bois, pour les localiser sur une carte, peut également apparaître comme une forme de reconnaissance de cette appropriation, reconnaissance qui explique que la destruction de la cabane de Simon s'est faite, comme on le verra, en présence d'un huissier. Damien conçoit ainsi le numéro qui lui a été attribué comme le signe qu'il a conquis une place qui lui appartient désormais : « Et c'est vrai que d'avoir, quand t'as gagné ta place, ça va t'es tranquille hein, jamais personne ne vient te faire chier. » C'est en partie le fait qu'il soit recensé qui l'amène aussi à se sentir « moins SDF » que lorsqu'il dormait dans des parkings et des locaux à poubelles aux alentours de Gare de Lyon :

« Je dormais à droite à gauche dans les parkings, les trucs comme ça, c'est-à-dire que là t'es vraiment le SDF. Ici, à la limite tu... t'es SDF mais tu te sens moins SDF, parce que t'as quand même une toile de tente, t'as quand même un peu de matos à l'intérieur, tu... bons tu bricoles, t'as une adresse, il manquerait plus que la boîte aux lettres tu vois. Et puis t'es recensé, donc voilà. T'es... t'es quelqu'un. De rien t'es devenu quand même quelqu'un tu vois, t'es marqué sur une page. »

L'appropriation privative de l'espace que représente leur habitat autorise ainsi une intimité, protégeant contre le côtoiement de personnes non désirées, fréquent dans les centres d'hébergement, mais aussi contre une exposition permanente dans l'espace public qui comporte des risques de dépersonnalisation (Breviglieri, 2002). Cette possibilité de se cacher, de se soustraire à la publicité, possibilité tout à fait essentielle à l'être humain (Arendt, 1983 [1958]) est précisément ce qui leur permet d'entretenir une relation d'intimité avec eux-mêmes, et de se constituer ainsi des « chez-soi ». C'est à l'intérieur de ces espaces clos qu'ils peuvent isolés, à l'abri des regards, et des sollicitations du monde extérieur revenir à eux, en leur for intérieur, et partant « devenir ou redevenir soi, loin des rôles publics ou sociaux » assumés le reste du temps (Vassart, 2006, p. 14) et par là, dans le calme et le repos, « rebâtir [leur] rapport au monde » (Salignon, 2010, p. 29). C'est parce que le chez-soi offre la

⁸² Lyn Lofland note à cet égard que le caractère privé ou public d'un lieu est moins la conséquence de normes juridiques ou culturelles, que de sa plus ou moins grande fréquentation (2009 [1998], p. 11).

possibilité de se recueillir (Lévinas, 2010 [1971], de se reposer, que l'habitant peut réellement se projeter vers le monde extérieur, se mouvoir parmi les hommes. Mais l'existence de ces espaces propres, ces « dedans », n'explique pas seule la constitution de chez-soi au bois de Vincennes, il faut aussi mentionner le fait que les habitants s'y sentent relativement en sécurité. C'est ce sentiment de confiance en l'environnement qui conduit en effet à l'émergence d'une certaine « sécurité ontologique » (Giddens, 1994 [1990] ; Hoyaux, 2003) indispensable à la constitution du chez-soi. Les habitants du bois peuvent de la sorte se laisser aller, s'abandonner, ne plus se soucier du regard d'autrui, et ainsi mettre partiellement à distance la norme, en s'affranchissant des contraintes sociales, en instaurant un « espace de libre jeu, ou de libre rapport à soi » (Schwartz, 2009 [1990], p. 31).

b) « On est bien tranquilles »

Tous insistent sur la « tranquillité » dont ils disposent, proclament un sentiment de liberté, et se sentent, en outre, relativement en sécurité au bois de Vincennes, bien davantage en tout cas que dans d'autres lieux à Paris, tels que la rue, les centres d'hébergement, et parfois même les hôtels. En témoigne le cas de Nathan qui est revenu au bois après s'être fait agresser dans la chambre qu'il occupait. Mathieu explique ainsi qu'ils sont « bien tranquilles » au bois, puisqu'ils échappent à la violence de la rue :

« Moi j'étais dans un squat à Paris qui a fermé et dormir dans la rue, dans Paris même, c'est très difficile, surtout que c'est assez violent quand même, c'est assez violent dans la rue faut pas croire, donc voilà quitte à être tranquille... dans le bois contrairement à ce qu'on pourrait croire, on est vraiment tranquilles, on est peut-être isolés, mais on est bien tranquilles. »

L'expérience vécue joue ici un rôle fondamental : c'est en constatant qu'ils n'ont jamais eu d'ennuis qu'ils en viennent à considérer leur abri comme étant relativement sûr. Ainsi que le dit Damien : « Au début j'ai pensé que dans le bois de Vincennes je me ferais emmerder ; mais jamais. L'année dernière, jamais eu un accrochage, ni quoi que ce soit avec qui que ce soit. » Ils restent néanmoins vigilants, en ayant pour certains installés des « pièges » à côté de chez eux, par exemple avec des branchages qui leur permettent de savoir si quelqu'un s'introduit en pleine nuit sur leur camp. François m'explique le principe du « système d'alarme » qu'il a installé avec Daniel : « c'est du bois qu'on a ramassé pour faire des barricades, si le mec vient la nuit, il va marcher là-dessus, ça casse, ça nous réveille et on dit oh là, surtout à deux heures du matin. Comme on dit c'est un piège à con. » Serge a pour sa part installé sur la porte de sa cabane, munie déjà de trois antivols, une grosse cloche, fixée tout en bas et du côté intérieur pour qu'elle ne soit pas visible de l'extérieur, de manière à ce

qu'elle le réveille si une personne cherchait à pousser la porte pendant la nuit. Quelques uns disposent également de quoi se défendre en cas d'agression. Si Daniel ne dort plus avec un couteau sous l'oreiller comme durant ses premières semaines passées au bois (où il avait également pour habitude de réveiller son ami, qui dormait dans la même cabane, en lui touchant comme à l'armée la cheville et non la tête), il garde tout de même une matraque à disposition : « j'ai toujours une matraque, soit dans la cuisine, j'en ai trois moi des matraques, une qui est dehors, une qui est dans la cuisine, et une qui est dans la chambre, au cas où, il y en a toujours une qui est dans la chambre, j'ai toujours une matraque à portée de main. »

Mais c'est pour les femmes que le danger paraît être le plus grand au bois de Vincennes, une des raisons pour lesquelles elles restent quasiment toujours sur des camps. Zoé, qui en journée a souvent un cutter dans sa poche, ou une bonbonne de gaz lacrymogène, m'a par exemple expliqué, le lendemain d'une soirée où, alors qu'elle dormait, nous l'avions laissée seule sur le camp pour aller voir Kevin et Elsa, combien elle a eu peur en se réveillant :

« Hier j'ai flippé, en plus il y avait des bruits de pas [...]. Je me réveille, putain personne, il faisait noir, j'ai horreur de ça, me réveiller quand il fait tout noir [...]. Si je suis avec le chien je m'en fous d'être toute seule, si je suis vraiment toute seule et que quelqu'un se rend compte que je suis toute seule ça me fait flipper. »

Pendant la période où j'ai campé avec elle, Zoé a ainsi été plusieurs fois interpellée par des hommes (jamais par des habitants du bois), notamment lorsqu'elle allait seule à la fontaine le soir. De même, un soir vers vingt-deux heures, Marie, installée seule dans une tente à quelques centaines de mètres de notre camp, est arrivée en courant parce qu'un homme, apparemment à la recherche de prostituées, l'avait suivie jusqu'à sa tente et avait sorti son sexe. Si Marie vivait isolée dans une tente depuis plusieurs années, cela ne faisait que quelques mois qu'elle n'avait plus ses chiens qui, dit-elle, la « protégeaient ». C'est également parce qu'elle se sentait en danger, notamment lorsque Loïc, son compagnon, la laissait seule au bois pour aller jouer aux cartes, que Chloé a décidé de s'acheter un gros chien en septembre dernier. Si Elsa explique pour sa part qu'elle ne se sent pas, en tant que femme, particulièrement en danger au bois, cela peut s'expliquer par le fait qu'elle n'est quasiment jamais seule au bois, mais toujours avec des membres de son camp :

« Franchement [elle rigole] j'ai l'air d'avoir peur ? Non, non mais on est tous entre guillemets sur le qui vive quoi, bon ben sur le qui vive oui et non, attends on n'est pas là en permanence avec la fourchette à la main en dormant non, non on se méfie quoi, on se méfie, on sait jamais ce qui peut arriver ».

c) Une stabilité temporelle

Une autre possibilité offerte par le bois est la stabilité. Cette dernière est d'abord temporelle, puisque la plupart de mes interlocuteurs disposent d'un abri au bois depuis plus d'un an, et souvent des années. Cette situation contraste généralement avec leurs expériences passées, en particulier les centres d'hébergement et la rue : ils ne sont plus dans une vie au jour le jour avec l'angoisse de devoir trouver un abri pour le soir, mais maîtrisent leur temps, en pouvant rester chez eux dans la journée, sans être soumis à des contraintes horaires. Définis comme « sans domicile fixe », ces habitants disposent pourtant d'une grande fixité : ils passent, pour la grande majorité d'entre eux l'essentiel de leur temps au bois de Vincennes. Contrairement aux personnes à la rue décrites dans la littérature pour qui dormir s'avère extrêmement difficile et dont les nuits sont très courtes et agitées, les habitants disposent au bois d'une réelle tranquillité qui autorise un sommeil paisible et prolongé autant qu'ils le souhaitent. Ceci contraste encore une fois fortement avec ce qu'ils ont pu vivre auparavant comme en témoigne le cas de Damien qui m'explique sa situation avant de venir au bois. Lorsqu'il se faisait expulser régulièrement des parkings et locaux à poubelles, il passait, le temps de retrouver un autre lieu où dormir, une nuit ou deux à la Halte, lieu d'hébergement situé près de la Gare de Lyon qui ouvrait de vingt-trois heures à cinq heures du matin et où il dormait par terre dans un sac de couchage :

« La Halte c'est, euh les oiseaux se cachent pour mourir là-dedans [...]. Là-bas t'as intérêt de dormir vite et puis de dormir bien hein, ah bah oui les nuits sont courtes hein, crois-moi. Mais bon c'est le seul truc que t'avais le temps que tu trouves quelque chose le lendemain quoi à cinq heures t'es à la rue, tu fais quoi ? De cinq heures à vingt-trois heures, imagine, tu tournes en rond dans la gare, toute la journée t'es dans la gare. C'est des trucs pour fracasser la tête, c'est des trucs pour faire mal à la tête, pour casser les gens qui n'ont rien, les SDF, les fracasser à mort. »

Le cadre naturel du bois joue également un rôle apaisant : ils apprécient le chant des oiseaux, et surtout l'absence de bruits des voitures, lesquels avaient par exemple beaucoup gêné Daniel lorsqu'il dormait sous un pont à Melun où « t'as la circulation jusqu'à une heure du matin et après à cinq heures du matin t'entends les camions et les bus passer, parce que les bus ils commencent à cinq heures du matin tu vois, tu les entends passer, bon ben ils font leur travail, t'entends les voitures, oh là là, t'es réveillé. » Encore une fois, le cadre est valorisé et comparé dans les discours aux expériences passées, c'est-à-dire aux centres d'hébergements, aux halls d'immeuble, aux parkings...

d) Disposer d'affaires à soi

La stabilité de l'espace privé a en outre trait à la possession d'objets : n'ayant plus leur « maison sur le dos, comme les escargots » (Daniel), ils peuvent accumuler des affaires personnelles, aussi bien des meubles (lit, commodes, tables ou chaises par exemple), que des vêtements, de la vaisselle, un poste de radio, des livres, ou un réchaud à gaz... Les vols sont rares au bois de Vincennes. Seuls trois des habitants rencontrés en ont subi un : Damien, qui a été « cambriolé » à deux reprises, la première fois, pour des cartouches de gaz, et la fois suivante, pour tout son matériel électronique et de musique (casque, baladeur, chaîne hi-fi...), Daniel qui s'est fait voler une fois un vélo (en l'espace de huit ans), et enfin Clément à qui on a volé un poste de radio et un vélo (en quatorze années de présence au bois). Ainsi Damien laisse par exemple toutes ses affaires dans sa tente lorsqu'il part, avec parfois même la toile de tente ouverte. Encore une fois, la situation ne correspond pas à celle des « SDF », décrits dans la littérature avec singulièrement peu d'objets, qui doivent être surveillés de façon constante, et sont fréquemment volés⁸³. C'est d'ailleurs seulement depuis qu'il est au bois que Damien dispose à nouveau d'affaires personnelles : durant les périodes passées dans des locaux à poubelles et des parkings, il ne détenait rien d'autre qu'un sac de couchage, un baladeur et quelques CD. Le cas de Simon, qui vivait dans une cabane, et qui s'est fait expulser est également instructif puisqu'à la suite de son expulsion il a abandonné tous les objets dont il disposait (télévision, panneaux solaires, poste de radio...), ne voulant pas « s'encombrer » dans une situation qu'il jugeait trop instable, doutant de pouvoir à nouveau disposer d'un logement. Ce sont les mêmes raisons qui ont amené Daniel à ne prendre qu'un petit sac à dos, et à laisser toutes ses affaires dans sa cabane, qui a alors été détruite, lorsqu'il est parti dans un hôtel dans l'espoir d'obtenir un logement.

S'il y a très peu de vols au bois de Vincennes, c'est semble-t-il pour les raisons suivantes : non seulement les sous-bois sont peu fréquentés et il est difficile d'être sûr que les habitats soient inoccupés, d'identifier l'occupant et de savoir s'il se trouve à l'intérieur, mais les habitants bénéficient de la solidarité de voisins qui peuvent surveiller leurs affaires. Les quelques habitants que j'ai rencontrés au bois ayant vécu dans une tente dans Paris, avant de venir au bois, m'ont ainsi expliqué que la situation était alors complètement différente : ils ne pouvaient tout simplement pas garder de biens sans se les faire voler.

⁸³ Voir entre autres : Gaboriau (1993, p. 121), Prolongeau (1993, p. 152), Zeneidi-Henry (2002, p. 208), Pichon (2007a), Cefai, et Gardella (2011, p. 147).

Alfred : Je te dis, je peux partir, je laisse tout mon matériel là, quand je reviens y a rien qui a bougé.

Alors qu'à Paris [à Châtelet] c'était différent ?

Alfred : Ah bah oui, à chaque fois que je dormais, même une bagnole c'est toujours chiant. C'est pas comme là, bon si j'avais une torche, je me réveillais le matin, ben j'avais plus de torche, ben ils savent que t'arrives à un âge où t'es faible, quand t'es dans la rue, t'as des lascars ils en ont rien à foutre, ils te respectent pas, et ça c'est plus les Polonais j'ai remarqué, surtout eux quand ils picolent ils sont cons quoi.

Tu ne pouvais pas laisser tes affaires ?

Alfred : Ah non je ne pouvais pas faire comme je fais là.

Benoît et Zoé, qui ont vécu durant plusieurs mois dans une tente sous le Pont Neuf avant de venir au bois étaient ainsi contraints de replier leur tente tous les matins et de la porter durant la journée, et étaient la nuit souvent « emmerdés par des racailles ou des gens bourrés ».

Au bois de Vincennes de la même façon les meubles et objets divers, tels que les tables, les chaises ou les pots de fleurs sont très rarement volés, même s'ils se trouvent à proximité de leur abri⁸⁴, traduisant ainsi qu'ils apparaissent non pas à l'abandon mais comme appartenant au propriétaire de l'habitat, comme étant donc la marque d'une appropriation, de l'extension de leur espace privatif, à l'instar de ce que décrit Aurélien Caillaux avec les « campeurs » du canal Saint-Martin (Caillaux, 2007, p. 35).

B - De l'habitat à l'habitation

Ce sont ces principales possibilités qu'offrent les tentes et cabanes du bois de Vincennes, et en particulier l'intimité et la stabilité, qui rendent possible l'habiter. Si les caractéristiques de l'habitat et la situation du bois de Vincennes jouent ainsi un rôle fondamental dans l'habiter, davantage que comme un état de fait, celui-ci doit être appréhendé comme étant avant tout le produit de l'action des habitants. Ce qui frappe en effet l'observateur, c'est l'ensemble des manières de s'approprier⁸⁵ ces tentes et cabanes, de les faire siennes en les singularisant et en y exerçant un contrôle, de s'y investir fortement, bref d'en faire des lieux

⁸⁴ Ce qui contraste une fois encore avec les situations décrites dans la littérature sur les « SDF ». Djemila Zeneidi-Henry explique par exemple que les « SDF » ne disposent de quasiment aucune possibilité d'aménagement de l'espace, qu'à chaque fois qu'ils installent un canapé ou des chaises sur le trottoir pour se composer « une sorte d'espace domestique », les éboueurs « les [en] dépossèdent dès qu'ils ont le dos tourné » (2002, p. 208).

⁸⁵ Pour une revue des principaux travaux sur la notion d'appropriation, voir Zeneidi-Henry (2008, pp. 269-278).

« d'habitation ». C'est là le versant actif du chez-soi, qui relève du « faire », de l'action entreprise par l'habitant sur « ce qui est "hors de soi" pour le rendre propre et y reconnaître le soi » (Serfaty-Garzon, 2003, p. 89). C'est un processus qui conduit en retour à façonner le « soi », l'identité de l'habitant, sa personnalité : « en éveillant aussi des manières propres de faire, des traits personnels et des gestes singuliers, il contribue à forger l'expressivité fondamentale de toute personne » (Breviglieri, 2009, p. 101).

Il existe certes des différences parfois assez grandes entre les habitants du bois, notamment entre des « anciens » et ceux nouvellement arrivés au bois, lesquels s'investissent moins dans leur habitat. Reste que l'on observe chez toutes les personnes rencontrées des traits qui permettent de saisir l'habiter, un habiter entendu comme l'action de se constituer un « chez-soi », de s'approprier un ou des espaces, de s'identifier à eux et de les investir de sens en les rendant familiers par des pratiques quotidiennes. Loin de n'être que de simples abris pour dormir la nuit, ces lieux sont chargés de significations, investis émotionnellement par ces habitants qui s'y projettent et y créent des attaches de différentes sortes.

À l'échelle de l'espace domestique, l'appropriation passe par le marquage symbolique et matériel de l'espace, l'accomplissement d'activités ordinaires, et la création de repères dans l'environnement immédiat des habitats, ce qui donne à voir plusieurs registres d'activités.

1) Marquage symbolique et matériel de l'espace

a) Langage et constitution de seuils

Force est d'abord de constater que pour caractériser leur habitat les habitants du bois utilisent en général un vocabulaire qui renvoie à celui de l'habitat standard⁸⁶ : ils disent tous « j'habite » ou « chez moi », et parlent couramment, entre eux et avec moi, de « murs » et de « toit » pour une toile ou des bâches, de « plancher » pour un tapis ou des palettes, de « baraque », « maison » ou « pavillon » pour une cabane, de « cambriolage » pour un vol, de « déménager » pour déplacer une tente⁸⁷. On peut ainsi y voir une forme d'appropriation de l'espace qui passe par le langage, puisque, comme le note Jean-Charles Depaule, « nommer,

⁸⁶ Ils recourent aussi, mais beaucoup plus rarement, à un vocabulaire qui renvoie à celui du camping, avec des expressions comme « mon terrain », « toile », « camper ».

⁸⁷ Le vocabulaire utilisé, comme la construction de portes et de fenêtres dans les cabanes, donne tout son poids à la remarque de Pascale Pichon, selon laquelle « l'image symbolique de la maison, de sa centralité, de l'organisation de l'espace mental qu'elle décline, sa recherche éperdue est consubstantielle à tous les abris, niches, recoins et installations précaires » (Pichon, 2007, p. 151).

comme nous le faisons quotidiennement en puisant dans le lexique disponible ou en nous risquant à détourner ou inventer un terme (un « petit nom »), c'est non seulement reconnaître un lieu, mais se l'approprier, lui donner consistance en le faisant sien, lui prêter un sens, le produire en quelque sorte » (2002, p. 235). Les habitants du bois organisent ainsi leur espace domestique par le langage en qualifiant les espaces, en les distinguant, de manière à ce qu'ils s'accordent avec leurs pratiques, avec l'usage qu'ils en font.

Photographies n°6 et 7. Seuils : porte et fenêtre dans deux cabanes.



Photographies prises par l'auteur, le 9 décembre 2010 et le 5 mars 2012.

Le marquage symbolique et matériel de l'espace se fait également par la constitution de seuils, qui marquent une réelle frontière entre l'intérieur et l'extérieur. Le seuil, constitutif de l'habitation (Radkowski, 2002, p. 125), qui assure la communication entre le dehors et le dedans, la dialectique entre l'extérieur et l'intérieur, se matérialise d'abord dans la présence d'ouvertures, telles que des portes en bois pour les cabanes ou en toile pour les tentes, qui peuvent également disposer d'auvents, et qui s'ouvrent avec une fermeture éclair, mais aussi de fenêtres pour les cabanes en plexiglas ou en verre (cf. photographies n°6 et 7). Thomas, qui habite dans une cabane, dispose également d'une « fenêtre » même si elle n'apparaît pas au premier abord, puisqu'il s'agit d'un système qu'il a installé et qui lui permet, grâce à des arceaux, d'enrouler certaines bâches et de les attacher avec des pinces à linge afin de laisser passer la lumière. Les seuils se matérialisent également par des objets de différentes sortes, comme des barrières en bois construites autour des tentes, un paillason installé devant l'entrée d'une tente, un morceau de moquette rouge, des pots de fleurs et par différentes pratiques (enlever ses chaussures avant d'entrer par exemple).

b) L'aménagement de l'espace : le cas des cabanes

L'appropriation de ces habitats passe surtout par l'aménagement de l'espace, et la possibilité de le transformer, soit de modifier le cadre de vie. C'est une possibilité tout à fait essentielle, qui existe très peu dans les centres d'hébergement (Pichon, Choppin, Grand et Jouve, 2010). Les habitants ordonnent et singularisent ainsi leur espace, y impriment leurs empreintes, en attribuant une place aux objets et aux meubles. Ces derniers constituent des supports de mémoire qui témoignent d'une continuité pour la personne, dans la mesure où la biographie de cette dernière est étroitement associée à celle des objets et inversement. Ils décorent l'espace qui leur est propre avec différentes « choses » qui, « mises à demeure, à la convenance singulière de la personne, *dans la proximité du maniement* [...] dessinent l'habiter » (Breviglieri, 2002, p. 320). C'est particulièrement le cas des habitants des cabanes, pour qui le bricolage peut même devenir une fin en soi : plusieurs ont exprimé le désir de faire du bricolage mais sans savoir précisément quoi faire, et Simon a passé des journées entières à améliorer son « pavillon ».

Les cabanes, ou habitats « spontanés », pour reprendre le vocabulaire de Colette Pétonnet, qui les opposait aux habitats « également pauvres mais contraints » qu'étaient notamment les cités de transit construits par les pouvoirs publics (1970, p. 163), sont ceux qui laissent le plus de choix aux habitants dans l'organisation de l'espace et dans l'expression d'une « puissance poétique » (Bachelard, 1957). Leur caractère auto-construit invite à cet égard à considérer, à la suite de Heidegger, le lien entre bâtir et habiter (1958 [1951], p. 171), un lien qui tient au fait que les habitants habitent leur cabane tout en la bâtissant et que c'est l'acte de bâtir qui leur fait l'habiter. Bâtir une tente ou une cabane c'est en effet exprimer la volonté d'habiter, se donner les moyens d'exercer une maîtrise sur un espace personnel, prendre son habitat en main, redevenir finalement acteur de son habitation. Dans tous les cas, c'est par étapes que les habitants procèdent. Ils commencent par vivre dans des tentes, qui, au fil du temps, peuvent être transformées en cabanes par l'installation de bâches au-dessus du toit, par l'acquisition d'une table qui va elle-même finir par être abritée par d'autres bâches, et ainsi de suite. Dans le cas de Thomas, cela a pu ainsi conduire à un rajout successif de différentes pièces. Pour d'autres, c'est après avoir vécu dans une tente, de quelques mois à quelques années, que la décision de construire une cabane a été prise. Serge dit ainsi l'avoir construite très rapidement, en une semaine, après avoir récupéré des portes et des planches dans les

encombrants. Quant à Pierre, il raconte qu'il a mis moins d'une journée pour bâtir la sienne (qui est moins élaborée que celle de Serge) :

« Pour faire la baraque comme ça, ça m'a pris disons la journée. Enfin, une petite journée, mais il a fallu rassembler le bois, bon ben le bois il m'a fallu quinze jours, trois semaines, parce que bon on n'abattait pas les arbres hein. Du bois j'en trouvais par terre, on voyait un tronc qui était bien potable, ben bon on le sciait, et puis on le ramenait, parce qu'on voulait faire la baraque. Mais à ce moment là on nous disait rien, la mairie bon ben laissait faire. »

En fait, en discutant davantage avec eux de la construction des cabanes, j'ai fini par comprendre que lorsque les habitants disaient qu'ils avaient bâti leurs cabanes en plusieurs jours, ils avaient en tête la construction seulement de l'armature de la cabane, soit l'organisation des pièces, avec l'installation de « murs » et d'un « toit ». Même pour ces habitants, ce n'est donc que progressivement que les cabanes ont été véritablement construites, « améliorées de jour en jour » (Daniel), par expérimentation et acquisition de savoir-faire, avec des branches, des planches récupérées sur des meubles dans la rue, et des bâches. Serge m'explique ainsi plus tard avoir mis non pas une semaine mais deux ans pour réaliser l'essentiel de l'aménagement. Quelques uns comme Simon, qui travaillait comme boucher, se démarquent en ayant acheté les matériaux de construction en magasin. Affichant une préoccupation pour l'environnement écologique du bois, tous revendiquent le fait de n'avoir jamais abattu d'arbres pour construire leur cabane. Certains de ces « citadins aménageurs » (Agiar, 2011a, p. 87) se sont égalemententraïdés pour construire les cabanes et pour amasser les matériaux de construction trouvés dans les encombrants. Après avoir construit sa cabane, Serge a ainsi aidé son voisin, Gabriel, qui vivait dans une tente depuis plusieurs années, à en bâtir une, mobilisant de la sorte son savoir-faire pour construire une cabane aux murs lambrissés. Daniel raconte qu'il a, avec Pierre, Tintin et Thomas, aidé Francis, à construire sa cabane en récupérant des matériaux dans la rue :

« Il avait fait un plancher dans son truc et tu sais c'est les planches qu'on récupère, c'est les portes de placard tu sais de cuisine, c'est les machins, c'est de l'aggloméré ces trucs là, tu les mets, trois mois après, avec l'humidité, c'est du carton, c'est plus du tout solide [...]. Alors quand on trouvait, quand on se baladait et qu'on trouvait des bonnes planches, tu vois des bonnes, bonnes, bonnes et ben je disais ben tiens. Je foutais ça de côté et puis, quand je le voyais, j'amenais et je disais "tiens j'en ai trouvé trois quatre pour ton plancher". Bon on lui amenait quoi. Ben il était content quoi. On s'entraidait pour le machin, on s'entraidait. »

Les cabanes sont très différentes les unes des autres, de par l'organisation des pièces, les matériaux de construction utilisés, l'aménagement et la décoration propres à chacun des habitants. Voyons par exemple celle de Serge, Thomas et Pierre.

La cabane de Serge est cachée dans les sous-bois, recouverte de filets verts (récupérés sur un chantier) « pour la camoufler », et de bâches imprimées de feuilles de marronnier de différentes couleurs. L'entrée est accessible par un petit couloir, une sorte de tonnelle faite de branchages. Sur la porte en bois se trouvent trois gros antivols, et en haut à gauche une sonnette : une coccinelle qui sonne lorsqu'on lui fait claquer les antennes. Passée cette première porte, nous voilà dans « son jardin ». Quelques pas suffisent pour se trouver devant la seconde porte qui est celle de sa « demeure », d'une quinzaine de mètres carrés, divisée en deux pièces clairement délimitées. Les murs sont faits avec des portes posées à la verticale, qui presque toutes comportent une petite fenêtre (souvent aux verres teintés, vert, rose ou orange), ce qui est également le cas du toit incliné ; « le plancher » est fabriqué avec des lattes de bois, de tailles assez semblables.

La cabane de Serge est aménagée avec beaucoup d'attention, et la décoration intérieure, constituée presque uniquement d'éléments trouvés dans la rue, est particulièrement soignée. Dans la première pièce, se trouvent trois fauteuils en cuir sur lesquels ont été posés des coussins aux housses brodées de fleurs. Sur les murs ont été accrochés différents tableaux, un dessin sous verre qui représente le manche d'une mandoline, un paysage en noir et blanc, une plaque émaillée représentant des objets de jardinage, ainsi qu'un candélabre fixé au mur. Sur le meuble, placé à la droite en entrant, un service à thé est exposé, ainsi que des bibelots, et deux vases contenant des fleurs séchées. Sur la gauche, à côté d'un des fauteuils, se trouve également un tonneau en bois, sur lequel est posé un récipient en verre qui contient en général des gâteaux secs et des madeleines. Lors de ma première venue, c'est dans cette pièce que Serge m'a proposé de boire du thé et que l'on a discuté en écoutant de la musique classique.

C'est seulement après plusieurs visites, que Serge m'a montré le « coin cuisine » qu'il avait astucieusement aménagé : un appentis séparé de la cabane par une porte coulissante, lui permettant de cuisiner sans enfumer la pièce. Dans ce petit recoin, Serge a également construit quelques étagères pour stocker de la nourriture et a installé sur le fond une plaque émaillée représentant du pain et de la brioche. Il m'a ensuite proposé de visiter la deuxième pièce, séparée de la première par un couloir large d'environ un mètre comportant de chaque côté une bibliothèque, où j'ai pu lire au passage quelques titres, comme *L'Esprit des Lois* de Montesquieu ou *Vendredi* de Michel Tournier.

Dans cette pièce, (« ma chambre » me dit Serge) un lit deux-places a été installé et sur le mur du fond un grand tissu très coloré « provenant d'Ouzbékistan ». À la droite de la chambre

est placé « son bureau », sur lequel sont posés une pile de partitions de guitare et quelques livres et carnets, avec au-dessus une nouvelle plaque émaillée, une ancienne publicité de biscuits. Une petite commode ainsi qu'une autre bibliothèque complètent le mobilier. Il y a de nombreux livres : *L'Art de la guerre* de Clausewitz, *Eichmann à Jérusalem* et *Les origines du totalitarisme* d'Arendt, un ouvrage de Jacques Duclos sur Marx et Bakounine, et un livre sur les cabanes que me tend Serge : *Vivons perchés*.

À l'extérieur un « jardin » entoure sa cabane sur une largeur de quelques mètres, délimité par un tas de branchages de plus de deux mètres de haut. Serge a planté quelques fleurs, comme des rosiers, et a aménagé un espace avec des pierres pour faire du feu. Il a aussi construit une sorte de guérite en bois, avec un système de plancher laissant passer l'eau qui atterrit dans un grand trou ; un petit rebord est aménagé à un mètre du sol environ pour poser son savon et son shampoing. Une plaque émaillée est fixée au fond de la guérite, elle représente une baignoire avec des bulles de savon et porte l'inscription « Les plaisirs du bain » : « c'est ma douche » me dit Serge.

Photographies n°8 et 9. La cabane de Thomas.



Photographies prises par l'auteur, le 4 juillet et le 22 septembre 2011.

La cabane de Thomas est très différente. Visible d'un sentier qui longe un ruisseau, elle mesure une trentaine de mètres carrés. Nul toit, mur, ou plancher en bois dans cette cabane qui, construite très progressivement, par agrandissements successifs, est composée presque uniquement de bâches superposées les unes sur les autres et accrochées à des charpentes en bois.

Devant sa cabane, se trouve « son jardin », qui n'est pas clôturé, une brouette, ainsi qu'une table et des tabourets qu'un bûcheron lui a sculptés il y a quelques années. Sur le « couloir » de l'entrée donnant accès à sa cabane est fixée une boîte aux lettres. Pour entrer, il faut se faufiler sous une bâche, et on a accès à la première pièce où Thomas range son vélo et fait du feu (cf. photographie n°3). Soulever ensuite la seconde bâche sur la gauche permet de pénétrer dans l'autre pièce, beaucoup plus grande. « Sa chambre » constituée d'une tente est située au milieu et est délimitée par une porte vitrée et des armoires. Juste devant « son lit » sur la droite, sur une petite commode, qui sert à ranger la nourriture, sont posés une statue de bouddha devant laquelle de l'encens se consume et des bougies sont allumées, ainsi qu'un calendrier et des cartes postales. Thomas change régulièrement la décoration : il a par exemple installé en hiver des guirlandes dans toute sa cabane, et posé sur sa commode deux faux sapins de Noël, achetés dans un bazar (cf. photographies n°10 et 11).

Photographies n°10 et 11. Décorations intérieures.



Photographies prises par l'auteur, le 11 juin 2011 et le 8 janvier 2012.



À gauche de sa chambre, à l'extérieur, sont posées par terre plusieurs gamelles pour ses vingt-cinq chats, et sont fixés en hauteur, un tout petit miroir ainsi qu'un pot de jacinthes et de marguerites. Au milieu de sa cabane se trouve une lampe qui fonctionne avec des piles et l'énergie du panneau solaire installé sur le toit. Enfin, à droite de sa chambre, sur une surface

d'une bonne dizaine de mètres, sont entassés les uns sur les autres de nombreux meubles qui sont pour un certain nombre inutilisés – si ce n'est par tous ses chats qui apprécient de pouvoir s'y percher – ainsi qu'un établi et des outils pour bricoler. Thomas dit que « c'est le bordel », qu'il compte dans le futur réorganiser cet espace, mais qu'il n'est pas pressé, notamment parce que le faire progressivement lui permet de « s'occuper ». C'est aussi qu'il a la « flemme » comme il l'avoue, à l'instar de Daniel qui reporte régulièrement les « travaux » qu'il a projeté de faire dans sa cabane et qui dit à ce propos en rigolant qu'il a « un poil dans la main dont il se sert de canne ».

Photographie n°12. La cabane de Pierre, de l'extérieur.



Photographie prise par l'auteur, le 6 décembre 2010.

La porte de la « baraque » de Pierre, installée à quelques mètres d'un chemin, est très souvent ouverte de manière à ce que la lumière puisse pénétrer. Construite en un seul tenant, d'une quinzaine de mètres carrés, avec des poutres en bois, elle s'avère en effet très sombre, en raison des trois ou quatre couches de bâches utilisées pour la constitution des « murs » et du « toit ».

En journée, Pierre est presque toujours assis à l'une des deux tables qui se trouvent au centre de la pièce, à écouter la radio ou à jouer aux cartes. Ces tables sont recouvertes de nappes en plastique, oranges et jaunes, imprimées de fleurs, l'une d'elles étant destinée uniquement à ses quatre chats, avec plusieurs gamelles, toujours bien remplies. Au fond de la pièce, après un tapis à motifs bleu, se trouve son « lit », un matelas posé sur des palettes en bois. Sur le « mur » de gauche de sa cabane quelques étagères ont été installées, elles

comportant ses vêtements ainsi qu'une soixantaine de livres, une série de romans policiers achetés au marché de Saint-Maurice.

C'est il y a un peu moins de deux ans, alors qu'il y vivait déjà depuis cinq ans, que Pierre a agrandi sa cabane de quelques mètres pour pouvoir installer une cuisinière achetée à Paris au marché d'Aligre. Dans ce coin, à la gauche de l'entrée de la cabane, ses ustensiles de cuisine sont fixés au mur, et des étagères supportent la vaisselle et la nourriture. C'est également lorsqu'il a agrandi la cabane qu'il s'est construit une fenêtre, faite avec des morceaux de bois et du plastique transparent, devant laquelle il a installé un petit rideau fait d'un napperon blanc, ainsi qu'une horloge. À la recherche de davantage de lumière, Pierre a également investi dans un panneau solaire, mais celui-ci ne fonctionne presque pas, son emplacement étant trop à l'ombre. Il aimerait se déplacer, et a tenté une fois de le faire, mais sa nouvelle cabane a été aussitôt détruite par les agents de la mairie de Paris et il a dû revenir à son ancienne cabane. À l'instar de Thomas, Pierre achète également de temps en temps des éléments de décoration, comme des nappes imprimées de citron pour remplacer celles qu'il avait, ou un arbre de Noël avec des guirlandes, durant la période des fêtes.

Photographies n°13 et 14. La cabane de Pierre, de l'intérieur.



Photographies prises par l'auteur, le 9 décembre 2010.

c) L'aménagement de l'espace : le cas des tentes

Les tentes offrent beaucoup moins de possibilités d'aménagement et de décoration que les cabanes. France Poulain qui a mené des recherches sur les « habitants non vacanciers des campings », note également au sujet des tentes que les « aménagements que les résidents

peuvent [y] effectuer demeurent relativement restreints ». Elle précise toutefois que pour « ceux qui viennent de la rue, la dimension modeste est certes un handicap, mais elle leur permet d'être maître de leur environnement. Ils réapprennent à s'occuper d'un habitat et d'un carré de jardin » (2005, p. 103). C'est effectivement ce que l'on observe avec les habitants du bois, qui s'approprient leur habitat et l'espace qui se trouve aux alentours. Malgré les possibilités extrêmement restreintes, ils parviennent à aménager un espace intérieur personnalisé. Reste qu'encore une fois cela concerne davantage les personnes installées au bois depuis un certain temps, qui sont aussi celles qui disposent généralement des tentes les plus grandes, que celles qui sont restées au bois seulement quelques mois. Les tentes de trois habitants, François, Adrien et Damien, qui, n'ayant pas la même ancienneté, disposaient de tentes de tailles différentes, en donnent des exemples.

Photographie n°15. La tente de François, de l'extérieur.



Photographie prise par l'auteur, le 13 octobre 2010.

Lorsque j'ai rencontré François, cela faisait un an qu'il habitait dans une tente « quatre-places », que lui avait donnée Daniel. Ce dernier lui a proposé d'emménager sur son camp lorsqu'il a appris qu'il s'était fait voler le sac de couchage dans lequel il dormait, depuis huit ans, dans un kiosque du bois de Vincennes. C'est lors d'une de mes premières visites sur le camp de Daniel, que François m'a invité à venir manger chez-lui, Daniel étant absent.

On entre chez François en s'essuyant les pieds sur le paillason installé dans l'entrée. À l'intérieur, l'espace s'organise en deux pièces. La première, qui fait quatre mètres carrés, et où l'on peut tout juste tenir debout, est celle que l'on pourrait appeler la salle à manger. Il y a sur la droite une table, avec deux chaises, et un poste de radio, et au fond une commode qui sert à ranger la nourriture, et sur laquelle se trouvent un réchaud à gaz, de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, et une bassine pour faire la vaisselle. À gauche de cette pièce, au sol recouvert de moquette rouge, sont suspendus un petit miroir et deux cintres. La toile séparant la tente en deux, et qui s'ouvre avec une fermeture éclair, se trouve à cet endroit. C'est lorsque je demande à François si je peux prendre des photos de la pièce, qu'il m'ouvre la toile, pour me montrer « sa chambre » de manière à ce que je la photographie aussi, en me disant « ouais j'aime bien parce que c'est sympa ». Dans sa chambre, se trouve « son lit » en bois (construit par Daniel il y a quelques années pour une femme qui dormait là), sur lequel il a mis un couvre-lit, des draps et un oreiller. « Par terre c'est des couvertures », me dit ensuite François, qui a également installé à droite du lit une « petite table de nuit » sur laquelle sont posés une bougie, un petit miroir, et un livre.

Photographies n°16 et 17. La tente de François, de l'intérieur.



Photographies prises par l'auteur, le 13 octobre 2010.

Le comportement d'Adrien est totalement différent : contrairement à François, il n'a pas réellement aménagé sa tente. Il est en effet venu s'installer dans une tente « une-place », pour les quelques mois d'été seulement, le temps d'économiser pour louer un appartement dans Paris. Dans sa tente il n'y avait qu'un sac de couchage, quelques vêtements et sa guitare. Nulle bâche ne protégeait sa tente, et il avait seulement aménagé un coin pour faire du feu à

quelques mètres de distance. La situation d'Adrien n'est toutefois aucunement représentative des habitants des tentes, et y fait même exception.

Photographies n°18 et 19. La tente de Damien, de l'extérieur et de l'intérieur.



Photographies prises par l'auteur, le 9 mars 2011.

Cela contraste avec le cas de Damien qui, à l'instar d'un certain nombre d'autres habitants, a vécu dans une tente « deux-places » durant plusieurs années. Si les habitants se rachètent une tente en moyenne tous les trois ans, en général pour des problèmes liés aux fermetures éclair, Damien a changé de tente trois fois au cours des trois ans passés au bois. Il ne s'est jamais acheté une tente de plus de « deux places » sachant qu'il ne pourrait pas bien la chauffer en hiver, lui qui voulait dormir « à l'aise ». Ces tentes « igloos deux-places », constituées d'un seul espace dans lequel on ne peut que rester assis ou allongé, n'offrent quasiment pas de possibilités d'aménagement de l'espace et de décoration. Davantage encore que pour les habitants de logement d'une seule pièce, qui disposent d'une surface parfois assez grande, et dans laquelle il est possible de marcher (Rosselin, 2002, p. 107), les habitants des tentes « une » ou « deux-places », ne peuvent faire autrement qu'aménager leur lieu de vie en déplaçant les objets ; des objets qui en deviennent ainsi habités par l'usage (Breviglieri, 2004, p. 26). Damien a ainsi plusieurs fois revu l'aménagement de son espace intérieur en déplaçant « son lit » (un matelas) : il l'a d'abord mis dans le sens de l'entrée, au milieu de la tente, puis quelques mois plus tard, au début de l'hiver, l'a déplacé perpendiculairement au fond de sa tente pour avoir moins froid, pour enfin le remettre au début du printemps dans le

sens initial mais cette fois tout à gauche de la toile, de manière à avoir davantage de place pour préparer son repas. Dans un petit cageot était rangée sa nourriture avec son réchaud à gaz et sa vaisselle et à côté se trouvaient dispersées quelques affaires comme un poste de radio, un baladeur et quelques CD de musique, il n'y avait aucune trace de décoration, faute principalement de place et de possibilité d'accrocher des choses à la toile. Ce n'est que lorsqu'il a quitté le bois pour aller vivre dans une communauté Emmaüs, que Damien a pu installer des tableaux et des posters sur les murs de sa chambre.

Si ces habitants disposent ainsi de très peu de place à l'intérieur de leur tente, ils investissent néanmoins souvent l'espace qui se trouve dehors, immédiatement devant l'entrée et qui est également souvent protégée de la pluie par une bâche, laquelle va parfois jusqu'au sol, créant ainsi un espace complètement fermé dans le prolongement de la tente. C'est ce qu'a fait Damien en installant sous la bâche une table et deux chaises pour y manger durant les mois d'automne. Lorsque le printemps est revenu, Damien a décidé de déplacer sa tente de quelques mètres pour un emplacement plus aéré, et a levé sa bâche, s'appropriant également l'espace alentour en plantant un arbuste dans un pot juste devant sa tente, en fixant des mangeoires à oiseaux sur des arbres, en installant une sorte de penderie en plastique pour ranger son manteau, et en construisant une toute petite table pour poser son réchaud à gaz.

Les habitants peuvent ainsi aménager l'espace extérieur et parfois le décorer, comme Loïc et Chloé qui vivent dans une tente et qui ont installé des pots de fleurs devant chez eux, une table avec des chaises pour manger, ainsi qu'une pancarte suspendue à un fil entre deux arbres portant l'inscription « Bienvenue chez les Loulous », ou Antonin qui a installé devant chez lui une devanture de snack proposant des crêpes, des paninis, et des sandwichs, ainsi que des pots de fleurs, et une statue de bouddha posé sur un tronc d'arbre.

Ces formes d'aménagement de l'extérieur, et de mise en scène de soi, se retrouvent chez les habitants des cabanes, Daniel a par exemple installé devant chez lui un drapeau de pirate avec une tête de mort ainsi que deux panneaux, l'un qui porte l'inscription « Château Mouton-Rothschild 2002 » (il provient d'une caisse de vin, et est venu remplacer celui qu'il avait quelques mois plus tôt qui portait le message « Château de Monstres », les trois dernières lettres ayant été rajoutées au feutre noir), l'autre, en métal, qui se situe à quelques mètres et qui indique par une flèche la cabane, en détournant l'indication initiale « ~~Samedi 12 et 13 juin à 18h30. Lumières d'été à la pagode. Concert Exceptionnel. Un programme musical qui~~

voyage dans le temps entre le XII et le XXIème siècle. Grande pagode du bois de Vincennes-
~~Fête du Bouddhisme 12 et 13 juin.~~ Suivre le Lac Daumesnil. »

2) Accomplissement de pratiques et d'activités quotidiennes

L'appropriation de l'espace se manifeste aussi, et surtout, dans l'accomplissement d'activités quotidiennes, puisque hommes et femmes du bois de Vincennes passent une grande partie de leur journée autour de leur habitat. L'habitude, qui a la même racine que le mot habiter (Tiberghien, 2008, p. 88), et qui est liée à l' « acquisition d'un monde », ainsi que l'écrit Merleau-Ponty (1945, p. 178), y a toute sa place. C'est le *déroulement* de ces activités dans le temps et la constitution d'habitudes qui leur sont liées qui font que ces espaces deviennent des lieux réellement habités, des lieux de vie chargés de souvenirs, d'affects, de potentialités d'actions.

a) Faire le ménage et cuisiner

Les personnes rencontrées font tout d'abord très souvent le ménage. François, par exemple, nous a souvent quittés en cours de conversation, Daniel et moi, pour enlever les feuilles qui avaient pu entrer dans sa tente. C'est aussi le cas d'Adrien qui même si il n'est resté que trois mois passait beaucoup de temps à nettoyer sa tente et les alentours, ou de Zoé qui consacrait au moins une demi-heure par jour à passer le balai sur le camp afin que le sol soit « complètement propre », qu'il n'y ait plus aucune feuille, une manière aussi peut-être de marquer symboliquement le territoire du camp (cf. photographie n°20). « Nettoyer, ranger par exemple, participent de ces actions renouvelées dans le temps, dont l'objectif n'est pas seulement de rendre propre mais d'instituer un rapport au monde et à l'autre. C'est aussi une mise en ordre de soi en même temps que de son espace », écrit à cet égard Marion Segaud (2008, p. 88). L'on peut en effet penser, au vu du soin particulier que la plupart prennent à ranger et nettoyer leur habitat ainsi qu'à se maintenir propre, qu'il existe une relation entre les conditions du maintien et de l'estime de soi et l'habiter (Breviglieri, 2002). Pascale Pichon, entre autres, rappelle ainsi que la racine latine du mot habiter est proche de celle d'habit, suggérant par là qu'il existe un lien entre occupation d'un lieu et manière d'être (Pichon, Choppin, Grand et Jouve, 2010, p. 42).

Photographie n°20. Le camp nettoyé par Zoé.



Photographie prise par l'auteur, le 26 juin 2011.

La préparation de repas, avec un réchaud, une cuisinière ou un feu, fait partie des activités « triviales mais tout à fait essentielles » (Bouillon, 2011, p. 57) particulièrement appréciées des habitants du bois qui, pour la plupart (y compris les Roumains et Bulgares), ne vont jamais manger dans les associations⁸⁸. Je les ai souvent vus préparer des plats comme des pâtes avec des saucisses, du bifteck avec de la purée, ou même des plats plus cuisinés comme du pot-au-feu, de la soupe, des frites, du chili con carne, ou des pâtes à la carbonara, qu'ils m'invitaient ensuite à partager, ou qu'ils mangeaient avec le voisin ou ami en visite. La critique qu'ils font des hôtels meublés ou des centres d'hébergement porte ainsi souvent sur la difficulté de cuisiner puisque les chambres ne sont pas équipées et que les cuisines collectives, si elles existent, ont une capacité d'accueil insuffisante. Pierre par exemple, qui a vécu pendant trente ans dans un hôtel meublé, a disposé pour la première fois de sa vie d'une cuisinière personnelle il y a quelques années lorsqu'il est arrivé au bois. Et Simon, expulsé du

⁸⁸ La possibilité de « transformer un don alimentaire en le faisant cuire » avec un réchaud à gaz est considérée par plusieurs auteurs comme étant, à l'instar de la possession de clefs, de draps, ou d'une trousse de toilette, le signe d'une « réinsertion matérielle » et « d'une installation dans un lieu donné », en somme d'une « sortie de la galère », voir (Garabuau-Moussaoui, Pavageau, Rass, et Sokolowski, 2003, p. 101).

bois, m'a dit qu'une des choses qu'il regrettait le plus, c'était de ne plus pouvoir faire la cuisine. Les habitants du bois possèdent ainsi tous les ustensiles nécessaires pour cuisiner (casserolles, poêles...) ainsi que de la vaisselle (assiettes, couverts, verres...), ce qu'ils pourraient difficilement détenir s'ils étaient « à la rue », sans lieux à eux.

En hiver, les habitants mangent dans leur tente ou dans leur cabane, et c'est une période durant laquelle faire la cuisine peut prendre, à cause du froid, beaucoup de temps, par exemple lorsqu'il s'agit de faire bouillir de l'eau. C'est à partir du mois de mars que beaucoup d'habitants commencent à manger dehors, sur une table installée devant chez eux, en abandonnant leur réchaud à gaz pour faire des feux. Encore une fois Adrien était le seul à ne pas cuisiner mais à acheter ses repas à l'extérieur du bois, souvent des kebabs ou des sandwichs paninis. Chloé et Loïc mangent quant à eux assis l'un en face de l'autre, et souvent en écoutant la radio, à leur table installée à quelques mètres de leur tente et du lieu où ils font du feu pour cuisiner. En été, des feux sont allumés un peu partout dans le bois, et les habitants organisent régulièrement des barbecues entre amis, s'invitent à manger les uns chez les autres, à passer des soirées ensemble. Mathieu dit au sujet de l'été qu'il faut « en profiter » : « Tu fais du feu dans ce temps, c'est quand même plus agréable, c'est le moment le plus agréable, alors autant en profiter, tout le monde fait des barbecues dans le bois. Ouais c'est les meilleurs moments, faut profiter ». Les barbecues leur procurent ainsi souvent un sentiment de liberté, et de bénéficier d'« un privilège par rapport aux bourgeois » (Daniel). Les acteurs institutionnels semblent tolérer ces feux dans la mesure où les habitants font très attention aux risques d'incendie, en aménageant sur leur camp un espace à l'écart de la végétation et entouré de pierres pour éviter que le feu ne puisse se propager.

b) Bricoler et jardiner

D'autres activités les occupent dans leur espace domestique, que ce soit dans l'habitat proprement dit ou dans l'espace qui lui est adjacent. Le bricolage des vélos par exemple est assez fréquent, pour ceux qui en possèdent et peut alimenter bien des discussions. Damien a ainsi réparé plusieurs fois mon propre vélo, me donnant des conseils sur les pièces à changer, en prenant visiblement beaucoup de plaisir à cette discussion technique. Il investissait aussi régulièrement dans des pièces pour son propre vélo (acquis pour soixante-dix euros dans une brocante) en passant beaucoup de temps à « le retaper », en changeant les roues, en installant une selle à amortisseur, ou en astiquant le cadre ; il a régulièrement acheté de nouveaux outils, comme une scie à métaux et des clés ou de nouvelles pièces comme un compteur

kilométrique, et une gourde avec un support pour l'accrocher. S'ils sont relativement nombreux au bois à posséder ainsi un vélo, et pour certains à en prendre vraiment soin, Damien faisait néanmoins partie de ceux qui passaient le plus de temps à le bricoler, et il a d'ailleurs retrouvé cette activité lorsqu'il a quitté le bois pour rejoindre un atelier de réparation de vélos dans une communauté Emmaüs. Quant à Serge, il possède un vélo des années 1940 en parfait état, et m'a dit qu'une des choses qui lui avait fait le plus de mal, lorsqu'il a dû quitter son appartement, était de se débarrasser de tous les vélos et vieilles pièces qu'il collectionnait.

Les habitants du bois peuvent aussi s'occuper en faisant du jardinage, à l'instar des ouvriers décrits par Florence Weber (2009, p. 92). On trouve ainsi dans tout le bois des espaces peu ou prou aménagés sous forme de « jardin », avec des fleurs plantées, de la pelouse, voire des potagers, à l'exception de la zone proche de Saint-Mandé, qui est sans aucun doute trop fréquentée pour que cela puisse y être toléré. Thomas s'investit particulièrement dans « son jardin ». D'abord installé dans une tente au milieu de ronces, il a peu à peu défriché tout l'espace alentour parallèlement à la construction de sa cabane : « Ici j'me suis foutu dans un trou, ici c'était bourré de ronces et tout, on ne me voyait pas au début, à peine [...] et après j'ai éclairci et tout machin, évidemment c'est plus la même et je me suis agrandi, alors j'me fais un espace jardin tu sais ». Il y a planté du gazon devant chez lui, ainsi que de nombreuses plantes comme des tulipes, des rosiers rouges et jaunes, de la lavande, des lys, un cassis-fleur et des tomates cerises. À chaque fois que je vais voir Thomas il me parle de ses fleurs, mais aussi des papillons, escargots ou libellules qu'il voit passer, et de manière plus générale de la nature, de « la biodiversité source de vie », et de « sa destruction par l'homme à l'échelle planétaire ». Il m'a souvent dit que le jardinage lui permettait de « se reconstruire », « d'aller mieux » « de sortir de la merde », lui qui s'est retrouvé à la rue à la suite de dépressions. Thomas associe ainsi l'évolution du lieu, le passage des ronces, tiques, et moustiques, aux fleurs, papillons et libellules, au fait qu'il va de mieux en mieux.

Photographies n°21 à 24. Jardiner, se reconstruire.



Photographies prises par l'auteur, le 11 juin et 22 septembre 2011.

L'aménagement d'un jardin se retrouve surtout chez les habitants des cabanes, comme Tintin, qui a planté devant chez lui des tomates cerises, et des rosiers, Simon qui a fait pousser quelques fleurs et qui dit « que le jardin ça compte quand même », ou un couple de Polonais, installé en haut d'une butte située entre deux bretelles d'autoroute qui s'est constitué un petit potager avec des fruits et des légumes. C'est toutefois également le cas de certains habitants des tentes qui passent du temps à s'occuper des fleurs qu'ils ont plantées dans des pots devant chez eux ou, comme Damien, à entretenir la nature qui se trouve autour de leur tente, sur un périmètre de plusieurs dizaines de mètres en enlevant les feuilles et branches mortes, et en élaguant certains arbres. Chez tous les habitants, le rôle de l'environnement naturel paraît ainsi très important puisque, outre ces pratiques de jardinage, celui-ci est fortement valorisé dans les discours. C'est la raison pour laquelle les membres de l'association Emmaüs avaient

il y a quelques années préconisé de construire « un sas de transition » entouré d'un « espace boisé », pour faciliter l'accès des habitants du bois à un logement :

« Les personnes qui ont échoué dans le Bois de Vincennes se trouvent en plein milieu naturel. Cette relation à l'espace naturel n'est pas à minimiser dans la structure de proximité à créer. Celle-ci se verra ainsi entourée d'un espace boisé rendant possibles des activités de jardinage, à travers lesquelles certaines personnes dans le Bois de Vincennes tentent de se reconstruire. » (Emmaüs, 2009a, p. 24).

Photographie n°25. Mangeoire pour les oiseaux devant la tente de Damien.



Photographie prise par l'auteur, le 9 mars 2011.

Le bois est un espace apprécié pour sa tranquillité, et faune et flore sont ainsi souvent mises en avant par les habitants. Certains ont installé des mangeoires à proximité de leurs tentes pour y attirer des mésanges. Sorcier, qui a aménagé trois hamacs au-dessus d'une rivière où se trouve sa cabane (cf. photographie n°26), a réussi à apprivoiser un canard et une corneille. Le cadre naturel est également ce qui amène Daniel et François à trouver, en dépit de tous les inconvénients, un avantage à vivre dans une cabane et une tente au bois de Vincennes plutôt que dans un appartement :

Daniel : Comme disait Serge on est bien ici, t'es réveillé par le chant des oiseaux, eux ils sont réveillés par le bruit...

François : ...des voitures...

Daniel : ...de la circulation et tout le bordel. Nous on est réveillé par les oiseaux, tu vois le renard, tu vois l'écureuil, tu vois...

François : ...le faisan.

Daniel : Moi le matin je sors ici avec mon café je respire, les gens ils respirent quoi quand ils ouvrent la fenêtre ?

François : La pollution.

Daniel : Ils respirent les pots d'échappement, les bagnoles et tout ça. Nous on est dans la nature alors de quoi on va se plaindre ?

François : C'est vrai en plus, nous on n'a pas à se plaindre par rapport aux gens.

Daniel : L'été moi je suis content. L'été moi je peux faire mon barbecue ici, les gens non, même chez eux ils ne peuvent pas parce qu'ils habitent en appartement [il rigole] [...]. Tu sais ça fait sept ans que je suis là, tu sais, si j'avais été malheureux il y a déjà longtemps que je serais parti, tu vois c'que je veux dire hein, c'est... si j'suis resté c'est que bon, je suis bien ici quelque part. T'as la fontaine à cinq minutes quoi à pied, y a la ville derrière.

Photographie n°26. Hamacs au bord de la rivière.



Photographie prise par l'auteur, le 29 octobre 2010.

c) Ecouter la radio et lire

Les habitants du bois qui ne travaillent pas, passent beaucoup de temps dans la journée à écouter la radio. Tarzan, par exemple, qui est intarissable lorsqu'il se met à parler des radios alternatives, consacre ses journées à remplir des carnets de notes sur ce qu'il y entend. Comme le dit Damien : « j'ai la radio, j'écoute France Info constamment. J'écoute que ça moi, je suis un croqueur d'infos. Moi je suis dans le bois mais j'aime bien savoir ce qui se

passé à l'extérieur. » Ils sont donc très au courant de l'actualité, ce qui entretient également bon nombre de leurs conversations. Beaucoup ne travaillant pas et ne fréquentant pas les associations, disposent en effet d'un temps relativement important dans la journée, d'autant qu'à la différence de certaines personnes à la rue décrites dans la littérature, ils ne boivent pas, ou du moins pas suffisamment pour que cela suffise à passer le temps et échapper à l'ennui. Certains comme Damien et Pierre, qui souffrent aussi de solitude, cherchent ainsi à tuer le temps en écoutant d'une oreille plus ou moins attentive la radio qui reste allumée toute la journée. Chacun des habitants du bois a sa chaîne de radio préférée, Thomas par exemple écoute surtout France Info et TSF JAZZ, Clément France Inter et France Info, et Serge France Culture, Radio Libertaire, et Radio Classique. Certains des habitants peuvent aussi passer du temps à lire, comme Clément qui est un grand lecteur de romans policiers, Tintin qui lit également beaucoup et aime particulièrement Céline et Romain Gary, ou d'autres comme Mathieu, Zoé, ou François, qui lisent souvent le soir avant de se coucher des livres de science fiction, et parfois des essais, comme Mathieu qui a récemment prêté à Zoé un livre sur l'histoire du fascisme dont ils ont ensuite discuté.

d) S'occuper d'animaux domestiques

Photographie n°27. « L'homme aux chats ».



Photographies prises par l'auteur, le 11 juin et le 8 janvier 2012.

Plusieurs dizaines d'habitants du bois possèdent un animal domestique, un chien pour quelques-uns, comme Benoît et Alfred, ou un ou plusieurs chats, surtout lorsqu'ils sont installés au bois depuis longtemps. Pour certains, ces animaux de compagnie peuvent jouer un rôle tout à fait essentiel dans leur vie au quotidien puisqu'ils s'y investissent énormément, dans tous les sens du terme, et qu'ils leur consacrent parfois beaucoup de temps. C'est notamment le cas de Daniel qui est très attaché⁸⁹ à ses chats et leur parle très souvent : il explique que c'est « sa minette », une de ses chattes que lui a donnée Pierre il y a huit ans, qui lui a « sauvé la vie » alors qu'il était « dépressif » en arrivant au bois.

Thomas, l'« homme aux chats » (comme l'appellent les membres de la Bapsa), qui ne fréquente quasiment plus les habitants du bois qu'il voyait auparavant, passe davantage de temps encore à s'occuper de ses vingt-cinq chats, notamment en allant exprès pour eux dans le quartier chinois, au magasin « Tang Frères », pour acheter du pâté qu'ils apprécient, et en leur cuisinant des plats à base de poulet et de dinde. Si Thomas arrive toujours à avoir de la nourriture en promotion, en achetant celle dont la date approche de la péremption, il dépense malgré tout pour ses chats une grande partie des quatre cent soixante-dix euros dont il dispose tous les mois. C'est également le cas de Daniel et Pierre, qui remplissent les gamelles de leurs chats au moins trois fois par jour : Pierre, qui leur cuisine souvent des plats, y consacre ainsi cent à cent cinquante euros par mois des six cents euros dont il dispose puisque « c'est mes chats avant moi [...] maintenant j'ai des chats, bon ben, y en a un là-bas, j'en ai quatre, pour nous c'est des parents, c'est nos amis, c'est nos copains, on dort ensemble [...]. Thomas c'est pareil c'est ses chats avant lui, moi y a des moments où je vais me priver pour donner à manger à mes chats. » Les habitants se sentent ainsi utiles, nécessaires et responsables du bien-être de leur animal, ce qui contribue à leur estime de soi (Gagnon, 1987), à donner un sens à leur existence. Prendre soin de son animal de compagnie, c'est aussi établir un lien émotionnel, recevoir en retour de l'affection de manière inconditionnelle (Pralong, 2004, p. 3). Ils passent ainsi leurs journées en leur compagnie, et c'est ce qui permet à certains de pallier à la solitude.

Les chats que possèdent les habitants ont toujours été recueillis au bois et c'est souvent à la suite de nouvelles portées que des chats ont été donnés à d'autres habitants du bois. Mais les chats peuvent aussi se promener dans le bois et finir de la sorte par être adopté, comme

⁸⁹ Sur cette question de l'attachement à l'animal des personnes à la rue voir également Choppin, Grand, Jouve et Pichon (2010, pp. 59-65), et Chobeaux (2011 [1996], pp. 52-53).

cela c'est produit avec Elsa et Kevin, qui ont récupéré le chat de Bernard, un de leurs « voisins » et qui, comme le raconte Elsa avec malice, n'ont pas voulu lui rendre :

« Bernard est venu la dernière fois, au tout début c'est-à-dire il y a un mois et demi de ça, il m'a dit ouais c'est notre chatte et tout, je lui ai dit eh dis pas ça, on sait pas à qui elle est, c'est elle qui est venue ici toute seule, alors je suis désolée hein si elle est venue se réfugier c'est qu'elle cherchait refuge, hein en général quand tu vas te cacher quelque part c'est que tu te plais pas où t'es. Ouais non mais, alors il nous a dit qu'elle s'appelait Féline, on n'a pas arrêté d'essayer de l'appeler Féline, elle a jamais répondu au nom de Féline alors... »

e) Autres activités

D'autres activités individuelles, qui diffèrent en fonction de chacun, occupent également les habitants lorsqu'ils sont chez eux. Serge par exemple, lorsqu'il n'est pas en train de travailler, passe du temps à jouer de la guitare, à improviser et à apprendre des morceaux de groupes de rock ou de guitare folk des années soixante-dix comme les Beatles, Neil Young, Bob Dylan ou encore les Beach Boys. Sa guitare achetée il y a un an lui a coûté deux cents euros, ce qui a représenté pour lui un très gros investissement, étant donné qu'il ne gagne pas plus de trois cent euros par mois en vendant les livres qu'il trouve. C'est la raison pour laquelle Serge n'en joue pas en hiver, à la fois parce qu'il fait trop froid, mais aussi, et surtout, parce qu'il a peur qu'elle ne s'abîme avec l'humidité. On peut également prendre l'exemple de Chloé qui est souvent en train de faire de la couture assise sur un banc devant chez elle, de Tatiana qui passait son temps sur notre camp à dessiner, ou encore de Tintin qui consacre une partie de ses journées sur son ordinateur à naviguer sur internet ou à regarder la télévision.

Il s'agit là d'un aperçu, évidemment non exhaustif, des pratiques et activités de nombreux habitants du bois, qui se déroulent très fréquemment autour de leur habitat. Comme ces habitants ne sont aucunement des Robinsons des bois⁹⁰, il faut maintenant décrire les relations qu'ils entretiennent entre eux, avant d'en venir aux lieux qu'ils fréquentent quotidiennement dans et à l'extérieur du bois. La présence de leur habitat apparaît comme un centre à partir duquel les habitants peuvent organiser le monde et s'y mouvoir. Le chez-soi renvoie ainsi à la fois au proche et au lointain, au proche parce qu'il est le lieu de la plus grande intimité, et au lointain parce qu'il est le centre à partir duquel il est possible de prendre de la distance, de s'éloigner sans trop craindre de se perdre, de s'égarer (Salignon, 2010, p. 60). Le chez-soi ne se limite pas non plus au rapport avec soi que l'individu entretient dans l'intimité de la

⁹⁰ Cf. « Les Robinsons du bois de Vincennes », reportage réalisé sur les habitants diffusé 01 mai 2007 sur France Culture dans l'émission « Les pieds sur terre ».

demeure, mais est lié aux relations qu'il peut tisser avec les autres au sein du monde environnant (Patočka, 2002, p. 49) :

« Le *je* comporte toujours un système d'orientation qui lui sert, au premier chef, non pas à déterminer le lieu des *autres choses*, mais à se situer *soi-même*. S'orienter, c'est tout d'abord déterminer le lieu où l'on est *soi-même*, lieu qu'on ne fixe pas soi-même, mais qui nous est marqué par les autres choses, le « ça » et le « tu ». C'est de l'autre, du milieu, du partenaire qu'on reçoit la définition du lieu où l'on est ; on n'est pas soi-même le point de fixation ; celui-ci est donné précisément par le vis-à-vis qui nous interpelle. »

II - L'habiter au-delà de l'espace domestique

A - Constitution de liens sociaux

1) Nouer et entretenir des relations entre habitants

Le bois de Vincennes se présente comme un espace de socialisation, dans la mesure où la stabilité des habitats conduit à une sociabilité différente de celle de la rue, avec notamment des relations de voisinage et des « camps » qui se constituent.

Ces formes de « socialisation par les lieux » (Dambuyant-Wargny, 2004, p. 507) se développent généralement entre ceux qui se trouvent dans un périmètre de quelques dizaines de mètres et se croisent régulièrement. Les habitants du bois de Vincennes forment souvent des groupes de deux ou trois personnes, s'installant à quelques mètres de distance les uns des autres⁹¹. Les nouveaux arrivants peuvent venir planter leur tente directement à côté de quelqu'un, en lui demandant ou non l'autorisation, ou attendre pour se rapprocher que quelques mots aient été échangés avec les futurs voisins ; dans l'optique de se protéger mutuellement (d'une éventuelle agression ou de vols), de s'entraider mais aussi d'avoir de la compagnie. Si certains habitants se contentent d'entretenir avec leurs « voisins » des relations de simple cordialité, en échangeant uniquement un salut de loin, voire en se limitant à une « indifférence polie » (Joseph, 1994, p. 22), la plupart finissent toutefois par nouer des liens plus consistants en se croisant quotidiennement. Nathan, par exemple, qui s'est installé à quelques dizaines de mètres d'un couple de Polonais, s'est vu proposer au bout de quelques jours de l'aide pour remplir ses bidons d'eau à la fontaine (parce qu'il boitait) ; il a ensuite été invité à boire le café avec eux, et de fil en aiguille, l'habitude de partager tous les matins le petit-déjeuner a été prise.

Si des groupes se forment à cette échelle, avec le temps s'instaurent également des relations avec des habitants installés plus loin, rencontrés à l'occasion d'une discussion en allant chercher de l'eau à la fontaine, ou par l'intermédiaire d'un ami ou d'une connaissance commune. Le fait que certains des habitants soient passés par plusieurs camps peut contribuer en outre au développement de connaissances entre des personnes installées dans des zones

⁹¹ Moins d'une soixantaine sur un total de deux cent vingt-six vivaient dans un isolement supérieur à ce périmètre en octobre 2010, proportion qui varie très peu avec le temps.

relativement éloignées du bois. Tel est par exemple le cas de Nathan qui, après avoir vécu plusieurs mois en compagnie des deux Polonais, s'est installé sur le camp de Daniel. Des rencontres peuvent également se faire dans le local d'Emmaüs ou au Samusocial de Saint-Mandé qui se trouve à côté du bois et où certains vont prendre leur douche quotidiennement. C'est ainsi après avoir rencontré Alfred là-bas, et après avoir engagé la discussion avec lui sur le sujet des chiens que l'un et l'autre possédaient, que Benoît a proposé à Alfred de le rejoindre sur son camp. De manière plus atypique, Benoît a également fait la connaissance de Mathieu en le croisant, assis sur un banc, dans le bois et en lui demandant s'il était « Redskin » parce qu'il portait des lacets rouges sur ses rangers : une conversation sur les différents mouvements skinhead s'en est suivie et Benoît a fini par lui indiquer où se trouvait son camp en lui proposant de le rejoindre pour faire un barbecue.

Les habitants qui ne sont pas invités de la sorte ou introduits par une connaissance ne s'aventurent en revanche quasiment jamais sur des camps qu'ils ne connaissent pas, principalement pour des raisons de sécurité, puisque comme me l'a dit, avec d'autres, Daniel : « tu ne sais jamais sur qui tu peux tomber ». Il m'a également expliqué que, outre le fait qu'il ne désirait pas particulièrement faire de nouvelles rencontres, il avait peur d'être pris pour un voleur en se rendant sur un campement : « je ne vais pas où y' a des campements, c'est pas bon, parce, que j'voyais des campements lorsque je passais à vélo, mais j'allais pas voir qui c'était, non, non, on n'approche pas comme ça, parce que si tu t'approches et qu'il n'y a personne et que tu fais demi-tour et que tu les croises qui arrivent et qu'il y a eu un vol, ils vont penser que c'est toi. »

Contrairement à ceux qui vivent dans des institutions d'hébergement et des hôtels, les habitants du bois peuvent recevoir des gens chez eux : c'est une possibilité qu'offre le bois qui est particulièrement valorisée dans les discours. Pour accueillir quelqu'un en visite les habitants disent très souvent « installe-toi » ou « assieds-toi » et peuvent, le cas échéant, débarrasser une chaise des affaires qui y sont posées. Certains habitants ne s'assoient pas tant que cela ne leur a pas été proposé, comme François chez Daniel, alors même qu'ils se connaissent depuis des années et entretiennent de bonnes relations. Il est également frappant de constater que les habitants proposent quasiment toujours, dès les premières minutes qui suivent l'arrivée du visiteur, quelque chose à boire, un café le plus souvent. C'est un acte qui peut paraître banal mais qui participe pleinement du phénomène d'habitation, Damien m'ayant par exemple fait remarquer que Daniel ne « savait pas recevoir », qu'il ne nous avait

rien proposé une des après-midi où nous étions allés le voir. Ce qui rend ces rites d'hospitalité possibles, c'est manifestement moins la possession d'un espace intérieur que la présence de chaises et de tables, un mobilier dont ne disposent à l'inverse quasiment jamais les personnes « à la rue ».

M. Hatzfeld rapporte ainsi la situation d'un « SDF » qui, dormant à l'entrée d'un garage, s'excuse auprès des maraudeurs du Samusocial de ne pas être en mesure de les accueillir dignement, comme il l'aurait souhaité : « Je suis si confus, je n'ai pas même un siège à vous offrir » (Hatzfeld, 2003, p. 77). Si les habitants des cabanes ou de tentes d'au moins « quatre-places » reçoivent souvent à l'intérieur de chez eux, c'est beaucoup moins le cas des habitants des tentes « une » ou « deux-places » qui ont plutôt tendance, hormis en hiver, et seulement pour de rares personnes, à accueillir leurs hôtes à la table installée devant chez eux. En été, certains des habitants des cabanes qui ont également posé une table et un banc reçoivent à cet endroit, comme Daniel qui passe ses journées assis à sa table pour profiter de la lumière du soleil et pour discuter avec des amis en visite.

Les habitants du bois, et notamment les « anciens » qui habitent dans des cabanes, parlent très souvent des actualités et de politique entre eux, et avec moi, comme des révolutions arabes, des squatteurs du collectif « Jeudi Noir » expulsés d'un hôtel de la place des Vosges ou des élections présidentielles. À chaque fois que j'ai vu Serge en compagnie de Daniel et François il a lancé de grandes discussions sur la société et les « formes de fascisme qui se développent » et sur les possibilités de changer la société, en me pressant de prendre position, entre autres, sur la question du vote en démocratie. Pierre et Simon, qui prennent le café ensemble tous les jours après déjeuner, se disputent aussi souvent sur des questions politiques, comme les rapports entre les ouvriers et le patronat : Pierre, ancien ouvrier qui lit l'*Humanité Dimanche*, s'insurge contre l'exploitation patronale, tandis que Simon, ancien propriétaire d'une boucherie qui lit *Le Figaro*, défend systématiquement la position inverse en soutenant que si « les ouvriers ont du boulot et peuvent manger » c'est « grâce aux patrons qui gèrent les entreprises ». D'autres, comme Benoît, Zoé et Alfred, préfèrent parler de musique, plaisanter ou se remémorer des épisodes passés. Il est extrêmement rare que les habitants se plaignent entre eux des difficultés de leur situation au bois, et lorsque cela se produit, certains peuvent ne pas apprécier et le faire remarquer comme Daniel qui a reproché à Damien de « se plaindre » en disant que « ça ne servait à rien ». Plus tard, il m'a avoué qu'il aimait bien Nathan parce que « lui c'est un bon vivant, avec lui on se marre tu vois ».

Les discussions sont un élément important de la journée de la plupart des habitants du bois, en particulier de ceux qui vivent sur des camps, mais aussi de ceux qui se rendent visite quotidiennement : ainsi, la plupart des fois où je suis venu voir Daniel, il était attablé avec François, Pierre, Nathan, Simon ou encore Serge. Daniel explique la régularité de ces visites :

« Pierre, il passe là quand il vient voir Tom Pouce, bon il passe là, puis s'il voit que c'est ouvert ben il dit tiens, je vais m'arrêter je vais boire un thé, je vais voir Daniel, boire le café. Bon ben moi je le vois j'dis ah qu'est-ce tu veux copain ? Il dit j'ai vu que c'était ouvert, qu'il y avait de la lumière j'ai vu que le bar, bon tu vois on cause sympathiquement, bon ben j'dis ben oui il est ouvert. Il dit bon ben... J'lui dis c'est con la cave elle est vide, la pompe à bière ça marche plus, hier soir Tom Pouce il est venu, il dit ah bon ?, le vin y en a plus c'est vide aussi, il reste plus que du café. À ben ça va du café alors, vas-y amène, tu vois c'est bon, ben on rigole quoi. Et puis il s'assoit et puis on discute. »

« Moi quand y a un copain qui vient et qui dit Daniel t'es là, ben si c'est un copain j'dis ouais j'me lève mais si c'est la sécu, tu vois Emmaüs ou la Bapsa, j'en ai rien à foutre [il rit] moi j'reponds pas, j'reste, j'me fais pas chier moi... »

Les habitants du bois s'attribuent souvent des surnoms, comme Tarzan qui est nommé ainsi parce qu'il ne mange que des mangues et des avocats, fait plus d'un mètre quatre vingt-dix et a les cheveux longs, ou « Radio RTL » qui habite à côté de chez Serge et à qui personne ne veut rien dire, puisqu'il « répète tout » à tous ceux qu'il croise, même les associations ou la Bapsa. En général, les habitants voient d'un très mauvais œil le fait de discuter avec les acteurs institutionnels ou associatifs, comme Emmaüs, et la phrase qui revient à leur propos très fréquemment est « moins ils en savent mieux c'est. » Les « barrières écologiques » (Goffman, 2012 [1963], p. 42) qu'instaurent les habitants du bois consistent ainsi non seulement à clôturer matériellement leurs lieux de vie avec des branchages et des bâches pour se cacher, mais aussi à faire en sorte que les informations ne soient pas communiquées à certains acteurs, qu'elles leur restent inaccessibles. Il semble que les habitants répondent ainsi souvent de manière très allusive à ceux qui leur posent des questions pour savoir ce que deviennent untel ou untel, ou disent qu'ils n'en « savent rien ». C'est sans doute une des raisons pour lesquelles certains des acteurs, comme les gardes républicains, m'ont dit que les habitants du bois étaient « des loups solitaires », qu'ils ne s'intéressaient pas aux autres, incapables qu'ils étaient de leur donner des nouvelles de leurs voisins.

Des informations parviennent néanmoins à être transmises aux acteurs institutionnels et associatifs et celles-ci ont souvent vite fait de se répandre auprès d'autres habitants puisque ces acteurs vont à la rencontre de toutes les personnes installées au bois et qu'ils peuvent leur communiquer. C'est par exemple ainsi que Daniel a appris, par des gardes républicains, que Thomas avait été hospitalisé, et qu'il était très affecté par la mort d'un de ses chats.

Mais c'est davantage encore par les habitants eux-mêmes que des histoires circulent, par l'intermédiaire de leurs contacts réguliers, en particulier dans un périmètre de voisinage relativement restreint, à l'instar de ce que décrivent Norbert Elias et John L. Scotson à propos des habitants de Winston Parva (1997 [1965], p. 120). À cet égard, c'est précisément parce qu'ils avaient remarqué à quel point le bouche-à-oreille fonctionnait bien au bois, que Daniel et Nathan se sont amusés, durant quelques semaines, à répandre des rumeurs dans le bois, pour voir si elles leur revenaient de manière déformée. C'est également au Samusocial de Saint-Mandé, haut lieu de commérage, que les potins peuvent circuler et c'est ce qui agace particulièrement Zoé : « Bon c'est vrai qu'il y a de la solidarité, mais c'est, t'as quand même tout le monde qui parle sur tout le monde, c'est ça que j'aime pas ».

Si au bois des liens se sont ainsi créés entre les habitants, ceux-ci peuvent parfois s'avérer beaucoup plus précaires qu'il n'y paraît à première vue. En témoigne notamment le cas d'Alfred qui s'est fâché avec Benoît, dont il semblait pourtant très proche, après plusieurs semaines de vie commune sur le camp, et qui est parti du bois ; ou de Daniel qui, lorsqu'il a décidé de quitter le bois pour aller dans un hôtel, n'a prévenu que Tintin, sans dire au revoir à tous ses autres « amis » du bois, comme Serge, Pierre ou Simon, qu'il voyait pourtant régulièrement depuis des années⁹². Tous ceux qui quittent le bois ne rompent cependant pas de la sorte les liens instaurés avec d'autres habitants : Nathan par exemple, qui est parti vivre dans un mobile-home est revenu régulièrement voir Daniel lorsqu'il était encore au bois et a continué à le voir par la suite et à lui téléphoner régulièrement. Mathieu, qui réside désormais dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), rend régulièrement visite à Loïc et Chloé, ses anciens voisins et amis.

Les liens d'amitié, ou de bonne entente, qui existent au bois n'excluent évidemment pas non plus les tensions ou les relations d'inimitié passagère ou durable. Pierre et Serge sont par exemple actuellement en froid, ce qui a été aussi le cas de Damien et Benoît, et de Daniel et François. Lorsque les habitants ne s'apprécient pas, ils évitent généralement de se fréquenter et ce n'est donc qu'exceptionnellement que des rapports violents peuvent se produire. Durant mon terrain, et parmi les personnes rencontrées, cela ne s'est passé qu'une seule fois avec Damien qui, comme on me l'a rapporté, lors d'une « soirée bien arrosée » sur un camp, s'est vu accusé par Kevin de « flirter » avec sa compagne Elsa. Kevin s'est servi contre lui d'une

⁹² Ceci peut toutefois aussi s'expliquer par les difficultés d'annoncer ce type de nouvelles sans passer pour un « traître ».

bombe lacrymogène, en visant les yeux. Le lendemain Damien retrouvait une partie de ses affaires saccagées et les pneus de son vélo crevés par Kevin.

Mais ce qui prime au bois, et de manière très nette, ce sont toutes les formes de solidarité que l'on observe au quotidien entre les habitants. Pour en donner seulement quelques exemples, Daniel a donné plusieurs fois des outils, ainsi que des accessoires de vélo à Damien, un poste de radio, de la nourriture et de l'argent à François ; Nathan a offert un téléphone portable à Damien, ainsi qu'une tente, et lui a prêté plusieurs fois de l'argent en fin de mois, à l'instar de Stephen qui lui a prêté deux cents euros le jour où il s'est fait voler son porte-monnaie ; Benoît a donné son ampli de guitare et un poste de radio à Mathieu et Viktor a offert des vêtements et des CD à Benoît ; quant à Jamel il est venu plusieurs fois distribuer de la nourriture sur des camps lorsqu'il recevait des sacs de courses, à l'instar de Tarzan lorsqu'il lui restait des produits qui ne pouvaient pas se conserver longtemps.

Les habitants du bois peuvent aussi se rendre des services, comme Tintin qui vient tous les ans nourrir les chats de Pierre lors de ses brefs séjours chez sa sœur en province, Damien qui s'est chargé de garder les affaires de Stephen lorsqu'il est parti rendre visite à sa famille en Allemagne pendant une semaine, ou Daniel que j'ai vu aider François à remplir ses papiers pour obtenir le RSA, et lui donner des conseils sur les démarches à suivre. Au vu de ce que l'on peut lire dans la littérature, et de ce que m'ont rapporté les habitants qui ont vécu ailleurs dans Paris « à la rue », cette grande solidarité semble bien être une des particularités du bois de Vincennes. Mathieu m'a par exemple confié :

« Contrairement à ce qu'on pourrait croire, plus trop dans Paris mais dans le bois de Vincennes il y a beaucoup plus de solidarité, entre nous-mêmes [...]. C'est encore un des endroits où la solidarité est préservée quoi. On s'aide beaucoup entre nous. Alors que ça, ça s'est beaucoup perdu dans Paris, ça par contre. C'est très individualiste quoi. C'est des petits clans. On croirait presque que chacun a son quartier. »

C'est néanmoins ce penchant à la solidarité qui conduit plusieurs habitants au sentiment d'avoir été abusé. C'est le cas de Thomas qui a ainsi arrêté d'aller voir certains habitants du bois parce qu'il trouvait qu'il ne faisait que donner, sans qu'il y ait véritablement « de retour ». Damien, qui a vécu sur un camp « avec deux nanas », raconte également qu'il devait tout payer (parce qu'elles étaient trop jeunes pour toucher le RSA) de sorte que, au bout de deux semaines, il ne lui restait plus rien pour manger, raison pour laquelle il cherche désormais à s'installer sur un camp avec quelqu'un qui dispose de ressources « pour partager et se sentir moins seul » :

« Bon en fait je veux pas de boulet moi. Je veux quelqu'un qui ait un revenu moi. Léo, celui qui s'est fait casser la tête il touchait le RMI donc ça allait, mais bon lui il allait claquer ça dans la tise [...]. Mais au moins t'en a pas un qui paie pour l'autre. On partage tous les deux, même la bouffe tout ça et puis on est tranquille. Manque de pot il s'est barré, parce que moi des boulets comme les nanas, laisse tomber après j'y arrive plus. Après je sais plus comment faire. »

Pour que les pratiques de dons entre habitants puissent perdurer il faut donc que cela se fasse de manière relativement égalitaire, sans que quelqu'un soit toujours en train de donner et l'autre de recevoir. Les habitants, en particulier ceux qui disposent de moins de ressources, fonctionnent beaucoup par entraide, « se dépannant » mutuellement, notamment entre voisins, en donnant, prêtant, ou échangeant (et exceptionnellement en se vendant) différents éléments, entre autres, des ustensiles de cuisine, comme une cocotte minute le temps d'un repas, des épices, de la nourriture ou des outils de jardinage. Pour certains habitants, la fréquence élevée des visites les uns chez les autres leur permet de se procurer ce dont ils ont besoin, notamment du tabac ou du café, comme Chloé et Loïc avec Mathieu et Benoît, ainsi que le montrent les notes suivantes :

Notes de terrain. 9 juillet 2011, 13h. Kevin demande à Benoît s'il peut lui rapporter le rasoir électrique qu'il lui avait prêté, afin qu'il puisse se raser la moustache. Benoît lui dit qu'il lui rapportera ce soir, et demande à Kevin une bière qu'il lui donne. Il doit, avant de lui rendre son rasoir, le prêter à Mathieu qui le lui a demandé avant-hier. On s'en va assez rapidement. En chemin, on passe devant chez Antonin, qui est assis à sa table, devant sa tente. Benoît lui propose la bière que Kevin vient de lui donner, mais Antonin dit qu'il en a déjà une. Comme Benoît insiste, il la prend. Benoît lui demande alors où ça en est pour la guitare [à la demande de Benoît, Antonin doit trouver une guitare pas chère pour Viktor qui a perdu la sienne]. Antonin lui répond qu'il ira dans l'après-midi dans un entrepôt du bas-Montreuil, où il peut en trouver une pour trente euros. Benoît le prévient qu'il n'a pas encore l'argent, qu'il devrait l'avoir dans les prochains jours, Antonin dit que ce n'est pas un problème et nous dit de repasser à 17h pour l'accompagner à l'entrepôt. On va ensuite voir Chloé et Loïc, qui sont rentrés : ils étaient partis prendre leur douche. Loïc demande à Benoît s'il a du tabac. Benoît dit qu'il n'en a plus, qu'en ce moment il ne fume que des mégots. Benoît propose à Loïc de lui vendre une « chaîne hi-fi », un lecteur CD avec deux enceintes, à vingt-cinq euros, mais Loïc décline en expliquant qu'il n'a pas l'argent. Arrive Mathieu, qui trouve que ce n'est pas cher, et se manifeste comme étant « éventuellement intéressé ». Mathieu n'est pas passé hier sur le camp ; il a dormi quasiment toute la journée suite à une nuit blanche. Benoît lui demande s'il a du tabac. Il lui répond « ça j'en ai » et lui remplit la moitié de son paquet.

Ces échanges, fondés sur un principe de réciprocité différée, peuvent s'apparenter, à l'instar de ce que décrit Florence Weber au sujet de la « bricole » chez les ouvriers, à des formes de dons et de contre-dons, où « l'obligation de donner en retour est masquée par une affirmation de gratuité », ce qui peut aussi conduire les habitants « à rivaliser de générosité » (2009, p. 80). C'est le cas de Benoît avec qui j'ai campé, qui trop jeune ne touche pas le RSA et qui ne vit que de ce « système débrouille » en se rendant auprès d'une vingtaine de personnes dans le bois pour leur apporter de la nourriture, « pour leur faire plaisir » et dans l'espoir d'obtenir en échange, souvent de manière différée, différents produits dont il ne

dispose pas par ailleurs : « il donne : on donne en retour, c'est un échange de bons procédés » (Elsa). « La tournée des camps » a lieu tous les deux jours, après qu'il soit allé le matin à l'Armée du Salut où il dispose « d'un plan » l'autorisant à remplir son sac à dos militaire d'une trentaine de kilos d'aliments de toutes sortes pour un euro seulement. C'est ce qui lui permet d'obtenir auprès des habitants du bois du beurre, du sucre, du café, des cartouches de gaz, des bougies, de l'alcool, du tabac, des flacons de désinfectant pour les mains (qu'il utilise pour allumer le feu), ou encore de l'argent, autant de choses auxquelles il a plus difficilement accès autrement. Les notes du journal de terrain permettent de voir comment se déroulent ces « tournées » :

22 juin 2011, 15h30. Il y a Kevin et Mattéo, qui vient de Vienne et ne parle quasiment pas le français. Sa mère lui envoie souvent des tentes, du tabac, et elle viendra vendredi leur apporter du tabac et les voir sur le campement. Benoît donne plusieurs kilos de viande (notamment du bifteck haché) à Kevin. Kevin lui dit qu'il ne lui reste plus de tabac mais qu'il en aura plusieurs kilos vendredi. Benoît lui dit alors qu'il reviendra vendredi lui donner de la viande. Au bout d'un quart d'heure on s'en va. En chemin Benoît va voir Antonin et lui donne quelques biftecks. Il lui demande ensuite s'il peut lui prêter son râteau. Antonin l'a déjà prêté à Sorcier qui s'est réinstallé près de la rivière mais à un autre endroit. Benoît lui dit que la bâche qu'il lui a donnée était pleine de trous, donc de lui en garder une autre si jamais il en trouve une.

15 juillet 2011, 15h. On décharge les courses sur la table. Benoît remplit ensuite son sac à dos de ce qu'il compte donner. Pour l'instant, il prévoit de garder pour nous trois (et le chien) pour ce week-end : 36 merguez, 18 chipolatas aux herbes, 360 grammes de faux-filet, 480 grammes de pavé mariné au poivre, 8 croque-monsieur, 1 crêpe jambon-fromage, 2 paquets de pain de mie, 250 grammes de brie « Le Roitelet », 200 grammes de « Neuf châtel », 350 grammes de « Coulommiers », 40 « Petits suisses » aux fruits, 10 yaourts aux fruits, 2 flancs, 4 compotes de pomme. Le tri fait, on va voir Chloé et Loïc. Ils nous informent que la Bapsa vient de passer. Benoît leur donne : 1,3 kilos de chipolata, 620 grammes de brochettes d'agneau, 4 tranches de poitrine provençales (220 grammes), 8 yaourts. Après quoi Loïc dit à Benoît en parlant assez bas, et alors que Chloé est à l'écart, qu'il lui donnera sans faute cent euros la semaine prochaine. Benoît lui dit qu'on ne peut pas rester, qu'on est pressés. Loïc nous dit alors : « les portes de la maison vous sont ouvertes », « vous êtes les bienvenus ici ». Benoît me dit qu'on va ensuite voir Antonin, mais il n'est pas là, le panneau se trouve à l'entrée. On se dirige alors sur le camp de Kevin. Elsa est en train de dormir. Benoît commence à ouvrir son sac en disant à Kevin qu'il a de la viande pour lui. Kevin l'interrompt en soutenant que « c'est pas la peine, j'ai plus d'argent, ni de tabac ». Benoît dit que « ce n'est pas le problème » et décharge son sac. Il lui donne ainsi : 930 grammes de brochettes d'agneau, 900 grammes de pavé d'agneau, 18 chipolatas (1 kilo). Kevin nous signale aussi que la Bapsa vient de passer. Benoît explique de nouveau qu'on est pressés, et on s'en va. On ne prend pas le chemin habituel du retour mais on coupe les sous-bois dans la direction opposée. Se trouve un camp un peu plus loin. Benoît me dit qu'ils sont sympas et on va les voir. Ce sont des Roumains, ils doivent avoir une trentaine d'années, et les deux hommes qu'on voit nous serrent la main en souriant, leurs compagnes restent derrière et sourient également. Je les ai déjà aperçus une fois devant le local d'Emmaüs. Benoît leur donne ce qui lui reste, soit 930 grammes de brochettes d'agneau et 500 grammes d'ailes de poulet au paprika. Ils ne parlent pas du tout français, ils nous disent « hello » en arrivant puis au moment de partir « God bless you ». Ils disposent de trois grandes tentes, et il y a une table au milieu avec des décorations, notamment une grande girafe en bois, haute de deux mètres.

2) La vie des camps

a) Les camps de Roumains et Bulgares

Ce sont principalement les Roumains et Bulgares qui, au bois de Vincennes, se rassemblent pour vivre sur des camps.

Selon les membres de l'association Bociék, il s'agit surtout des personnes qui s'auto-désignent comme « roms » et qui viennent en famille. Majoritaires parmi les Roumains au bois, ils formeraient des camps composés de plusieurs dizaines de personnes, et s'installeraient souvent sur les lieux d'un ancien camp qui réunissaient des personnes de leurs connaissances : « il y a des familles, ou des gens du même village ou de la même région qui arrivent de manière régulière sur les vieux endroits où d'autres sont partis [...]. C'est sûr qu'il y a un recyclage des lieux des campements que ce soit dans la ville ou sur le bois », explique ainsi une personne qui travaille auprès des Roumains du bois de Vincennes. En journée, alors que les membres de la famille travaillent, souvent dans la récupération de métaux, il y a généralement une des femmes qui reste au bois pour surveiller le camp. D'après cette personne, les enfants sont assez rapidement placés à l'hôtel avec leurs parents, et c'est la mère qui les garde dans la journée pendant que le père va travailler.

Les « Bulgares roms » formeraient également des camps avec les membres de leur famille, et parfois avec d'autres familles venant du même village. Plusieurs membres de l'association Bociék, qui travaillent auprès des Bulgares du bois de Vincennes, expliquent en outre que s'il y a « trop de monde sur les camps » ceux qui arrivent de Bulgarie vont s'installer pas très loin du lieu où se trouvent les membres de leur famille. Quant aux hommes « bulgares turcophones », qui viennent seuls, ils constitueraient également des camps au bois, en passant, comme les autres, quelques mois en France avant de repartir dans leur pays d'origine pour quelques mois, puis de retourner s'installer au bois. Tel est le cas d'un camp composé d'une quinzaine de « Bulgares turcophones » provenant du même village, qui fonctionnerait ainsi depuis plus de quatre ans.

Si les Roumains et Bulgares qui ne se disent pas « roms » ne forment pas des camps très importants, composés de plusieurs dizaines de personnes, ils ont néanmoins davantage tendance que les habitants de nationalité française à se regrouper, à former des micro-camps⁹³

⁹³ En octobre 2010, par exemple, cent-dix des cent-vingt personnes de ces nationalités vivaient à plusieurs sur un camp.

composés de quelques individus. La personne qui travaille auprès des Roumains au bois explique ainsi qu'ils sont nombreux, après être arrivés seul au bois, à se rapprocher pour s'entraider, sans pour autant former des camps présentant une vie collective et une solidarité aussi importante que celle des personnes « roms » :

« Après forcément ils commencent à connaître les gens qui sont dans le bois, ceux qui sont dans le même type de recherche qu'eux, euh, ils se rapprochent mais pas beaucoup, ça ne constitue pas des gros camps [...] c'est des alliances [...] ils s'approchent avec des tentes mais pas, mais ça constitue pas un lien très serré, c'est juste au niveau des indications, mais ils passent pas leur temps ensemble, ils vivent pas ensemble, ils se filent des adresses d'associations, des choses comme ça, mais après chacun à son parcours ».

Les deux membres de l'association Bociék qui interviennent auprès des Bulgares du bois de Vincennes expliquent également que si les personnes qui ne sont pas « roms » se « débrouillent beaucoup plus individuellement », elles peuvent néanmoins finir par se rapprocher pour s'entraider. Ils racontent en outre que ces habitants sont rejoints, en été, par des amis qui vivent dans des squats, en particulier en Seine-Saint-Denis, qui viennent leur rendre visite et « faire la fête » le soir en campant avec eux.

La situation des Roumains et Bulgares au bois de Vincennes rejoint ainsi les analyses classiques sur l'immigration, qui montrent que les migrants se regroupent souvent entre eux, en fonction de leur origine géographique et par l'intermédiaire de liens familiaux, afin d'amoinrir les difficultés rencontrées. On se souvient à cet égard des analyses de Colette Pétonnet qui appelait à considérer les bidonvilles de la région parisienne des années soixante et soixante-dix, peuplés par interconnaissance, comme jouant un rôle de passerelle pour les immigrés récemment arrivés en France, entre société rurale et société urbaine et entre monde culturel d'origine et pays d'accueil (1979, p. 54). Abdelmalek Sayad (1995, p. 23) a également souligné, à propos des bidonvilles de Nanterre, l'importance des logiques de regroupement pour les migrants, écrivant ainsi qu'il est :

« dans la logique même de l'émigration, une logique quasi universelle, d'essayer autant qu'il se peut, pour atténuer dans les premiers temps la rigueur de l'exil et les difficultés de la vie en émigration, de "vivre entre soi en étant chez les autres et sur le territoire des autres", d'y vivre entre parents, entre proches, dans l'univers familial de l'interconnaissance traditionnelle. Ce sont là, incontestablement, des conduites de solidarité mais qui ne sont exemptes ni de calcul, ni d'intérêt. »

Le travail plus récent de Smaïn Laacher peut être en outre évoqué : il porte sur des migrants qui, à l'instar des habitants du bois de Vincennes, ont trouvé refuge dans un bois, le bois de Dubrulle à Calais, l'auteur montrant que les campements sont clairement organisés par communautés nationales et ethniques (2007, p. 92).

La langue constitue un frein particulièrement important aux relations entre les Roumains et Bulgares au bois de Vincennes et les personnes françaises. Certains se fréquentent néanmoins, comme Damien que j'ai vu échanger avec des Bulgares des signes de tête, de loin, et qui a partagé à plusieurs reprises une bouteille de vin en leur compagnie. Benoît apporte aussi de temps en temps de la nourriture à un camp de Roumains et Pierre a aidé un Roumain qui s'est installé seul dans une tente à trois mètres de sa cabane, en lui gardant ses affaires durant les quelques semaines où il a quitté le bois lors d'un hiver. Les relations de cohabitation peuvent parfois être plus tendues comme le montre le cas de Tarzan qui m'a déjà tenu des discours xénophobes à propos de deux Bulgares qui s'étaient installés à côté de chez-lui, dans « son jardin » et a cherché à justifier ses propos par le fait qu'il trouvait que c'était « pour des voisins » un « manque de savoir-vivre » « inadmissible » que de planter une tente comme ils l'avaient fait sans lui demander la permission et sans même se présenter. Il a poursuivi en disant qu'ils parlaient fort le soir et qu'il les entendait « même se moucher et respirer la nuit » et que ce sont « tous ces étrangers qui prennent tous les emplois », discours que j'ai retrouvé dans la bouche de quelques autres habitants du bois.

b) Formation de camps francophones

Les habitants français, ou du moins francophones, constituent rarement des « camps » au bois, où ils sont réunis à plusieurs et où existe une vie collective, soit parce qu'ils n'en ont pas eu l'opportunité, soit parce qu'ils préfèrent rester seuls pour être « plus tranquilles ». Les individus qui ont entre vingt et trente ans forment néanmoins des camps plus souvent que les autres, de même que ceux qui se revendiquent « teufeurs », « skinhead » ou « punks ».

Intégrer un camp

Ceux qui se trouvent sur des camps ont généralement été invités par d'autres habitants. Kevin raconte que Mattéo a rejoint le camp où se trouvent également Ahmed, Elsa et Arthur, lorsqu'il est venu un soir demander s'ils n'étaient pas incommodés par la fumée de son barbecue. Kevin lui aurait alors, comme le confirme Mattéo, suggéré immédiatement de venir s'installer avec eux en soutenant qu'il « serait mieux », qu'il « serait plus en sécurité », et Mattéo aurait déplacé sa tente durant la nuit. Quant à Alfred, c'est Benoît, avec l'accord de sa compagne, Zoé, qui lui a proposé de les rejoindre sur leur camp, après l'avoir rencontré au Samusocial et qu'ils se soient, selon ses termes, « tout de suite compris » en constatant qu'ils

avaient « les mêmes trips pour les chiens ». Alfred a ensuite présenté Viktor et Tatiana à Benoît et Zoé qui ont accepté qu'ils intègrent aussi le camp.

Sur les camps certains habitants décident plus que d'autres des personnes qui peuvent s'installer, Kevin dans le premier camp, Zoé et Benoît dans le second. C'est également ce dernier qui m'a proposé de camper avec lui, sans en avoir parlé au préalable avec les autres membres du camp, soit sa compagne, Zoé, Alfred, Viktor et Tatiana. Le lendemain de ma première nuit au bois, Benoît a refusé devant moi que Pavel, amené sur le camp la veille au soir par Viktor, puisse rester avec nous les jours suivants. Les notes du journal de terrain qui suivent permettent de voir comment les choses se sont déroulées, comment Benoît s'est chargé de faire comprendre à Pavel qu'il ne souhaitait pas qu'il reste sur le camp.

Notes de terrain du 20 juin 2011. Je me lève vers huit heures, après une nuit pas trop mauvaise, même si j'ai un peu mal au dos, probablement une grosse racine ou un caillou. Lorsque je sors, j'aperçois Pavel, à quelques mètres de la tente de Viktor et Tatiana, en train d'arranger ses bâches en plastiques pour se protéger de la pluie. Il hoche la tête et me fait un signe de la main pour me saluer. Je me dis qu'il a vraiment dû passer une sale nuit, sans tente, sous la pluie. Peu après, Benoît se lève, et fait tout de suite sentir à Pavel qu'il ne souhaite pas sa présence, pas plus qu'il ne voulait qu'il reste dormir cette nuit sur le camp. Après avoir allumé le réchaud qui se trouve sur la table pour préparer le café, Benoît lui demande de manière agressive à quelle heure il va partir, ce à quoi Pavel répond « tout à l'heure ». Benoît appelle aussitôt Viktor qui dort dans sa tente. Alors que Pavel fait signe à Benoît de ne pas crier trop fort pour ne pas le réveiller, Benoît crie son nom de plus en plus fort. Viktor sort alors de sa tente, et lui demande, sans lui faire aucun reproche, ce qu'il y a. Benoît lui rappelle alors que la veille, il lui avait dit qu'il voulait lui parler, mais Viktor lui répond qu'il ne s'en souvient pas. En jetant un regard vers Pavel, Benoît lui fait alors comprendre que c'était au sujet de sa présence sur le camp. Viktor fait un signe de la tête pour indiquer à Benoît qu'il ne faut pas s'inquiéter, que Pavel va partir. Ce dernier a maintenant bien compris qu'il n'était pas le bienvenu sur le camp, et semble gêné par ce qui vient de se passer. Il s'éloigne de la table pour aller arranger ses bâches. Benoît et Viktor se mettent à parler d'autre chose, notamment de ce qu'ils vont faire aujourd'hui. Pavel revient vers nous, mais en restant cependant à quelques mètres de la table. Benoît nous sert alors trois tasses de café, et n'en propose pas à Pavel qui le regarde pourtant servir. Pavel a l'air alors encore plus gêné. Quelques instants plus tard Benoît me dit que la journée est chargée, qu'il faut d'abord qu'on aille voir un vétérinaire pour le chien d'Alfred. En partant, il va voir Pavel et lui dit qu'il doit partir dans la journée, sans quoi tout le camp risque de se faire expulser. Il lui explique que ce n'est pas vraiment lui qui en a décidé ainsi, qu'il ne « fait pas les lois », mais que c'est la Bapsa qui ne tolère plus aucune nouvelle personne sur le camp. Pavel répond qu'il n'y a pas de problème, qu'il va partir.

Si Benoît a ainsi demandé à Pavel de quitter le camp, c'est parce que sa compagne Zoé s'était plainte la veille au soir, en disant qu'elle ne « le sentait pas ce type » et qu'il allait lui « plomber sa journée de demain », qu'elle allait être obligée de rester sur le camp pour surveiller ses affaires. Les notes montrent que pour demander à Pavel de partir Benoît a utilisé le prétexte des « règles » instaurées par la mairie de Paris, la Bapsa et Emmaüs, qui visent à limiter le nombre de personnes sur les camps, et ce à l'instar de ce qu'avait fait Daniel quelques mois plus tôt avec Damien.

Daniel, qui habitait dans une cabane au bois depuis presque huit ans sur un « campement » (terme qu’il utilise) avec Jacques et François, puis Nathan, avait en effet pris l’habitude d’accueillir un certain nombre de personnes sur « son terrain » (dont il garde d’ailleurs précieusement des photos) et c’est lui qui donnait ainsi l’autorisation ou non de s’y installer. Il a refusé à Damien – qui vivait isolé et recherchait de la compagnie – d’y planter sa tente au mois d’octobre 2010 en arguant qu’ils ne pouvaient être plus de trois sur le campement, au risque sinon d’être expulsés. Il m’a expliqué plus tard que c’est parce « qu’il ne le sentait pas trop » et qu’il fait très attention à ne pas accueillir n’importe qui, même le temps de boire un café, sur son campement pour éviter de se mettre en difficulté car « à la rue, il faut se méfier ». Il propose en revanche quelques mois plus tard à Nathan de s’y installer, alors qu’il était temporairement seul sur le campement. Ils se sont rencontrés en faisant leurs courses (il l’avait déjà aperçu quelques mois plus tôt dans le local d’Emmaüs), et Daniel l’a invité à venir manger dans sa « baraque ». C’est donc seulement après qu’ils aient sympathisé que Daniel lui a donné son accord pour intégrer le campement (Nathan vivait alors dans un hôtel mais était sur le point de le quitter) en prenant la tente de François qui venait de partir pour un hôtel. Ce dernier revient au bois quelques mois plus tard, mais Daniel, fâché avec lui, ne lui permet pas de se réinstaller, car c’est lui qui fournit généralement les tentes, et les meubles, qui le jour où les occupants s’en vont, resserviront pour de nouveaux arrivants.

Les habitants des camps demandent souvent à ceux qui connaissent leur localisation dans le bois de ne pas venir accompagnés lors de leurs visites sans avoir au préalable demandé la permission, de manière à éviter que « n’importe qui » (Benoît) ne s’introduise sur les camps. Pour éviter d’avoir des ennuis, Benoît a en outre pris l’habitude, comme j’ai pu le remarquer à plusieurs reprises, de se présenter d’une manière à susciter un sentiment de crainte chez les nouvelles personnes qui venaient le voir sur son camp. La première fois que Lucas est venu sur le camp de Benoît, c’était en compagnie de Mehdi. Il n’est pas venu directement, mais a d’abord attendu à une trentaine de mètres du camp que Mehdi obtienne l’accord de Benoît pour pouvoir le rejoindre. Tout en manipulant son opinel, Benoît s’est alors mis immédiatement à raconter des histoires, selon lesquelles lui et d’autres habitants du bois s’amusaient souvent à faire des lancers de couteau, et auraient plusieurs fois torturé des personnes qui avaient volé des choses sur un camp.

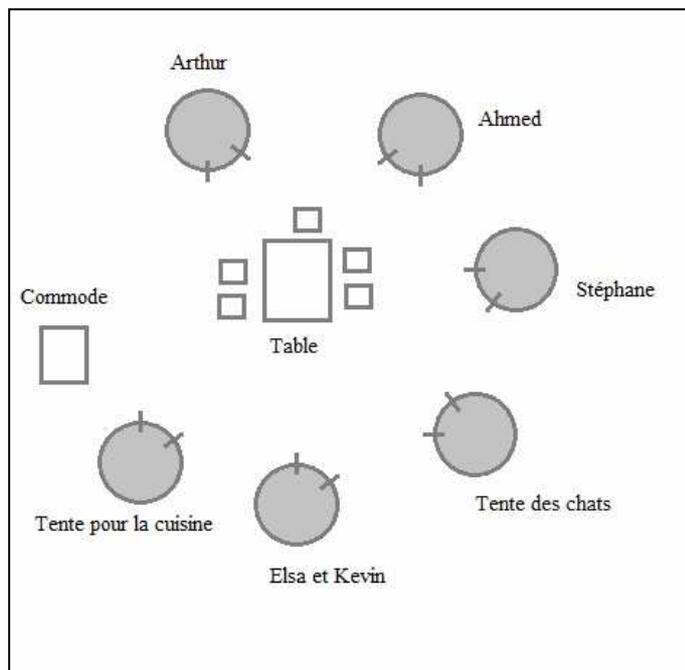
Les jours suivants la venue de Lucas, qui succédait à plusieurs autres visites, Benoît a alors répété qu'il voulait « changer d'emplacement dans le bois » parce qu'il « y a trop de monde qui connaît mon camp », « trop de monde sait où j'habite ». Il s'est ainsi plaint des habitants comme Mehdi qui viennent accompagnés alors qu'il leur a explicitement demandé « de ne ramener personne d'autre sur le camp », « c'est comme si c'était chez eux » en conclut-il. Au bois, une des « règles » tacites de fonctionnement consiste également pour la plupart des habitants à ne pas dévoiler l'endroit où ils habitent auprès de ceux qu'ils ne connaissent pas bien ou en qui ils n'ont pas vraiment confiance, notamment pour éviter de se faire « cambrioler » : « ils sont dans le bois mais tu sais j'ai pas envie de savoir où ils habitent, c'est tout. Parce qu'on ne sait pas ce qu'ils peuvent nous voler par derrière. Tu sais quoi il va m'emmener dans son campement après il va dire t'habites où ? Et ça se trouve un jour je vais me pointer et j'aurai plus rien dans la tente. » (François). Ainsi, lorsque quelqu'un leur demande où ils habitent, les habitants répondent souvent par un geste vague de la main.

Au bois de Vincennes, ceux qui se trouvent sur des camps portent donc une attention extrême à maintenir leur « territoire » (Joseph, 1998b, p. 124), au contrôle de leur espace d'habitation en exerçant une sélection, en ne permettant pas à n'importe qui de s'installer, et en gardant leur lieu de vie relativement caché. Le renouvellement des personnes sur les camps est de la sorte assez faible ; ces derniers restent généralement stables sur plusieurs semaines, plusieurs mois voire plusieurs années, une situation très différente de celle décrite par N. Anderson (2011 [1923], p. 76) avec des camps de hobos en quotidienne recomposition.

La vie des camps

Sur les camps, l'intensité des relations entre les membres varie, et la vie collective est plus ou moins riche : c'est ce que montrent deux campements dont il a déjà été question, celui de Kevin, et celui de Benoît.

Figure n°2. Le camp d'Elsa, Kevin, Stéphane et Arthur.



La vie en communauté est particulièrement importante sur le camp d'Elsa, Kevin, Ahmed, Stéphane et Arthur où les tentes sont organisées en cercle autour d'une table. Ces habitants y passent beaucoup de temps assis à discuter, et restent généralement ensemble dans la journée pour accomplir diverses activités à l'extérieur du bois, comme faire leurs courses, ou se doucher. Un des membres se charge de faire la cuisine dans une des tentes prévue à cet effet, et ils partagent ainsi

tous leurs repas, toujours assis autour de la table. Dans un des coins du camp se trouve également une commode qui contient notamment de la vaisselle et sur laquelle il y a un égouttoir afin de la poser. C'est Ahmed qui était chargé, durant l'été 2011, de faire la vaisselle et d'aller chercher de l'eau à la fontaine, parce qu'il ne touchait plus le RSA (d'après lui son aide avait été suspendue après une altercation avec une assistance sociale), et ne pouvait donc plus participer aux dépenses collectives, ce qui faisait dire à Kevin qu'il était « logé, nourri et blanchi » par les membres du camp.

Sur ce camp la nourriture achetée doit être mise en commun, faute de quoi les habitants prennent le risque d'être mis à l'écart. Kevin et Elsa se sont ainsi emportés un jour contre Arthur qui, « comme un gamin », se payait des « friandises ou des gâteaux au chocolat ». Ils ont argué que « ça ne servait pas au camp », qu'il ferait mieux d'acheter « des pâtes, du lait ou du café », et ont exigé que Stéphane quitte le camp, puisqu'il avait acheté plusieurs fois du saucisson sans le partager. Kevin a justifié cette décision en soutenant que « ça ne se fait pas d'acheter ce genre d'aliment », « comme sur tous les camps [...] tu dois acheter de la nourriture à mettre en commun ».

Ces habitants passent ainsi des journées entières ensemble, souvent à discuter, ce qui n'est pas sans produire également des disputes entre eux, en particulier entre Ahmed et Kevin qui se connaissent depuis des années et qui déclarent « beaucoup s'aimer », raison pour laquelle

Benoît dit qu'ils « sont comme un vieux couple à se chamailler ». En été, le soir jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois heures, on peut, en dépit de l'obscurité, facilement rejoindre leur camp puisqu'on les entend à plusieurs dizaines de mètres de distance au bruit qu'ils font, toujours assis autour de leur table, en train de boire des bières et de parler fort, sans vraiment s'écouter, avec la radio allumée, créant ainsi un véritable brouhaha.

Sur ce type de camp, où la vie collective est donc très importante, il est impossible de ne pas tenir compte de la présence d'autrui, la frontière entre la vie privée et la vie communautaire s'avère bien ténue, il n'y a pas de démarcation nette entre « l'intime » et le « commun ». C'est ce qui fait dire à Elsa que « c'est pas toujours évident la communauté [...] le camp c'est pas évident parce que tu sais tout, t'entends tout, tu sais quand quelqu'un est réveillé parce qu'il tousse. »

La situation était assez différente sur le camp où j'ai campé, où se trouvaient Alfred (qui a quitté le bois assez rapidement), ainsi que deux couples, Zoé et Benoît, Viktor et Tatiana. La vie collective y était moins importante, et les tentes n'étaient pas organisées en cercle, mais formaient plutôt une sorte de triangle, séparées les unes des autres par une dizaine de mètres. Sur le camp, Viktor et surtout Tatiana, qui ne parlait presque pas français, restaient souvent à l'écart dans leur tente. Les membres du camp ne mangeaient pas non plus systématiquement ensemble, et Viktor et Tatiana ne prévenaient pas toujours lorsqu'ils partaient en ville.

Tous se retrouvaient néanmoins tous les jours en début d'après-midi au Samusocial de Saint-Mandé pour prendre leurs douches, et un jour sur deux Benoît et Alfred allaient ensemble à l'Armée du Salut pour remplir leurs sacs à dos de nourriture, souvent accompagnés de Viktor qui, pendant ce temps, jouait de la guitare pour gagner quelques euros. La nourriture était ensuite déversée sur la table au centre du camp, une partie redistribuée sur d'autres camps, et le reste demeurait dans la journée sur la table (avec le café et le réchaud à gaz) où chacun pouvait se servir, sans demander la permission. Le soir, les aliments étaient rangés dans la tente « huit-places » de Benoît et Zoé et ressortis le lendemain matin sur la table. Alfred, Benoît et Zoé mangeaient toujours ensemble et commençaient à préparer le feu vers quinze heures trente, en allant chercher quelques branches aux alentours du camp et en utilisant pour allumer le feu des flacons d'antiseptiques pour les mains (chaque mois Benoît en obtenait une trentaine de Loïc qui en disposait lui-même grâce à une dame qui venait le voir au bois). Ils faisaient alors cuire la nourriture (souvent des saucisses, des crêpes

au jambon-fromage, des croque-monsieur ou des nems) qu'ils mangeaient, en prenant leur temps et discutant, jusqu'aux environs de vingt heures.

Pendant ce temps Viktor et Tatiana partaient souvent en ville voir leurs amis vers Beaubourg, faisant de temps à autre les poubelles, ramenant ainsi le soir de la nourriture qu'ils étaient seuls à manger, puisqu'il y en avait déjà suffisamment sur le camp et que la leur était souvent périmée. Zoé passait quant à elle tous les week-ends avec ses filles (qui sont logées chez la mère de son ex-compagnon) et en semaine allait avec Tatiana au Samusocial vers dix heures et demie pendant que Benoît et Alfred partaient chercher de la nourriture ; elles y restaient toutes les deux jusqu'à quinze heures. Sur le camp, c'était toujours elle qui faisait le ménage, en passant parfois plusieurs heures par jour à nettoyer le sol, à ranger la table, et à sortir les poubelles. C'est également elle qui faisait toute la vaisselle dans une bassine à la fontaine la plus proche (où Mehdi, un habitant du bois la rejoignait souvent pour discuter) et qui s'occupait de remplir les bidons d'eau. Si Zoé s'est plainte plusieurs fois auprès de Benoît de la répartition des tâches, il lui a toujours rétorqué qu'il participait autant qu'elle aux tâches domestiques en allant chercher la nourriture près de Denfert-Rochereau, et en portant un sac de trente kilos pour faire « du troc » sur les camps.

Sur ce camp, ce n'était pas la radio que l'on entendait, mais de la musique qui encore une fois était mise en commun. Viktor jouait de la guitare et le reste du temps Benoît, ancien DJ dans des « free parties », mettait de la musique techno ou de groupes de punk ou de skinhead en réglant au maximum le volume de son amplificateur quinze watts qu'il branchait à son baladeur (il disposait d'une vingtaine de CD et de nombreux morceaux sur son téléphone portable). Lorsque Benoît allait « faire la tournée des camps », soit distribuer de la nourriture, il installait alors parfois son ampli allumé dans son sac à dos militaire de manière à écouter de la musique en marchant. Benoît recevait en outre régulièrement des messages sur son téléphone portable d'amis l'informant de « teufs », et il s'est de la sorte rendu plusieurs fois avec Alfred et Marie à des petites « teufs », réunissant une trentaine de personnes, qui ont eu lieu la nuit dans le bois de Vincennes.

Sur le camp, lorsque Tatiana et Viktor allaient se coucher « avec les poules » (Benoît), souvent vers vingt et une heures, Benoît éteignait alors son amplificateur pour les laisser dormir. Cette pratique rejoint celle des membres du camp de Daniel, François et Jacques, qui font également attention à ne pas écouter la radio sans casque à partir de vingt et une heures et jusqu'à ce que tous soient réveillés le lendemain matin. Il est arrivé que certains soirs où la

radio de François n'avait plus de pile, Daniel monte au contraire le volume de la sienne pour que puisse lui parvenir le commentaire du match de football qu'ils étaient tous les deux en train d'écouter. Des rapports de voisinage médiatisés par le son se font aussi au-delà des camps. Serge et Daniel installés à environ deux cent mètres de distance sont par exemple réveillés par les aboiements du chien d'un autre habitant et s'en sont souvent plaints auprès de lui. De même, l'hiver dernier, « radio RTL » qui ne supportait plus d'être réveillé par la Bapsa en pleine nuit a pris l'habitude de leur crier des insultes une fois qu'ils étaient au loin, ce qui réveillait le voisinage et se terminait alors par un concert d'injures.

Si les habitants s'organisent donc de manière à vivre à plusieurs sur des camps, il arrive néanmoins que les situations dégénèrent, que les camps se désagrègent.

Daniel, par exemple, qui sélectionnait, comme on l'a vu, les membres de son camp a dû quitter le bois après avoir l'été dernier offert une tente à Christophe, qui avait déjà vécu avec lui, pour qu'il le rejoigne sur son camp. Si Daniel a ainsi été « contraint de partir », d'abandonner la cabane qu'il occupait depuis huit ans, c'est que Christophe l'a « agressé », lui a donné deux coups de tête, comme le confirme Pierre qui était présent à ce moment-là. Daniel explique que depuis que Christophe s'était installé avec lui, il lui « rendait la vie insupportable, invivable » : il passait son temps à boire et à lui « gueuler dessus », à le menacer de le frapper, en lui donnant parfois des baffes et à « le surveiller en permanence » en le suivant dans la journée. Considérant que c'était donc « trop dangereux de vivre avec un voisin comme ça », que cela « allait se terminer en bain de sang », Daniel a pris la décision de tout abandonner, en prenant simplement un petit sac à dos puisqu'« à la rue tu ne peux pas avoir trop de choses sur toi, c'est pas bon ».

Des personnes peuvent néanmoins quitter des camps de manière plus heureuse, comme Alfred qui est parti du bois pour emménager chez une femme rencontrée dans le métro, avec laquelle il a fini par se mettre en couple au bout de quelques semaines. Les camps peuvent également avoir une fonction transitoire pour certains qui vont ensuite s'installer seuls dans le bois. C'est le cas notamment de Serge, qui, après avoir vécu plusieurs mois dans une tente sur le camp de Daniel en arrivant au bois, est parti se construire une cabane quelques centaines de mètres plus loin, ou encore de Bandit qui raconte avoir décidé de s'installer seul dans le bois après avoir fait plusieurs expériences pas toujours faciles sur des camps :

« C'était toujours plus ou moins avec les mêmes personnes, après c'est variable quoi, mais bon tout seul t'es mieux, des fois il y a des problèmes, il y avait un mec qui s'appelle Clément, à un moment je l'ai

jeté quoi, mais le mec tu sais je lui dis “ramène pas trop, qu’il soit gentil ou qu’il y ait un truc les ramène pas, t’as pas vraiment les yeux en face des trous j’ai pas envie d’être emmerdé”, et le mec il se met un jour avec moi, le deuxième jour “ah ben j’invite un type pour un barbecue, je lui ai montré où c’était [...] je lui ai dit dégage t’as pas compris ce que j’avais voulu te dire, je veux pas voir de gens ici”. »

Mais lorsque des habitants quittent un camp, c’est parfois pour rejoindre d’autres personnes ailleurs dans le bois. C’est le cas notamment de Benoît qui, au cours de ces dernières années, a vécu sur des dizaines de camps et qui connaît ainsi beaucoup de monde au bois de Vincennes. C’est également ce qui s’est produit avec Damien qui a vu tous les membres de son camp partir progressivement jusqu’à ce qu’il ne se retrouve plus qu’avec deux filles et qu’il décide alors lui-même de partir. Il a ainsi longtemps été très nostalgique des mois passés sur le camp où il explique qu’il existait une véritable vie collective, et a souvent essayé d’intégrer un nouveau camp. « J’ai vécu là » m’a dit ainsi Damien, lui qui a tenu à me montrer son ancien camp, et qui me décrit les emplacements, me racontant ses souvenirs d’alors liés à la vie quotidienne sur le camp. Les mémoires s’attachent ainsi aux lieux, notamment pour ceux qui ont connu différents camps, différents lieux de vie. Ces « lieux anthropologiques » (Augé, 1992) peuvent alors agir comme des supports de mémoire (Halbwachs, 1994 [1925]). Léo qui n’était pas revenu au bois depuis des années, a ainsi affirmé que cela lui faisait « un choc » de se retrouver sur les lieux où il avait vécu durant presque dix ans, et s’est mis alors à se remémorer des moments passés au bois, notamment lorsqu’il était installé sur un camp avec Mathieu en 2001 : « c’était le bon temps, c’était avant la came » en conclut-il.

3) Rencontres dans le bois

a) Des relations limitées avec les passants

En forçant légèrement le trait, on pourrait dire que le bois de Vincennes comprend deux types d’espaces aux usages bien différents : les chemins, sentiers, routes, et prairies qui seraient pratiqués par les habitants des communes du Val-de-Marne et de Paris, et les sous-bois dans lesquels vivraient les habitants des tentes et des cabanes⁹⁴. Ce qui est en effet frappant, c’est la rareté des interactions entre les habitants du bois et les autres personnes qui

⁹⁴ Sans compter les hommes à la recherche de relations homosexuelles, qui ne vont cependant que dans quelques zones du bois, jamais où les habitants du bois sont installés (voir carte n°1), et les personnes qui se prostituent. Quelques rares habitants entretiennent en revanche des relations avec ces dernières, comme un habitant qui permet à une femme de ranger son vélo dans sa cabane pour éviter qu’elle ne retrouve les pneus de sa bicyclette crevés. Elle dispose maintenant des clés du cadenas de sa cabane et passe quotidiennement poser son vélo. François entretient également des relations de sympathie avec une prostituée qui l’invite parfois à manger en fin de mois lorsqu’il ne lui reste plus d’argent.

y circulent. Les premiers sont de fait isolés puisqu'ils sont dans les sous-bois, éventuellement à l'intérieur de leurs habitats, et que certains ont aménagé des barrières autour de chez eux pour se camoufler. À cela s'ajoute le comportement des promeneurs qui s'aventurent dans les sous-bois qui détournent généralement leurs trajectoires pour ne pas passer trop près des habitations. La situation est ainsi très différente de celle qui prévaut dans les espaces publics (sur les trottoirs, par exemple) où les interactions entre passants sont nombreuses et où la « proximité forcée » avec les personnes à la rue est fréquente (Rouay-Lambert, p. 168). À cet égard, le cas des habitants du bois est également bien différent de celui des campeurs du canal Saint-Martin décrits par A. Caillaux qui entrent très régulièrement en interaction avec les passants, finissant souvent par se saluer à force de se croiser quotidiennement (2007, p. 59), ce qui peut s'expliquer par le fait que cela était perçu comme une mobilisation collective.

Il est cependant arrivé plusieurs fois que des cyclistes s'engagent dans des chemins qui, formés par des habitants du bois à force d'aller-retour, mènent à des camps. Lorsque cela se produit, les cyclistes s'excusent et font demi-tour, à l'exception d'une fois où la situation s'est révélée plus cocasse. Un cycliste, visiblement gêné par la situation, a en effet entrepris de continuer le chemin, sans doute pour ne pas perdre la face, et a bifurqué au dernier moment, juste avant le camp, de manière à donner l'impression que c'était la direction qu'il avait choisie de prendre à l'origine. Il s'est ainsi retrouvé en plein milieu de ronces et, plutôt que de faire demi-tour, a décidé de porter son vélo au-dessus de la tête et de se frayer un chemin pour regagner la route. Quant aux chiens qui viennent parfois sur les camps en étant attirés par les odeurs, leurs propriétaires les rappellent généralement immédiatement en restant à distance, ou font mine de n'avoir rien vu et continuent leur chemin. C'est cette attitude, qui peut être lue comme une crainte de la « souillure » (Douglas, 2001 [1967]), ou plus simplement comme de l'« inattention civile » (Goffman, 2012 [1963], p. 77) qui fait dire à Daniel :

« même un chien t'imagines. T'es assis sur le banc en train de fumer ta cigarette un chien qui t'approche. Ils savent que t'es dans le bois, ils appellent le chien non non non, va pas là, va pas là [...] moi j'ai vu ça moi j'ai vu, si un chien il passe, tout de suite les gens ils rappellent leur chien. Ils ont peur qu'on contamine leur chien j'sais pas. Ils ont peur que j'attaque le chien [il rit]. »

Certains habitants du bois sont néanmoins plus visibles que d'autres, en étant installés relativement près des chemins fréquentés. Les promeneurs font alors généralement preuve d'« inattention civile », de « courtoisie visuelle » en atténuant l'observation, en se plaçant de la sorte à « la limite de l'évitement et de la rencontre » (Joseph, 1998a, p. 100). Cette forme élémentaire de l'interaction est tout à fait essentielle puisque, constitutive de l'hospitalité,

c'est elle qui permet aux habitants du bois de bénéficier d'une relative tranquillité. Certaines personnes, notamment les enfants, peuvent toutefois dévisager les habitants avec insistance. C'est également le cas des promeneurs qui passent à quelques dizaines de mètres de l'habitation, et qui en se trouvant de la sorte plus loin se sentent sans doute moins obligés de respecter ce principe de politesse qu'est l'« inattention civile ». Ainsi, sur le camp de Zoé, Benoît, Alfred et Viktor, situé à une trentaine de mètres d'un chemin, les promeneurs ne se privaient pas de ralentir le pas pour regarder ce qu'ils faisaient. C'est d'ailleurs ce qui énervait beaucoup Zoé, qui disait avoir l'impression d'être prise « pour un animal dans un zoo », et Mathieu qui a plusieurs fois imité le cri du singe pour manifester son agacement.

Quelques habitants du bois, proches des chemins, se démarquent toutefois en entretenant des relations avec certaines personnes qui viennent les voir lorsqu'elles se rendent au bois. C'est notamment le cas de Loïc et Chloé qui reçoivent fréquemment de la visite d'habitants du quartier, notamment d'une dame qui vient une ou deux fois par mois pour discuter et leur apporter une centaine de flacons de désinfectant pour les mains (son mari est infirmier). Certains promeneurs réguliers, comme les personnes âgées ou qui sortent leurs chiens, peuvent aussi échanger quelques phrases en passant, comme « Ça va Chloé ? » « Tu t'occupes ? », ou « Il fait beau, c'est mieux pour vous ». Thomas reçoit également la visite d'un couple de photographes qui habitent à Saint-Maurice. Ils viennent presque tous les mois, souvent pour manger avec lui et lui apporter des photos de ses chats et de « son jardin ». Thomas les garde bien précieusement rangées dans un tiroir, avec d'autres photos plus anciennes de sa cabane, « des souvenirs », et des coupures de journaux sur les « SDF du bois de Vincennes » qui, pour certaines, parlent de lui.

Il y a également Alice, une dame âgée, habitant dans un arrondissement de l'est parisien, qui connaît plusieurs des habitants du bois. Elle dit « s'occuper uniquement des oiseaux et des chats » du bois de Vincennes, et vient régulièrement apporter des boules de graisse aux habitants pour qu'ils nourrissent les oiseaux. Alice s'est tournée vers les habitants après avoir constaté que les graines qu'elle mettait dans le bois disparaissaient toujours très rapidement. Elle est persuadée que c'est l'un des bûcherons du bois qui les lui vole parce qu'il a des poules, et c'est la raison pour laquelle elle a décidé avec les habitants du bois de mettre les boules de graisse juste à côté de chez eux pour qu'ils puissent les surveiller. Alice s'est également occupée plusieurs fois des chats de quelques habitants, en allant notamment nourrir les nombreux chats de Thomas il y a un an, lorsqu'il a été hospitalisé. Elle a aussi

accompagné Damien, lorsqu'il a apprivoisé deux chats, à Daumesnil où des membres du Centre de défense des animaux viennent distribuer de la nourriture, et s'est ensuite rendue chez le vétérinaire pour les faire stériliser.

Sorcier, un des habitants du bois, qui est toujours pieds nus, visage et mains couverts de signes peints, fait enfin office de guérisseur en recevant tous les jours « pour consultation » de nombreuses personnes qui habitent dans les communes voisines du bois (essentiellement à Saint-Mandé, Vincennes, Charenton et Montreuil). À chaque fois que je suis allé le voir, il était ainsi en compagnie d'habitants du quartier, et saluait durant nos conversations un grand nombre de promeneurs. Sorcier, qui ne touche aucune aide sociale et ne fréquente aucune association, vit uniquement de ces « consultations » qui lui permettent d'obtenir en échange des sacs remplis de courses et des plats cuisinés. Sorcier explique en quoi consistent ces « consultations » :

Tu connais beaucoup de gens qui passent comme ça ?

Sorcier : Ah bah oui heureusement, autrement je serais déjà mort depuis longtemps. Ben oui c'est grâce aux gens si je vis, j'ai beaucoup d'amis, d'autres qui m'apportent un bout de pain, quelque chose, et c'est ce qui me permet de vivre, je ne touche rien de l'État, je suis un cas si tu veux, on peut pas me mettre dans une case. Voilà quoi, je veux dire j'ai mon mode de vie oui, je vis très bien dans le bois, il faut pas croire, parce que j'ai mon mode de vie quand même.

Comment tu vis au quotidien ?

Sorcier : Je me réveille le matin, je fais du sport, je fais des étirements, je fais des trucs, voilà ça se passe comme ça hein, et puis voilà quoi, je suis sorcier donc je m'occupe beaucoup de trucs, je dirais mystiques, et voilà comment que ça se passe. Si tu veux c'est un échange entre les gens, les gens m'apportent quelque chose et moi je leur donne quelque chose, le sorcier il sait ça, donc c'est comme ça que ça se passe. Comme il y en a beaucoup qui y croient, donc ils m'amènent des choses. Venir chez moi ne veut pas dire qu'il faut absolument qu'on me donne quelque chose, je ne vis pas comme ça tu vois, c'est simplement que les gens jugent que c'est naturel donc ils m'apportent un bout de pain, quelque chose, une bouteille de lait, et je vis très bien, je donne, je nourris même les autres tu vois, donc c'est ce qui est bien [...].

Combien de gens viennent en moyenne par jour ?

Sorcier : Oh il peut y avoir par jour une quinzaine, quelque fois il y a beaucoup plus, quelque fois aussi il y a beaucoup moins, mais il y a beaucoup de monde toujours est-il, ah oui, oui, donc je suis obligé de canaliser tout ça pour ne pas me laisser envahir, je gère, c'est un travail de gérance [...]. Je n'ai pas de portable, ils viennent comme ça, ils ne prennent pas rendez-vous, tu vois ce n'est pas comme chez le médecin, alors pour le moment je dis bien je soulage les gens tu vois, une personne mal je la soulage, pour le moment je ne guéris pas, la guérison que je peux faire c'est un soulagement que je donne aux gens [...]. C'est la personne qui expose toujours parce qu'en général moi je ne vais jamais vers les gens, tu vois j'ai comme coutume de ne pas aller vers les autres mais je suis ouvert, donc quand les gens me voient je suis ouvert ils viennent, tu vois s'ils ont un problème quelque chose, et ben ils me l'expliquent et je fais le nécessaire, en général ils sont satisfaits.

b) Interactions avec les personnes qui travaillent dans cet espace

Certains des habitants du bois ont également noué des relations avec les personnes qui travaillent au bois de Vincennes, notamment avec les cantonniers et les bûcherons.

Les cantonniers donnent régulièrement aux habitants des paquets de sacs poubelles, en les livrant sur les camps, ou en les distribuant à ceux qui viennent leur en demander dans leur local. Lorsqu'ils sont pleins, les habitants déposent les sacs sur les bords des chemins pour que les cantonniers puissent les ramasser. C'est parfois l'occasion pour les habitants d'échanger quelques mots avec eux, comme Daniel qui sait qu'ils passent tous les jours de la semaine à dix heures devant chez lui et qui va ainsi souvent à leur rencontre mettre directement le sac dans leur camionnette. Il les « connaît bien », notamment parce qu'il va, chaque hiver, avec Pierre, Fabien et Tintin, remplir ses bidons d'eau dans leur local qui se trouve à quelques centaines de mètres de chez lui. Ils s'y rendent tôt le matin lorsque les cantonniers se préparent, ou en fin d'après-midi lorsqu'ils sont de retour, et Daniel dit qu'ils sont « vraiment très sympas », que dès qu'ils les voient arriver avec leurs bidons ils vont leur ouvrir une des pièces pour qu'ils accèdent au robinet⁹⁵.

Les habitants du bois peuvent aussi s'entendre avec les bûcherons pour qu'ils laissent par terre les branches des arbres coupées près de chez eux, de manière à ce qu'ils puissent les récupérer pour faire du feu. Leurs relations sont toutefois plus tendues depuis un an, puisque comme le dit Daniel ils ont « un nouveau chef qui est un vrai con » qui lui a notamment demandé d'enlever tous les branchages qu'il gardait à quelques mètres de sa cabane. Les habitants installés au bois depuis des années expliquent qu'ils regrettent beaucoup un des bûcherons qui est parti il y a trois ans, un « jeune très sympa » (Daniel) qui a sculpté des tables et des tabourets à plusieurs des habitants, comme Daniel, Thomas, Tintin et Fabien, et qui venait discuter et boire le café avec eux. Tintin s'est également lié d'amitié avec un autre bûcheron qui retourne régulièrement le voir depuis qu'il a pris sa retraite.

D'autres habitants se sont entendus avec le gérant d'un équipement situé dans le bois de Vincennes pour qu'ils puissent utiliser la douche et les toilettes de son local. Thomas qui est « très croyant depuis tout petit » se rend pour sa part une fois par semaine à la pagode du bois de Vincennes, un temple bouddhiste où il va discuter avec des moines. Selon un garde

⁹⁵ Dans le documentaire, « Une maison entre les Arbres » (Preuss, 2007) qui a été réalisé en 2006 sur la vie d'un groupe de cinq habitants qui vivaient sur un camp dans le bois de Vincennes, on voit que ces derniers se rendaient également dans le local des cantonniers pour recharger leur batterie afin de regarder la télévision.

républicain, d'autres habitants entretiendraient également des liens avec des personnes qui travaillent dans le bois, comme Jacques habitant dans une cabane depuis plusieurs années et qui apporte de l'aide au gérant d'un restaurant, lequel loue également des barques, qui lui a promis de lui procurer en retour un bateau habitable amarré à « l'île aux oiseaux ». Il y aurait également un couple de Polonais, installé dans « une petite maison » dans le bois, qui aurait exercé le métier de clowns dans le passé, et qui depuis plusieurs années, collaborerait avec le « Théâtre du Soleil » situé dans le bois de Vincennes.

B - Pratiquer des activités à l'extérieur du bois

Loin d'être un espace isolé, le bois de Vincennes se trouve entouré par les communes du Val-de-Marne (Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice, Charenton-le-Pont) et de Paris. Les habitants peuvent ainsi accéder rapidement à la ville, d'autant qu'ils font généralement en sorte de ne pas s'installer trop loin des communes environnantes et des bouches de métro⁹⁶, et qu'ils ont un certain nombre à posséder un vélo leur permettant de se déplacer plus facilement. Si les habitants s'installent dans les zones boisées de manière à « être tranquilles », ils se positionnent de la sorte près des chemins et centres-villes. Parfois encore, ils se déplacent quelques mois après leur arrivée au bois pour se rapprocher de la ville, des commerces, et bouches de métro. Daniel explique ainsi que s'il a repéré de « beaux endroits » dans le bois où il pourrait être vraiment tranquille, il ne s'y installe pas pour ne pas perdre de temps en allant en ville :

« Puis j'ai pas envie d'aller me planquer au fin fond de la forêt là, ouais y en a des beaux endroits mais pour aller à la fontaine, faut que tu prennes le vélo pour aller à la fontaine. Il faut que tu prennes le vélo pour aller à la ville, t'en as pour une heure pour aller chercher une baguette de pain, une heure pour aller chercher quatre bidons d'eau, bon tu vois c'que j'veux dire. »

Les habitants se déplacent quotidiennement à l'extérieur du bois pour accomplir différentes activités ; aussi convient-il à présent de changer d'échelle d'observation⁹⁷, de manière à saisir quels sont les endroits investis qui participent de l'habiter au bois de Vincennes⁹⁸. Leurs trajectoires ne sont pas aléatoires dans la ville, mais s'organisent à partir de leur habitation, du lieu stable dont ils disposent, lequel autorise un « mouvement rayonnant

⁹⁶ Le nombre d'habitants est ainsi inversement proportionnel à la distance des bouches de métro (cf. carte n°1).

⁹⁷ Sur l'intérêt du principe de variation d'échelles voir notamment Lepetit (1993) et Revel (1996).

⁹⁸ Henri Lefebvre fait partie de ceux qui ont bien montré toute l'importance de saisir l'habiter en lien avec l'espace urbain. Voir par exemple (1968, pp. 107-123).

à double sens », soit « partir » et « revenir » (Radkowski, 2002, p. 125). Le rapport dedans/dehors constitutif de l'habitation doit donc être désormais appréhendé comme un rapport centre/alentour, où l'habitation constitue « un espace de divergence où l'ego "rayonne" selon les directions que trace son regard ou ses déplacements. Inversement, l'habitation représente le lieu de convergence quant aux alentours, où aboutissent en dernière instance tous les déplacements de *l'ego*. (Sans quoi, soit il cesse d'habiter, soit il "s'égare", "se perd".) » (*idem*). Les habitants se rendent ainsi en ville pour accomplir différentes activités, et accéder à divers « espaces-ressources », comme les magasins, les douches municipales ou les associations. Avec le temps, ils ont de la sorte organisé leur environnement en se constituant des repères qui guident leurs trajectoires et leur assurent une certaine « familiarité de la ville » (Agier, 1995, p. 55) ; leur quotidien s'ordonne ainsi de manière particulièrement stable avec des activités qui se répètent au fil des jours, des mois, voire des années.

1) Travailler

Au bois de Vincennes, ce sont majoritairement les Roumains et Bulgares qui travaillent puisqu'ils n'ont pas accès aux minima sociaux.

Les Roms bulgares ou roumains vivaient essentiellement de la collecte de métaux comme le cuivre qu'ils monnaient, et de la manche pour les femmes. Quant aux Bulgares turcophones, ils revendraient en Turquie des appareils électroménagers trouvés dans les poubelles, éventuellement après réparation. Selon les membres de l'association Bociiek, les roms Bulgares commencent généralement par utiliser des « caddies » de grande surface pour transporter le métal et le revendre, avant de se procurer des vélos, puis des minibus qu'ils achètent « vraiment K.O. », et qu'ils réparent. Lorsqu'ils ont suffisamment d'argent, ils investissent dans une deuxième camionnette, qu'ils louent éventuellement à d'autres personnes. Pour les membres de l'association ils sont ainsi « très débrouillards », « bricolent beaucoup », « osent faire des choses », et « ont des plans, ce qui les aide à survivre ». Les Bulgares revendraient aussi aux puces de Montreuil différents objets trouvés dans les poubelles, ainsi que des vélos, qu'ils seraient également nombreux à utiliser pour se déplacer. Quant aux Bulgares turcophones, ils travaillent souvent dans le bâtiment, se réunissent très tôt le matin sur des « plates-formes », desservies par les lignes de bus qui passent dans le bois, où ils sont embauchés » au noir » (non sans être victimes d'escroqueries : les « chèques en bois »

sont nombreux), par des patrons turcophones, pour des durées allant d'un jour à quelques mois.

La majorité des autres habitants du bois ne travaille pas et ce, pour diverses raisons : parce que leur statut de « sans-domicile » les empêche d'abord d'y parvenir, de même que l'absence de qualifications valorisées sur le marché du travail. Certains sont aussi trop âgés pour retrouver un emploi, d'autres encore ne sont plus prêts à accepter un travail « payé au lance-pierre ». Daniel, qui a été expulsé de son appartement il y a dix ans, explique ainsi qu'il n'a plus la même vision des choses, qu'il n'est « plus comme avant », qu'il ne pourrait pas retravailler à l'usine comme il l'a fait pendant vingt ans pour un « salaire de misère » :

Daniel : On n'est plus le même homme tu vois ce que je veux dire, avant, moi qui étais, je sais pas comment t'expliquer ça, ben je suis plus pareil qu'avant, tu vois je suis plus pareil, je suis plus le même homme que j'étais avant, je suis plus pareil.

Et comment tu ressens cela ?

Daniel : Ben on s'en aperçoit qu'on est plus le même homme. On s'en aperçoit, on est plus pareil, on n'a plus le même caractère, on n'a plus le même, on n'est plus... Avant, je sais pas comment t'expliquer ça, j'sais pas, j'sais pas comment te dire, je sais pas comment t'expliquer ça, avant bon ben quand je travaillais quand j'avais, j'avais peur bon ben quand je ramenais ma gueule comme on dit à l'usine, quand il y a cinquante personnes qu'est à la porte, t'as un logement à payer bon ben tu fermes ta gueule, bon là on me redonnerait une chance pour aller travailler chez un patron le mec il me dirait bon ben voilà, j'lui dirais j'suis pas content du salaire ou j'suis pas content de, le mec il me dirait t'es pas content tu prends la porte t'as un logement à payer donc. Moi j'lui dirais je t'emmerde j viens de la rue et je m'en fous d'y retourner, ça me ferait pas peur. Avant ça me faisait peur. Le jour où je suis tombé... bon ben ça me ferait pas peur de dire à un patron je t'emmerde garde. J'ai plus le... avant j'étais le mouton maintenant je suis devenu un loup quoi. Moi j'suis devenu un loup. Comme je dis je suis devenu un loup quoi bon on devient des loups, on apprend à... on devient des loups, on se laisse plus, tu vois ce que je veux dire, c'est, c'est comme ça quoi, avant on était des moutons maintenant on est des loups. Tu nous mets, le mec il aura beau dire, j'lui dirai tiens j'ai pas peur, j'vais prendre mon sac à dos tiens je déplie mon duvet sur le trottoir là devant ta boutique [il rigole], tu vois j'aurais même plus peur, j'aurais pas peur, tu vois ce que je veux dire ».

Des habitants du bois travaillent toutefois, certains de manière déclarée, comme Simon qui est boucher, ou Julien qui est peintre d'intérieur, mais la plupart au noir, comme Adrien qui jouait de la guitare dans le métro pour pouvoir louer un appartement dans Paris ou Serge, qui dit également ne pas vouloir toucher le RSA pour « ne pas cautionner le système » et qui se refuse à faire la manche en expliquant que dans sa « situation il ne cherche pas en plus à se faire battre ». Serge qui est installé dans une cabane depuis sept ans, a commencé lors des premières années par faire les vendanges, avant de travailler pendant trois ans sur des marchés. Il « survit » depuis deux ans en revendant ce qu'il trouve dans « les débarras » (les encombrants) notamment aux puces de Montreuil, et en se procurant des livres par divers moyens (auprès de particuliers qui s'en débarrassent ou en en achetant sur des brocantes

notamment) qu'il revend aux bouquinistes des quais de Seine où il se rend quotidiennement. Serge explique que c'est « très fatigant », que « le plus pénible, c'est de devoir passer son temps à négocier les prix » pour gagner au final entre dix et vingt euros par jour.

Certains touchent le RSA et font des « petits boulots » à côté, comme Clément qui a travaillé durant des années sur les marchés de Saint-Mandé, notamment auprès d'un fromager. Il a dû arrêter pendant deux ans lorsque l'homme qui l'embauchait a pris sa retraite, jusqu'à ce qu'il parvienne l'an dernier à s'entendre avec plusieurs marchands pour leur « donner un coup de main » en fin de marché pour vendre la dernière heure, puis « remballer les affaires » et démonter les stands. Il fait quatre marchés par semaine, de midi trente à quatorze heures trente, ce qui lui procure environ cinquante euros par semaine. Clément qui a cinquante-six ans, et vit au bois depuis quatorze ans, est un ancien chef d'entreprise qui dit « être libre au bois » et ne vouloir en aucun cas « travailler pour un patron ». Ce qu'il apprécie ainsi particulièrement en travaillant sur les marchés, c'est qu'il n'a « pas de contraintes », qu'il ne prévient pas à l'avance s'il va travailler ou non, restant ainsi « libre de ne pas y aller ».

Clément fait partie de ceux, rares au bois, qui font la manche⁹⁹. Il la fait depuis quatorze ans, toujours devant la même boulangerie, et seulement les deux derniers week-ends qui précèdent le six du mois, jour où il touche le RSA. Clément a ainsi une connaissance extrêmement fine des personnes du quartier qui viennent à la boulangerie ou qui passent devant, et sait précisément qui va lui donner. Il connaît la situation de la plupart des habitués, qu'il me désigne en riant comme « la bigote qui ne donne que le jour du seigneur », ou « le type qui donne jamais, alors qu'il est banquier » : « c'est toute une mentalité » en conclut-il. Au fil des mois passés avec lui, j'ai également pu apprendre à reconnaître quelles étaient les personnes du quartier qui lui donnaient, puisque ce sont presque toujours les mêmes et elles échangent souvent quelques mots avec lui. Il m'a plusieurs fois expliqué qu'il ne fait pas la manche uniquement pour l'argent mais aussi parce qu'il apprécie de prendre « des nouvelles des gens qu'il connaît » et de « pouvoir discuter avec eux ».

Mathieu a également fait la manche, tous les jours ou « tous les deux-trois jours, ça dépend comment ça marche », en ayant « sa place »¹⁰⁰ devant un supermarché à Vincennes. Il a néanmoins souvent travaillé, notamment dans la sécurité et le bâtiment, « toujours des

⁹⁹ Cette activité de manche qui est généralement associée aux personnes sans-domicile, parce que très visible, ne concerne en fait que 10% environ des sans-domicile (Brousse, Firdion, Marpsat, 2008, p. 86).

¹⁰⁰ Sur la question de la manche et des compétences déployées par les « SDF », voir Pichon (1996).

boulots au black ». S'il ne veut pas toucher le RSA, il semble que ce soit dans son cas moins par des raisons politiques de refus de « participer au système », comme disent Serge et Adrien, que parce qu'il aurait fait sien le discours dominant selon lequel le RSA ne ferait que « nourrir les fainéants » : « c'est con mais, c'est comme le RSA c'est un droit mais voilà pour moi je trouve que nourrir des fainéants c'est pas bien. » Depuis juin dernier, Mathieu a toutefois obtenu un travail de menuisier au sein de l'association Emmaüs où il répare des meubles et a fini de la sorte par arrêter de faire la manche et par quitter le bois de Vincennes.

2) Se laver

Autre activité qui occupe cette fois tous les habitants : aller se doucher. Ils s'y rendent plusieurs fois par semaine, si ce n'est quotidiennement, et la plupart d'entre eux choisit d'aller dans les douches municipales, plutôt que dans les associations, principalement pour gagner du temps. C'est ce qu'explique Antonin :

« Non je préfère les bains douches municipaux y a rien de mieux, en plus t'attends pas [...] tac tac, ça y est c'est fait, vingt minutes, alors que dans les assoc', c'est pas la peine, vaut mieux que ça se fasse fissa, si t'es là que t'attends que t'attends juste pour une douche [...]. Au Samusocial t'es content tu t'es lavé mais ça t'as pris une demi-journée. »

Les habitants se rendent ainsi généralement dans les douches les moins éloignées de leur habitation, souvent rue de Charenton dans le 12^{ème} arrondissement, près de la gare de Lyon, ou à côté du métro Buzenval. Ils y vont généralement à vélo ou en transport en commun. Daniel par exemple prend le bus tous les matins à sept heures trente pour arriver aux douches rue de Charenton à l'ouverture, et revient à pied en prenant son temps, de façon à être rentré chez lui aux alentours de midi. Quelques personnes vont plus loin dans Paris, comme Loïc et Chloé qui ont gardé leurs habitudes antérieures à leur installation au bois : « Madame et moi on va dans le cinquième » me dit Loïc en riant, « on est habitué ».

Pour les habitants du bois, aller se doucher prend ainsi au minimum une heure dans la journée, et beaucoup plus pour ceux qui se rendent au Samusocial, ce qui est le cas de la plupart des Roumains et Bulgares. Cette durée supplémentaire se justifie moins par la distance au lieu (le Samusocial est situé à quelques centaines de mètres, à la limite de Saint-Mandé et de Paris, tout en restant, à l'instar du bois de Vincennes, sous administration de Paris¹⁰¹) que par le nombre minimal de douches disponibles (trois pour plusieurs dizaines de personnes), et

¹⁰¹ Notons que cette configuration se retrouve également dans les puces de Montreuil, autre lieu fréquenté par les habitants.

qu'entre chaque passage, un agent vient désinfecter la douche, ce qui prend du temps. En arrivant ainsi vers dix heures trente/onze heures, il n'est pas rare que les habitants ne prennent leur douche que vers quinze heures, voire juste avant la fermeture, lorsqu'ils passent en dernier, vers dix-sept heures. Le Samusocial leur permet toutefois d'accéder à d'autres services, comme consulter un médecin, se servir des machines à laver et sécher le linge, recharger leur téléphone portable, ou prendre un café. C'est également un lieu de sociabilité où ils peuvent se retrouver pour discuter, jouer aux cartes ou à la pétanque. Le local Emmaüs situé dans le bois de Vincennes joue à cet égard un rôle similaire pour les habitants du bois qui peuvent y aller pour passer le temps, et discuter avec d'autres personnes. C'est notamment le cas de Damien qui en parle comme de sa « petite famille » et qui y va toujours un quart d'heure avant l'ouverture. Ils ne sont toutefois que quelques uns à s'y rendre régulièrement, hormis un certain nombre de Roumains et Bulgares qui y vont semble-t-il surtout pour recharger leur téléphone portable.

Aller se doucher s'avère particulièrement pénible en hiver pour les habitants. Pierre explique par exemple que sa serviette ne peut sécher durant cette saison et qu'il est donc obligé de s'essuyer avec un tee-shirt ou des draps que lui donnent des gens du quartier, qu'il jette après chaque usage. Le même problème de séchage se pose pour les vêtements après lavage pour la majorité des habitants qui ne vont pas au Samusocial. Ils vont ainsi, une ou deux fois dans le mois, dans les laveries en libre service, ce qui constitue pour eux une dépense supplémentaire. Certains se démarquent comme Clément, qui a vécu une bonne partie de sa vie à Saint-Mandé, et a gardé un ami chez lequel il va quotidiennement pour se doucher, étendre son linge et recharger son téléphone portable ou Antonin qui va étendre son linge chez son ex-copine qui habite à Montreuil.

Toutes ces difficultés liées au linge disparaissent en été, lorsque les habitants lavent leurs vêtements chez eux dans des bassines, aux fontaines, ou encore dans les rivières du bois, et mettent les serviettes et les vêtements à sécher sur des fils tendus devant chez eux. Durant cette saison, ils sont également plusieurs à ne plus aller se doucher aux douches municipales mais à se laver dans les rivières ou aux fontaines, en y allant tôt le matin ou tard le soir : Daniel se lave dans une rivière proche de chez lui, où l'eau ne stagne pas, et où la largeur et la profondeur de la rivière est plus grande qu'ailleurs, ce qui lui fait dire en rigolant que « c'est sa baignoire », Gérald a également l'habitude de se laver dans les rivières du bois, où « il y a plein de vase ».

3) Se procurer de la nourriture

a) Aller faire ses courses

Pour se procurer de la nourriture, la plupart des habitants vont dans les commerces qui se trouvent à proximité du bois, et non dans les associations, ou les soupes populaires¹⁰². Ils ont généralement arrêté de s'y rendre après s'être installé au bois : « et puis quand j'ai atterri dans le bois de Vincennes, j'ai dit c'est fini les associations, je ne veux plus en entendre parler » explique ainsi Damien. Antonin aussi « à force de voir la misère » a préféré ne plus y aller et s'acheter lui-même de quoi manger, quitte à devoir se faire aider « de temps en temps pour la bouffe » par des amis qui habitent à Montreuil :

« Au début j'y allais mais après je voyais qu'il y avait toujours, y avait toujours quelque chose tu vois qui planait autour, tu sais voir la misère et tout, alors après j'ai évité, de jour en jour j'ai diminué, avant j'allais aux Restos du cœur à Nation, j'allais à La Maison dans la rue, même à Alternative Emmaüs à Montreuil [...] puis après à force de voir trop de misère et puis de, et des mecs complètement défoncés, alors au fur et à mesure je suis revenu de plus en plus dans le bois [...] non parce que à force hein c'est, quand tu vois ça t'as envie, t'as pas envie de justement, je préfère aller voir les copains, les copains c'est les musicos, c'est les artistes et d'autres qui travaillent, c'est déjà autre chose tu vois parce que là voir la misère sociale c'est... »

Le fait de faire ses courses paraît être une activité tout à fait essentielle pour les habitants du bois qui peuvent ainsi, comme le dit François, « se sentir comme tout le monde ». L'importance des « interactions mineures » (Joseph, 2005, p. 140) que cela crée avec les commerçants ne doit pas non plus être négligée. François m'explique par exemple, en sortant de la boulangerie où il se rend quotidiennement, et après avoir parlé de manière particulièrement polie à la vendeuse, qu'il apprécie qu'elle ne sache pas qu'il est « SDF ». Un jour en écoutant les informations à la radio sur des personnes logées qui étaient contraintes d'avoir recours à des dons de colis alimentaires, Damien a pour sa part souligné qu'il se sentait mieux loti qu'elles, en pointant le fait qu'il faisait lui-même ses courses. Il a ajouté que c'était une des raisons pour lesquelles il ne voulait pas d'appartement, craignant de ne plus avoir assez d'argent pour acheter sa nourriture.

Les habitants du bois vont ainsi faire leurs courses très fréquemment, quelques fois même à plusieurs reprises dans la journée, pour les repas du midi et du soir. Ils sont également un certain nombre à avoir pris l'habitude d'aller quotidiennement chercher leur baguette, à heure

¹⁰² Nombre d'auteurs tendent à généraliser à tous les « SDF » en expliquant par exemple que se procurer de la nourriture est une « quête journalière, toujours répétée, aux résultats aléatoires » (Lanzarini, 2000, p. 57), ou encore qu'ils ne pourraient jamais rien acheter : « La survie des SDF repose sur le don et non sur la vente. Privés de ressources, ils ne peuvent payer ce qu'ils reçoivent. Leurs relations avec les autres échappent donc au principe de l'échange économique qui est basé sur la réciprocité » (Guibert-Lassalle, 2006, p. 51).

fixe. S'ils vont aussi souvent faire leurs courses, c'est pour deux raisons principales : faute de frigidaire pour conserver les aliments, mais aussi parce qu'ils apprécient ce moment. Cela les occupe et leur permet de gérer au mieux leur budget au jour le jour, de ne pas faire trop de dépenses d'un seul coup et de risquer de se retrouver ensuite sans ressources pour les jours suivants. Damien m'a aussi fait part de sa crainte que l'on vienne le « taxer » s'il « stockait trop de bouffe ». Le choix des lieux d'approvisionnement apparaît également comme très réfléchi : les habitants du bois gèrent de manière extrêmement attentive leurs dépenses, et connaissent pour beaucoup le prix des aliments au centime près dans différents commerces¹⁰³. Damien m'a par exemple expliqué un jour qu'il n'achetait plus les pâtes de ED, mais celles de Leader Price qu'il a trouvées à trente-cinq centimes le paquet de cinq cents grammes, et qui sont exactement les mêmes que celles qui coûtent soixante-quatre centimes à Franprix. Cela leur permet de comparer et de choisir le moins cher, d'autant qu'ils s'échangent les adresses. Les habitants vont généralement dans les mêmes commerces (souvent « ED », « Franprix » ou « Simply Market »), les plus proches de leur lieu d'habitation et les moins chers. Ils s'y croisent ainsi très souvent, comme j'ai pu le constater en campant au bois : à chaque fois que nous sommes allés au magasin « Franprix » avec les membres du camp, nous avons rencontré d'autres habitants.

b) Aller dans des associations, ou faire les invendus

Certains cependant vont se nourrir ou s'approvisionner dans les associations caritatives ou participent aux distributions de repas dans la rue. C'est notamment le cas du camp d'Elsa, Kevin, Arthur et Ahmed qui se rendent de temps en temps aux distributions de soupe à Nation. Ahmed va quant à lui tous les matins prendre son petit déjeuner et sa douche dans une association à Picpus, et Loïc et Chloé vont une ou deux fois par semaine dans une association proche de la Porte Dorée où ils disposent « d'un plan », soit une personne qui les connaît bien et qui les autorise à prendre davantage de colis alimentaires que les bénéficiaires traditionnels de l'association, qui sont logés. « C'est très bien, comme j'y vais avec ma femme, on a de la viande tout ça, j'en donne à Mathieu, et comme j'ai des amis qui viennent ils m'envoient de la

¹⁰³ Pour expliquer la façon dont ils dépensent leur argent, et de manière plus générale comment ils font avec les contraintes, ils utilisent ainsi des formules, comme « système D », « je me débrouille » « je bricole » « j'me démerde », autant d'expressions qui renvoient au champ sémantique de la débrouille et qui attestent du poids de ce phénomène chez les habitants du bois. Nels Anderson explique pour sa part que la débrouille est un « art » qui mobilise une diversité de techniques et compétences (2011 [1923], p. 108). Sur cette question voir également l'article de David Snow, Léon Anderson, Theron Quist et Daniel Cress (1996) qui s'attachent à décrire de manière métaphorique les personnes à la rue comme des « bricoleurs ».

bouffe aussi. Pour se nourrir, c'est vraiment pas un problème. », dit ainsi Loïc. D'autres, comme Benoît et Alfred, disposent également d'un « plan », en se rendant pour leur part à l'Armée du Salut dans Paris pour remplir leur gros sac à dos militaire de nourriture. S'ils ont la permission de s'y rendre, alors que l'association est censée être destinée uniquement aux personnes logées, c'est grâce à un « ancien du bois », Florian, qui a vécu un an et demi au bois avec sa femme, et qui est bénévole là-bas. Comme il l'explique, ce sont des membres de l'Armée du Salut qui sont venus le voir au bois il y a quelques années et qui lui ont permis avec sa femme d'accéder à une Maison-Relais¹⁰⁴. Il aurait ensuite servi d'intermédiaire avec une personne de l'association Emmaüs qui intervient au bois pour permettre à une dizaine d'autres habitants du bois de se rendre à l'Armée du Salut. C'est ce qui autorise également les habitants à ne pas faire la queue (le temps d'attente reste néanmoins de trois quart d'heure/une heure contre plusieurs heures pour les autres), et de remplir pour un euro (au lieu de trois) leur gros sac à dos sans restriction et en ayant la possibilité de choisir les aliments très variés qui se trouvent mis à disposition sur des tables. Benoît explique toutefois que c'est très pénible pour lui, à cause du temps de transport, puisque cela lui prend une matinée entière, et parce que cela lui abîme le dos, le poids du sac étant très élevé (plus de trente kilos).

Si l'arrivée au bois amène généralement les habitants à s'éloigner des associations, certains finissent néanmoins par s'y rendre de nouveau. C'est notamment le cas de Damien qui après avoir passé plus de deux ans au bois sans fréquenter aucune association a fini par retourner dans une structure située dans le treizième arrondissement, sous les conseils de son voisin Stephen qui y allait régulièrement. Il explique qu'il ne s'y rend pas pour faire des économies mais parce qu'il a besoin de voir des gens, qu'il trouve que la nourriture est bonne, et qu'en y allant à vélo cela « lui permet de faire du sport » et ensuite de se promener dans le quartier.

Certains enfin, parviennent à se procurer de la nourriture en « faisant les invendus » chez des commerçants. C'est ce qu'explique notamment Mathieu :

« Même avec les magasins on arrive à s'entendre, y en a qui te file les invendus. J'ai une boulangère là qui tout les soirs me donne, enfin pas tous les soirs, mais qui de temps en temps me donne des croissants, des gâteaux, des machins qu'elle n'a pas vendus de la journée. Je vais pas dire non, hein, plutôt qu'aller voir dans les poubelles. »

¹⁰⁴ Structure d'hébergement offrant un logement privatif, dans laquelle il n'y a pas de limitation de durée.

Tarzan récupère pour sa part du pain dans la poubelle d'une boulangerie qu'il mange après avoir enlevé la croûte. Amine a également pris l'habitude de faire les poubelles de Nogent-sur-Marne de manière à récupérer de la nourriture pour ses chats, une pratique qui a récemment été interdite par la municipalité¹⁰⁵.

c) Gérer son budget¹⁰⁶

Chacun sait en fonction de ses ressources mensuelles ce qu'il peut dépenser quotidiennement, et s'attache à ne pas dépasser cette somme ou, le cas échéant, à équilibrer les jours suivants. C'est ce qu'explique Damien :

« Moi je vis avec dix euros par jour c'est déjà pas mal tout seul : le paquet de cigarettes, les feuilles, mais pas tous les jours bien sûr, tous les deux trois jours, et le restant c'est à bouffer, un coup à boire et puis voilà. Des fois ça m'arrive d'acheter des steaks hachés, des trucs comme ça mais des fois ça m'arrive d'acheter moins cher. Si je me suis acheté de la viande pendant deux-trois jours j'en achète plus. Je mets cinq euros dedans mais bon pour moi, c'est exceptionnel [...]. Je ne peux pas faire la manche. C'est interdit pour moi de faire la manche, même de demander une cigarette [...]. T'as des mecs ils ont la manière de faire la manche et puis de, oh tu la fais quand t'as vraiment pas le choix quoi mais comme j'ai des revenus je préfère compter sur moi et puis voilà je m'achète ce qu'il faut, je fais attention. »

Ce seuil de dix euros par jour, auquel s'ajoutent l'hiver environ quatre-vingt-cinq euros mensuels pour se chauffer (avec des cartouches de gaz achetées dans un bazar à Aligre cinq euros les six), lui laisse alors soixante-quinze euros par mois de son RSA, et davantage en été. Damien parvient ainsi à subvenir à ses besoins, ce qui ne serait pas possible s'il était installé dans un camping de la région parisienne où les prix varient entre dix et dix-huit euros la nuit. Gérer son budget de la sorte, lui permet de se procurer une nouvelle tente en cas de besoin, ou de se faire quelques « petits plaisirs » de temps en temps, comme aller manger un sandwich grec ou une pizza, s'acheter un CD de musique et du matériel électronique, comme un poste de radio, un casque, ou une petite télévision à piles, ou encore de quoi bricoler son vélo. Depuis qu'il a quitté le bois, et qu'il se trouve dans une communauté Emmaüs, Damien a dû renoncer à son RSA, et ne peut donc plus s'acheter ce genre de choses. Il parvient toutefois à se procurer aussi bien des pièces pour son vélo, en s'occupant d'un atelier de réparation, que du matériel électronique, qu'il répare et récupère en ayant désormais « tout dans sa chambre », laquelle est remplie de radios, télévisions, jeux vidéos, lecteurs DVD, que Damien paraît fier de pouvoir me montrer.

¹⁰⁵ Voir notamment l'article de presse « Glanage interdit : "La misère, Nogent aime juste la voir à la télé" » paru le 19 octobre 2011 sur *Rue 89*.

¹⁰⁶ Cette partie s'inspire de la méthode d'ethnocomptabilité développée par Alain Cottureau et Mokhtar Mohatar Marzok (2011). J'en profite pour remercier ici Margalida Mulet Pascual pour ses conseils.

Chacun répartit donc ses dépenses en fonction de ses désirs et besoins. Clément par exemple apprécie la bonne nourriture, et préfère s'acheter de la viande, du poisson, du fromage, et des légumes au marché plutôt que de se chauffer davantage dans sa tente, alors que Damien fait l'arbitrage inverse. Clément et Tarzan bénéficient de prix très avantageux en raison des relations de sympathie qu'ils ont tissé avec certains des commerçants. C'est le cas de Clément qui fait toutes ses courses au marché de Saint-Mandé où il connaît bon nombre de vendeurs, mais c'est aussi le cas de Tarzan qui se fournit au marché d'Aligre depuis plus de quinze ans. Thomas, Daniel et Pierre, dépensent, comme nous l'avons vu, une grosse partie de leur budget pour nourrir leurs chats. Quant à Zoé qui est venue s'installer au bois il y a un an, quelques mois après avoir été expulsée de son appartement, elle loue pour deux cents euros par mois un local de cinq mètres cubes pour stocker les affaires qu'elle a gardées et dont elle ne veut pas se séparer :

« J'ai des meubles gothiques dont je ne veux absolument pas me débarrasser, tu vois, donc rien que pour mes meubles gothiques voilà et puis j'ai des dessins de mes gosses quand ils étaient petits, j'ai des albums photos, j'ai des fringues, euh avant tu te rappelles j'étais mariée donc j'ai toutes mes fringues de ma vie d'avant, ouais et y a des trucs tu peux pas t'en séparer, et j'ai plein de livres. »

La majorité des habitants du bois préfère s'acheter des vêtements plutôt que d'aller dans des vestiaires, comme Daniel qui a arrêté d'y aller après s'être installé au bois, et qui va maintenant, comme d'autres habitants, aux magasins « Carrefour » ou « Décathlon » où il prend des habits lorsqu'il y a des promotions. D'autres les achètent aux puces de Montreuil (où ils vont également acheter des cartouches de gaz), comme Benoît qui est allé s'acheter notamment une nouvelle paire de « rangers » ou Tarzan qui connaît des vendeurs qui lui « font des prix ». Quant à Antonin il se démarque en s'habillant grâce aux « encombrants » :

« Ça vaut le coup, tu fais des bonnes affaires, ça fait depuis, ça fait depuis 2000, ouais 2000 que pas un magasin de fringues m'a vu [il rigole]. Si l'autre jour j'me suis fait un petit plaisir, l'autre fois j'étais à Carrefour et puis mes baskets elles commencent à me lâcher de tous les côtés et j'en trouvais pas des chaussures d'été, oh j'ai vu cinq euros p'tite promo à Carrefour, j'ai dit bon ben allez si c'est que cinq euros [il rigole], mais sinon ben les blousons, les fringues, tout. »

Si les habitants du bois font donc très attention à leur budget, il est néanmoins arrivé que Damien débourse plus que prévu, ce qui a rendu la fin du mois difficile. Il est en effet souvent contraint de ne manger que des pâtes les derniers jours précédant le 6 du mois, et m'a par exemple demandé un jour de lui prêter dix euros pour finir le mois, une fois où il avait dit-il « déconné » en dépensant la veille cinquante euros dans des attractions à la foire du trône située dans le bois de Vincennes. Contrairement aux autres habitants pour lesquels cela reste exceptionnel (à la suite d'un vol de portefeuille par exemple), cela se produit assez

fréquemment dans son cas, puisque des membres de l'association Emmaüs, et d'autres habitants du bois lui prêtent souvent vingt euros en fin de mois, une somme qu'il rembourse toujours dans les jours qui suivent. Il est également arrivé que suite à un problème informatique, Damien ne touche pas le RSA à la date prévue, et qu'il se retrouve ainsi dans « un cauchemar » en n'ayant plus aucune ressource. À chaque fois, les membres de l'association Emmaüs se sont chargés de régler le problème rapidement pour que son RSA lui soit de nouveau versé, et lui ont prêté de l'argent et donné des tickets repas.

4) Fréquenter des associations

Lorsque Damien a apprivoisé un chat au bois, il a commencé à fréquenter, à l'instar de quelques autres habitants du bois, une association qui distribue de la nourriture pour animaux dans un camion à Daumesnil, pour ne pas déséquilibrer son budget. Benoît et Alfred fréquentent également des associations pour animaux, comme l'association Brigitte Bardot au Trocadéro, où ils sont connus et où ils obtiennent de la nourriture pour leurs chiens, ainsi que des bons pour aller chez le vétérinaire. Les personnes qui se disent souvent « punk », « skinhead » ou « teufeur » se démarquent ainsi de la plupart des habitants du bois en fréquentant de nombreuses associations comme le Samusocial pour se laver, l'Armée du Salut pour se nourrir, l'association Brigitte Bardot, entre autres, pour leurs chiens, et d'autres associations pour aller chercher leur courrier et obtenir des vêtements. Cette « écologie de la survie » (Cefaï et Gardella, 2011, p. 149) les conduit ainsi à acquérir une connaissance extrêmement fine des lieux de l'assistance dans Paris, où ils se rendent quotidiennement, en passant parfois des journées entières à se déplacer dans tous les coins de la capitale. Lors de ces déplacements Benoît s'est souvent plaint d'être fatigué de prendre sans arrêt les transports en commun en devant faire plusieurs changements pour se rendre dans des associations dispersées dans Paris, avec chacune leurs propres horaires d'ouverture, et de devoir toujours attendre pour se faire servir : « partout où tu vas il faut attendre [...] la rue ça use, c'est beaucoup de fatigue et beaucoup de patience » m'a par exemple dit Benoît un jour où nous attendions depuis trois quarts d'heure afin d'obtenir de la nourriture pour son chien.

Benoît se rend également une fois par mois à l'association STEP¹⁰⁷ à Barbès pour obtenir des seringues pour sa compagne, Zoé (il a lui-même arrêté de se droguer il y a un an). Marie et Mathieu se rendent également dans cette association de manière plus régulière, et une fois

¹⁰⁷ Seringues Tampons Eau Préservatifs.

par semaine dans l'association Ego qui se trouve juste à côté où ils sont suivis depuis des années pour un traitement de substitution à l'héroïne. Ils vont également plusieurs fois par semaine à Barbès pour « pécho » de la « skeun »¹⁰⁸, ce qui fait dire à Mathieu que son lieu de vie c'est à la fois Vincennes, Saint-Mandé et le 18^{ème} arrondissement :

« C'est Vincennes. C'est Vincennes et Saint-Mandé et le 18^{ème}, c'est le quartier qui est attirant [il rit], j'ai du mal à le décrocher ce putain de quartier [...] c'est les produits qu'il y a là-bas c'est juste pour ça, y a rien à voir, y aurait pas de produits je n'irais pas là-bas, c'est là-bas que j'ai mes dealers. »

5) Autres lieux fréquentés à l'extérieur du bois

Outre ces associations dans lesquelles certains habitants du bois se rendent, et les commerces, les douches municipales, et le « courrier » où ils vont généralement une fois par semaine, les habitants rencontrés se promènent, pour plusieurs à vélo, dans et à proximité du bois de Vincennes. François va souvent avec des amis assister à des matchs de football à Charenton. Lorsqu'il fait beau, Clément fréquente beaucoup les jardins ou squares du 12^{ème} arrondissement, dans lesquels il a sympathisé avec certains gardiens et jardiniers. Grand lecteur de romans policiers, qu'il se procure auprès d'un marchand de Saint-Mandé ayant instauré un système de troc, et d'habitants du quartier qui lui en donnent fréquemment lorsqu'il fait la manche, il y va aussi pour lire. Daniel se ballade à vélo dans le bois de Vincennes et à Charenton, dans la commune la plus proche de son lieu d'habitation. Il est rare qu'il circule ailleurs, hormis dans le douzième arrondissement lorsqu'il va se doucher, et à la Gare du Nord où il se rend une fois par semaine pour voir s'il a reçu du courrier et « pour se promener ». La plupart des habitants fréquentent ainsi davantage l'espace le plus proche de leur lieu d'habitation que d'autres espaces plus lointains, hormis ceux qui travaillent.

La proximité avec Paris paraît être importante pour un certain nombre d'habitants : Serge par exemple dit ne pas être prêt à habiter en dehors de Paris et Adrien a quitté son appartement en Belgique pour faire de la musique dans le métro parisien. De même, Nathan, qui vivait dans l'Hérault mais qui s'était toujours dit qu'il irait passer sa retraite à Paris, est venu au bois de Vincennes en attendant de trouver un logement. Il lui a été rapidement attribué, et à deux reprises (d'abord par le Secours Catholique puis par Emmaüs), une place dans un hôtel meublé, mais il est retourné à chaque fois s'installer au bois, n'appréciant pas, entre autres, que l'hôtel soit excentré, par rapport à Paris et aux activités associatives qu'il

¹⁰⁸ Sur la question de la toxicomanie et du détournement de produits vendus dans la rue, comme le Subutex ou le Skénan, qui, depuis la fin des années 1990, font partie des principaux produits des usagers de rue, voir Bouhnik (2007, pp. 120-121).

mène dans le 12^{ème} arrondissement. Clément souligne pour sa part qu'en étant au bois il dispose à la fois d'une tranquillité et de la possibilité de se rendre dans le centre de Paris très rapidement puisque le bois est bien desservi avec les diverses lignes de bus et de métros.

Les habitants du bois qui ont gardé des liens avec leurs amis ayant un logement peuvent aussi se rendre chez eux de temps en temps. C'est, nous l'avons vu, le cas de Clément, qui va tous les jours chez un de ses amis qui habite à Saint-Mandé, mais aussi de Serge et Tintin qui vont régulièrement voir leurs amis qui vivent dans différents quartiers de Paris, de Zoé qui continue à voir ses anciens amis, ou de Antonin qui va très régulièrement à Montreuil voir ses « potes » musiciens avec lesquels il joue de la guitare qu'il retrouve chez eux ou au « Q.G de la CNT » : « j'ai vécu à Vincennes mais tout mes potes sont à Montreuil, c'est toutes les étoiles rouges, le Q.G. de la CNT il est là-bas, rue Hoche, là-bas c'est rouge et noir », dit-il en rigolant.

Les liens familiaux varient beaucoup selon les habitants du bois. Certains ne voient plus aucun membre de leur famille, notamment lorsque leurs parents sont décédés, comme Daniel, qui a perdu ses parents et l'un de ses frères il y a une vingtaine d'années. Il a « coupé les ponts » avec son autre frère lorsqu'il s'est retrouvé à la rue pour « ne pas l'emmerder avec [ses] histoires ». Damien n'a également plus aucun contact avec les membres de sa famille depuis plus d'une dizaine d'années. Il s'est disputé avec son frère, et n'a plus de nouvelles de ses ex-femmes ni de sa fille, qui a une trentaine d'années et qu'il a perdu de vue alors qu'elle avait sept ans.

Il est toutefois rare que les habitants aient totalement rompu les liens avec leur famille¹⁰⁹. Même Pierre, par exemple, dont les parents sont décédés depuis des années et qui est en froid avec sa famille, se rend une fois par an dans le Nord-Pas-de-Calais passer quelques jours chez sa sœur avec laquelle il ne s'entend pourtant pas bien. D'autres ont gardé un contact régulier, qu'il s'agisse de Jamel qui voit régulièrement sa mère à Vincennes, de Tintin qui va également rendre visite à la sienne ou de Mathieu qui est très proche de sa sœur, qui habite en proche banlieue, chez qui il va « très régulièrement » et où il a stocké une partie de ses affaires, à l'instar de Martin avec son frère. Si, parmi ceux qui ont des enfants, certains n'ont plus aucune nouvelle d'eux, d'autres continuent à les voir régulièrement, comme Zoé qui passe tous ses week-end avec ses deux filles qui, âgées de douze et dix-sept ans, sont logées

¹⁰⁹ C'est également ce que montrent Brousse, Firdion et Marpsat (2008, p. 81).

chez leur grand-mère à Paris. Elle leur téléphone tous les jours et se promène avec elles (jamais au bois mais dans Paris). Durant l'été où j'ai campé avec elle au bois, elle est allée par exemple une fois au cinéma voir le film « Harry Potter » avec l'une de ses filles et a fait le lendemain du « shopping » avec sa sœur. Stephen voit également régulièrement son fils âgé de douze ans qui habite chez son ancienne compagne à Charenton, et l'a plusieurs fois emmené au bois sur son camp. Clément a également invité, mais une fois seulement, son fils âgé de vingt-trois ans avec qui il dit s'entendre « très bien » à venir pêcher avec lui dans le lac de Saint-Mandé. Ils s'appellent régulièrement et Clément lui rend visite une fois tous les deux mois à Rouen, où il habite chez sa mère.

Force est donc de constater que les habitants du bois ne sont nullement « exclus » de la société, pas plus qu'ils ne sont « sans attaches », « désocialisés », ou encore en « rupture sociale ». Si les liens entretenus avec leurs familles sont parfois ténus, ils existent encore et sont, pour certains, extrêmement importants. Ils se trouvent ainsi à mille lieues des images qui leurs sont accolées et des représentations, que véhiculent notamment la télévision et la presse, où il existe une tendance à déduire de leur présence au bois le fait qu'ils seraient les plus « exclus parmi les exclus », les « plus brisés des SDF »¹¹⁰. Leur retrait dans les sous-bois est même parfois interprété comme étant le symptôme d'une désocialisation avancée et de pathologies mentales. « Plus les gens vont en profondeur dans les bois, comme à Boulogne ou Vincennes, et plus on est dans le retrait le plus complet et dans la pathologie mentale »¹¹¹ peut ainsi affirmer un psychiatre interrogé par une journaliste.

La grille de lecture de l'exclusion est presque systématiquement employée par les médias pour parler à la fois des « SDF » en général, et des habitants du bois de Vincennes, grille de lecture nourrie de différents travaux sociologiques, qui s'est imposée à la fin des années 1980 et qui soutient que le monde social n'est plus tant organisé de manière hiérarchique, de bas en haut, en classes sociales, que structuré de façon horizontale avec un « dedans » et un « dehors » (Fassin, 2010 ; Tissot, 2007). Dans un contexte marqué par le langage de la « raison humanitaire », les inégalités s'effacent ainsi « au profit de l'exclusion, la domination

¹¹⁰ Article paru le 27 novembre 2008 dans le Parisien (« Précarité. Les SDF de plus en plus »).

¹¹¹ Article paru le 03 mars 2011 sur *Rue 89* (« SDF : la rue rend-elle fou ? Paroles d'experts et de sans-abri »).

se transforme en malheur, l'injustice se dit dans les mots de la souffrance, la violence s'exprime en termes de traumatisme. » (Fassin, 2010, p. 14).

Cette notion d'exclusion est pourtant insatisfaisante à maints égards, puisque ses contours s'avèrent extrêmement flous, qu'elle comporte un caractère statique, amalgame des groupes et des situations très hétérogènes, et qu'il « n'existe pas d'exclusion dans l'absolu » mais seulement des « dialectiques de l'inclusion/exclusion » (Frégné, 1999, p. 100), personne ne se trouvant jamais dans le « hors-social » (Castel, 2003, p. 47). C. Girola écrit ainsi à propos de cette notion qu'elle « empêche de rendre compte des passerelles et des liens, parfois fragiles certes, mais toujours existants, entre différents groupes sociaux » (2011, p. 54). Elle explique que c'est ce paradigme de l'exclusion qui a conduit à l'imposition d'une image des sans-abri dans une position d'extraterritorialité symbolique, dans laquelle ils seraient privés des repères fondamentaux de l'existence, soit de l'espace et du temps¹¹² ; une représentation qui se fonde finalement sur une « assimilation simpliste entre précarité socio-économique et précarité existentielle » (2011). P. Pichon a également bien mis en lumière les liens sociaux de différents types que conservent les personnes sans-domicile, et les nouveaux liens qui émergent dans leur situation (2007b, p. 214) : il s'agit de la sorte moins d'une dynamique de désocialisation que d'une logique de socialisation-désocialisation, soit d'un processus d'acculturation à la rue (2007a)¹¹³.

De nombreux liens sociaux se créent donc au bois de Vincennes entre les habitants, avec des relations de voisinage, de sympathie et d'amitié, d'entraide et de solidarité, et des camps et micro-organisations socio-économiques qui voient le jour. Les habitants côtoient diverses personnes qui travaillent ou viennent se promener dans cet espace, et ont des fréquentations quotidiennes à l'extérieur du bois, notamment par l'accomplissement de diverses activités. Ces relations se situent majoritairement dans l'espace de vie des habitants qui se constitue pour l'essentiel à une échelle relativement restreinte, soit quelques kilomètres autour du bois. Avec le temps, ils ont ainsi instauré des repères qui organisent leur vie quotidienne, qui

¹¹² Rappelons que pour Xavier Emmanuelli, fondateur du Samusocial, une des caractéristiques essentielles des « grands exclus » est qu'ils auraient perdu les repères spatio-temporels, une idée qui s'est largement répandue et que partage notamment P. Declerck qui peut écrire que le « clochard n'a jamais pu se réconcilier avec ce que Kant a appelé les catégories du jugement : le temps, l'espace et la causalité, qui sont les conditions de possibilité de la pensée et de l'existence dans le monde. » (2001, p. 316).

¹¹³ Pour des réflexions sur cette question, voir notamment Snow et Anderson (1993) et Rullac (2005).

l'ancrage dans le quartier¹¹⁴. Loin d'être « sans attaches », les habitants des tentes et des cabanes finissent par s'insérer dans un territoire, par le biais des relations qu'ils y ont tissé entre eux, et avec un quartier rendu familier suite à une « longue accoutumance », pour reprendre l'expression d'Henri Coing, dont les travaux avaient aussi, à une autre époque et dans un autre contexte, mis en avant l'importance de la stabilité dans le rapport au quartier (1966, p. 45).

Si les habitants du bois valorisent fortement cet ancrage dans l'espace, et le fait d'avoir retrouvé un lieu à soi, qui leur permet d'échapper à la violence de la rue et aux centres d'hébergements, où ils sont amenés à « tourner en rond » (selon l'expression de plusieurs d'entre eux), leur situation n'en demeure pas moins problématique pour un certain nombre d'acteurs institutionnels et associatifs intervenant au bois. Ces derniers expriment en effet l'idée que ce qui pose problème chez ces personnes, c'est précisément cette insertion dans le bois de Vincennes et dans le quartier : ce sont « des gens qui sont insérés dans le bois malheureusement » explique ainsi une dame du Secours Catholique, à l'instar d'autres acteurs, notamment d'un des responsables de la Dpp qui déplore le fait qu'ils se soient constitués des repères dans le quartier, repères qui ne les encouragent pas à quitter le bois pour des centres d'hébergement.

Dans l'optique de ces acteurs, loin d'être des ressources pour les habitants, la constitution d'un habiter, l'insertion dans l'espace, et le déploiement de compétences habitantes seraient alors ce qui justement les empêche de sortir de leur situation de précarité. Ces « armes du faible » (Bessin et Roulleau-Berger, 2002) que déploient les habitants du bois les conduiraient à perpétuer leur situation de pauvreté en s'y accommodant, en la rendant plus vivable. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics et les associations caritatives cherchent à les « réinsérer », à leur faire quitter cet espace où leur présence pose problème.

¹¹⁴ On rejoint ici la définition du quartier que donne Michel de Certeau comme espace public relativement restreint, approprié par l'individu au fur et à mesure de ses trajectoires quotidiennes, qui se font à partir de son lieu d'habitation (1994, pp. 20-21). Contrairement aux idées reçues, l'ancrage dans un espace et les attaches géographiques se retrouvent chez nombre de personnes à la rue. Sur ce point voir notamment Girola (2005), et Zeneidi-Henry, et Fleuret (2007).

***TROISIEME PARTIE : HABITER DANS
L'ESPACE PUBLIC. UN ANCRAGE
PROBLEMATIQUE***

I - « Faites qu'ils (s'en) sortent »

Au bois de Vincennes, ce n'est donc pas le vagabondage qui pose problème¹¹⁵ mais au contraire l'ancrage dans l'espace, le fait que les habitants se soient appropriés de manière privative et durable l'espace public. En ayant fait de ce dernier un espace domestique, ils dérogent à son premier principe, le libre accès à tous, qui constitue à la fois un « principe d'ordre (l'égalité d'accès) et une contrainte d'usage (les initiatives non autorisées) » (Joseph, 1998a, p. 119).

Parce qu'ils demeurent relativement cachés dans les sous-bois, leur présence n'a pas été immédiatement perçue comme problématique. Ce n'est qu'après le décès de trois habitants du bois, au cours de l'hiver 2008, que les pouvoirs publics ont réagi en mettant en place avec des associations caritatives une « Mission bois de Vincennes », une Mous, dont l'objectif principal est d'accompagner les habitants afin qu'ils quittent le bois et rejoignent des centres d'hébergement. Alors qu'ils sont venus s'installer au bois parce qu'ils ne voulaient souvent pas ou plus avoir affaire aux institutions d'hébergement et aux associations, les habitants se retrouvent ainsi paradoxalement au cœur d'un maillage de relations institutionnelles extrêmement dense, constitué de différents acteurs institutionnels et associatifs, qui viennent les voir régulièrement, gravitant autour de leur situation¹¹⁶.

Dans la mesure où leur action a des répercussions importantes sur le mode de vie des habitants du bois de Vincennes et sur les modalités concrètes de l'habiter, il est nécessaire de prêter attention à ces acteurs. Après avoir expliqué comment et avec quels objectifs la mission publique s'est constituée, il s'agira de s'intéresser à ses interventions quotidiennes, de manière à comprendre les « règles » d'habitation instaurées, et de quelles manières les habitants parviennent à composer avec elles. S'intéresser dans un second temps aux expulsions survenues en novembre 2010 permettra de saisir comment l'habiter a été mis à mal et d'identifier la façon dont certains habitants se sont organisés pour protester et résister face à la violence de l'opération.

¹¹⁵ Rappelons qu'en France le vagabondage reste un délit puni par la loi, jusqu'en 1992 (Rullac, 2008, p. 14).

¹¹⁶ La situation est, de ce point de vue, très différente de celle des habitants des interstices, que décrit A-C. Vallet, où ils n'entrent que très rarement en interaction avec des acteurs institutionnels, et semble-t-il, jamais avec des acteurs associatifs (2009).

Ainsi, cette troisième et dernière partie se donne pour objectif de comprendre en quoi l'appropriation privative de l'espace public sur le long terme conduit à des transactions, des tensions et conflits pour l'usage de l'espace entre les habitants et les acteurs de la mission.

A - La « mission bois de Vincennes »

1) Mise en place d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale

a) D'une « population invisible » au « mouvoir des SDF »

Ce n'est qu'à la suite des décès survenus en 2008 que les habitants du bois ont acquis une réelle visibilité dans le champ médiatique.

Une recherche dans les archives des journaux *Le Parisien*, *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro* sur les quinze dernières années permet ainsi de constater que le tout premier article évoquant la situation des « SDF » du bois de Vincennes ne date que du 5 décembre 2007¹¹⁷. Deux mois plus tard, la Fondation Abbé Pierre publie le rapport 2006-2007 du mal-logement qui traite également de cette « population invisible [...] qui survit dans les refuges de fortune » en dénombrant quatre cents personnes dans les bois de Vincennes et Boulogne, bois qui, écrivent-ils, « sont ainsi devenus en quelques années de véritables terres d'asile pour ceux que la ville rejette » (2007, p. 17). Ce rapport nous apprend également que, déjà à cette date, l'association Emmaüs cherchait à promouvoir une action spécifique auprès des personnes qui vivent dans les bois parisiens :

« Le projet porté par l'Association Emmaüs à propos des personnes qui vivent dans les bois parisiens (Bois de Boulogne et Bois de Vincennes) [...] rencontre toutes les peines du monde pour faire admettre à ses co-financeurs publics la validité d'une méthode qui s'appuie sur la connaissance du phénomène et propose un travail en profondeur avec la population concernée ». (p. 41).

Et c'est le jour de la sortie du rapport que *Le Figaro* et *Le Parisien* publient leur premier article sur les « SDF » du bois de Vincennes¹¹⁸. Il faut ensuite attendre plus d'un an pour que, à la suite du décès de Gérard André, un habitant du bois âgé de soixante-deux ans, quelques articles paraissent de nouveau sur les « SDF » du bois, dans *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix* et *Le Parisien*. En novembre 2008, soit neuf mois plus tard, décèdent trois autres

¹¹⁷ Il s'agit d'un article (« Sans destin fixe ») paru dans *Le Monde* du journaliste Hubert Prolongeau, auteur d'un livre sur les « sans domicile fixe ».

¹¹⁸ Article du *Figaro*, « La descente aux enfers de Stephen, 39 ans et SDF », et du *Parisien*, « Rapport – Ces SDF “invisibles” », le 01 février 2007.

habitants du bois, dont Francis, âgé de cinquante-six ans, intoxiqué par les émanations de dioxyde de carbone de son chauffage d'appoint. La situation des habitants du bois se voit de la sorte amplement médiatisée avec de très nombreux articles qui paraissent et des reportages qui passent aux journaux télévisés sur les dangers qui guettent les « naufragés du bois de Vincennes »¹¹⁹. De nombreux journalistes reprennent alors l'expression de « mourir des SDF » pour désigner le bois de Vincennes, employée pour la première fois par Christophe Louis, président du collectif Les Morts de la Rue¹²⁰.

b) Les « mettre à l'abri » en période de « grand froid »

C'est ainsi que l'action des médias et d'associations comme Les Morts de la Rue ou Emmaüs concourent à la mise sur agenda politique de cette situation, en amenant Christine Boutin (la ministre du Logement et de la Ville de l'époque) à réagir. À la suite du deuxième décès de novembre, elle se rend en effet au bois de Vincennes où elle appelle à ce que l'on « passe le bois au peigne fin », de manière à « aller voir les gens » pour « leur rappeler qu'on peut les héberger ». Elle annonce également une prochaine réunion de travail « devant porter sur la recherche de « solutions d'hébergement innovantes afin de mettre à l'abri des personnes vivant depuis plusieurs années dans le bois de Vincennes »¹²¹. Quelques jours plus tard, la ministre appelle finalement à contraindre « les sans abri » à aller dans les centres d'hébergement pour les « mettre à l'abri » durant les périodes de « grand froid », en réclamant à l'Assemblée nationale la mise en œuvre d'une étude, « de façon à ce qu'on examine l'hébergement obligatoire lorsqu'on sera en dessous de - 6 °C ». Cet appel à l'hébergement forcé, soutenu par Nicolas Sarkozy¹²², suscite immédiatement de vives controverses¹²³ en

¹¹⁹ Pour reprendre le titre d'un article, qui s'inspire du livre de Declerck, paru dans *Le Parisien* le 24 novembre 2008.

¹²⁰ Voir par exemple, *Le Monde*, « Un SDF retrouvé mort dans le bois de Vincennes », le 23 novembre 2008, *Le Nouvel Observateur*, « Boutin veut aider les SDF du bois de Vincennes », le 24 novembre 2012, *Libération*, « Chez les sans-abri du bois de Vincennes », le 27 novembre 2008.

¹²¹ Voir notamment *Le Monde*, « Mobilisation après la mort d'un troisième SDF dans le bois de Vincennes », le 26 novembre 2008.

¹²² Article du *Monde*, « Sans-abri : Nicolas Sarkozy relance la polémique », le 28 novembre 2008.

¹²³ Voir par exemple, les articles du *Figaro* du 27 novembre 2008 (« Polémique autour de l'hébergement obligatoire des sans-abri », et « Fillon tente de désamorcer la polémique des sans-abri »), et les articles du *Monde* parus le 28/11/12 intitulés « Controverse sur l'hébergement forcé des SDF », et « Nicolas Sarkozy veut clore la polémique sur l'hébergement obligatoire des sans-abri ». Notons que de tels appels avaient déjà fait scandale en 1997, et en 2003. Voir Damon (2002, p. 47), et Rullac (2007, p. 17).

amenant différents acteurs politiques et associatifs à s'affronter dans des arènes publiques pour définir et maîtriser la situation jugée problématique des « SDF » du bois de Vincennes.

c) Une « mission bois de Vincennes »

C'est donc à la suite de ce processus inhérent à la constitution d'un problème public (Cefaï, 1996, p. 52), qu'il a finalement été décidé de créer pour le bois de Vincennes une Mous cofinancée par la Ville de Paris et la Dass (Direction des affaires sanitaires et sociales) puisque le bois, bien que situé à l'extérieur du périphérique, se trouve sous l'administration de Paris. Se sont ensuite jointes au projet la mairie du 12^{ème} arrondissement, les communes riveraines du bois de Vincennes, ainsi que la ville de Saint-Maur, en participant financièrement à la mission et/ou aux comités de pilotage (Emmaüs, 2009b, p. 26). Cette mission, initialement prévue pour durer de février 2009 à avril 2010, a finalement été renouvelée jusqu'au mois d'avril 2011. Si l'outil juridique a donc officiellement pris fin depuis cette date, le dispositif mis en place, en termes de coordination d'acteurs et de modalités de gestion semble être resté opérationnel.

Un des « chargés de mission SDF » à la mairie de Paris rend compte de la mise en place de cette mission publique par trois principaux facteurs : les décès qui se sont produits en novembre 2008, qui ont « provoqué disons une prise de conscience des pouvoirs publics, hein, il faut le dire, sur le fait que la situation quand même prenait un caractère ingérable », « la montée très importante du nombre d'occupants ces dernières années », et enfin « le constat aussi qu'il y avait toute une nébuleuse associative qui intervenait dans le bois en ordre dispersé, dans une forme à la fois d'initiative mais avec ce que ça comporte aussi de manque de coordination, enfin on était dans une situation un peu anarchique ».

Un appel d'offres a donc été lancé, et c'est l'association Emmaüs qui a été retenue pour chapeauter la mission d'intervention. Il a été convenu que cette mission se limiterait aux frontières administratives du bois de Vincennes, dans la tendance de ces dernières décennies à territorialiser toujours davantage les problèmes sociaux par une gestion locale (Damon, 2002, p. 57 ; Guillaot, Malicet-Chebbah, Robert, et Zittoun, 2003, p. 222)¹²⁴.

¹²⁴ Sylvie Tissot et Franck Poupeau parlent à ce titre d'une tendance à la « réduction spatiale », soit la retraduction par l'action publique des questions sociales en catégories territoriales (2005).

Le « chargé de mission SDF » à la mairie de Paris justifie la décision de limiter la Mous aux frontières du bois par deux arguments principaux. Le bois est d'abord selon lui un « territoire particulier » :

« Ce qui est un peu nouveau en termes de pratiques sociales vis-à-vis des sans-abri, d'aborder ça à la fois bien évidemment sous l'angle de la problématique des personnes mais aussi sous l'angle d'un territoire particulier, le bois, et ça, c'était aussi très important pour nous dans l'idée de promouvoir vraiment un travail de sortie du bois. »

Il constate ensuite qu'il constitue depuis 2008 « un point de cristallisation médiatique » :

« Parce que, bien évidemment, il y avait eu cet hiver là, particulièrement catastrophique par le nombre de décès, mais parce que aussi, depuis plusieurs années, le bois c'est un marronnier des médias, c'est-à-dire que tous les ans à la même époque ils reviennent faire des reportages [...] en tout cas, faut faire le constat que ça a beaucoup plus d'impact que le pauvre type dans la rue, sur son coin de trottoir dans Paris, au point même qu'on observe beaucoup de décès depuis novembre dans les rues, il y en a pas eu dans le bois, mais y a très peu de répercussions médiatiques hein sur ces décès dans la rue. »

2) Fonctionnement général de la mission

a) Orientation vers des structures d'hébergement et recouvrement des droits

L'association Emmaüs joue un rôle central au sein de la Mous, en étant chargée de coordonner les actions des différents intervenants, et en travaillant à temps plein et d'une manière exclusive auprès de la population du bois : « ça nous permettait aussi d'avoir un opérateur, euh associatif, qui soit vraiment, qui soit comment on peut dire ça, qui soit polarisé sur la question du bois », explique ainsi un responsable de la Dpp.

Le cahier des charges stipule que l'association a pour objectif de « proposer des solutions adaptées d'hébergement et de logement aux personnes campant dans le Bois de Vincennes » (Emmaüs, 2010, p. 3). Les membres de l'association qui interviennent au bois font pour cela des maraudes, du lundi au vendredi, de manière à aller à la rencontre de ses habitants. Un des responsables de l'association précise que leur action se différencie de celle des bénévoles du Secours catholique qui interviennent également au bois, de la façon suivante :

« Donc leur action ça s'arrête à dire alors comment ça va ? Tu vas bien ? Qu'est-ce que t'as fait, *et cætera, et cætera*. Nous on va un peu plus en profondeur, c'est-à-dire qu'on ouvre un dossier, on étudie ensemble le parcours de la personne, on fait des accompagnements, on cherche des hébergements, donc c'est un peu plus structuré. »

Pour réaliser ces entretiens avec les habitants du bois en vue de les conduire dans des centres d'hébergement, un « bungalow », comprenant un bureau et une petite salle d'accueil, a été mis à la disposition de l'association, en octobre 2009, par la mairie de Vincennes. Cette

structure destinée uniquement à la population du bois a été construite dans le bois de Vincennes, à proximité du parc floral et d'une route, soit un peu à l'écart des lieux d'installation des habitants du bois (cf. carte n°1), dans l'optique d'opérer « un mouvement inverse et complémentaire » de celui des maraudes, qui consiste à aller « à la rencontre » des habitants, en les amenant « à venir » au local, « en sorte qu'ils prennent l'habitude de sortir de leur univers » (Emmaüs, 2009a, p. 8).

Le responsable de l'association Emmaüs ajoute cependant que le local n'ouvre finalement que quelques heures par semaine, pour éviter qu'il ne devienne « un accueil de jour », plutôt qu'un « tremplin pour la sortie du bois » :

« À vrai dire quand il a ouvert en novembre 2009 on avait pris ce temps de rencontre peut-être un peu trop à la lettre, c'est-à-dire qu'on avait ouvert le local tous les jours, le matin et l'après-midi et on faisait des activités ludiques, donc projection de cinéma, *et cætera, et cætera*. Après on s'est rendu compte que plutôt que de devenir un endroit qui devait être un tremplin pour la sortie du bois, ça devenait un accueil de jour, c'est-à-dire que les gens commençaient à se pérenniser dans le local, au chaud avec le café, avec le cinéma, *et cætera*, et nous on n'arrivait plus à les solliciter quoi. »

Les habitants qui acceptent de quitter le bois sont orientés pour la grande majorité d'entre eux vers des hébergements d'urgence, faute de place disponible dans d'autres structures. D'après le responsable de l'association Emmaüs, ces « sorties du bois » permettent d'« équilibrer » les nouvelles arrivées :

« On a au moins deux nouvelles personnes par semaine. Et on a au moins, en fait ça s'équilibre, c'est-à-dire qu'il y a, nous chaque mois, ce mois-ci on a fait six sorties, ok ?, mais le mois dernier on en a fait quatre. On est entre quatre et cinq sorties par mois, et chaque mois on a au moins une dizaine de nouvelles personnes. Après, une chose c'est les sorties que nous on fait, autre chose c'est les sorties, les départs naturels. Il y a des gens qui restent deux mois et qu'après on voit plus. Donc il y a un peu un équilibre, après il y a des phénomènes que l'on ne contrôle pas. »

Les entretiens réalisés par l'association Emmaüs avec les habitants du bois ont aussi pour but, outre la « sortie du bois », de leur permettre de recouvrer leurs droits, d'aider ceux qui n'en disposent pas à obtenir le RSA ou la CMU. C'est en arrivant au bois que Damien a pu refaire sa carte d'identité qu'il n'avait plus depuis cinq ans, et obtenir une domiciliation. Il explique qu'il a de la sorte « déjà rattrapé pas mal grâce à Emmaüs » :

« du temps où j'étais dans la nature avant d'arriver dans le bois, euh j'étais complètement paumé, j'savais plus quoi faire, j'faisais plus de papier, j'faisais plus rien, j'étais pas suivi extérieurement, pas comme chez Emmaüs tu vois, pourtant j'étais à la Halte mais c'était pas pareil, y avait rien. À la limite je me sentais vachement abandonné tu vois, je me sentais, bon c'est ton destin vas-y démerde toi quoi, et voilà démerde toi tout seul. Là depuis que j'ai atterri dans le bois et que je fréquente Emmaüs ils m'ont relevé de tout ça, ils m'ont sorti de cette merde, voilà. »

b) Le rôle de coordination de l'association Emmaüs

Au bois de Vincennes l'association Emmaüs a également pour fonction de coordonner les actions des acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent au bois et dont certains étaient déjà présents avant que la mission publique ne soit mise en place.

À la suite de la tempête de 1999, les gardes républicains, dont la caserne se trouve dans le bois ont en effet commencé à faire, comme le signale l'un d'entre eux, « une veille sociale » « entre guillemets » de manière à « avoir le maximum d'identifications en cas de malheur, en cas de problème ». Leur travail s'est depuis quelques années intensifié puisqu'ils sont désormais une dizaine à faire « de la veille sociale », soit de « la surveillance », en étant répartis en deux ou trois équipes pour parcourir quotidiennement le bois. L'Unité d'assistance aux sans abri de la Dpp de la ville de Paris, intervient quant à elle depuis 2003 auprès des « SDF » du bois de Vincennes, à l'instar d'autres lieux de la capitale, tels que les abords des autoroutes. C'est également cette année là qu'un petit groupe de bénévoles du Secours catholique du Val-de-Marne a commencé à fréquenter des habitants du bois, en se limitant pour leur part à « une petite partie du bois de Vincennes » (entretien avec une bénévole de l'association). En 2008, d'autres acteurs se rendaient également au bois depuis déjà plusieurs années, comme le Réseau souffrances et précarité, mais c'est au cours de l'hiver 2008-2009 que leur nombre a augmenté de manière significative avec l'arrivée par exemple des Resto du Cœur, de l'association Lions club, ou de la Bapsa

L'association Emmaüs a donc eu pour tâche de coordonner les actions de tous ces intervenants, dont certains ont néanmoins décidé de ne plus intervenir au bois depuis la mise en place de la mission. Elle a cherché à « harmoniser » les actions dans un souci d'« efficacité » et de « cohérence », à établir des « actions concertées » et à favoriser les échanges d'informations entre les acteurs, par le biais notamment de réunions périodiques et de travaux de synthèse (Emmaüs, 2009b, p. 6). L'association s'est également chargée, avec la Dpp de la mairie de Paris, de contacter des associations ayant des compétences particulières, spécialisées dans certains domaines comme l'association Brigitte Bardot pour qu'elle s'occupe des soins, et surtout de la stérilisation des animaux, ou l'association Visa 94 qui intervient auprès des personnes toxicomanes. Un partenariat a enfin été établi avec l'association Bociak, qui s'occupe des personnes originaires de Roumanie, Bulgarie, Pologne et Russie, afin que des maraudes communes soient organisées plusieurs fois par mois. Outre la mise en place de partenariats, la Mous avait pour objectif de produire des « outils

partagés » (p. 6), tels que des cartes localisant les habitants du bois réalisées en commun par la Dpp et Emmaüs et distribués ensuite aux autres acteurs de la Mous. Pour le responsable de l'association Emmaüs, il n'y a donc pas « une politique de concurrence dans la Mous, il y a plutôt un partage des compétences, et par rapport aux spécificités de chaque association, nous on fait un peu les médiateurs dans le bois ».

Les observations de terrain et les entretiens réalisés auprès de ces acteurs montrent qu'entre l'association Emmaüs et la Dpp de la mairie de Paris, le partenariat est extrêmement poussé. Leurs membres se téléphonent et se voient très régulièrement, *a minima* chaque lundi lors d'une réunion de synthèse dont le déroulement est décrit par le responsable de l'association Emmaüs de la façon suivante :

« Le lundi matin on fait une réunion à sept heures avec la mairie de Paris qui fait aussi des maraudes et on échange les infos par rapport à ce qu'on a vu dans la semaine, vu qu'on a fait cinq maraudes, il y a tout un tas de choses qui se sont passées, on fait des listes, le campement 44 a brûlé, le campement 47 le mec il est parti, *et cætera*, après on les communique, parce que la mission est financée par la mairie de Paris donc la mairie de Paris chaque semaine nous demande des... des... des comptes-rendus en... Et eux aussi font des maraudes et donc on échange les infos. »

Et le reste de la semaine vous travaillez avec la mairie de Paris ou c'est juste le lundi ?

« Euh on travaille toujours avec la mairie de Paris, parce qu'ils font des maraudes plus ou moins tous les jours dans le bois et donc s'il y a un problème par exemple, s'il faut nettoyer un campement parce que le mec est parti, je communique à la ville de Paris tout de suite. Sur des choses qui ne peuvent pas attendre, si par exemple il y a un mec qui doit aller à l'hôpital et on peut pas faire l'accompagnement, euh, je communique à la ville de Paris s'ils ont des solutions. Donc c'est nos partenaires principaux en fait. »

L'imbrication et l'interdépendance de leurs actions sont ainsi si grandes qu'il est possible de parler avec J. Damon d'une « agrégation » des logiques d'intervention (2002, p. 209). La mairie de Paris ne doit toutefois pas être mise sur le même plan qu'Emmaüs, puisqu'elle occupe une position hiérarchique nettement supérieure à celle-ci, l'association Emmaüs pouvant s'apparenter dans ces conditions à un prestataire de services.

Ces deux acteurs jouent un rôle central dans la gestion des habitants du bois mais continuent à coopérer avec d'autres structures. Les membres de la Dpp par exemple voient régulièrement la Bapsa ainsi que les gardes républicains : je les ai souvent croisés lors de mes visites à la caserne, alors qu'ils échangeaient des informations. Les gardes républicains précisent à cet égard qu'au bois ils ne font que « suivre la politique de la mairie de Paris », qu'ils s'adaptent à ce qui leur est demandé. Sont en outre organisées deux fois par mois des réunions de synthèse entre l'association Emmaüs, la mairie de Paris et leurs autres partenaires, ainsi que deux autres réunions avec les « partenaires externes au bois » pour

réaliser un « échange sur les résultats, les pratiques et les perspectives » (Emmaüs, 2011, p. 34). Les relations instaurées entre la Dpp et l'association Emmaüs avec les bénévoles du Secours catholique paraissent toutefois beaucoup plus lâches, puisqu'ils ne se voient presque jamais en dehors de ces réunions.

Si, dans l'ensemble, la collaboration entre les acteurs s'avère très forte, il n'en existe pas moins un certain nombre de tensions. Celles-ci ne sont jamais mentionnées dans les entretiens mais des discussions informelles permettent de comprendre par exemple que l'association Emmaüs fait, aux yeux de certains acteurs, de la « rétention d'informations » à l'égard de la Bapsa et des gardes républicains pour ne pas livrer des éléments qui pourraient nuire aux habitants du bois. Un des responsables de la garde républicaine a également pu se plaindre de la Dpp qui chercherait à se « servir d'eux » en les « poussant » à être beaucoup « plus sévères » avec les habitants du bois. Il a ainsi le sentiment que la mairie de Paris cherche à « sauver son image » en leur demandant de prendre en charge les expulsions pour qu'ils puissent, dit-il, être ensuite désignés comme étant « de vrais fachos ». D'autres associatifs ont par ailleurs pu se plaindre des membres de l'association Emmaüs, lesquels auraient disposé d'informations sans leur communiquer, notamment au sujet des expulsions de novembre 2010.

3) Entre assistance et maintien de l'ordre public

a) Faites qu'ils « (s'en) sortent »

Dans une situation de grande interdépendance, les interventions des acteurs de la Mous au bois de Vincennes, et en particulier des employés de la mairie de Paris et des membres de l'association Emmaüs, oscillent entre deux logiques d'action, entre assistance et maintien de l'ordre public, logiques qui peuvent se rejoindre dans le principe du « faites qu'ils (s'en) sortent » dégagé par Emmanuel Soutrenon (2001). Si cette expression, forgée à propos de la gestion des sans abri du métro parisien, peut ici être reprise, c'est qu'elle s'adapte bien à la situation du bois de Vincennes et qu'elle permet de mettre à jour le fait que les deux logiques de « sortie du bois » peuvent se combiner. Ce qui autorise aussi son emploi, c'est que les expressions de « faire sortir » (ainsi que « faire sortir du bois », « sortie du bois », « faire en sorte que les gens partent du bois », « pour que les gens quittent le bois »...) et « s'en sortir » (de même que « sortie de la précarité », « sortir de cette situation de précarité »,

« insertion »...) sont des catégories endogènes, abondamment employées par les acteurs de la Mous, dans les entretiens formels ou informels, comme dans les rapports d'activité¹²⁵.

Les acteurs rencontrés (des bénévoles du Secours Catholique du Val-de-Marne et de Paris, des membres de la Dpp et d'Emmaüs, et deux gardes républicains) expriment ainsi au final l'idée que la sortie du bois est toujours dans l'intérêt de ces habitants : elle est considérée comme la condition nécessaire, voire suffisante, pour qu'ils puissent, selon leurs termes, se « réinsérer » socialement. Il est ainsi frappant de constater que dans leurs discours les « sorties du bois » sont toujours présentées de manière positive, même si ces acteurs ne disposent d'aucune information sur la situation des personnes qui, ayant quitté le bois, peuvent se trouver dans des conditions beaucoup plus précaires et regretter leur départ. Pour l'un des « chargés de mission SDF à la mairie de Paris », cette sortie du bois reste positive quand bien même elle se produit sous la contrainte puisque, comme il l'explique, le but de la Mous est de :

« faire travailler tous ces gens là ensemble, en allant même jusqu'à éventuellement manier une forme de contrainte hein, où nous on va voir la Dpp ou la garde républicaine aussi, par exemple, qui va se prêter à ce jeu là, en venant un peu faire les gros yeux, froncer les sourcils et mettre un peu la pression aux gens euh pour ne pas qu'ils s'installent trop et qu'ils se laissent aller hein et essayer de les maintenir dans une dynamique de sortie ».

Une bénévole du Secours catholique fait toutefois exception, en expliquant être en désaccord avec les acteurs de la Mous et ne pas être « pour la sortie pour la sortie » : « c'est pas les sortir pour les sortir du bois, c'est les sortir pour les envoyer vers un ailleurs qui dure [...] il ne faut pas les abîmer plus qu'ils ne sont, il ne faut pas les laisser se casser la figure en voulant les laisser partir à tous crins alors qu'ils sont fragiles ». Cela la place, selon ses termes, dans une « démarche très différente » de celle d'Emmaüs, bien que « complémentaire » : « chacun va avec sa propre approche si vous voulez, eux c'est vraiment le social, avec leur propre vision de l'accompagnement, de sortie du bois, enfin oui d'accompagnement pour sortir du bois en fait hein, en fait c'est ça, et puis réinsertion possible et tout ça. »

Pour certains des acteurs – en particulier la Dpp de la Mairie de Paris – cet encouragement à quitter le bois pour le circuit de l'hébergement vise aussi à restaurer l'usage normatif de

¹²⁵ Voir les différents rapports, par exemple (2009a), et les articles de l'association Emmaüs comme la *Lettre d'Emmaüs France* de décembre 2009, (n°63) comprenant les titres « Sortir du bois », et « 130 sans-abri vivent dans le bois de Vincennes. La maraude de l'association Emmaüs a réussi à gagner leur confiance et à en faire sortir une vingtaine en moins d'un an ».

l'espace public, son libre accès à tous, à mettre fin au caractère illégal de cette occupation et aux nuisances (de cohabitation notamment) que peut occasionner cette présence. Ces deux intentions – les « aider à s'en sortir » et les « faire sortir » – sont présentées comme allant de pair, dans l'intérêt de tous - habitants du bois, riverains, promeneurs... – puisque tentes et cabanes nuiraient aussi bien aux habitants qu'aux personnes qui fréquentent le bois.

b) Une sortie risquée pour les habitants

Cet affichage d'une convergence d'intérêts masque un ensemble de tensions, de conflictualités. En effet, le responsable de l'association Emmaüs, qui manifeste clairement sa volonté d'aider les habitants du bois à « s'en sortir », explique par exemple que leur mission est dépendante des financements de la mairie de Paris et de l'État, qui sont attribués « en fonction des résultats ». L'association est donc contrainte d'adapter sa démarche, pensée comme une « réinsertion sociale » sur le temps long, aux exigences de résultats quantitatifs immédiats, ce qui peut au final aller à l'encontre de l'intérêt des habitants du bois. C'est cette pression pour que soient réalisées rapidement des « sorties du bois » qui explique que l'association en vienne à mettre en valeur le nombre de « sorties du bois » dans les rapports rendus publics (chiffres en rouge et en caractères gras). Dans son premier rapport, datant du début de l'année 2009, l'association avait pourtant bien mis en garde les « décideurs politiques », les avertissant qu'il était nécessaire que la mission ne soit pas évaluée uniquement sur des critères quantitatifs mais aussi sur des critères qualitatifs : « ces données brutes chiffrées ne suffiront à elles seules à apprécier l'action mise en œuvre : les actions d'insertion s'inscrivent sur du temps long, les sorties du Bois ne seront pas pléthoriques » (Emmaüs, 2009a, p. 13) écrivaient-ils alors.

Dans ce rapport, Emmaüs insistait sur le fait qu'il était important que ses membres puissent réellement consacrer du temps aux personnes installées au bois, et appelait les pouvoirs publics à créer une structure permettant de les « préparer à la sortie du Bois de Vincennes » (p. 10), afin de garantir l'obtention d'un hébergement satisfaisant. L'idée était de créer un « sas » de transition, en étant situé à l'extérieur du bois, et en « rappelant l'environnement naturel de ce lieu », avec un jardin et la possibilité d'avoir des animaux, de manière à faire « la jonction avec un autre milieu que le Bois qui serait à envisager avec ces personnes » (p. 6) et de « prendre le temps de réfléchir avec elles à une orientation adaptée » (p. 12). Les auteurs poursuivaient sur le fait qu'il s'agissait ainsi de concevoir un hébergement original, qui tienne compte du cadre de vie offert par le bois :

« Et pour certaines personnes, innover en matière d'habitat, pourra justement consister à construire un hébergement qui aura pour souci premier ce cadre de vie auquel beaucoup ont pris goût dans le Bois : la piste innovante qui se dessine de jardins ouvriers habitables, action qui pourrait être développée avec le Réseau des Jardins de Cocagne pourrait répondre à ce type de préoccupation. » (p. 19).

L'État a toutefois refusé de s'engager financièrement dans ce projet et exerce une pression avec la mairie de Paris sur l'association Emmaüs afin que des résultats soient obtenus ; cette dernière est conduite à encourager les habitants à une sortie immédiate du bois, sans pouvoir toujours prendre le temps de réfléchir à une solution adaptée. Moins d'un an après la publication du premier rapport, l'association exposait ainsi les difficultés que pouvait rencontrer une telle approche :

« Dans certains cas, une réelle tension existe entre les valeurs portées par l'association, placer la personne au cœur du projet, et l'exigence de résultat immédiat revendiquée par les financeurs. Les actions d'accompagnement qui se mettent en place demandent du temps et s'appuient sur une relation de confiance difficile à tisser. Ce sont ces actions et cette relation qu'il s'agit ainsi de préserver. » (2010, p. 19).

La grande majorité des quatre-vingt-dix « sorties » réalisées depuis le lancement de la mission en novembre 2008 jusqu'au mois de janvier 2011 conduit les habitants à rejoindre, souvent via le 115, des centres d'hébergement d'urgence et des hôtels¹²⁶, le temps d'attente étant beaucoup moins long que pour des structures plus pérennes. Un certain nombre des personnes qui quittent le bois y retournent donc finalement. Ces sorties ne concernent pas l'ensemble des habitants du bois de Vincennes, mais davantage les personnes nouvellement arrivées qui, comme l'explique notamment un des responsables de la Dpp, acceptent plus facilement d'aller dans des centres d'hébergement que le « public plus ancien qui est beaucoup plus difficile à sortir ».

Pour certains habitants la « sortie du bois » reste cependant vécue de manière positive. C'est le cas de Damien qui, après avoir passé plus de deux ans au bois, a fini par intégrer en septembre 2011 une communauté Emmaüs située en région parisienne. Damien est content de la situation et apprécie de pouvoir me montrer qu'il s'en est, comme il dit, « sorti ». Il explique qu'il veut désormais « faire une croix sur le bois » car si ce dernier a joué « un rôle de tremplin », la communauté dans laquelle il vit représente à présent « la fin du tunnel » : « ici c'est le paradis » a-t-il même fini par me dire. Il dispose d'une chambre de sept mètres carrés, dans laquelle on accède en passant par la chambre d'un autre occupant, qui est séparée de la sienne par un simple bout de tissu (il a ensuite obtenu l'autorisation de construire une

¹²⁶ Après être parfois passés par plusieurs centres, ils sont ainsi trente-cinq à avoir finalement accédé à un centre de « stabilisation », et seulement trois à avoir pu bénéficier d'une orientation vers un logement privé (cf. Emmaüs, 2011, p. 25-26).

porte). Ayant dû renoncer à son RSA pour intégrer la communauté, il répare des vélos du lundi au vendredi et parfois les week-ends, ce qui lui procure le sentiment « d'être utile », en échange des repas et de sa chambre dans un « Algeco » (construction modulaire).

Pour d'autres la « sortie du bois » se passe beaucoup moins bien et elle est source de souffrances supplémentaires. Tel est par exemple le cas de Chloé et Loïc qui ont quitté le bois pour aller vivre dans un hôtel. Ils racontent que ce sont les membres de l'association Emmaüs qui les ont très fortement encouragés à quitter le bois en leur assurant que l'hôtel ne serait qu'une « première étape » en vue de « quelque chose de mieux ». Ils déplorent le fait que dans l'hôtel ils ne peuvent inviter personne, n'ont pas le droit de faire la cuisine, et s'emparent contre l'association Emmaüs qui a, dès la fin de la première année, exigé qu'ils paient eux-mêmes leur chambre pour y rester. Chloé et Loïc ont dû alors quitter l'hôtel puisqu'ils n'avaient pas les ressources suffisantes pour rester, et leurs chances de retrouver un emploi restant très minces, Loïc étant atteint d'une maladie très grave et Chloé étant âgée. « Ils donnent goût à la belle vie et ils ferment les portes après » en conclut ainsi Chloé.

Cette situation s'est révélée d'autant plus dramatique que, se retrouvant « à la rue » ils n'ont pu revenir immédiatement au bois. En quittant cet espace, ils avaient en effet accepté de signer une décharge autorisant l'association Emmaüs à procéder à la destruction de leur tente, une pratique qu'un des membres de l'association Emmaüs explique de la façon suivante :

« On a demandé à cette personne de nous signer une décharge afin que la tente de cette personne revienne à l'association Emmaüs et l'association Emmaüs puisse en faire ce qu'elle veut, l'habitude c'est de la mettre à la poubelle, hein, mais c'est pour nous, c'est un outil déjà pour montrer que la personne est vraiment sortie du bois et pour la personne, en même temps, c'est vraiment tourner la page, je, je jette ma tente à la poubelle et j'intègre un centre, une communauté, un logement, *et cætera*. »

C'est au début de l'hiver que Chloé et Loïc ont dû quitter l'hôtel. N'ayant pas suffisamment d'argent pour racheter une tente, ils ont ainsi passé plusieurs mois dans le métro, afin d'économiser pour acquérir une tente « cinq-places » et de retourner s'installer au bois. Cette expérience de « sortie du bois » les a beaucoup fragilisés, à la fois psychologiquement, puisqu'ils ont perdu l'espoir de pouvoir un jour « s'en sortir », et matériellement puisqu'il leur a fallu ensuite plusieurs mois pour retrouver ce dont ils disposaient auparavant, soit des meubles, des objets de décoration, des bidons d'eau, un réchaud à gaz...

La « sortie du bois » n'a pas été mieux vécue par Daniel. Après avoir été agressé par son nouveau voisin il a décidé de quitter sa cabane dans laquelle il vivait depuis huit ans. Il a d'abord dormi dans des centres d'hébergement en appelant le 115, puis trouvant que c'était

« vraiment épouvantable » il est allé dormir dans le métro quelques nuits jusqu'à ce qu'il se décide à aller voir le responsable d'Emmaüs au bois de Vincennes et qu'il obtienne ainsi une place en hôtel.

Daniel dit aujourd'hui beaucoup regretter sa cabane. Il s'est d'abord montré enthousiaste en expliquant qu'on lui avait certifié qu'il ne resterait pas plus de quelques semaines à l'hôtel et qu'il obtiendrait ensuite une place dans un mobile-home jusqu'à ce que lui soit trouvé un logement. À son départ pour l'hôtel dans le nord de Paris, sa cabane a été immédiatement détruite. Au bout de quelques jours, il a été « déplacé » dans un autre hôtel en banlieue, puis de nouveau à Paris. En l'espace d'un mois, il a été hébergé ainsi dans quatre hôtels « archi pourris », ce qui lui fait dire : « je te le dis franchement, je reviens au bois » car les « hôtels sont toujours en travaux », et « y a rien à faire [...] y a rien tu te fais chier [...] pour manger faut crapahuter, faut cavalier, prendre le métro [...] t'es pas libre quoi ».

Daniel se plaint alors auprès de l'association Emmaüs qui lui propose d'aller dans une maison qui leur appartient en province, le temps d'obtenir une place dans un mobile-home. Après quelques semaines, Daniel revient à Paris voir le responsable de l'association Emmaüs pour lui expliquer qu'il en a « vraiment marre d'être là-bas », que la maison est « complètement paumée en pleine campagne », et que de toute façon cela « n'est pas une solution ». La personne de l'association l'amène alors dans un centre d'hébergement, La Mie de Pain, en lui expliquant qu'il y « sera mieux ». Il y passe une nuit, essaie ensuite un autre centre, qui n'est « pas mieux » et décide de s'acheter une tente « une-place », pour se réinstaller au bois au début de l'hiver, sans plus rien pour se protéger du froid. Il passe quelques jours puis finit par accepter de retourner en province, de peur de « toujours être malade ».

Cela fait maintenant sept mois qu'il s'y trouve ; nous nous sommes téléphonés à plusieurs reprises et il se plaint à chaque fois de sa situation, en disant qu'il « déprime » et en répétant sans cesse « c'est la prison ici », « on est enfermés », « on se fait chier quoi, il arrive à un moment donné où tu te fais chier, c'est chiant, c'est chiant quoi, tu tournes en rond ». Il déplore le fait d'être obligé d'aller manger avec les autres dans une salle commune pour le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner, et que la maison soit complètement excentrée : « je veux pas rester ici une éternité, t'as l'impression d'être sur une île », « y'a rien à dix kilomètres à la ronde », « dans le village y'a rien », « si tu veux du tabac, il faut un taxi ». Il ne sait pas où en est la démarche pour l'obtention de son mobile-home et a ainsi l'impression que l'association

Emmaüs « prend vraiment son temps » maintenant qu'il « est au chaud » et que sa cabane a été détruite : « dès que tu rentres dans un truc, ils prennent leur temps, ils se disent il est au chaud, ils vont pas se presser, ils donnent les places à d'autres personnes, si je ne vais pas gueuler, l'année prochaine je serais encore là », et d'en conclure « la parole c'est bien, donner de l'espoir ceci cela, ça va, on essaie de nous vendre de l'espoir, mais y'a pas de débouchés ».

B - L'habiter face aux règles instaurées par la Mous

1) Logiques et modalités d'intervention des acteurs de la Mous

Avec le temps, et le constat que les départs du bois restaient peu nombreux, les acteurs institutionnels et associatifs ont instauré progressivement des manières de régir les conditions d'installation et de vie au bois de Vincennes. Cette enquête ne porte pas sur ces acteurs mais sur les habitants ; trop suivre en action les premiers aurait été préjudiciable à la confiance que m'accordaient les seconds. C'est donc une campagne d'entretiens formels et informels auprès des acteurs, dont les discours ont été croisés avec ceux des habitants, qui a permis d'identifier six principales règles de gestion des habitants du bois. Explicites bien que pour la plupart non-écrites, ces règles qui ont généralement été instaurées par la mairie de Paris sont désormais partagées par tous les acteurs de la Mous qui s'attachent à les faire respecter. Elles jouent donc un rôle important dans la vie des habitants du bois, dans leur quotidien. Ces six règles se fondent sur la poursuite de trois objectifs, nullement exclusifs les uns des autres, et qui paraissent constituer une grille de lecture pertinente de la situation : éviter que les « SDF » du bois ne s'installent dans la durée, qu'ils ne soient en danger et qu'ils ne soient trop visibles.

a) Pas d'aide matérielle aux habitants du bois

Dès la mise en place de la Mous, la lutte contre la pérennisation s'est traduite par un accord sur le fait de ne plus apporter d'aide matérielle aux habitants du bois (hormis des duvets en hiver si certains se trouvent en danger)¹²⁷. C'est ce qu'explique notamment le responsable de la Dpp :

« C'était aussi très important pour nous dans l'idée de promouvoir vraiment un travail de sortie du bois et pas euh un travail dilué, euh, dont les objectifs et les fins sont parfois un peu, sont parfois un peu nébuleux, voire même certaines interventions à notre avis étaient des interventions qui étaient de nature à

¹²⁷ Cette règle se retrouve dans le rapport Emmaüs (2009b), où il est écrit qu'il s'agit d'« éviter toute distribution d'aide matérielle dans le Bois de Vincennes pour ne pas chercher à y installer les personnes » (p. 9).

encourager la pérennisation de la présence des personnes dans le bois de Vincennes. Or à travers la Mous, l'idée c'était bien de se doter d'un outil qui travaille à la sortie du bois, et pas à l'installation à demeure des gens dans le bois. »

Une des bénévoles du Secours catholique explique également qu'il « faut en fait éviter par tous les moyens de leur donner des outils pour qu'ils s'installent et on ne doit pas leur apporter ni de meubles ni des choses comme ça, c'est la raison, ne pas qu'ils s'installent [...]. On ne doit pas leur donner des choses pour s'installer, ça c'est très clair. » Cela a pu conduire à la rupture avec d'autres associations, à qui la mairie de Paris et Emmaüs ont demandé dès les premières réunions de ne plus venir au bois de Vincennes apporter de la nourriture aux habitants : c'est le cas des Restos du Cœur dont les membres qui intervenaient depuis plus d'un an auraient alors quitté la réunion « en claquant la porte » et ne seraient plus jamais revenus au bois.

Au cours de cette enquête, un responsable de l'association Emmaüs du bois de Vincennes a aussi demandé à un groupe de personnes qui apportaient de la nourriture, des vêtements et du savon à des habitants que je connaissais de ne plus venir et d'effectuer leur distribution à l'extérieur du bois.

b) Aucune tolérance à la construction de nouvelles cabanes

La Dpp a également décidé en 2011 qu'il n'y aurait plus aucune tolérance à la construction de nouvelles cabanes : « les nouvelles cabanes sont plus tolérées depuis l'année dernière, donc ben les anciens on fait avec, et donc les nouvelles ben on demande aux gens de démonter, d'en rester à la tente, ou à l'abri sommaire mais pas de cabanisation » explique ainsi un « chargé de mission SDF » à la mairie de Paris. C'est ce que dit aussi un responsable de l'association Emmaüs, « le principe c'est une tente par personne, pour les anciens on essaie de garder leur abri mais ils ne veulent pas que ça se développe. » À travers cette règle, se retrouvent les trois objectifs : selon les acteurs de la mission, elle permet avant tout d'éviter que les personnes ne s'installent dans la durée, mais cela peut également être lié à la question de la visibilité, les cabanes occupant davantage de place que les tentes et pouvant laisser croire à la constitution progressive d'un bidonville. Un des responsables de la Dpp mentionne enfin la crainte que certains ne meurent asphyxiés dans des cabanes trop hermétiques avec un système de chauffage au gaz.

c) La question des bâches au-dessus des tentes

Autre règle, les habitants du bois ne doivent plus installer de bâche au-dessus de leur tente. C'est en effet considéré par les acteurs de la Mous comme étant le premier pas vers une installation plus durable. Si des habitants insistent vraiment pour la garder, il leur est alors demandé d'en choisir une de couleur verte et non bleue afin qu'elle « se fonde dans la nature ». On retrouve ainsi la question de la visibilité qui transparait également de manière très nette dans le discours de l'un des responsables d'Emmaüs au bois :

« Après les bâches en principe sont interdites. Le mec qui est en face de Damien qui a mis une bâche énorme, on va la retirer parce que ça fait trop de volume visuel, *et cætera*, c'est toujours une médiation entre ce qui est toléré, ce qui est interdit et ce que les gens voudraient que ce soit interdit, parce que la mairie de Paris a aussi beaucoup de pressions de la part des élus, des promeneurs, des particuliers qui fréquentent le bois. Ils trouvent scandaleux que la misère soit visible entre guillemets, donc c'est un peu ça l'équilibre qu'on cherche [...] ben nous parfois on leur dit, écoute, t'essaies d'être un peu plus discret, cache-toi un peu plus, ne met pas une bâche jaune, tu vois, mais quand je dis la médiation entre les promeneurs, l'année dernière, il y a eu sept incendies au mois de février, c'est-à-dire que les gens ne se limitent pas à dire, à nous dire que c'est pas bien que les gens soient là mais ils prennent de l'alcool et ils brûlent les tentes. Et quand nous on leur dit essaie d'être un peu plus discret, c'est pas parce que je ne veux pas que la petite bourgeoise voit la pauvreté mais parce que si ça dérape, ça dérape. »

d) S'éloigner des chemins fréquentés

Toujours à propos de la visibilité, les acteurs de la Mous demandent aux habitants de ne pas s'installer trop près des chemins fréquentés mais d'aller dans des zones boisées. Au sens de Snow et Mulcahy, cela peut être qualifié de stratégie de cantonnement (les auteurs la distinguent de deux autres modalités de contrôle des sans-abri, le déplacement et l'exclusion), soit d'une « stratégie de contrôle qui cherche à réduire la visibilité publique des sans-logis et leurs interactions avec d'autres citoyens en restreignant leur mobilité et leur territoire écologique. C'est une stratégie qui vise à maintenir les sans-logis à l'écart et selon les termes d'un policier d'Austin, "hors de la vue des citoyens". » (2002, p. 351).

e) Limiter la taille des campements

Des pressions sont en outre exercées afin de limiter la taille des campements : pour l'association Emmaüs, être trop nombreux conduit à un effet d'inertie et constitue un frein pour le travail social qui vise à les prendre en charge et à les amener à quitter le bois. Du point de vue de la Dpp, c'est aussi pour une question de visibilité et pour éviter qu'il y ait trop de déchets : cette règle vise et touche surtout les camps d'une taille importante, majoritairement peuplés de Roumains ou de Bulgares, dont certains feraient de la récupération, notamment

d'encombrants. Les camps sont enfin vus comme favorisant l'émergence de conflits et donc des violences potentielles.

f) Destruction des tentes inoccupées

Une dernière règle se dégage du terrain : depuis avril 2010, la mairie de Paris et l'association Emmaüs ont mis en place un système suivant lequel toutes les tentes qui sont inoccupées plus de deux semaines et dont les propriétaires n'ont pas prévenu l'association Emmaüs sont détruites avec les affaires qu'elles contiennent. Il s'agit de limiter le nombre de nouveaux arrivants, car beaucoup de personnes installées au bois ont commencé par investir une tente qui s'était libérée¹²⁸. Mais cela peut être aussi pour faciliter la surveillance, savoir si un emplacement est occupé ou non, afin d'éviter que des personnes trop fragilisées ne s'y installent, se retrouvent non-suivies et par-là en danger, notamment en hiver. Un responsable de l'association Emmaüs au bois décrit la manière dont ils procèdent au retrait des tentes de la façon suivante :

« On fait des réunions d'équipe et on a un cahier de liaison et après chaque maraude on écrit ce qu'on a vu. Donc on peut dire je suis allé sur le campement 424 et la tente me semble abandonnée donc la prochaine fois qu'on y va on laisse un avis de passage et on dit, euh, il nous semble, la mairie de Paris nous a signalé que cette tente pourrait être abandonnée, si vous l'occupez toujours, merci de vous manifester auprès d'Emmaüs, si on a un appel quelque chose on dit à tous les partenaires que il faut pas toucher à cette tente parce que la personne est toujours là, si pendant deux semaines, trois semaines il n'y a pas d'appel on communique que la tente est abandonnée et donc elle peut être nettoyée, de toute façon l'état d'un campement utilisé, comment dire, comme lieu de vie, on arrive à avoir un peu l'œil, comme dans chaque métier tu te fais un peu, tu reconnais les traces de vie, la poubelle, les feux, euh, si le lit te semble fait ou pas fait, s'il y a trop de feuilles sur la tente, *et cætera*, donc il y a tout ces détails qui peuvent nous dire non d'après moi il y a encore le mec, on va attendre encore plus, non ça c'est vraiment abandonné, c'est déchiré, c'est, *et cætera*. Après parfois on utilise des petits stratagèmes, c'est-à-dire qu'on laisse la tente ouverte, d'accord ? Et après si on retourne et qu'on la voit fermée alors le mec il est là. Mais d'habitude on laisse un mot ».

En attendant que ces tentes déclarées abandonnées soient enlevées par une société de nettoyage (mandatée par la mairie de Paris), un produit spécial est répandu sur le site, dans le but d'empêcher la récupération des affaires délaissées. De la même manière que pour le nombre de « sorties du bois » réalisées, le nombre de tentes enlevées est mis en valeur dans

¹²⁸ Cette stratégie d'Emmaüs et de la mairie de Paris, qui vise à éviter que de nouvelles personnes s'y installent se retrouve dans un autre contexte décrit dans la thèse de Stéphane Tonnelat. Il écrit que sur les quais de Seine, « la police municipale fait d'ailleurs son possible pour détruire les cabanes afin d'éviter que de nouveaux arrivants ne s'installent » (2003, p. 170). Pascale Pichon rend compte, pour sa part, d'un rapport rédigé en 2006 par Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion Sociale et à la Parité, qui vise à « établir les conditions qui permettraient de parvenir à un enlèvement ou à un non remplacement des tentes estimées au nombre de 500 dans la ville de Paris et abritant des personnes n'ayant pu accéder à une autre forme d'hébergement » (2007a, p. 286).

les rapports d'activité de l'association Emmaüs (toujours en rouge et en caractères gras). C'est ainsi que Damien a perdu toutes ses affaires (tente, télévision, poste de radio, électrogène...) lors d'une hospitalisation qui a duré un mois. C'est également ce qui contraint les habitants qui ne préféreraient pas avoir affaire à l'association Emmaüs à se rendre régulièrement dans son local pour se « faire bien voir », selon les termes de plusieurs habitants qui avaient reçus des mots dans leurs tentes les avertissant qu'elles seraient détruites s'ils ne se manifestaient pas dans les dix jours.

Un certain ordre a donc été créé qui régit en partie les conditions d'installation et de vie au bois de Vincennes (en partie seulement puisque, comme nous l'avons vu, les habitants contribuent aussi à coproduire cet ordre, avec notamment des règles de vie sur et entre les camps). Les règles instaurées par les acteurs de la Mous participent à la fois de « l'impératif de gestion de l'espace public », central pour la mairie de Paris, et de la nécessité de, comme le dit un responsable de la Dpp, « prendre en compte la problématique de ces personnes ».

La surveillance très grande qui a été mise en place peut ainsi faire l'objet de différentes interprétations : plusieurs acteurs de la mairie de Paris et de l'association Emmaüs vont quotidiennement voir les habitants du bois, qui sont ensuite recensés et localisés par des cartes élaborées et renouvelées toutes les semaines et distribuées aux autres acteurs de la Mous. Ces façons de faire correspondent à une certaine reconfiguration par les acteurs des modalités habituelles d'interventions auprès des personnes dites sans-domicile, à leur adaptation à l'environnement spatial du bois et à l'installation d'espaces privatifs dans l'espace public, puisque ces deux derniers éléments contribuent à rendre les habitants moins visibles, cachés à la fois par la toile de tente, les murs de la cabane et par les arbres. On conçoit donc bien l'intérêt qu'il y a pour les acteurs institutionnels et associatifs à fonctionner de cette manière. Les cartes permettent une coordination plus efficace, un repérage plus aisé dans le bois et la localisation plus rapide d'un habitant du bois lorsque se fait sentir le besoin de faire intervenir un acteur compétent. Les cartes fournissent en outre un outil de contrôle : elles indiquent notamment le nombre de personnes sur les camps, les types d'abris, et parfois même les nationalités des habitants, ce qui peut faciliter la mise en place d'expulsions. Une comparaison avec la gestion militaire d'un territoire est ainsi effectuée lors d'un entretien avec un responsable de la Dpp : « C'est un peu militaire hein, bon voilà c'est, c'est, c'est, on est un peu oui hein on est au carrefour de l'humanitaire, du travail social, de la sécurité

publique [il rit], donc c'est pour ça qu'on le gère aussi comme un espace euh cartographique quoi. »

2) Se faire une place dans l'espace public

a) Transactions et transgressions des règles

Déployer des compétences pour justifier l'usage du bois

Tôt ou tard, les habitants du bois finissent par avoir affaire aux acteurs institutionnels et associatifs, même en ayant essayé de se cacher dans les bois. Placés face à un ensemble de règles d'occupation et d'usage qu'on leur enjoint de respecter, ils ouvrent alors un certain nombre de transactions¹²⁹ en « face à face » (Goffman, 2012 [1963], p. 82) avec les acteurs institutionnels et associatifs afin de s'accommoder de ces règles. Ainsi Adrien, qui se présente comme « quelqu'un de très organisé » et ne voulant pas « avoir de problèmes », avait effectué de longs repérages afin de localiser les espaces les moins visibles sur une carte, mais son chien a été repéré par la Dpp au bout de quelques semaines, ce qui l'a conduit à « négocier », comme il le dit, sa présence en expliquant qu'il ne comptait pas rester longtemps au bois, seulement le temps de retrouver un appartement. Il s'est ensuite rendu de lui-même auprès des autres acteurs intervenant au bois dans l'idée d'anticiper les sanctions et a accroché à un fil au-dessus de sa tente une pancarte expliquant qu'il aurait quitté les lieux au plus tard le premier octobre.

Cet exemple montre bien que c'est une fois repérés que s'ouvrent, lors des interactions, des « arènes publiques » (Cefaï, 2002) au sein desquelles les habitants doivent constamment justifier l'usage qu'ils font du bois, ce qui peut les conduire, au fur et à mesure des rencontres avec les acteurs institutionnels et associatifs, à développer différents types de compétences pour « confirmer, redéfinir, modaliser ou manipuler le lien social qui se construit à l'occasion de cette rencontre » (Joseph, 1998a). On trouve notamment trace de ce qu'Isaac Joseph appelle – à la suite de Dell Hymes et John Gumperz en ethnographie de la communication – des « compétences communicatives » (p. 139), qui sont marquées par le rôle de l'intonation et l'adaptation au contexte de communication, mais aussi de capacités argumentatives, d'aptitudes relationnelles, de « tact » ou « savoir-faire », autant d'éléments qui sont mis en

¹²⁹ Hervé Thomas définit à cet égard l'espace public, de façon pragmatique, comme un « espace accessible et dont la règle d'occupation et d'usage résulte d'une négociation » (2005, p. 51). Voir également Joseph (1996, p. 109).

évidence dans les travaux de Goffman¹³⁰. Ces transactions s'ouvrent principalement autour de la question de la présence de bâches et de leur couleur, de la localisation dans le bois et du nombre de personnes par camp.

J'ai vu par exemple Damien obtenir l'autorisation de garder la bâche qu'il venait d'installer après avoir longuement argumenté avec des agents de la Bapsa. Il a allégué que d'autres habitants en possédaient et qu'il en avait particulièrement besoin parce qu'il « ne traîne pas les rues », passe ses journées au bois et qu'en outre, il comptait ne s'en servir qu'en cas de pluie puisque, comme il leur a montré, sa bâche peut se replier. Quelques heures plus tard, il a ensuite justifié sa position auprès de bénévoles du Secours Catholique de la façon suivante :

« Bon, j'ai la Bapsa qui me faisait des réflexions pour la bâche et tout. J'ai dit attend, moi quand je sors, moi je traîne pas à la rue, j'veis pas faire les bars ou les trucs comme ça. J'dis je vais faire mes courses, j'm'absente, j'veis faire mes courses, je rentre chez moi. J'habite dans l'bois, j'habite dans l'bois. J'veis pas traîner le pavé moi. Alors bon j'ai foutu des bâches [les dames approuvent d'un signe de tête] ».

À la suite de leur visite, Damien est revenu sur l'épisode en mettant en avant l'importance des formes de présentation de soi, que l'on peut dire liées à l'« apprentissage de nouveaux rôles » (Joseph, 1998a) :

« T'as les gens des assoc' comme tout à l'heure. Quand tu vis, quand tu vis dans le bois comme ça, t'apprends, t'apprends à être quelqu'un. J'veux dire les assoc' ils passent et puis, par rapport à ta façon de parler, tout ça, tu vois ça passe ou ça passe pas. En fin de compte tu apprends à devenir quelqu'un. »

J'ai ainsi été frappé par sa capacité à se mettre en scène auprès des gardes républicains et des bénévoles du Secours Catholique. À tous, il a tenu un discours qui mettait en avant une volonté de se démarquer de l'image répandue des personnes sans domicile, en insistant sur le fait qu'il « ne traîne pas les rues et les bars », qu'il « habite au bois ». Il a également anticipé les attentes normatives de ces acteurs en insistant, avec une réelle détermination dans la voix, sur le fait qu'il cherchait du travail et voulait « s'en sortir ».

Une autre interaction s'est produite, un jour où je campais au bois, entre Benoît et des membres de l'association Emmaüs qui sont venus sur le camp et lui ont demandé d'enlever les bâches qu'il avait installées quelques jours plus tôt à quelques mètres du camp et qui faisaient office de toilettes (une grande bâche enroulée autour de trois arbres délimitait un espace fermé d'environ deux mètres carrés). Les notes du journal de terrain permettent de comprendre comment l'interaction s'est déroulée :

¹³⁰ Voir, entre autres, Goffman (1974).

22 juin 2011, 18h. Arrivent ensuite Salima et Julie d'Emmaüs qui s'arrêtent juste à l'entrée du camp [...]. Salima demande à Benoît pourquoi il a changé d'emplacement. Il répond que c'est parce qu'il y avait trop de monde qui le connaissait, que Oscar aurait pu venir sur son camp. Salima lui demande étonnée si Oscar savait vraiment où se trouvait son emplacement. Benoît avoue qu'il ne le connaissait sans doute pas, mais qu'en tous les cas, il était nécessaire qu'ils changent de localisation dans le bois, parce qu'ils étaient « trop enfoncés » dans les sous-bois et qu'il n'y avait par conséquent pas suffisamment de circulation pour que sa femme, Zoé, soit en sécurité. Il ajoute qu'ils sont désormais beaucoup mieux placés puisqu'ils sont visibles d'un chemin fréquenté, que le poste de sécurité est proche, et que les gardes républicains passent régulièrement devant le camp. Salima fait alors mine de poser une question anodine, en faisant comme si elle remarquait tout juste la bâche, qu'elle indique de la main en demandant « c'est quoi ça là-bas ? », puis ajoute « elle est vraiment grande, la mairie ne t'a rien dit ? » [les membres de la mairie de Paris sont venus il y a quelques jours demander à Zoé de la retirer] et elle termine en expliquant à Benoît qu'il faut qu'il la retire immédiatement car la « mairie de va pas accepter ». Benoît répond alors que c'est « pour les toilettes », que c'est pour permettre à sa femme de « pisser dans l'intimité, sans que tout le monde mate son cul », qu'elle en a « marre » que les gens la regardent « lorsqu'elle va pisser » (ce dont elle s'est effectivement plainte plusieurs fois). Il ajoute que cela ne gêne personne, qu'au contraire certains passants étaient « même admiratifs » et l'ont « félicité » en disant que c'était « très une bonne idée ». Salima maintient que « ça ne passera pas » auprès de la mairie, qu'il n'y a « aucune chance qu'ils acceptent » car elle est trop grande et d'un bleu « trop voyant ». Benoît admet alors que les membres de la Dpp sont effectivement venus il y a quelques jours pour leur demander de l'enlever. Mais il ajoute immédiatement qu'il n'était pas présent et que s'il avait été là les choses se seraient passées différemment. Il dit qu'il aurait en effet pu s'« arranger » avec Bernard qui le « connaît très bien » puisqu'il vit au bois depuis des années. Salima soutient que le fait qu'il soit au bois depuis des années n'est pas « une raison valable », cette « règle s'applique pour tout le monde », la mairie ne veut pas de bâche, et il faut donc qu'il l'enlève. Il affirme alors que « beaucoup de monde » dans le bois possèdent une bâche, et que ceux qui sont près du ruisseau en ont des « beaucoup plus voyantes » que la sienne, puisqu'elles sont nettement plus grandes et juste à côté du chemin. Salima lui dit alors que la mairie de Paris vient justement de décider de « s'en occuper », qu'elle va « mettre la pression » auprès de ces personnes pour qu'elles l'enlèvent, et qu'en tous les cas, elle cherche à éviter que « ça ne se diffuse » dans le bois, elle ne veut plus que des tentes, donc que ça ne sert à rien de discuter [...]. À peine parties, Benoît me dit « avec eux c'est que de la disquette, il faut savoir les baratiner ».

Cette interaction montre d'une part comment les membres de l'association Emmaüs se chargent, à l'instar des autres acteurs, de rendre effectives des règles qui ont généralement été instaurées par la mairie de Paris, et d'autre part quelles justifications et arguments les habitants sont capables de déployer, jouant avec les registres pratiqués par leur interlocuteur (successivement la sécurité, l'ordre public, la tolérance, l'ancienneté au bois...) afin de justifier l'usage qu'ils font de l'espace (en l'occurrence se constituer des « toilettes »).

Des transactions facilitées par les liens créés avec les acteurs

Ce qui rend possible et facilite ces transactions, c'est enfin la relative souplesse dont font montre les acteurs institutionnels et associatifs, qui sont amenés à amender ces règles en cherchant à définir ce qui est tolérable ou non. Ils disposent d'une certaine marge de manœuvre grâce à laquelle ils peuvent en situation coproduire avec les habitants du bois un « ordre de l'interaction », que Daniel Cefaï et Edouard Gardella ont pu décrire et analyser de manière très fine dans le cadre des maraudes du Samusocial, en suivant nuit après nuit les maraudeurs (2011). Ainsi qu'ils l'expliquent cette « négociation » serait « en vérité un travail de persuasion où il s'agit, pour les deux parties, de s'écouter, de prendre en compte le point de

vue de l'autre, de s'entendre sur les paramètres pertinents de définition de la situation et d'agir en conséquence. » (p. 336). Un des responsables de la Dpp met de son côté en avant le caractère « mouvant » de ces règles ainsi que la nécessité d'évaluer en situation ce qui est tolérable :

« c'est un exercice assez subtil parce qu'on est euh, d'un point de vue formel tout ça est interdit, c'est-à-dire que le camping est interdit, les feux sont interdits, le vagabondage des chiens est interdit, enfin voilà [il rigole], le dépôt d'ordures, bon après y a une réalité avec laquelle on fait et qui nous oblige plutôt à être dans le, effectivement dans la recherche de ce qui est tolérable et de ce qui ne l'est pas. C'est un peu mouvant. »

Et ces règles sont d'autant plus mouvantes qu'avec le temps, acteurs et habitants ont appris à se connaître. À la différence du Samusocial où les maraudeurs changent régulièrement de quartier afin « d'éviter les attachements de personne à personne » (Cefaï, Gardella, Le Méner, 2009, p. 49) au bois ce sont toujours les mêmes acteurs qui interviennent et beaucoup d'habitants m'ont ainsi parlé de Bernard, agent Dpp qui travaille depuis plus de dix ans au bois et qui est « super sympa », puisqu'il ferme souvent les yeux lorsque les habitants transgressent certaines règles.

Transgression des règles d'habitation

Car plusieurs habitants rencontrés parviennent aussi à déroger à certaines règles, à les transgresser. Ils déploient ainsi des « tactiques »¹³¹, qui s'apparentent à un « braconnage », en apprenant à « jouer/déjouer le jeu de l'autre, c'est-à-dire l'espace institué par d'autres » et à « se débrouiller dans un réseau de forces et de représentations établies » (de Certeau, 1990, p. 35). Les habitants cherchent à évaluer ce qui leur est possible de faire, ils tâtonnent, jaugent la réaction des acteurs de la Mous et décident en fonction de celle-ci de poursuivre ou non leur action. Daniel explique par exemple comment ils ont agrandi leur cabane de nuit, et ont décidé de ne pas poursuivre l'entreprise à la suite de la réaction des gardes républicains :

« On l'a améliorée et puis un jour bon ben il fallait qu'on pousse le mur du fond parce qu'on voulait mettre des tentes plus grandes, j'avais dit mais bon là ça va être trop petit. On s'est dit on va pousser le mur qu'il y a dans le fond, on va le pousser, le reculer de deux mètres quoi deux mètres cinquante. J'ai dit il va falloir faire ça vite fait parce que si ils s'aperçoivent qu'on s'agrandit, bon on risque de se faire engueuler, et puis tu vois ce que je veux dire. Donc on a fait ça un soir, un soir on a fait ça vite fait, on a fait ça dans la nuit, le lendemain matin c'était fini, ni vu ni connu, on avait agrandi. Deux trois semaines après, ben ils sont arrivés, les gendarmes ils ont dit oh vous avez agrandi la cabane. J'ai dit ah non comment voulez vous qu'on fasse, on peut pas agrandir. Bon mais ils ont bien vu. Après on l'a laissée comme ça. Ils ont dit vous y touchez plus sinon, bon là quand il a dit ça on a dit bon, on arrête parce que bon on va pas tirer sur... sinon bon ils vont nous la faire démonter. »

¹³¹ Pour une réflexion sur cette notion et son application à l'étude de personnes sans domicile qui se sont établies dans un parc en Californie, voir Vermund, et Wright, 1996, p. 121-143.

b) Le refus de partir des habitants

Si beaucoup d'efforts, de compétences et de tactiques pour se faire une place au bois et y rester sont ainsi déployés, cela s'explique en partie par le fait que les habitants refusent d'aller dans des centres d'hébergement ou dans des hôtels, « solutions » proposées par les acteurs de la mission, qu'ils jugent insatisfaisantes et beaucoup plus contraignantes. À défaut d'obtenir un vrai logement, ils préfèrent pour la grande majorité d'entre eux rester au bois où ils disposent d'une relative autonomie, notamment dans la gestion de leur espace et de leur temps, en pouvant, entre autres, aménager leur espace intérieur, cuisiner, recevoir des gens, et ne pas être soumis à des contraintes horaires.

Ce refus du système assistanciel peut aussi se lire comme la peur d'affronter ce que certains d'entre eux appellent « la plaque tournante » des associations. Jouer le jeu que proposent des associations comme Emmaüs c'est en effet prendre le risque, non seulement de quitter un quartier dans lequel ils se sont constitués des repères au fil du temps, et où ils disposent de ressources, de liens de sociabilité et d'amitié, mais aussi d'abandonner les affaires acquises au bois de Vincennes. C'est aussi courir le risque d'être « trimballé » de centre d'hébergement en centre d'hébergement, d'hôtel en hôtel, avec un passage éventuel dans une Maisons-relais, mais avec aussi au final la probabilité de ne jamais accéder à un HLM ou à un logement standard et de se retrouver un jour de nouveau à la rue. Damien parle de « plaque tournante » pour rendre compte de ce processus :

« T'es ici, tu sais ce que tu laisses, tu vois ?, parce que si je vais à l'hôtel, à mon avis il va falloir que je signe une décharge, ils vont tout me faire sauter, hein, ah bah c'est sûr, sûr et certain. Ils passent avec le camion et puis allez hop poubelle, comme ils m'ont fait là-bas avec mon matériel. Véridique. Si je pars de là, je sais ce que je quitte, et je sais pas sur quoi je vais tomber, tu vois ce que je veux dire. Emmaüs ça fait plus de cinquante ans que ça existe et puis, euh, ça fait cinquante ans que c'est toujours les mêmes assoc' et tout le merdier. Nous, leur but à eux, nous, comme on est nous dans l'état où on est, dans le besoin et tout, SDF, c'est quoi toutes ces associations ? C'est une plaque tournante. Le but, le but du jeu c'est que dans l'année tu passes, dans les mois qui passent, c'est que tu tournes en rond. Et on fait, tac, une assoc', deux assoc', un hôtel, une assoc', une assoc', après un petit tour chez Emmaüs qui te renvoie dans une assoc', et ainsi de suite. Et revenir au point de départ [...]. Alors ce qui fait que tu tournes en rond. Mais résultat des courses, c'est que dans l'année, tu reviens toujours au point de départ. Et tu recommences, et ça reprend quelques mois de plus, et ainsi de suite, et ainsi de suite, tu tournes en rond. Voilà. »

Ce que critiquent finalement ces habitants, c'est le système de l'hébergement conçu sur le modèle d'un escalier où les personnes sans-abri sont censées gravir une-à-une chacune des marches, dont chacune correspond à un type d'hébergement particulier, de manière à parvenir *in fine* à un logement de droit commun. Pour rendre compte de ce processus, J. Damon parle de « jeu de l'oie », où la case départ correspond à une situation sans toit et sans emploi et la

case d'arrivée, à une position avec logement et revenus stables. Il explique qu'entre ces deux cases, le nombre de cases, soit de dispositifs différents d'hébergements, n'a cessé d'augmenter avec le temps, à tel point que les personnes passent désormais souvent davantage « d'un centre d'hébergement d'urgence à un autre, que d'un de ces centres vers un CHRS. De la même manière, ils vont plutôt d'un CHRS à un dispositif d'aide au logement, que d'un CHRS vers un logement HLM ou un logement privé autonome » (2002, p. 248). Ce qui était censé n'être que provisoire s'est donc de la sorte mis à durer, et « l'insertion, envisagée comme un processus, n'a plus de fin. » (p. 247)

C'est également ce processus qui amène Simon à refuser les hôtels proposés par l'association Emmaüs et à réclamer que les habitants du bois aient la possibilité de signer un « contrat » expliquant clairement le temps qu'ils vont passer dans chaque dispositif avant d'obtenir un logement :

« Si on voulait vraiment s'occuper du bois, euh, il faut mettre des personnes qui discutent avec nous [...] monter un dossier en disant bon voilà vous irez en hôtel et après dans trois-quatre mois on peut te donner ce que tu demandes, c'est clair et net et tu signes le contrat, bon il peut y avoir une marge d'un mois, parce que pour ceci ou cela, mais qu'on nous l'explique au départ, alors que là on vous dit allez à l'hôtel on va vous payer l'hôtel pour quelques mois et puis après vous savez pas si vous n'allez pas vous retrouver à la rue et voilà c'est tout ça, et puis bon on demande très peu, bon pas un château ni rien mais quelque chose de correct pour vivre, pour quelqu'un qui est tout seul, qu'on nous donne un petit studio, bon, ça coûte moins cher que donner des foyers ou ceci cela, on ne veut pas y aller. »

Même dans l'hypothèse de l'accession à un logement de droit commun, les discours montrent une peur de « retomber », faute de retrouver un travail, de ne plus pouvoir payer son loyer et donc de descendre encore plus bas. La rechute serait d'autant plus dure à vivre que tout ce que le bois de Vincennes aurait permis d'accumuler, un lit, des meubles, ou une cuisinière par exemple, serait perdu, et que pour ceux qui disposaient d'une cabane, toute reconstruction serait impossible. Daniel insiste sur le « danger » qu'il y a lorsque l'on est « sorti de la rue » de perdre son travail et sur les difficultés de « s'en sortir » définitivement :

« Quand il a fait la bonne galère et qu'il a réussi à remonter c'est bien. Mais après le mec faut qu'il y reste en haut, tu vois ce que je veux dire, parce que si jamais il retombe là c'est dangereux [...]. J'ai connu des gars qui s'en sont sortis, comme je dis tant mieux pour eux, et puis trois-quatre ans après ils sont retombés à la rue parce qu'ils avaient perdu le boulot, parce qu'ils avaient perdu le boulot, tu vois ce que je veux dire, ils avaient perdu leur boulot et ils retombent à la rue les mecs et ben le mec c'était plus, tu vois ce que je veux dire, celui que j'avais connu avant, bon le mec je le revois et le mec il a qu'une envie c'est de se suicider, tu vois ce que je veux dire, c'est con à dire mais le mec, comme il dit, j'aurais mieux fait de rester à la rue, c'est con à dire mais le plus dur c'est de s'en sortir et une fois qu'on s'en est sorti c'est d'y rester là où on est. Si jamais le mec deux ans trois ans ça va, et puis si jamais il perd son boulot alors là s'il retombe à la rue le mec tu le retrouves sur le trottoir et là c'est vraiment le clochard, il va plus se laver il va plus rien faire parce que là il est carrément, il a qu'une envie c'est de se suicider, se laisser mourir. »

Par ces mots, Daniel indique qu'à ses yeux, il est finalement plus risqué de chercher à « s'en sortir », et qu'il préfère rester dans la situation qui est la sienne, situation dont il a appris à s'accommoder plutôt que de prendre le risque de devoir supporter une nouvelle déception, et donc une nouvelle déchéance.

Si beaucoup d'habitants affirment être « bien au bois », presque tous expliquent donc qu'ils préféreraient nettement vivre dans un appartement, mais pas n'importe où, pas n'importe lequel et pas dans n'importe quelle condition. La situation des habitants du bois doit donc être pensée comme une oscillation entre le fait de se sentir « bien » au bois et le fait de ne pas avoir vraiment d'alternatives satisfaisantes. Cela fait dire à Pierre : « moi je suis dans le bois, je suis très bien. Mais disons que on est dans le bois par obligation : on veut plus de nous. On veut pas de nous et ici dans le bois on veut pas de nous. Où on va ? ».

Encore une fois, on voit clairement en quoi l'habiter au bois ne peut être séparé des contraintes sociales qui pèsent sur les habitants du bois. L'appréciation qu'ils portent sur leur situation paraît largement déterminée par le fait qu'ils cherchent à éviter de revivre les souffrances endurées avant d'arriver au bois, lorsqu'ils ne possédaient aucun lieu à eux où se (re)poser. S'ils s'accommodent de leur situation, c'est aussi pour éviter de se retrouver de nouveau projetés dans une dynamique qu'ils ne pourraient plus contrôler, en étant déplacés d'hébergements en hébergements. Leur présence au bois est donc le résultat d'une violence sociale, de contraintes extrêmement fortes qui pèsent sur eux. Mais elle est aussi le produit de leurs capacités à aménager un espace habitable afin d'éviter de revivre la domination qui les guette, qui les menace lorsqu'ils sont jetés dans le circuit incertain de l'hébergement institutionnel, avec la faible probabilité d'accéder à un logement et de pouvoir au final y rester. Pour le dire autrement, en disposant au bois d'un lieu où habiter ce que certains apprécient c'est peut-être finalement le fait d'être à terre, stabilisés, et non plus dans le gouffre en train de chuter.

II - Résister face à la remise en cause de l'habiter : le cas des expulsions de novembre 2010

Il existe une manière beaucoup plus radicale et violente pour « faire sortir » les habitants du bois : celle des expulsions, qui constituent des moments de gestion particuliers de la situation au bois de Vincennes. Elles rappellent que si ces habitants sont tolérés depuis des années, leur situation n'en reste pas moins très précaire, en étant, *in fine*, tributaire de décisions politiques. S'attarder sur les expulsions qui ont eu lieu au mois de novembre 2010 peut nous permettre de pousser plus loin l'analyse sur les logiques qui viennent d'être dégagées et de comprendre comment les équilibres entre règles, tactiques et transactions trouvent leurs limites. Si ces expulsions ne sont pas les premières à s'être produites au bois, il semble néanmoins, aux dires des acteurs institutionnels et associatifs et des habitants, qu'elles se distinguent des précédentes par leur ampleur, en ne ciblant plus seulement quelques personnes sur un camp¹³², mais plus d'une soixantaine. Ces expulsions ont eu ainsi des conséquences extrêmement importantes : certains habitants ont été contraints de quitter le bois, et d'autres, non directement concernés, ont été déstabilisés. Les expulsions peuvent jouer un rôle de révélateur et permettre de mieux appréhender certains aspects et enjeux de la situation : les problèmes posés par les habitants du bois à la mairie de Paris, la violence de l'opération ainsi que le rôle fondamental de la stabilité dans l'habiter.

A - Les habitants aux abois

1) Les expulsions vues du bois... et par les médias

Les destructions des tentes et des cabanes ont été exécutées à la demande de la mairie de Paris, à la suite d'un jugement d'expulsion non contradictoire rendu par le tribunal administratif. Sur la soixantaine d'habitants sommés de quitter leur emplacement (principalement d'origine roumaine et bulgare), une quarantaine a obéi. Ceux qui n'ont pas tenu compte de la mise en garde, parce qu'ils n'ont pas été informés ou qu'ils n'ont pas pris la menace au sérieux, ont vu leur habitation détruite à la tractopelle, le 19 novembre 2010. Dans

¹³² Ce qui s'est par exemple produit en 2003 lorsque cinq habitants du bois installés sur un camp ont vu leurs habitations détruites par des bulldozers. Cf. *Vincennes Info*, 2009, n°641, p. 16.

son communiqué de presse¹³³, repris pour l'essentiel par les journalistes¹³⁴, la mairie de Paris a justifié l'opération par des motifs sanitaires liés à l'insalubrité¹³⁵, l'arrivée de l'hiver et par la volonté de proposer des « solutions d'hébergement plus dignes » à ces personnes « en danger ». Autre motif mis en avant dans ce communiqué, le danger qu'encourent les « usagers du bois » : « cette situation pose de graves difficultés sanitaires et de sécurité pour les personnes elles-mêmes et pour les usagers du bois ». Comme l'explique l'un des responsables de l'association Emmaüs, ces habitants avaient donc le « choix » entre quitter le bois de leur propre chef et accepter un hébergement ou voir leur habitation détruite : « toutes les personnes qui étaient sur ces campements là ont reçu une proposition d'hébergement. Si les personnes acceptaient un suivi social à Emmaüs, ils allaient recevoir une chambre d'hôtel [...] donc c'est un peu ça la dynamique ».

Il est à noter que l'argument présent dans le communiqué de presse selon lequel les « SDF » du bois présentaient un danger pour « les usagers du bois » s'avère en revanche totalement absent des déclarations publiques des responsables de la mairie de Paris qui parlent exclusivement de la situation de danger dans laquelle se trouvaient les « SDF » :

« [Ce sont] les personnes qui avaient à la fois, pour une grande partie d'entre elles, des problèmes de santé, et d'autre part qui occupaient des emplacements qui étaient devenus extrêmement insalubres avec le temps, la présence de rats, la présence d'ordures, un petit peu accumulées par les personnes. »

Un des chargés des personnes sans-abri à la mairie de Paris, le 19 novembre 2010 sur le journal de TF1.

« D'abord tout ceux qui ont été évacués, étaient en danger, et ont accepté l'accueil qu'on leur proposait, puisqu'on leur proposait un accueil et bien sûr d'être restaurés, d'être accompagnés socialement. Il y a encore beaucoup de gens qui sont dehors dans le bois de Vincennes et le bois de Boulogne, certains ne veulent pas et il faut convaincre. C'est difficile, c'est que ce sont des personnes qui, qui sont aussi exclues psychologiquement, c'est-à-dire qu'ils refusent le contact avec les autres, donc vous savez ce sont des trésors de gentillesse, de psychologie qu'utilisent à la fois ces personnels de la ville et ces militants associatifs pour les convaincre. On ne contraint personne, sauf que si je m'aperçois ce soir que dans le bois de Vincennes, il y a quelqu'un qui fait fonctionner un chauffage qui le met en danger de brûler vif, il va bien falloir que je le mette à l'abri pour sa vie même. J'essaie de convaincre et de comprendre. »

Bertrand Delanoë, maire de Paris, le 27 novembre 2010 sur RTL.

¹³³ http://www.paris.fr/accueil/Portal.lut?portal_component=17&page_id=1&elected_official_directory_id=-1&document_id=93313, consulté le 15 avril 2012.

¹³⁴ Trois journaux font exception, *Libération*, *le Monde* et *la Croix* : la version officielle est contrebalancée par l'hypothèse que la visibilité des habitats qui a déterminé les expulsions. On peut cependant relever qu'aucun journaliste n'a mentionné le fait que les personnes principalement visées étaient d'origine roumaine et bulgare.

¹³⁵ On peut ici y voir le spectre des bidonvilles puisque les motifs mis en avant, comme la présence de rats, d'insalubrité, de déchets, *etc.*, renvoient aux traits généralement dégagés dans les années 1970 pour parler des bidonvilles. Voir Pétonnet (1970, p. 157). Rappelons, également que c'est cette notion d'insalubrité qui autorise, à partir de 1964, la destruction systématique des bidonvilles (Pétonnet, 1982, p. 9).

2) De la visibilité à l'expulsion

Les observations, ainsi que les entretiens que j'ai pu réaliser avec des acteurs institutionnels partie prenante de l'opération, sont cependant loin de corroborer ce discours, et de concorder avec l'image de la « personne en danger » qu'il véhicule. Les trois hommes expulsés que je connaissais, Sorcier, Jamel et Simon, possédaient les cabanes qui étaient parmi les plus grandes, les mieux aménagées et faisaient partie, sans conteste, des personnes les moins fragiles. Les éléments que j'ai recueillis convergent tous vers l'idée que ces expulsions étaient gouvernées par des critères de visibilité et de nationalité. Le lendemain de l'opération, un acteur institutionnel¹³⁶ a d'ailleurs mis en garde François et Daniel, qui habitent au bois, de la façon suivante :

« Moi ce que j'ai compris c'est : pas trop grand, trop grand là ça va pas le faire. C'est grosso modo tout ce qui va être voyant, de manière générale ça va être les campements trop voyants, alors qu'ils soient trop gros ou trop près de la route ou trop machin [...]. Tout ce côté-là, c'est moins gênant pour les riverains [il indique sur la carte la partie à l'est de l'avenue Daumesnil], c'est moins visible. Quand je vous dis que c'est que du visible... C'est, c'est... voilà. Moi ce que j'avais compris, c'est qu'après ils allaient attaquer ce côté-là parce que c'est pareil, il y a beaucoup de Bulgares. »

De fait, si on prête attention à la localisation des habitants du bois de Vincennes, on voit qu'ils sont installés essentiellement dans les espaces les plus boisés. Or ce sont tout d'abord ceux qui vivaient dans la zone la plus proche de Saint-Mandé, très à découvert et l'une des plus fréquentées, qui ont été expulsés¹³⁷. C'est la situation de coprésence, entre ces habitants jugés indésirables et les promeneurs d'une des communes les plus riches de France, qui est à l'origine de la pression du maire de Saint-Mandé auprès de la mairie de Paris pour qu'elle évince les dix personnes résidant près de son territoire. D'après l'un des responsables de l'association Emmaüs, ces expulsions auraient été en outre déterminées par le fait qu'à partir des mois d'été des centres de loisirs sont organisés dans cet espace et que la présence des habitants du bois était considérée comme dangereuse :

« À Saint-Mandé il y avait une dizaine de personnes, à savoir que Saint-Mandé c'est un endroit où, à partir du mois de mai jusqu'au mois d'octobre, il y a les centres aérés pour enfants [...] par rapport au public qui fréquente cet endroit, familles avec enfants, retraités, *et cætera, et cætera*, la mairie de, de Paris, a estimé que ça, ça devait devenir une zone protégée. »

¹³⁶ J'ai choisi de garder le terme d' « acteur institutionnel » pour préserver, à sa demande, l'anonymat de mon interlocuteur.

¹³⁷ Un seul des onze habitants de cet espace a été autorisé à rester, semble-t-il parce qu'il a bénéficié du soutien de boulistes avec qui il entretient de très bons rapports depuis des années.

Un des « chargés de mission SDF à la mairie de Paris », explique que cela a entraîné des plaintes de riverains (dont le total reste toutefois beaucoup plus faible qu'ailleurs dans Paris) :

Il y en a [des plaintes] mais c'est moins que dans Paris *intra muros*, mais on en a eu beaucoup en particulier sur la zone Saint-Mandé, qui est une zone qu'aujourd'hui nous avons strictement interdit à la présence de sans abri.

Ça c'est à la suite de plaintes d'habitants ?

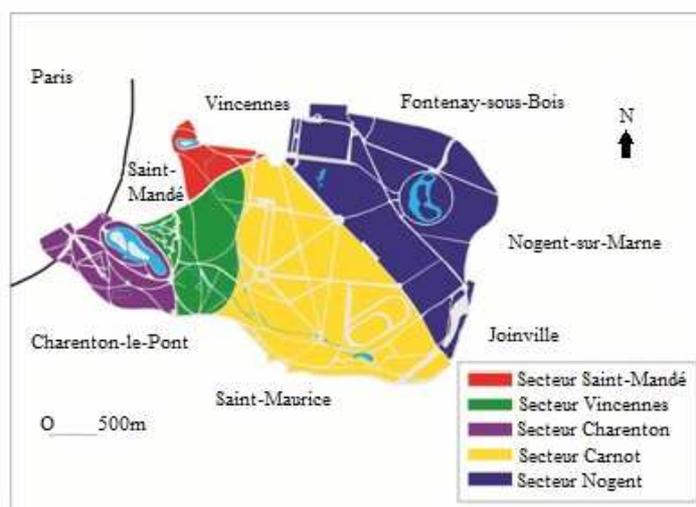
Oui, oui, oui, c'est ça. Les implantations des centres de loisirs, les aires de jeux pour enfants, ça nous a amené à sanctuariser à l'inverse cette zone-là et depuis ça s'est complètement calmé au niveau des plaintes.

Mais ces expulsions répondaient également à d'autres facteurs que la présence des centres de loisirs :

« Alors on avait toutes sortes de choses. C'était un point d'arrivée important dans le bois déjà pour tous les publics mais en particulier les jeunes en errance, donc avec chiens *et cætera*, marginaux donc ça c'était bon voilà. On avait des bandes de jeunes de Saint-Mandé euh qui sont des, plutôt des enfants de bourgeois, mais qui venaient se défouler, euh, en scooter, *et cætera*, et qui venaient s'attaquer aux SDF [...]. Il y avait de tout, c'est-à-dire que c'était dans un sens et dans l'autre, y avait des nuisances euh qui venaient de la présence des sans-abri et puis y avait aussi des agressions *et cætera*, c'était une zone de tension, une zone de tension ».

Carte n°2. Sectorisation du bois de Vincennes.

La localisation des expulsions des habitants proches de Saint-Mandé recoupe aussi les limites de l'un des cinq secteurs du bois de Vincennes, qui ont été définis en 2010 sous l'impulsion de la mairie de Paris et d'Emmaüs pour faciliter le travail des acteurs institutionnels et des associations dans la gestion des habitants. L'attribution du nom des communes riveraines à la plupart des



Source : Gaspard Lion

secteurs atteste de l'influence de ces dernières, qui participent notamment au financement de la mission du bois de Vincennes et aux comités de pilotage de la Mous organisés par la mairie de Paris et la préfecture (Emmaüs, 2009b, p. 14). Si l'on peut faire l'hypothèse que la mairie de Paris est moins intolérante envers les « SDF » au bois de Vincennes que dans le reste de Paris, notamment parce que cet espace, qui est sous son administration, fait figure d' « îlot »

dans le Val-de-Marne en étant situé à l'extérieur du périphérique, il reste, on le voit, qu'elle est soumise aux pressions exercées par les communes riveraines qui manifestent le plus leur gêne vis-à-vis de leur présence.

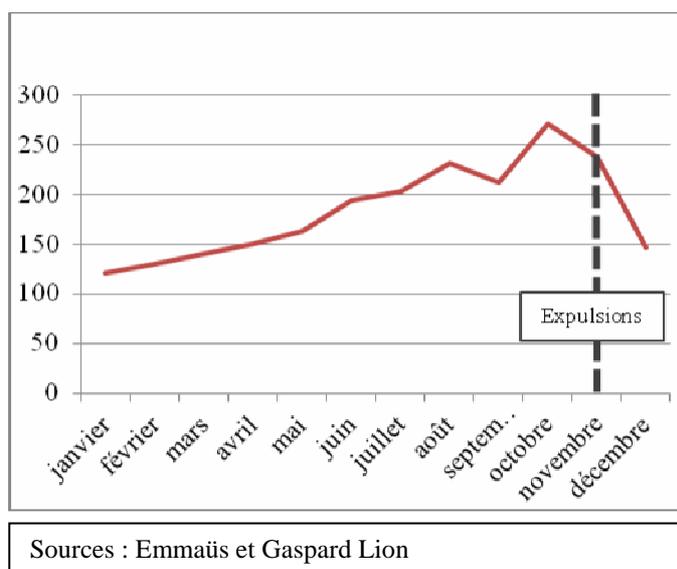
Suite à ces expulsions, plusieurs des habitants de cet espace se sont réinstallés quelques centaines de mètres plus loin, à l'est de l'avenue Daumesnil, dans une zone boisée et moins fréquentée où certains acteurs institutionnels et associatifs leur avaient fait comprendre qu'ils seraient tolérés.

« Donc les personnes ont été invitées à intégrer des centres d'hébergement, pour ceux qui voulaient pas, c'était d'une façon officieuse, ils pouvaient s'installer en face, ok ?, c'était dit mais c'était pas dit. »
Un responsable de l'association Emmaüs.

La répression à l'égard de ces individus considérés comme « gênants » a donc pris la forme, non de leur expulsion de la totalité du bois de Vincennes, mais de leur éloignement contraint, de leur refoulement dans d'autres types de lieux internes à cet espace.

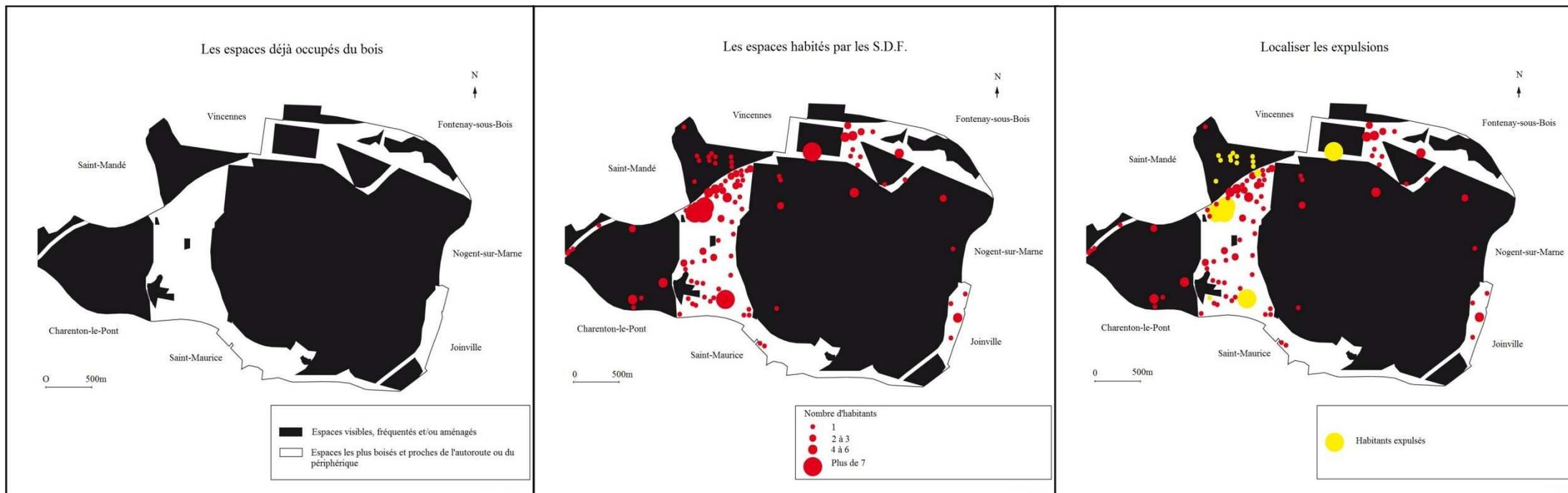
Figure n°3. Évolution de la population sur l'année 2010.

D'autres expulsions ont eu lieu dans les zones boisées, dans lesquelles les habitants étaient *a priori* plus à leur *place*, mais néanmoins très visibles parce qu'intégrés dans de vastes campements (de sept à dix-neuf personnes), qui regroupaient en outre des personnes de nationalités bulgare ou roumaine (cf. carte n°1). Il faut enfin signaler que ces expulsions



se sont produites juste après une forte période d'accroissement de cette catégorie d'habitants (cf. figure n°3), accroissement relevé par l'association Emmaüs dans un de ses rapports d'activité : « si en 2009 les personnes installées dans le Bois étaient essentiellement de nationalité française ou européenne, en 2010, durant les mois de grande affluence d'avril à septembre, nous avons constaté que presque les deux tiers des présents étaient des personnes venant de pays de l'Est (notamment Bulgarie et Roumanie). » (Emmaüs, 2010, p. 12).

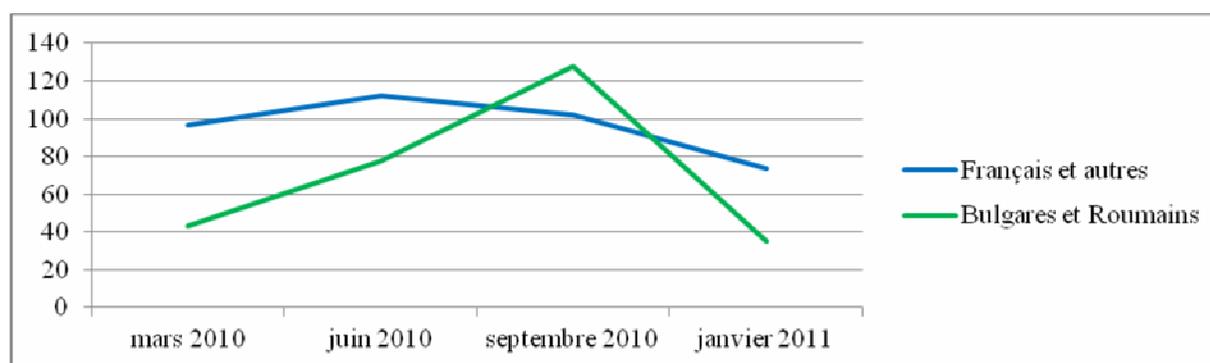
Cartes n°3 à 5. Représentation des logiques des expulsions.



Source : Gaspard Lion, à partir des données d'Emmaüs.

Les tentes se trouvant dans la zone proche de Saint-Mandé font figure d'exception dans la seconde carte, car c'est un espace à la fois dégagé et très fréquenté. Ce sont précisément ces habitants qui ont été expulsés en novembre, ce qui les a conduits, pour certains, à se réinstaller un peu plus loin dans les bois, où certains acteurs institutionnels leur avaient fait comprendre qu'ils seraient tolérés. En ce qui concerne les zones boisées, dans lesquelles les habitants étaient *a priori* plus « à leur place », les expulsions ont touché les campements de taille importante, donc très visibles, et composés de personnes de nationalité bulgare et roumaine.

Figure n°4. Composition de la population du bois dans le temps.



Source : Gaspard Lion, à partir des données de l'association Emmaüs. Mous Bois de Vincennes 25 janvier 2011, p. 11. Sur : http://www.association.emmaus.fr/centres/maraude_bois_de_vincennes.html, consulté le 20/04/12.

Il semble alors que l'opération menée par la mairie de Paris, soutenue par l'association Emmaüs, visait principalement à envoyer un signal à ces populations jugées indésirables afin de les dissuader de venir s'installer au bois. Elle peut aussi se lire comme la volonté d'éviter que ne se constituent des bidonvilles à la marge de Paris.

« C'était, euh, un signal qu'on voulait donner. J'espère que ça sert d'exemple pour pas, euh, comment dire, vers les Bulgares pour pas créer... parce qu'en fait, nous on avait à un certain moment au moins cinq Bulgares par semaine qui arrivaient : entre le mois d'avril et le mois de septembre, on était à quarante, on est monté à cent vingt Bulgares. »

Un membre de l'association Emmaüs.

« Emmaüs, eux, ils commencent à en avoir marre de tout ce qui est Bulgares Roumains, qui explosent tous les chiffres, parce que eux ils sont tenus au résultat, mais du coup vu qu'il y a de plus en plus de Bulgares et de Roumains ça double quasiment la population du bois et eux du coup on leur dit ben alors on vous donne de l'argent et vous faites rien. Et eux du coup, là où avant ils étaient un peu réticents en disant on peut pas faire ça, ben là du coup ils disent ben oui pour les Bulgares, ben oui pour les Roumains. »

Un « acteur institutionnel » ayant participé à l'opération.

Ces expulsions avaient été précédées par une intensification de la surveillance dans le bois à la fin de l'été, lorsque la Bapsa et les gardes républicains, obnubilés par la présence de Roumains et de Bulgares, interrogeaient les habitants du bois pour obtenir tout type de renseignements à leur sujet. Cette situation doit à l'évidence être reliée au contexte xénophobe de répression envers les « Roms » qui s'est durci lors de l'été 2010.

Une partie des Roumains et Bulgares, prévenus par l'association Emmaüs de l'expulsion imminente, a alors anticipé ces destructions en quittant le bois ou en se faisant plus discrète, comme l'indique un des responsables de l'association :

« On a fait plusieurs opérations avec eux, on leur a proposé des retours en Bulgarie, vu qu'ils font toujours l'aller-retour mais il y a une partie qui a accepté, une partie qui est partie d'eux-mêmes. Et quand il y a eu l'expulsion vendredi, il y avait seulement une personne, qui était un Serbe d'ailleurs, tous les autres,

on avait un peu arrangé le coup. Il y en avait qui étaient partis, d'autres qui se sont déplacés, un peu plus discrètement, *et cætera*. Mais les trente-cinq, les trois campements qui étaient proches, en fait, ces trente-cinq personnes, c'était une des raisons de l'action de la mairie de vendredi. »

Mais cette personne explique qu'encore une fois la question de la visibilité, aussi importante soit-elle, n'explique pas tout. Outre ce critère (qui va avec celui du nombre) et celui de la nationalité, ce qui a déterminé leur expulsion, c'est également le fait qu'ils produisaient trop de « déchets », en pratiquant la récupération notamment de cuivre :

« Et après il y a eu le cas des trois campements de Bulgares là et de trois petits campements ici. Euh, qui ont été démantelés pour une question de visibilité et pour une question de surpopulation, c'est-à-dire qu'avec cinq personnes sur un campement tu arrives à gérer mais quand il y en a plus, c'est un bordel. Chaque jour les trente-cinq faisaient environ cinq mètres cubes de déchets, c'est pas des déchets ménagers comme nous, c'est des micro-ondes, des chaises, des frigos, il y avait un congélateur, d'accord ? donc nettoyer chaque jour tout ça, euh, il faut une mission dédiée à ça, donc ça c'est les raisons. »

Des membres de l'association Bociek mentionnent qu'ils vont ainsi depuis 2010 voir les Roumains et les Bulgares du bois de Vincennes pour leur distribuer des prospectus expliquant qu'ils doivent « protéger la nature », ne pas ramener trop de choses sur les camps, ou du moins faire en sorte d'évacuer les déchets au fur et à mesure, pour que cela ne se voit pas. Cela n'a toutefois pas empêché les pouvoirs publics d'organiser depuis de nouvelles expulsions, visant exclusivement des Roumains et des Bulgares, toujours selon le même motif d'insalubrité. Un des acteurs institutionnels qui intervient au bois explique que ces expulsions ont été systématiquement organisées par la préfecture. La police se rend sur les camps, demande aux habitants de prendre avec eux leurs affaires personnelles, notamment leurs papiers d'identité, pour aller au commissariat faire un contrôle d'identité et pendant ce temps les policiers détruisent au bulldozer les campements avec toutes les affaires qui s'y trouvent.

B - Subir et résister : faire face aux expulsions

1) Précarisation des habitants du bois

a) Conséquences sur les Roumains et les Bulgares

Ces expulsions ont ainsi contraint une cinquantaine de Roumains et de Bulgares à quitter le bois de Vincennes, pour aller, d'après plusieurs de mes interlocuteurs, s'installer dans le département de la Seine-Saint-Denis. Ainsi que l'explique par exemple un « acteur institutionnel » qui a participé aux expulsions :

« C'était l'opération initiale hein. On va dire eux ils sont partis le week-end end dernier. Ça fait une quarantaine de Bulgares. Donc alors le problème n'est pas réglé, ils se sont barrés ailleurs. Il y en a une petite partie, y'en a quatre cinq qui se sont remis là à côté de là où ils étaient et tout le reste est reparti dans le 93. Parce qu'ils travaillent la ferraille, enfin ils traficotent un peu. Du coup ils sont juste remontés vers le 9-3, le problème est juste déplacé. Mais il n'y a pas un mot sur les Bulgares, il n'y a pas un mot sur les Bulgares ! [dans la presse] »

Ce processus de mise à l'écart par les pouvoirs publics est ce qui contraint les migrants, sans cesse expulsés des lieux qu'ils occupent et repoussés plus loin des centres villes (Nacu, 2010, p. 154), au nomadisme forcé. Une dizaine de « reconduites à la frontière »¹³⁸ se sont en outre produites et quelques habitants se sont déplacés dans des zones plus éloignées du bois.

D'après l'association Bociék se trouvait parmi ces derniers notamment le « village » de « Bulgares turcophones » composée de personnes qui, fréquentant le bois depuis plus de quatre ans, connaissaient bien les règles de fonctionnement du bois et savaient qu'elles pourraient ainsi échapper aux expulsions. Certains des camps détruits à la tractopelle ont ainsi été reconstitués un peu plus loin sous forme de multiples micro-camps.

b) Conséquences sur deux habitants qui disposaient d'une cabane

Le fait de voir leur habitation détruite a beaucoup fragilisé les habitants expulsés. Parmi ceux que je connaissais, Sorcier et Jamel ont ainsi dû quitter leur emplacement situé près de Saint-Mandé, pour aller se réinstaller un peu plus loin dans la zone boisée¹³⁹. Lors de l'opération, toutes leurs affaires ont été détruites et Sorcier a perdu les oiseaux qu'il avait apprivoisés. Cette intervention policière les a beaucoup affaiblis, alors qu'approchait l'hiver et que la température se situait déjà en dessous de 0 °C. Des riverains des alentours, qui connaissaient « le sorcier », les ont aidés en leur apportant des sacs de couchage et Sorcier et Jamel ont tenté de reconstruire une cabane collective (cf. photographie n°28). Celle-ci a cependant été de nouveau détruite quelques semaines plus tard, attestant une fois encore qu'il n'est plus possible d'en bâtir, et amenant Sorcier et Jamel à aller se réfugier dans les zones les plus cachées du bois.

¹³⁸ Cet éloignement du territoire s'est fait dans le cadre des programmes de « retour aidé » de l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem), qui depuis 2008, fournit, avec le billet d'avion, 300 euros pour qu'ils retournent dans leur pays d'origine, ce qui ne les empêche pas de revenir en France : plusieurs des Roumains et Bulgares du bois de Vincennes étaient en effet de nouveau au bois quelques mois plus tard. Ce détournement du dispositif, qui est fréquent, mais qui n'est possible qu'une seule fois, est bien connu, voir notamment Legros (2010), et Nacu (2010, p. 146).

¹³⁹ Sur les dix-huit personnes dont l'habitat a été détruit, six se sont déplacés ailleurs dans le bois, d'après un rapport d'Emmaüs (2011, p. 36).

Photographies n° 28 et 29. Nouvelle cabane, nouvelle destruction.



Photographies prises par l'auteur, le 23 décembre 2010 et le 27 janvier 2011.

[Journal de terrain du 27 novembre 2010]. Je vais voir Sorcier à son nouvel emplacement où il a construit avec Jamel une cabane qui a la forme d'une yourte. Ils sont avec deux jeunes d'une vingtaine d'années, assis autour d'une table, et me saluent en me « checkant » avec « yo man installe-toi ». Jamel est en retrait, il porte un bonnet et est emmitoufflé dans une couverture. Il a l'air d'avoir très froid : il est tout blême, a les lèvres violacées et est en train de grelotter. Pris de fatigue, il pique régulièrement du nez. Il ne dit pas un mot. Sorcier est debout et me décrit avec véhémence, en faisant de grands gestes, comment les policiers ont détruit sa cabane et comment il a été embarqué. Il dit que l'État et les associations cherchent à les tuer en démolissant leur cabane et en les pressant maintenant d'enlever les bâches qu'ils ont installées pour se protéger.

Ce genre d'opération donne ainsi clairement à voir « combien la précarité – lorsqu'elle n'est pas entendue au sens ontologique mais plutôt comme une forme d'existence menacée, soumise à un pouvoir extérieur à elle et dont elle dépend – est le produit de dispositifs sociaux » (Jeanjean, 2011, p. 19).

c) Le cas de Simon

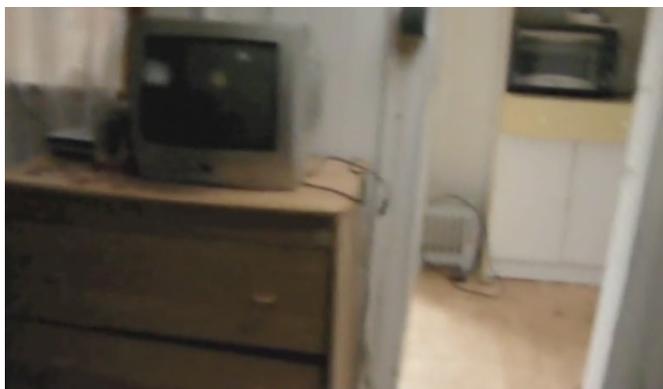
Cette impossibilité de pouvoir reconstruire une cabane est la raison principale pour laquelle Simon, le troisième habitant expulsé que je connaissais, a dans un premier temps complètement quitté le bois. C'est quelques mois après son départ que j'ai fini par le retrouver et l'entretien que j'ai pu mener avec lui a mis en évidence son attachement au bois et à la cabane, qu'il appelle son « pavillon », qu'il avait mis sept ans à construire et améliorer. La situation de Simon mérite que l'on s'y attarde car elle concentre un certain nombre d'éléments précédemment mis en lumière, qui s'avèrent tous essentiels dans l'expérience de l'habiter au bois. L'exemple de Simon synthétise cette dernière en donnant à voir l'investissement des

habitants dans leur espace, le rôle de la stabilité et de la possession d'affaires à soi, l'importance de l'ancrage dans le quartier et des relations qui s'y sont tissées ou encore la fragilisation que peut induire une « sortie du bois ».

Simon est venu s'installer au bois, après avoir vécu deux ans à l'hôtel, sans parvenir à obtenir un HLM. Il raconte que c'est après avoir passé quelques mois au bois dans une tente qu'il s'est mis à construire sa cabane en continuant son métier de boucher. Il a alors commencé à s'investir fortement dans sa « baraque » en y dépensant une partie importante de son salaire, et en consacrant la plupart de son temps libre à bricoler, comme pour retrouver l'équivalent de son ancien pavillon, dans lequel il vivait avec sa femme avant leur séparation. Il compare ainsi sa cabane à un pavillon :

« Petit à petit, à un certain moment vous avez le confort, et en étant comme si vous viviez dans un pavillon, dans un appartement, c'était exactement pareil, bon ben après il y a quelques corvées d'aller chercher l'essence, d'aller faire les lessives, bon voilà et puis la bouteille de gaz une fois par mois, euh, c'est comme un pavillon quoi, quand il faut que vous remplissiez le fioul vous téléphonez bon ben là il fallait aller le chercher à Carrefour, bon la bouteille de gaz c'est pareil une fois pas mois il fallait descendre à Carrefour chercher une bouteille de gaz, voilà. »

Photographies n°30 et 31. La cabane de Simon, avant sa destruction.



ée par l'association Zigue et diffusée sur le site du DAL.
uction-au-bois-de-vincennes_news, consulté le 25/04/12).

C'est ce qui lui a permis de posséder avec le temps l'une des cabanes les mieux aménagées du bois : il disposait d'un parquet en contre-plaqué, de l'électricité (grâce à des panneaux solaires), d'un robinet (en ayant détourné un tuyau d'arrosage), de toilettes (une cuve), de la télévision, d'un canapé, d'une cuisinière, d'un four à micro-ondes, d'un petit potager... Simon n'était pas peu fier de ce qu'il avait construit et avait d'ailleurs tendance à s'en vanter auprès des autres habitants du bois, qui le surnommaient en retour « le prince ». Vivre dans son « pavillon » au bois de Vincennes, où il avait « plus grand que dans les

hôtels », lui coûtait en moyenne entre cent cinquante et deux cents euros par mois en hiver. En été, ses dépenses se réduisaient à environ quatre-vingts euros par mois dans l'essence de son groupe électrogène pour regarder la télévision, ses quelques panneaux solaires n'étant pas suffisants. Depuis sept mois Simon investissait chaque mois dans un nouveau panneau solaire, mais en détruisant brutalement sa cabane le 19 novembre la mairie de Paris ne lui a pas laissé le temps de réaliser son projet de recouvrir le toit de vingt-quatre panneaux.

Simon était installé dans la zone boisée et ne vivait pas dans un campement ; cette destruction fait donc exception par rapport aux autres. S'il a été expulsé c'est semble-t-il parce qu'il n'avait pas respecté les nouvelles règles de construction, en ayant agrandi sa cabane quelques mois plus tôt, la rendant plus visible, et en donnant ainsi « le mauvais exemple » aux autres habitants du bois. La destruction à la tractopelle de son « pavillon » avait pour but dans son cas de « lancer un signal » auprès des « anciens » pour qu'ils comprennent qu'ils ne pourraient pas rester indéfiniment au bois et qu'ils avaient intérêt à se conformer aux règles et à rester bien à leur *place*.

Photographies n°32 à 35. La destruction de la cabane de Simon.



Capture d'écran de la vidéo réalisée par l'association Zigue et diffusée sur le site du DAL. (www.dailymotion.com/video/xfwgkf_destruction-au-bois-de-vincennes_news, consulté le 25/04/12).

Pour éviter qu'il ne résiste, Simon a été embarqué par la ponce à sept heures du matin le jour des expulsions. Ses voisins ont cependant été réveillés par les bruits du tractopelle et de

la venue de nombreux acteurs institutionnels (des gardes républicains, des membres de la Bapsa et de la mairie de Paris). Ils ont alors appelé l'association Zigue¹⁴⁰, composée de riverains du bois, (qui leur apportent de temps à autre de l'aide matérielle, sous différentes formes) afin d'obtenir leur soutien. Si les membres de l'association n'ont pas pu empêcher la destruction, qui faisait suite à un jugement du tribunal et qui était contrôlée par un huissier, ils ont néanmoins réussi à filmer l'intérieur de la cabane ainsi que le moment de la destruction. La diffusion de la vidéo sur le site internet du DAL¹⁴¹, quelques jours plus tard a permis de mettre en doute le discours de la mairie de Paris selon lequel les destructions visaient les cabanes ou les tentes les plus insalubres. Des journalistes contactés par l'association sont également venus, mais sont arrivés après la destruction. Ils ont publié des articles sur la destruction de la cabane de Simon, articles qui mettaient en doute le discours de la mairie de Paris¹⁴².

L'association Emmaüs s'est alors chargée de trouver un hôtel où Simon a accepté de se rendre, ce qui l'a brouillé durant plusieurs mois avec deux de ses amis du bois, Daniel et Pierre, qui lui ont reproché de « collaborer avec l'ennemi ». Simon a très mal vécu cette situation et a eu le sentiment « d'avoir été déplacé comme un pion » en se rendant dans l'hôtel puis dans une Maison-Relais, qu'il a de nouveau quittée, trois mois après les expulsions, pour être hébergé chez son amie, dans l'espoir de pouvoir y rester et de ne pas retomber à la rue.

« La Maison-Relais c'est renouvelable tous les mois, alors après, c'est pareil, c'est eux qui décident [...] à la fin du mois on peut vous dire c'est fini et vous mettre à la porte, alors bon vous pouvez vous retrouver... vous êtes toujours sans savoir à la fin du mois, y a pas de contrat réellement de location, alors c'est... on va à l'aventure, c'est pas un contrat qu'on signe pour un an où on est tranquille, là non tous les mois c'est renouvelé ou pas, alors bon comme je dis on peut pas laisser vivre les gens dans des conditions comme ça, pour moi c'est pas humain. »

Au final, l'expulsion a donc entraîné la perte de la stabilité dont il disposait depuis sept ans, l'amenant par là-même à abandonner la quasi totalité de ses objets et affaires personnelles, accumulés au fil des années avec ses revenus de boucher, afin d'« éviter de

¹⁴⁰ Une association de riverains créée fin 2008, composée d'une soixantaine d'adhérents, habitants pour la plupart dans les communes limitrophes du bois de Vincennes et de deux personnes vraiment actives, qui vont de temps en temps voir des habitants du bois pour leur apporter de l'aide matérielle.

¹⁴¹ Cette vidéo est visualisable sur www.dailymotion.com/video/xfwgkf_destruction-au-bois-de-vincennes_news, consulté le 25 avril 2012.

¹⁴² Voir *Le Parisien* Val-de-Marne, « Les campements du bois de Vincennes démantelés » le 20 novembre 2010, *Libération*, « Le bois est dur aux miséreux », le 20 novembre 2010, et *Le Monde*, « Au bois de Vincennes, la maison du "baron" disparaît sous la pelleteuse », le 22 novembre 2010.

tourner en rond avec ses affaires », puisqu' « on vous traîne de droite à gauche », « vous n'allez pas [par exemple] traîner [la télévision] sans savoir où vous allez. »

La destruction de son espace domestique et le relogement contraint, sans aucune possibilité de choisir la localisation, sont en outre allés de pair avec le déracinement du quartier, espace dans lequel il avait ses repères, et avec l'effritement des liens de sociabilité et d'amitié qu'il avait développés notamment avec ses voisins du bois qu'il voyait quotidiennement : « on se fait des copains petit à petit avec qui on s'entend très bien et puis après on nous dit de partir, alors on dit non tout de suite. »

Son témoignage montre qu'il regrette fortement la cabane qu'il avait bâtie et dans laquelle il s'était beaucoup investi et il affirme haut et fort qu'il s'y trouvait « très, très bien », beaucoup mieux en tout cas que dans la Maison-Relais ou dans les hôtels meublés, hôtels dans lesquels il a vécu pendant des années avant de venir au bois. Il a de la sorte l'impression d'un retour en arrière. Ces deux types d'hébergement lui paraissent beaucoup trop petits et il s'y ennue, ne pouvant plus s'occuper comme il le faisait au bois de Vincennes, c'est-à-dire faire la cuisine comme il l'entend, et bricoler.

C'est ce qui ressort des deux passages de l'entretien reproduits ici :

« Au bois j'avais quand même à peu près vingt-cinq/trente cinq mètres carrés, bon j'avais quand même ma cuisine, j'avais ma pièce principale, elle faisait quatre mètres sur quatre mètres, la cuisine elle devait faire trois mètres de long sur deux mètres de large, bon pour une cuisine c'est bien, j'avais quand même mon entrée... J'avais mon petit coin, meubles et toutes les tables, et quand il faisait beau on faisait les barbecues, j'avais un petit coin qu'était mon jardin où je plantais quelques fruits et des légumes pour faire voir aux gars du bois que ça pouvait pousser, voilà bon c'était quand même beaucoup mieux que là [la Maison-Relais] et bon dans une cabane vous avez du bricolage à faire, on dit tiens on va essayer d'améliorer ça ou voilà, on va dans les magasins on regarde pour trouver de quoi améliorer, mais là vous pouvez plus. »

« Parce que bon la Maison-Relais, d'accord vous allez me dire il y a tout le confort : bon y'a la douche, y'a les toilettes, y'a la lumière quand on appuie sur un bouton mais vous pouvez rien faire. La cuisine, il fallait aller en bas, c'était une cuisine partagée. Il fallait monter au quatrième pour bon, c'était une petite pièce avec une douche et un lavabo. Moi j'appelle pas ça un studio, j'appelle ça une chambre hein, bon ben voilà, et quand vous êtes dedans vous pouvez pas trop bouger [...]. Et en plus le quartier, c'était le 17^{ème}, 18^{ème}, 17^{ème}, donc ça me plaisait pas trop [...]. Et vous pouvez pas faire grand-chose dans ce truc là [la Maison-Relais], quand vous rentrez, quand c'est trop petit vous pouvez pas faire grand-chose, c'était tout petit ça faisait quoi, la chambre elle faisait neuf mètres carrés, dix mètres carrés la chambre, et une toute petite salle de bain, qu'est-ce que vous faites là-dedans ? Rien. Ça revenait en fait à revenir en chambre d'hôtel, c'était pas plus grand qu'une chambre d'hôtel, avec neuf mètres carrés. Alors comment qu'on fait ? ».

Force est donc de constater que Simon n'a pas pu s'approprier de la même façon les hôtels ou les Maisons-Relais qui lui ont été imposés que la cabane qu'il habitait au bois et dans laquelle il s'était investi : preuve une fois encore que le contenant ne fait pas le contenu, que

l'habiter ne peut être réduit à des normes de confort posées *a priori*. En retombant dans le circuit de l'assistance, il n'a pas été amené à se projeter dans les hébergements contraints mais plutôt à chercher une voie de sortie en se faisant héberger chez sa nouvelle amie. Situation précaire qui ne lui a permis de vivre que quelques temps dans ce logement, jusqu'au mois d'avril 2011 où ils se sont séparés. D'où son retour au bois de Vincennes, à son emplacement, dans une petite tente, dépourvue de toute affaire et habitée par les seuls souvenirs de son ancien « pavillon ».

Simon a ainsi été véritablement traumatisé par la destruction de sa cabane, apparaissant ensuite complètement abattu et démoralisé. Cela fait écho aux propos d'Henri Coing qui constatait, dans son étude sur la résorption de la cité Jeanne-d'Arc dans le treizième arrondissement, que « faire intervenir le bulldozer, faire tomber les murs, c'est détruire un monde » (1966, p. 89). Pour les habitants qui quittent le bois de manière aussi brutale, tout est à recommencer, à refonder, depuis la constitution d'un espace à soi jusqu'à l'insertion dans un quartier. Mais c'est Colette Pétonnet qui a sans doute le mieux décrit la violence extrême que pouvaient représenter les destructions d'habitation et le relogement autoritaire. Ce sont ses observations sur les conséquences des destructions des cabanes des bidonvillois qui l'amènent à faire le constat que pour « l'homme qui ne s'est pas transplanté lui-même, la constante est la suivante : ses relations sont brisées dans l'espace et le temps, et la privation du choix d'un lieu convenable quant à la distance et la forme lui ôte la maîtrise d'un temps et d'un espace qui étaient les siens. » (1982, p. 150).

d) Fragilisation des autres habitants

En instaurant un climat de peur et d'insécurité, ces expulsions ont enfin marqué d'autres habitants du bois qui, proches de Simon, n'ont pas directement été concernés par l'opération. François et Daniel, par exemple, n'ont cessé de lire à haute voix, le lendemain de l'opération, le compte-rendu des expulsions dans le *Parisien* et sont apparus dans les semaines qui ont suivi, beaucoup plus angoissés et nerveux qu'auparavant, eux qui n'avaient jamais entendu parler d'expulsions au bois depuis qu'ils s'y étaient installés. Ne disposant d'aucune information fiable, des rumeurs ont rapidement circulé dans le bois, par le bouche-à-oreille entre habitants. Selon celles-ci, de nouvelles expulsions devaient avoir lieu très prochainement, une situation qui fait ainsi écho à celle des campeurs du quai d'Austerlitz, décrite par A. Caillaux, où des rumeurs d'expulsion surgissaient presque toutes les semaines (2007, p. 62). Au bois, je les ai alors vus à de nombreuses reprises sur le qui-vive, sursautant

au moindre bruit, pensant que l'on venait les déloger. Ces signes contrastaient avec ce que j'avais pu observer quelques semaines plus tôt et témoignaient, à n'en pas douter, de ce que Florence Bouillon a nommé l' « insécurité domiciliaire », c'est-à-dire une appréhension d'être expulsé qui constitue « le frein premier à l'appropriation et au relâchement propres à l'habitation » (2009, p. 29).

Ils se sont alors organisés pour parer à de possibles expulsions et, éventuellement, les anticiper. Leurs conversations sont souvent revenues sur l'élaboration de plans pour se réinstaller ailleurs en cas de nécessité. Daniel a mis en garde l'un des gardes républicains de la façon suivante : « Si on vient pour nous déloger ben on va s'accrocher. Moi je vais m'accrocher moi, moi je vais m'accrocher. Je sais que bon j'y laisserai des plumes, beaucoup de plumes, c'est pas grave, c'est pas grave. » Quelques jours plus tard, il a expliqué à François que s'il était expulsé, il irait à l'hôtel, puis rachèterait une tente pour se réinstaller exactement au même endroit dans le bois, et que si on lui demandait de nouveau de partir, il se réinstallerait un peu plus loin, et ainsi de suite¹⁴³. Serge parlait de construire une tranchée : « moi de toute façon, c'est très simple, comme j'ai déjà dit dès le départ, même si ils cassent tout, je fais [...] une tranchée, je mets du bois, de l'isolant et tout ça et puis, je m'installe ailleurs. » Pour ne pas être expulsé, Daniel, a quant à lui, donné quatre de ses huit chats auxquels il était pourtant attaché, parce qu'un acteur institutionnel lui avait dit en ma présence, et au lendemain des expulsions, que posséder huit chats pouvait constituer un motif d'expulsion.

2) Résistances

Une manifestation de protestation contre les destructions de leurs habitats, et pour l'obtention d'un « vrai logement » a finalement été organisée dans le bois de Vincennes. Elle s'est déroulée le 27 novembre, animée par quelques uns des « anciens », dont Daniel, François, Pierre, Simon et Victor, qui ont eu recours aux journalistes, et avec l'appui de deux associations, Zigue, et Droit Au Logement, auxquelles certains ont adhéré. Cette manifestation avait été préparée par la rédaction d'un tract et sa diffusion auprès des passants du quartier et des habitants du bois de Vincennes, mais assez peu de personnes, hormis le

¹⁴³ Cette tactique est celle de plusieurs personnes à Chicago, décrites par Wright Talmadge (1997, p. 201), qui déplacent leur tente dès qu'elles sont repérées par la police, et ce parfois plusieurs fois par jour.

groupe des anciens et les membres de l'association Zigue, du DAL et des journalistes, s'y sont jointes.

Les propos de Victor, recueillis le jour de la manifestation, résument le sentiment général des habitants du bois à l'égard de l'attitude notamment de la mairie de Paris, ayant justifié les « évacuations » par des motifs d'insalubrité qui nécessiteraient de « mettre à l'abri pour [leur] vie même » (Delanoë) ces « SDF » en danger :

« Quelle insalubrité, ils sont déjà venus voir si on vit dans l'insalubrité, alors ? [...]. Quand ils viennent nous voir, parce qu'ils sont venus deux ou trois fois nous voir, les associations, les politiques, et tout ça, ils ne nous demandent pas notre avis. C'est tellement flagrant dans leur attitude, ils ne te demandent pas ton avis, parce dans leur caboche ils sont convaincus de ce qui est bon et pas bon pour toi, comment tu dois manger, comment tu dois chier, comment tu dois penser, c'est comme ça que ça se passe. Mais à partir de ce moment là, il n'y a plus rien à dire, il y a plus rien à dire. Je veux dire tant qu'à faire respirez à ma place [...]. Donc à partir du moment où dans leur présomption ils arrivent avec leurs grandes aises et tout ça, et leurs connaissances et leurs acquis, où ils font les questions et les réponses et tout ça, je les regarde et je dis mais écoutez on a rien à dire, on à rien à se dire. »

« Ils te cassent ta baraque et ils te payent l'hôtel pour trois semaines. Et après ? Et après ? [...]. Le problème c'est ça, c'est que ces gens là, ils considèrent que ben on peut pas réfléchir par nous-mêmes, ils peuvent prendre les décisions à notre place, c'est-à-dire savoir ce qui est bien pour nous, ou ce qui est pas bien pour nous. [...]. Dans le siècle dernier, on pensait pareil par rapport aux Indiens avec tu sais leurs plumes, leurs chevaux et leurs flèches. [...]. Et quand on va dans cet esprit là, on ne te pose pas la question de savoir ce qui est bien puisque tu n'as pas de cervelle. Tu ne peux pas réfléchir par toi-même, non. On vit dans un système où l'ensemble de ceux qui sont assujettis au système, on ne leur demande pas, est-ce que vous pensez [...]. C'est les sans-voix, ce qui n'ont rien, ce qui n'ont pas droit à réfléchir par eux-mêmes, à avoir une réflexion quelconque, une proposition quelconque, non, non, non, non, t'as pas ce statut social, t'es trop bas pour avoir ce statut. »

Victor manifeste ici son droit à la prise de décision et à énoncer « ce qui est bon et pas bon » pour lui, à définir ce qui constitue un abri salubre ou insalubre, digne ou indigne, bref à être appréhendé comme sujet de parole. Ses propos reviennent à remettre en question ce que Jacques Rancière appelle le « partage du sensible »¹⁴⁴, qui consisterait à assimiler les personnes à la rue à des « victimes absolues » (1995) supposées « sans-voix », et ne pouvant réfléchir par elles-mêmes. Victor conteste les découpages qui établissent une relation entre le fait d'être dans un certain type de lieu et d'habitat, d'avoir tel statut social et le fait d'avoir telle ou telle capacité ou incapacité particulières à parler et à penser. En ouvrant ainsi un « espace d'apparence » (Arendt, 1995 [1993]), Victor et les autres habitants ont démontré publiquement qu'ils étaient doués d'une capacité politique, une capacité qui est généralement déniée aux personnes les plus précarisées.

¹⁴⁴ « Le partage du sensible fait voir qui peut avoir part au commun en fonction de ce qu'il fait, du temps et de l'espace dans lesquels cette activité s'exerce. [...]. Cela définit le fait d'être ou non visible dans un espace commun, doué d'une parole commune » (2000, p. 13).

La question que soulève de la sorte cette « contestation spatiale » (Snow et Mulcahy, 2002, p. 350) est celle de la justice spatiale (Bret, Gervais-Lambony, Hancock, et Landy, 2010), de l'usage légitime ou illégitime de l'espace, de la façon dont il est défini « par et pour qui » et en vue de quoi, et de manière bien plus générale celle du « droit à la ville » pour tous (Lefebvre, 1968). C'est cette manifestation qui a permis à certains habitants d'obtenir plusieurs rendez-vous à la mairie de Paris, durant lesquels ils ont de nouveau protesté contre les jugements portés sur leur habitat et les destructions qui ont eu lieu. Ces rendez-vous ont débouché sur une promesse de logement dans une Maison-Relais pour deux d'entre eux, Daniel et Pierre qui ont rejeté la proposition, réclamant un logement ordinaire. Ils ont cependant obtenu que l'association Emmaüs ne vienne plus marauder auprès du groupe des « anciens ». La demande était motivée en partie par les expulsions ayant eu lieu mais pas seulement, en témoignent les nombreux discours critiques envers Emmaüs que j'ai pu recueillir avant le mois de novembre, qui décrivent l'association comme le moyen qu'aurait trouvé la mairie de Paris pour les faire sortir. Voici ce que me disait par exemple Daniel début octobre :

Il y en a pas mal qui le font dans le bois, qui envoient chier l'Emmaüs. Parce que Emmaüs ils ont un contrat ici. Ils ont un contrat par la mairie de Paris. Ils ont un contrat pour nous virer.

Pour vous virer ?

Daniel : Enfin pour virer, tu vois c'que j'veux dire, nous faire partir quoi. Alors c'qu'ils nous proposent c'est pas intéressant, alors bon ils savent pas comment faire. Ils savent pas. »

Force est de reconnaître qu'après les expulsions, les critiques ont redoublé, et se sont cristallisées autour de l'association, accusée d'être l'instigatrice principale de l'opération. Tous les discours de ces habitants installés au bois depuis des années expriment clairement que les choses se sont pour eux dégradées depuis que la mission pilotée par l'association Emmaüs a été mise en place en novembre 2008.

L'association Emmaüs n'est pas l'instigatrice principale des expulsions mais il n'en demeure pas moins qu'elle est partie prenante de l'opération à plusieurs titres. S'il n'est pas certain que l'association ait activement accompagné la mairie de Paris dans les expulsions, comme le soutiennent les habitants et plusieurs des acteurs institutionnels rencontrés, il reste que les expulsions se sont appuyées sur le recensement par nationalités et le travail cartographique qu'elle effectue en partenariat avec la mairie de Paris dans le cadre de ce qu'il est possible d'appeler un « maillage sécuritaire » (Terrolle, 2004, p. 153). L'association

Emmaüs était aussi incluse d'emblée, *volens nolens*, dans le dispositif des expulsions, dans la mesure où il était prévu à l'avance qu'elle se charge de trouver des structures d'accueil pour les personnes expulsées. Il est enfin possible d'analyser avec un habitant, et de façon plus radicale, le financement de l'association comme une façon pour la mairie de Paris de « faire sortir » les « SDF » du bois, sans que cela soit nécessairement dans l'intérêt de ces derniers :

« Bon depuis deux ans, ça va faire deux-trois ans qu'ils sont là, ils ont amené Emmaüs soit disant pour aider les gens à s'en sortir, s'en sortir ? Enfin virer les mecs du bois parce que, en prenant des chambres d'hôtel, mais c'est des contrats de six mois, et six mois ça passe vite [...]. Bon une personne retraitée qui touche le minimum vous allez lui dire quoi, ben monsieur on vous paie six mois d'hôtel et puis après où il va ? Pour sa retraite il n'aura pas de truc, on lui propose quoi ? Rien. Il revient, il rachète des bâches, il rachète tout ce qu'il a perdu. »

Conclusion

Enquêter auprès des personnes qui vivent dans les tentes et cabanes du bois de Vincennes a permis de parvenir à un premier résultat : ces hommes et ces femmes, considérés comme des sans-domicile, *habitent* les lieux au sens fort du terme. L'enquête ethnographique, au jour le jour auprès de ces *habitants* a montré comment, dans et malgré la situation de précarité qui est la leur, se déploie un habiter et de la sorte, se satisfait un besoin anthropologique essentiel.

Le cas du bois de Vincennes permet ainsi d'appréhender les caractéristiques de l'habiter en situation précaire, éclaircissant des situations aux marges du logement de droit commun mais aussi aux marges des espaces généralement associés aux personnes dites « SDF » dans les médias ou dans la littérature scientifique, tels que la « rue », les centres d'hébergement... Au-delà de ces situations, aborder la question de l'habiter à travers ses marges précaires fait apparaître les aspects fondamentaux de cette expérience, qui se révèlent dans les moments de menace, remise en question, voire d'anéantissement de l'habiter. Ce sont ces aspects fondamentaux que l'on s'attachera à présent à résumer, à travers le rappel des trois principaux éléments que l'enquête a permis de saisir : l'intimité, l'appropriation et l'ancrage.

Se constituer une intimité

Contrastant avec les figures de personnes sans domicile décrites dans la littérature, qui vivent dans la rue ou fréquentent des centres d'hébergement, les habitants du bois de Vincennes disposent en premier lieu d'une intimité. Cette possibilité de se soustraire à la publicité, de se mettre à l'abri des regards et de maîtriser un espace personnel est une dimension clé de l'habiter. Or c'est précisément de ces possibilités essentielles que sont privées les personnes sans-abri : exposées de façon permanente dans l'espace public, elles font l'objet d'une très forte stigmatisation, situation qui comporte en outre des risques de dépersonnalisation. À l'écart de l'agitation publique et des contacts non désirés, les habitants du bois ont pour leur part la possibilité de se recueillir, de se relâcher et de se reposer, de se retrancher du monde commun (Arendt, 1983 [1958]), et simultanément, d'entretenir des rapports à soi, aux autres et aux choses sur le mode du proche, et non pas selon une grammaire de l'espace public, dans une surexposition au regard et à l'écoute du tout-venant. Dans l'intimité d'espaces clos, ils aménagent un « intérieur », ils ordonnent un environnement familier offrant des attaches et des supports à leur « soi » (au sens de Mead, 2006 [1934]). Leurs corps ne sont plus exposés en permanence. En se repliant sur des lieux clos, ils peuvent

s'abandonner, se laisser aller, ils permettent des usages intimes du corps et une projection dans un espace où le soi se sente chez soi. Ces éléments constitutifs de l'habitation transparaissent d'autant plus au bois qu'ils contrastent pour les habitants avec leurs expériences résidentielles antérieures. Ce relâchement de soi ne requiert néanmoins pas seulement la disposition d'un espace clos mais aussi l'existence d'un sentiment de sécurité ontologique (Giddens, 1994 [1990] ; Hoyaux, 2003), qui résulte d'une confiance en l'environnement. À l'opposé des situations de personnes vivant dans la rue ou dans les centres d'hébergement, au bois de Vincennes les conditions nécessaires à l'émergence de cette confiance sont réunies : cet environnement offre aux habitants la possibilité d'échapper à la violence, d'accéder à la tranquillité et de jouir du lieu.

S'approprier un lieu

L'appropriation des espaces par les habitants est apparue comme le second pilier de l'habiter : elle renvoie à l'action sur l'espace de l'habitant et constitue la dimension active du chez-soi (Serfaty-Garzon, 2003). C'est elle qui permet de penser le passage de l'habitat à l'habitation : l'habitant agit sur un bout d'espace, il en fait son territoire et y exerce un contrôle de manière à le faire sien, le rendre propre, familier et personnel. Il adapte l'espace de la tente ou de la cabane à sa personne, en même temps qu'il y exprime sa personnalité, y imprime sa marque. Cette possibilité de s'approprier l'espace est tout à fait essentielle puisque c'est elle qui contribue à façonner le soi de l'habitant : en se projetant, en s'investissant dans son chez-soi, et en y entretenant des relations avec ses « autres significatifs » (Mead, 2006 [1934]), l'habitant modèle un support de significations, de désirs, d'attaches, d'affects, de rêves et de souvenirs offrant une stabilité, une continuité et une durabilité à son existence. Il se trouve un centre. Deux versants de ce processus ont pu être dégagés au cours de l'étude.

Le premier a trait au marquage symbolique et matériel de l'espace. Nous avons vu comment les habitants du bois parviennent à s'approprier leur espace par le langage, en le qualifiant de manière à le rendre conforme à leur usage. Ils s'attachent également à constituer des seuils qui marquent une réelle frontière entre l'intérieur et l'extérieur. Ces phénomènes d'appropriation symboliques de l'espace ne sont pas à négliger et semblent d'autant plus important qu'en situation de précarité ils permettent aux habitants de rattacher symboliquement leur situation à l'habitat standard, de faire preuve d'audace et d'inventivité pour surmonter les difficultés et menaces du quotidien. Le marquage de l'espace se réalise également matériellement, par l'aménagement, la disposition de meubles, d'objets, et la

décoration qui permettent de singulariser l'espace. Cette possibilité d'agir sur l'espace, de le maîtriser, qui est très peu présente, sinon absente, dans les institutions d'hébergement, se révèle ainsi être au cœur du phénomène d'habitation.

L'autre versant de l'appropriation est celui de l'accomplissement d'activités ordinaires dans l'environnement immédiat des habitats. Cabanes et tentes permettent aux habitants de se consacrer à des activités comme faire la cuisine, le ménage, bricoler, jardiner, s'occuper d'animaux domestiques, lire ou encore écouter la radio. Si ces activités peuvent sembler triviales au premier abord, l'observation de la vie des habitants du bois rappelle à quel point c'est bien leur caractère ordinaire qui leur donne toute leur importance : ne relevant pas de la survie, de la satisfaction des besoins les plus élémentaires, elles apparaissent en fait extraordinaires en situation de grande précarité, et s'avèrent extrêmement importantes pour ces habitants, qui parviennent de la sorte à créer un lien stable et valorisé avec l'environnement, à « se poser », à se donner une unité et une continuité d'expérience de soi. Habiter, c'est ainsi s'inscrire dans la durée et trouver des appuis sensibles et pratiques dans un milieu proche. Lorsque les habitants quittent le bois pour des formes d'habitats qui restreignent leur autonomie, la perte de ces activités est très douloureuse. Elles participent ainsi pleinement de la constitution du chez-soi et de la possibilité d'habiter.

Bâtir, s'ancrer

Le troisième pilier de l'habiter, l'ancrage, fait singulièrement ressortir l'importance de la dimension temporelle. C'est bien l'étude des situations précaires qui révèle le rôle de premier plan qu'elle tient – par contraste avec les situations de relative stabilité où l'ancrage apparaît comme allant de soi. C'est lorsque l'ancrage spatial est fragilisé que toutes les implications de l'attachement à un lieu sur le long terme se manifestent le plus clairement.

La constitution progressive d'un ancrage local des habitants marque tout d'abord le fait qu'ils sont parvenus à se soustraire au système de l'hébergement consistant à mettre en flux les personnes sans domicile, à les amener à circuler d'hébergement en hébergement dans une dynamique incertaine, de sortie peut-être, d'errance plus certainement, et de chute potentielle. À l'écart du circuit assistanciel qui présente tous ces risques pour ses usagers, les habitants du bois ont bâti la demeure où ils résident (Heidegger, 1958 [1951], 1964 [1927] ; Levinas, 1961 ; Patočka, 2002 [1988]) et se sont fixé en un lieu. Ils ont jeté l'ancre, ont stabilisé leur situation et après des années d'errance « à tourner en rond », ils ont acquis une « une certitude de demeurer, et [peuvent] contrebalancer l'inquiétude d'une existence précaire » (Pétonnet,

1970, p. 172). Cette stabilité a une forte charge existentielle et est elle aussi nécessaire à l'épreuve d'une sécurité ontologique. Elle est aussi ce qui les autorise à disposer d'affaires propres, d'effets personnels. Ces possessions agissent en outre comme des supports de la « propriété de soi ». Elles sont une base pour la mémoire et le projet de soi ; en elles s'enracine la possibilité d'une continuité biographique. Elles aménagent une place sur la terre (Bachelard, 1957 ; Tuan, 1975 ; Berque, 1996) où il est loisible d'exister (Liiceanu, 1983 ; Paquot, Lussault, et Younès, 2007). Elles préservent du risque de « dépersonnalisation » qui guette les personnes qui ne peuvent cultiver un sens de la proximité (Breviglieri, 1999).

Bénéficier d'un lieu stable et à soi évite enfin l'angoisse de devoir trouver un abri pour la nuit. Les habitants peuvent jouir de leur espace et de leur temps de manière autonome en les organisant selon leurs besoins et désirs. L'ancrage est également ce qui offre la possibilité de nouer des sociabilités autour du lieu d'habitation. Contrairement aux personnes à la « rue », les habitants du bois peuvent s'inviter et se recevoir mutuellement. Des relations de voisinage se tissent de la sorte, des liens sociaux s'établissent dans la durée. L'habitation devient le lieu de la « présence sociale » (Radkowski, 2002, p. 46) où l'habitant existe pour les autres. Il peut être localisé par autrui, on sait où le trouver : s'il n'est pas chez lui, c'est qu'il est sorti et donc qu'il reviendra. C'est parce que le lieu de l'habitation est stable et qu'il représente l'habitant aux yeux d'autrui, qu'il est reconnu comme son espace propre. Il peut ainsi devenir réellement le chez-soi de l'occupant. Habiter, c'est ainsi voisiner, sympathiser, se disputer et pouvoir se réconcilier, sans que cela soit sporadique, mais en entretenant des liens avec les autres et en tissant peu à peu une histoire commune. L'ancrage spatial est ce qui fait qu'il y a du *commun* entre les habitants du bois.

Disposer d'un lieu stable revient finalement à disposer d'un centre à partir duquel organiser le monde pour s'y mouvoir sans trop craindre de s'y perdre (Merleau-Ponty, 1945 ; Patočka, 2002 [1988]). L'intérieur est ainsi le lieu où l'on se ressource, se reconstitue, où l'on revient à soi, avant de repartir d'un bon pied dans le monde. L'on en part pour y revenir, suivant en cela un « mouvement rayonnant à double sens » où l'habitation est à la fois le point initial et terminal du mouvement (Radkowski, 2002). Et si le bois peut favoriser un tel mouvement, c'est aussi parce que sa localisation permet de se rendre facilement en ville, d'accéder rapidement à diverses ressources comme les commerces, les douches, les associations ou les lieux de travail. Par ces déplacements quotidiens, les habitants se sont en outre approprié le quartier, qu'ils ont rendu familier en s'y insérant et en y développant des

attaches de type affectif et biographique. Même, et surtout peut-être, pour les habitants du bois, les déplacements dans la ville s'avèrent ainsi être au cœur de l'habiter.

Loin de la figure du vagabond, à l'écart des grands chemins : les différentes dimensions de l'habiter qui se lisent à travers l'enquête montrent qu'au-delà des situations de précarité, se retrouvent de manière aigüe chez ces habitants des compétences, opportunités et surtout peut-être désirs d'habiter. Le bois de Vincennes, à l'opposé des représentations médiatiques du « mouvoir pour SDF », serait donc plutôt un lieu où la dignité est activement recherchée et maintenue, coûte que coûte.

Ce n'est pas dire, s'il est besoin de le préciser, qu'habiter des tentes et des cabanes est une situation qui donne pleine satisfaction aux habitants et qu'ils ne désirent pas un logement ordinaire. C'est simplement affirmer que dans la situation d'exclusion du logement dans laquelle ils se trouvent, ils ont fait de l'espace du bois de Vincennes un territoire de « maintien de soi » (Breviglieri, 2002) qui leur procure une relative autonomie tout en les inscrivant dans un collectif. L'expérience qu'ils font de l'habiter doit ainsi être appréciée en regard d'une part de leurs expériences résidentielles antérieures, telles que les centres d'hébergement, les squats, les parkings, les trottoirs, et d'autre part avec les alternatives souvent très restreintes qui s'offrent à eux ou qu'ils envisagent. À l'instar des squats décrits par F. Bouillon (2009, p. 219), ces tentes et cabanes permettent à leurs habitants de se soustraire à la rue et aux institutions d'hébergement, soit d'éviter une situation de dénuement extrême, d'humiliation et d'hétéronomie, de perte de soi.

À l'encontre des approches misérabilistes et victimaires

À l'issue de cette enquête, et au vu de ces résultats, il paraît nécessaire de tirer quelques enseignements sur la manière d'appréhender ces habitats et surtout ces habitants.

Habiter au bois de Vincennes, c'est en effet habiter dans un contexte d'adversité qui nécessite des capacités d'organisation individuelles et collectives importantes. Loin d'être démunis, les habitants sont amenés à y déployer de nombreuses compétences, à faire preuve de débrouillardise, de créativité et d'invention afin de rendre le bois habitable et habitable en *commun*.

Ils parviennent à s'accommoder des contraintes matérielles et économiques telles que le froid, la corvée de l'eau, l'absence de lumière en soirée, le manque de commodités ou encore le peu de moyens financiers. Au fil du temps se développent ainsi des formes d'apprentissage afin de s'adapter à l'environnement du bois. Les habitants sont conduits à lutter sur le plan identitaire pour conserver une image acceptable d'eux-mêmes et résister aux formes d'humiliation. Ils déploient en outre des compétences pour préserver leur territoire en gardant sa localisation relativement secrète, en contrôlant et sélectionnant les personnes autorisées à s'y introduire. Sur les camps émergent des formes d'auto-organisation avec l'instauration de différentes règles de vie commune, afin que puissent être rendues durables ces expériences collectives. Les habitants doivent enfin composer avec les règles extérieures qui régissent cet espace public, parvenir à se faire une place en déployant des compétences de différents types afin de justifier l'usage qu'ils font du bois lors des interactions avec les acteurs institutionnels et associatifs qui les entourent.

À l'instar de ce que montrent des auteurs comme Pétonnet (1979) et Whyte (1995 [1943]) à propos d'espaces fortement précarisés et perçus comme désorganisés sur les plans individuel et collectif, le bois de Vincennes se révèle ainsi gouverné par des règles d'installation et de vie et ce depuis de nombreuses années, les habitants n'ayant pas attendu la mise en place d'une mission publique pour organiser leur quotidien. C'est un « ordre civil » (Goffman, 2012, [1963] p. 19 et Cefai, 2012) qu'ils ont de la sorte créé au fond des bois, un ordre qui, loin d'être soumis aux seuls rapports de force consistant en un repli sur soi, une méfiance permanente et une peur de l'agression, s'avère tissé de relations pacifiques. Les habitants se respectent mutuellement, se reconnaissent des droits et des devoirs et se rappellent à leurs obligations. Au-delà de ce qui est absent, manquant dans ces espaces liminaires, l'approche ethnographique permet de saisir ce qui s'y crée (Agier, 2009, p. 11). Elle met en lumière les nombreuses compétences habitantes, les liens de sociabilité, les relations de voisinage, d'amitié, d'entraide et de solidarité, et les organisations sociales et économiques (troc, formes de dons et de contre-dons). Elle rend compte de moments que l'on pourrait qualifier de politiques lors desquels certains s'opposent à leur mise à l'écart et à la violence sociale qui s'exerce sur eux. S'ils restent prisonniers de relations de discrimination et de stigmatisation, ils disposent néanmoins d'espaces de liberté et ne se pensent pas

constamment de façon négative, en regard de ce dont ils manqueraient¹⁴⁵. Ces capacités d'agir et de résistance qu'ils mobilisent ne doivent pas être sous estimées.

L'étude détaillée des conditions de vie au quotidien permet aussi de se rapprocher de ces personnes qui, rejetées dans une altérité radicale, paraissent souvent trop lointaines. L'enquête ethnographique auprès des habitants du bois donne à voir des personnes qui se trouvent à mille lieues des représentations dominantes des « SDF », perçus comme « exclus », « démunis », « désocialisés » ou encore « sans attaches » (Vexliard, 1957), pour ne rien dire des approches de type pathologisante qui tendent à assimiler précarité socio-économique et maladie mentale. Derrière la catégorie uniformisante de « SDF » se cache, nous l'avons vu, une grande diversité de figures, de parcours et de situations¹⁴⁶. Demeurent au bois des personnes qui sont à la rue depuis des années, qui ont vécu dans des squats ou qui utilisent le bois comme une sorte de pied-à-terre. Elles peuvent y résider depuis plus de vingt ans comme depuis quelques mois ou en alternance parfois avec d'autres types d'habitat. Il peut s'agir de migrants économiques qui font des allers-retours entre le bois et leur pays d'origine, d'anciens ouvriers ou encore d'habitants qui se disent « punk », « skinhead » ou « anarchiste ». Les habitants du bois ont des âges divers, des occupations variées et des modes de vie différents...

Outre ce rappel de l'hétérogénéité des situations, l'enquête ethnographique invite à questionner les discours victimaires qui, en réduisant les personnes sans domicile au statut de victimes, peuvent conduire à une prise en charge dépolitisée, de type humanitaire ou policière, les deux pouvant d'ailleurs très bien se combiner. Il est d'autant plus justifié de remettre en question ce type de représentations qu'elles n'ont cessé de se développer au cours des dernières décennies marquées par la « raison humanitaire » (Fassin, 2010). S'est en effet imposé un nouveau langage de type compassionnel « qui sert à définir autant qu'à justifier des pratiques de gouvernement des hommes » (p. 9) : alors que la question de la pauvreté et des inégalités s'est effacée devant celle de l'exclusion, les luttes contre la domination, l'injustice et la violence sont de plus en plus formulées en termes de malheur, de traumatisme ou de souffrance.

¹⁴⁵ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron (1989) ont bien montré combien les dominés sont généralement appréhendés « avec hauteur » à travers le prisme du regard des « dominants », qui sont amenés soit à les idéaliser (le populisme) soit au contraire à les dévaloriser, en les faisant plus dominés qu'ils ne le sont réellement (le misérabilisme).

¹⁴⁶ L'occultation de cette diversité va de pair avec l'invisibilisation de la commune humanité partagée avec les autres membres de la communauté. Il s'agit là en fait des deux faces d'un même processus de catégorisation qui produit, par différenciation hiérarchique, un groupe prétendument homogène (Varikas, 2007).

Le danger du discours compassionnel est de nous rendre sourds à la « parole » des personnes concernées, de ne plus prendre en compte que leur « voix » (Rancière, 1995). Rien de plus commun en effet pour refuser à des personnes la qualité de sujets politiques que de considérer qu'elles ne peuvent émettre « que des gémissements ou des cris exprimant souffrance, faim ou colère, mais pas de discours manifestant une *aisthesis* commune » (Rancière, 2003 [1990], p. 243). C'est sur « l'idée d'une différence sensible, sur l'idée qu'il y a des gens qui ne parlent pas vraiment, ou qui ne parlent que pour exprimer la faim, la colère et ainsi de suite » (Rancière, 2009, p. 192) que se fonde souvent la domination, ou du moins sa perpétuation, en particulier celle qui s'exerce sur les personnes dites « SDF ».

La conception victimaire des habitants du bois de Vincennes, véhiculée aussi bien par des associations caritatives, des institutions et des médias, constitue une entrave à la reconnaissance des aptitudes de ces habitants à avoir leur propre mot à dire sur ce qui les concerne directement. Les présenter comme des « victimes absolues » démunies de tout, même de « parole », semble bien être ce qui a au fond *pré-disposé à et justifié* leur « évacuation »¹⁴⁷, c'est-à-dire la destruction violente de leurs cabanes sous prétexte de les protéger. Car il n'y a là sans doute aucun hasard à ce que ces habitants jugés « vulnérables » se retrouvent comme à l'accoutumée être ceux qui sont considérés comme les plus « indésirables » (Agier, 2009, p. 88). C'est notamment parce qu'il ne leur est pas reconnu le droit à disposer d'un lieu à soi – non seulement en ville avec un logement privé, mais aussi au bois avec la reconnaissance et l'acceptation de cette appropriation privative de l'espace public – qu'il est possible de les percevoir comme démunis¹⁴⁸ : leur parole n'est pas prise comme l'expression de la défense d'une solution raisonnée mais d'une simple détresse, et l'on croit alors (ou l'on fait croire) les secourir en les évincant du lieu qu'ils habitent pourtant.

Lors de la manifestation de protestation qui a suivi les expulsions, les habitants ont ainsi explicitement manifesté leur volonté d'être écoutés et de ne pas être considérés comme inconscients. Le soir même, Victor s'est emporté contre ceux qui décident de « ce qui est bon et pas bon » pour eux en leur déniaient toute capacité « à réfléchir par eux-mêmes », « à avoir une proposition quelconque ». Ce qu'il revendiquait, c'est finalement l'équivalent d'une

¹⁴⁷ Il s'agit du terme utilisé par la mairie de Paris et qui a été relayé par quasiment tous les journalistes, en étant souvent accolé à l'expression « SDF en danger ».

¹⁴⁸ Mais c'est également les représentations largement répandues des personnes dites « SDF » comme être vulnérables et démunis qui concourent à ce que ces formes d'appropriation de l'espace ne soient pas pleinement reconnues.

« simple présomption d'égalité » (Joseph, 2005, p. 135) dans la prise de décision les concernant :

« C'est qu'ils t'imposent les solutions. Le mec quand il vient, ah bah on a un hôtel pour vous, vous vivez dans une cabane, c'est pas normal, on vous paye l'hôtel pendant six mois, on a des foyers, on a ouvert des gymnases, non mais attend c'est pas se foutre de la gueule du monde ça ? D'après toi, c'est pas vraiment nous prendre pour... C'est-à-dire que voilà quoi, la réflexion elle s'arrête là : ils te font comprendre que la réflexion elle s'arrête à quelques centimètres près, c'est ça, on a créé des gymnases, point. On a créé, on a des foyers pour vous, point. On vous paye l'hôtel, point. La réflexion elle s'arrête à quelques petits centimètres près. Elle ne va pas plus loin et on vous l'impose cela. On dit n'allez pas plus loin, voilà les solutions. Avec ce langage de sourds qu'ils aillent se faire voir [...]. Simplement je dis quand ils viennent vers nous, pas qu'ils nous donnent des considérations outre mesure mais au moins qu'ils considèrent aussi, aussi [il insiste sur le terme] que nous avons une cervelle et que nous pouvons réfléchir comme eux, point. Voilà quoi, sinon c'est pas la peine. »

Espace public, habitat précaire, politiques du logement et de l'hébergement

Ces expulsions et relogements autoritaires dans des institutions d'hébergement dites « adaptées » visaient-elles à rapprocher ces habitants de tout un chacun, à leur reconnaître une place à part entière dans la société en leur fournissant des lieux ordinaires où habiter ? Non, sans aucun doute. Les remarques de Colette Pétonnet qui s'insurgeait il y maintenant quarante ans contre les destructions violentes et les relogements contraints des bidonvillois sont ainsi toujours d'actualité : « si l'on respectait les cabanes de ceux qui ne peuvent pas accéder au logement, au lieu de les détruire brutalement, si on relogeait réellement ceux qui le demandent, attendent, et se désespèrent, alors le mot rapprochement aurait de nouveau un sens » (1970, p. 185).

Que cela rejoigne ou non la volonté des habitants, l'objectif est toujours pour les acteurs de la Mous de les faire « sortir du bois » afin qu'ils rejoignent le circuit assistanciel, qu'ils soient « mis à l'abri ». L'enjeu pour ces acteurs est d'éviter autant que possible qu'ils ne s'installent « à demeure » au bois de Vincennes, qu'ils ne s'accommodent de la situation. Non seulement ces tentes et cabanes posent problème aux pouvoirs publics en perturbant l'ordre public et en incommodant certains usagers du bois, mais elles sont jugées inacceptables car trop dangereuses pour les habitants eux-mêmes. Les acteurs considèrent enfin que l'espace public ne peut en aucun cas accueillir d'habitats « dignes », et qu'il conviendrait par conséquent de leur proposer des « hébergements plus dignes », termes qui étaient par exemple utilisés dans le communiqué de presse de la mairie de Paris pour justifier les destructions d'habitations.

Sans revenir sur les critères ayant présidé à ces expulsions, critères liés peu ou prou à la question de la visibilité et de la nationalité, il importe de noter que ce recours à la catégorie de dignité est irrecevable pour au moins deux raisons. La première est que si ces habitants exclus du logement de droit commun choisissent de venir s'installer au bois plutôt que d'aller dans des institutions d'hébergement, c'est précisément parce qu'ils sont en quête de dignité, qu'ils cherchent à préserver une image acceptable d'eux-mêmes. La seconde raison tient aux effets de domination de l'usage de cette catégorie pour qualifier différents types de logements. Elle s'est imposée récemment en tendant à remplacer celles d'insalubre et de précaire, et l'on pourrait la qualifier d'humanitaire si l'on s'accorde pour y voir le signe « du passage de la ville hygiéniste à la “ville humanitaire” » (Pichon, 2007c, p. 419). Ce qui fait son caractère problématique est qu'elle « ressort d'un jugement moral posé sur une situation de fait, qui, au contraire de “précaire”, disjoint les populations des lieux où elles habitent ». La conséquence est de ne plus reconnaître aux habitants des « droits à réclamer leur droits » : « on voit en effet mal comment les occupants d'un tel logement pourraient saisir le juge, puisqu'une fois l'indignité reconnue ils risqueraient de se retrouver en situation d'expulsion. » Il apparaît donc comme le note P. Pichon que l'« appel à la dignité contribue à considérer les conditions de vie comme l'objet même des politiques mais non les occupants des logements comme des sujets de droit. » (p. 418). L'appel au respect de la dignité peut alors s'exercer contre la volonté même de ces habitants, qui, cherchant à se prendre en charge eux-mêmes, dérogent à la norme sociale et courent le risque de voir leur conduite disqualifiée par ce motif d'indignité, manière aussi de les faire « rentrer dans le rang » (Thomas, 2010, p. 105).

La question que soulève la stratégie des acteurs de la Mous visant à ce que les habitants du bois se rendent dans des centres d'hébergement est finalement celle de leurs capacités à habiter un logement de droit commun. Tous les acteurs institutionnels et associatifs qui participent à la mission du bois, conscients aussi des difficultés d'accès à ces logements, partagent l'idée que les habitants ont tous nécessairement besoin d'un suivi social et de passer par le circuit spécifique de l'hébergement, soit les centres et les hôtels, pour accéder *in fine* à un « logement autonome »¹⁴⁹. Un des responsables de la Dpp explique à cet égard qu'il leur faut « passer progressivement par différentes structures » pour qu'ils « réapprennent à faire à

¹⁴⁹ Sur les présupposés et enjeux que recouvre cette expression, voir P. Pichon, K. Choppin, D. Grand, et E. Jouve (2010). Et sur la question du lien entre déni de la capacité à habiter un logement de droit commun et relégation des personnes sans domicile dans différentes formes d'hébergement ou de logements dits « adaptés », voir aussi C. Girola (2011, p. 50).

manger, à aller faire leurs courses, à avoir des relations avec des gens », qu'ils puissent de la sorte « se réinsérer » et parvenir à terme à accéder à « une structure adaptée ». Les membres de l'association Emmaüs notent quant à eux que « la préparation à l'accès à un hébergement peut se faire grâce à des consultations psychologiques, des ateliers de gestion de budget, des jeux de rôle autour de l'occupation d'un espace, de la possession de clés, du fait de dormir dans un lit et non plus sur un matelas posé à terre, *etc.* » (Emmaüs, 2009a, p. 10). Ces discours sont plus que surprenants : l'enquête a montré que « faire à manger », « faire [ses] courses », « avoir des relations avec des gens », gérer son budget, occuper un espace, sont précisément le quotidien de tous les habitants du bois de Vincennes.

Il est ainsi raisonnable de penser que ces personnes sont tout à fait aptes à habiter un logement de droit commun dans la mesure où dans une situation de grande précarité, elles parviennent à déployer, avec ténacité et inventivité, des capacités à habiter incontestables. Cette non-reconnaissance par les acteurs de leurs capacités habitantes n'est pas sans faire une nouvelle fois écho au contexte des bidonvilles et cités de transits des années 1970 décrit par C. Pétonnet (1968, 1985), avec le déni des capacités à habiter des habitants des bidonvilles et l'adhésion des acteurs publics à l'idée de la nécessaire « préparation » de ces personnes à l'accession à un HLM, en les habituant « à vivre décemment dans un appartement normal » (1968, p. 27), en leur apprenant à habiter dans des cités de transit.

En fait, c'est précisément le système de l'hébergement basé sur le principe selon lequel les personnes à la rue passeraient de manière progressive par différents paliers, par différents types de structures, pour accéder *in fine* à un logement, qui est contesté par les habitants du bois. Ils refusent de prendre le risque d'être amenés à « tourner en rond », dans un système perçu comme « une plaque tournante », qui s'avère très souvent être vécu comme trop contraignant, inadapté et stigmatisant. Leur présence aux marges de la ville témoigne donc non pas d'une irrationalité de leur part mais bien des limites des politiques du logement et du système de l'hébergement et des efforts entrepris par les habitants eux-mêmes afin d'améliorer leur situation. Les habitants ont-ils tort de vouloir ainsi se soustraire à la mise à l'épreuve de leurs capacités habitantes par des institutions qui n'ont de cesse de les déposséder de leur autonomie ? Le droit au logement doit-il se mériter ? Chacun est libre d'en décider mais l'on ne peut que rejoindre C. Girola lorsqu'elle affirme que :

« Le dit "accompagnement social" devrait commencer par la reconnaissance explicite et matérialisée du droit à un espace à soi sans conditions [...]. Ce n'est qu'une fois que l'accès au logement pour les personnes sans abri sera effectif, acte politique de réparation et de reconnaissance de leur citoyenneté, que

l'on pourra penser aux formes variées d'application de ce droit selon les situations et les histoires de chacun » (2011, p. 51).

Au vu du caractère tout à fait essentiel que revêt l'habiter ne faudrait-il pas alors élargir la question du droit au logement à la « question du droit d'habiter » comme invitent notamment à le faire Daniel Cefaï et Edouard Gardella (2011, p. 568)¹⁵⁰ ? C'est bien le constat de l'importance primordiale pour l'être humain de pouvoir satisfaire ce « besoin d'habitation » qui conduit aussi Breviglieri à faire du « droit d'habiter » dont parlait Olivier Abel (1995) un « droit inaliénable » (Breviglieri, 2009, p. 97). C'est également le constat qui a conduit à remettre en cause l'urgence sociale et à lancer l'expérimentation en cours de « Un logement d'abord », action publique qui s'inspire du programme de « *Housing first* » en Amérique du Nord (Cefaï et Gardella, 2011). Mais ne pourrait-on pas alors considérer qu'en se prenant en charge de manière autonome les habitants du bois ont partiellement rendu effectif ce droit d'habiter qui leur est refusé par la société ?

Mettre fin en tout cas à ces possibilités qu'offre le bois, et adopter des mesures de type coercitif à l'égard des habitants qui font le choix d'y rester, c'est remettre en question l'ultime marge d'autonomie qui reste à ceux qui, en grande situation de précarité, sont déjà exclus du logement de droit commun. D'autant que dans un contexte de « ville dissuasive » (Terrolle, 2004), le nombre de ces lieux dans lesquels il est encore possible de s'installer n'a cessé de diminuer : l'enquête a permis de voir comment un certain nombre d'habitants sont arrivés au bois après avoir fait l'expérience de difficultés croissantes à vivre dans des squats, après avoir été régulièrement expulsés de lieux qu'ils occupaient dans la ville, ou, en ce qui concerne les Roumains et Bulgares, dans la périphérie.

Reconnaître ainsi les possibilités d'habiter qu'offre le bois à ces habitants exclus du logement peut en dernière analyse nous conduire à questionner la démarche des acteurs publics et associatifs de la Mous qui paraissent peu enclins à remettre en cause la norme d'usage de l'espace public comme espace accessible à tous. Pour que cette conception de l'espace public comme lieu ne pouvant être habité – ou plus simplement comme ne pouvant faire l'objet d'une appropriation privative – soit justifiable, il faudrait que tout un chacun ait effectivement la possibilité de disposer d'un espace privé. Cette conception de l'espace public se fonde en effet sur l'existence supposée d'un espace privé pour tous qui lui serait

¹⁵⁰ Un « droit d'habiter » qui évidemment ne saurait en aucun cas se substituer au « droit au logement » pour tous sans condition.

complémentaire : « l'espace public, devrait-on dire, n'est accessible en propre qu'à celui qui a les moyens de pouvoir refuser ses épreuves sans en être effacé, c'est-à-dire à celui qui garde le choix de se réfugier dans une demeure où l'on ne réponde plus systématiquement d'exigences de publicité. » (Breviglieri, 2002, p. 325).

La démarche de ces acteurs revient ainsi à présupposer une solution possible dans le cadre établi, soit la répartition espace privé/espace public : plutôt que d'aller dans le sens d'une adaptation de ce cadre, ils préfèrent penser une ré-adaptation des habitants qui ont pourtant été contraints de se situer à l'extérieur de celui-ci. Préserver la norme de l'espace public comme espace inaliénable (qui s'articule au caractère inviolable de l'espace privé), c'est pourtant prendre le parti d'un certain mode d'appropriation de l'espace, celui des personnes logées à proximité du bois qui s'approprient de fait le bois de Vincennes en le fréquentant. Loin d'agir de manière neutre, les acteurs institutionnels et associatifs qui participent à la Mous contribuent ainsi au redoublement de l'exclusion des plus défavorisés, des espaces privés et des espaces publics.

De nouveaux terrains en perspective : explorer les formes de l'habiter précaire en plein air

La poursuite et l'approfondissement de cette recherche sur l'habiter en situation précaire encourage à aller à la rencontre de personnes installées dans d'autres types d'espaces. Il n'existe en effet que très peu d'études sur le recours à l'habitat précaire, phénomène qui concerne pourtant un nombre croissant de personnes en France¹⁵¹. Si les squatteurs ont fait l'objet d'investigations (Bouillon, 2009), de même que les occupants des chambres d'hôtels (Herouard, 2008 ; Barrère et Lévy-Vroelant, 2012) et les usagers des centres d'hébergement (Pichon, Choppin, Grand, et Jouve, 2010), rares sont les recherches effectuées autour des situations aux marges du logement standard et de la rue, auprès des hommes et des femmes qui font des tentes, des cabanes, des véhicules (caravanes, camping-cars, camionnettes, *etc.*)

¹⁵¹ La Fondation Abbé Pierre recense ainsi « 85 000 habitations de fortune » dans son dernier rapport sur l'état du mal-logement en France (2012, p. 11) et note que plus de 100 000 personnes habitent dans des campings à l'année (p. 115)

ou des mobiles homes leurs habitats¹⁵². Alors qu'elles sont désormais le lot de plusieurs dizaines de milliers de personnes, ces situations restent très mal connues.

La thèse que nous envisageons de développer s'inscrit dans cette problématique générale de la croissance des habitats précaires en France. Elle aura pour principal objectif une meilleure appréhension du phénomène et des différentes formes qu'il peut revêtir, et devra aussi permettre de saisir quelles expériences de l'habiter sont susceptibles de s'y nouer, contribuant de ce point de vue à la connaissance anthropologique d'un mode d'habiter qui n'a cessé de se développer ces dernières années en France, et plus largement dans le monde avec l'expansion de l'habitat dit informel ou précaire, majoritaire dans nombre de pays et en passe de devenir dominant à l'échelle mondiale (Agier, 1996 ; Loubes, 2010). L'étude contribuerait de la sorte à l'état des lieux de ces différents types d'habitation en dessinant leurs contours et en précisant leur position au sein d'un continuum de situations plus ou moins précaires.

Une telle enquête de type ethnographique, devra être menée auprès de ces habitats se situant en dehors du logement standard (ce qui exclut les squatteurs et les personnes logées chez des tiers) ainsi que des dispositifs de l'hébergement social. Cela concernerait toutes les personnes s'organisant afin de disposer d'un espace à soi dans une situation de précarité, précarité qui se caractérise à la fois sur le plan matériel et par la menace perpétuelle d'une expulsion. La recherche portera ainsi sur une variété d'espaces et de configurations ; sans trop restreindre cette variété, qui contribue à la richesse de l'analyse, il est nécessaire de retenir quelques terrains qui, de manière complémentaire au bois de Vincennes, permettront d'ancrer solidement nos problématiques dans des lieux précis. Plusieurs terrains d'enquêtes situés en Ile-de-France sont d'ores et déjà envisageables.

L'étude des habitants du bois de Vincennes gagnerait d'abord à être approfondie, de manière à suivre les évolutions de la situation et à rencontrer de nouveaux habitants, notamment de nationalité roumaine et bulgare. L'enquête auprès de la cinquantaine de personnes qui résident dans des véhicules stationnés à l'orée du bois, sur l'esplanade de Vincennes et le long de plusieurs routes doit également permettre l'accès à un public différent de celui des habitants du bois puisque composé (d'après plusieurs acteurs de la Mous du bois de Vincennes) de trentenaires souvent en couple qui travaillent et viennent au bois de manière

¹⁵² Il n'existe en effet que quelques mémoires universitaires, articles ou chapitres de livres. À notre connaissance, la seule thèse en cours, celle d'Anne-Claire Vallet, se concentre sur les habitants des interstices urbains dont l'accès est illégal.

saisonnaire depuis des années. La situation peut aussi être comparée avec d'autres types d'espaces boisés, tels ceux voisinant le château de Versailles, les forêts situées dans le département de l'Essonne (où vivraient, selon plusieurs sources, de nombreuses personnes) ou encore le bois de Boulogne qui accueille une quarantaine d'habitants de tentes ou de cabanes, ce dernier terrain étant susceptible d'offrir de nombreux points de comparaison avec la situation du bois de Vincennes.

L'enquête doit en outre être menée auprès de ceux qui aménagent des espaces de vie sous des ponts, sur les quais de Seine, aux abords des autoroutes, le long des voies de chemin de fer, dans des friches ou interstices ainsi que dans les tunnels de la petite ceinture à Paris, ou encore dans des lieux beaucoup plus visibles et fréquentés comme les trottoirs ou différentes places, autant de lieux où des tentes font régulièrement leur apparition.

Il convient enfin, et cela constituerait le cœur de la thèse, d'enquêter auprès des résidents à l'année des campings qui sont plus de cent mille en France, mais qui ne font l'objet que de rares articles et d'aucune enquête d'envergure.

Ces pistes de recherche ont vocation à être précisées et orientées par l'enquête elle-même, les rencontres du terrain pouvant conduire à la découverte de nouveaux lieux appropriés par des habitants précaires. De même l'observation de proximités ou d'éloignements insoupçonnés entre des terrains peuvent reconfigurer la recherche. Car c'est bien le propre de la démarche ethnographique, qui se veut en grande partie inductive, de maintenir une ouverture aux suggestions du terrain, aux reformulations des questions de recherche auxquelles il invite. Dans le prolongement de ce qui a été mis en œuvre dans cette étude, trois axes peuvent être formulés afin de présenter une première orientation de ces investigations.

Il s'agira d'abord d'établir le profil sociologique des personnes vivant dans des habitats précaires et de comprendre quelles sont les trajectoires personnelles qui les ont conduites au recours à ces formes d'habitat. Ce questionnement invite à s'intéresser à leurs expériences résidentielles antérieures afin de saisir le rôle qu'elles peuvent jouer dans la façon dont ces habitants s'investissent dans leur habitat et dont ils envisagent les alternatives qui s'offrent à eux.

La relation entretenue avec l'habitat mérite ensuite d'être interrogée. Quelles sont les contraintes qui pèsent sur ces situations, et que permettent-elles malgré tout ? À quels désirs et besoins peuvent-elles répondre ? Il est crucial de comprendre ce que les occupants font de

ces espaces, le rapport qu'ils entretiennent à la sphère domestique et la manière dont ils parviennent à s'approprier ces habitats, à en faire des lieux d'habitation. La question des compétences déployées pour s'organiser dans une situation de précarité nécessite ainsi d'être explorée en rapport avec la diversité des lieux. La dimension de la stabilité s'étant avérée primordiale dans le cas des habitants du bois de Vincennes, il est en outre intéressant de voir ce qu'il en est pour ceux qui vivent dans d'autres espaces parfois moins protégés. Prêter attention à la localisation géographique des divers habitats permet de même d'envisager le rapport que les occupants entretiennent avec l'espace environnant. Au final, il s'agit de comprendre quelle est l'expérience quotidienne de ces personnes, comment est vécue la situation et quel sens lui est attribué.

Le troisième et dernier axe de recherche envisagé s'attacherait à restituer les mille et une façons dont ces personnes sont prises en compte par la société. Les habitants du bois sont au cœur d'un maillage de relations institutionnelles, associatives et interpersonnelles ; il importe de savoir si les occupants d'autres types d'espaces sont également l'objet de politiques publiques, comment se déploient des espaces d'interactions autour de leurs habitats, et quelles en sont les conséquences sur leur vie quotidienne. À cet égard, il est possible de se demander s'il existe à l'instar du bois de Vincennes des tensions dans d'autres espaces, tels les campings, par exemple entre des résidents à l'année et le gérant. Il faut s'interroger sur ce qui fait la stabilité de ces situations : combien de temps et en fonction de quels paramètres (type d'espace, localisation géographique, statut privé ou public de ces derniers, accessibilité, acteurs qui en ont la gestion, visibilité et nationalité des occupants, fréquentation, *etc.*) les occupants d'habitats précaires peuvent-ils demeurer au même endroit ? Cette interrogation porte aussi sur la façon dont ces personnes sont considérées et traitées, notamment par les pouvoirs publics – polices nationale ou municipale, assistance sociale, services spécialisés ; et en quoi le traitement de leurs habitats et les catégories utilisées pour les qualifier (insalubre, indigne, précaire, indécent...) engagent certains types d'action à leur égard. Saisir les manières de percevoir et de traiter le « problème public » de ces habitats précaires nous permettra de suivre le chaînage allant des décisions de politique publique au plus haut niveau jusqu'à la « micropolitique » de leur prise en charge à l'échelle locale (Cefaï et Terzi, 2012) ; et la généalogie de ces pratiques nous donnera accès à une « histoire morale du temps présent » (Fassin, 2010, p. 315).

Références bibliographiques

- ABEL, (O.), « Habiter la cité », *Autres Temps*, n°46, 1995.
- AGIER, (M.), *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1995.
- ___, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.
- ___, *Esquisses d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*, Paris, Academia-Bruylant, 2009.
- ___, *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011a.
- ___, BOUILLON, (F.), GIROLA, (C.), KASSA, (S.), et VALLET, (A-C), *Paris refuge. Habiter les interstices*, Paris, Éditions du Croquant, 2011b.
- ___, PRESTIANNI, (S.), « Je me suis réfugié là ». *Bords de routes en exil*, Paris, Éditions Donner lieu, 2011c.
- AGUILERA, (T.), « Struggling within illegality against housing crisis in Paris. Squats and slums as a challenge to urban policies », Working papers du Programme Villes & Territoires, Paris, Science Po, 2011, <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/2011/05/10/thomas-aguilera-struggling-within-illegality-against-housing-crisis-in-paris/>, consulté le 27 mai 2012.
- ALTHABE, (G.), et SELIM, (M.), *Démarches ethnologiques au présent*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- ANDERSON, (E.), « The Ideologically Driven Critique », *American Journal of Sociology*, 2002, vol. 107, n°6, pp. 1533-1550.
- ANDERSON, (N.), *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, traduit de l'anglais par Brigant, (A.), Paris, Armand Colin, 2011 (1^{ère} éd. University of Chicago Press, 1923).
- ARENDT, (H.), *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par Fradier, (G.), Paris, Calmann-Lévy, 1983 (1^{ère} éd. University of Chicago Press, 1958).
- ___, *Qu'est-ce que la politique ?*, traduction de l'allemand de Courtine-Denamy, (S.), Paris, Seuil, 1995 (1^{ère} éd. Piper Verlag, 1993).
- AUGÉ, (M.), *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.
- BACHELARD, (G.), *La poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, 1957.
- BARRÈRE, (C.), et LÉVY-VROELANT, (C.), *Hôtels meublés à Paris. Enquête sur une mémoire de l'immigration*, Grâne, Éditions Créaphis, 2012.
- BEAUD, (S.), et WEBER, (F.), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.
- BECKER, (H.), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, traduit de l'américain par Briand, (J-P.), Chapoulie, (J-M.), Paris, Métailié, 1985 (1^{ère} éd. The Free Press of Glencoe, 1963).

- BERNARDOT, (M.), *Camps d'étrangers*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.
- BERQUE, (A.), *Être humains sur la Terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Paris, Gallimard, 1996.
- BERRY-CHIKHAOUI, (I.), et DEBOULET, (A.) (dir.), *De l'usage des « compétences » dans les villes du Monde arabe*, Paris, Éditions Karthala, 2000.
- BESSIN, (M.), et ROULLEAU-BERGER, (L.), « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? », *L'Homme et la société*, 2002/1, n°143-144, pp. 3-11.
- BOUHNİK, (P.), *Toxicos. Le goût et la peine*, Paris, La Découverte, 2007.
- BOUILLON, (F.), « À quoi servent les squats ? Compétences des acteurs et ressources des lieux », *Revue française des affaires sociales*, avril-juin 2002, n°2, pp. 45-63.
- ___, FRESIA, (M.), et TALLIO, (V.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Centres d'études africaines, Éditions de l'École des Hautes études en Sciences sociales, 2005.
- ___, « Une question sociologique, un enjeu social : le “choix” de la pauvreté », in BALLEST, (D.) (dir.), *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005b, pp. 267-278.
- ___, « Le squat, forme contemporaine du bidonville ? », in LAFLAMME, (V.), LEVY-VROELANT, (C.), ROBERTSON, (D.), et SMYTH, (J.) (dir.), *Le logement précaire en Europe aux Marges du palais*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 191-2007.
- ___, *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- ___, *Le squat : problème social ou lieu d'émancipation ?*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2011.
- BOURGOIS, (P.), *En quête de respect. Le crack à New York*, Seuil, 2001 (1^{ère} éd. Cambridge University Press, 1995).
- BRET, (B.), GERVAIS-LAMBONY, (P.), HANCOCK, (C.), et LANDY, (F.) (dir.), *Justice et injustices spatiales*, Paris, Presses de l'Université Paris-Ouest, 2010.
- BREVIGLIERI, (M.), *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, thèse dirigée par Thévenot, (L.), EHESS, 1999.
- ___, « L'horizon du *ne plus habiter* et l'absence de maintien de soi en public », in CEFAÏ, (D.), et JOSEPH, (I.) (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002, pp. 319-336.
- ___, « Habiter l'espace de travail. Perspectives sur la routine », *Histoire & Sociétés*, 2004, n°9, pp. 18-29.
- ___, « Les habitations d'un genre nouveau : le squat urbain et la possibilité du “conflit négocié” sur la qualité de vie », in PATTARONI, (L.), KAUFMANN, (V.), et RABINOVICH, (A.) (dir.), *Habitat en devenir. Enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne, PPUR, 2009, pp. 97-112.
- BROUSSE, (C.), FIRDION, (J.-M.), et MARPSAT, (M.), *Les sans-domicile*, Paris, La Découverte, 2008.

- BRUN, (B.), DUFOUR, (A-H.), PICON, (B.), et RIBÉREAU-GAYON, (M-D.), *Cabanes, cabanons et campements. Formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire*, Châteauneuf de Grasse, Éditions de Bergier, 2001.
- BRUNETEAUX, (P.), « Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une ethnobiographie d'un SDF », *Revue française de science politique* 2007, vol. 57, n°1, pp. 47-67.
- ___, et TERROLLE, (D.), *L'arrière-cours de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*, Paris, Édition du Croquant, 2010.
- BURAWOY, (M.), « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », in CEFAÏ, (D.), *L'enquête de terrain. Textes réunis, présentés et commentés par Daniel Cefai*, Paris, La Découverte, 2003, pp. 425-464.
- CAILLAUX, (A.), *Habiter l'espace public : les tentes de sans-abri à Paris*, Master d'urbanisme, Mémoire de recherche 2^{ème} année dirigé par Jolé, (M.), Paris, Paris XII, 2007.
- CASTEL, (R.), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003.
- CEFAÏ, (D.), « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, vol.14, n°75, pp. 43-66.
- ___, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in CEFAÏ, (D.), et JOSEPH, (I.) (dir.), *L'Héritage du pragmatisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002, pp. 51-82.
- ___, *L'enquête de terrain. Textes réunis, présentés et commentés par Daniel Cefai*, Paris, La Découverte, 2003.
- ___, GARDELLA, (E.), et LE MÉNER, (E.), « Enquête sur un dispositif d'urgence sociale. Les maraudes auprès des sans-abri », in CANTELLI, (F.), ROCA I ESCODA, (M.), STAVO-DEBAUGE, (J.), PATTARONI, (L.) (dir.), *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2009, pp. 39-53.
- ___ (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des Hautes études en Sciences sociales, Paris, 2010.
- ___, et GARDELLA, (E.), *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*, Paris, La Découverte, 2011.
- ___, et TERZI, (C.), « Publics et problèmes publics. Revenir au pragmatisme », in CEFAÏ, (D.), et TERZI, (C.) (dir.), *L'expérience des problèmes publics. Perspectives pragmatistes*, Paris, Éditions de l'École des Hautes études en Sciences sociales, 2012, pp. 1-30.
- CERTEAU, (M.) (de), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- ___ (de), GIARD, (L.), et MAYOL, (P.), *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1994.
- CHELKOFF, (G.), et THIBAUD, (J-P.), « L'espace public, modes sensible : le regard sur la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, 1993, n°57-58, pp. 7-16.
- CHOBEAUX, (F.), *Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gare en lieux d'accueil*, Paris, La Découverte, 2011 (1^{ère} éd. Actes Sud, 1996).
- CLÉBERT, (J-P.), *Paris insolite*, Paris, Attila, 2009 (1^{ère} éd. Denoël, 1952).

- COING, (H.), *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les éditions ouvrières, 1966.
- COTTEREAU, (A.), et MOHATAR MARZOK, (M.), *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris, Bouchène, 2012.
- DAMBUYANT-WARGNY, (G.), « “Sans toit ni loi” : les exclus », *Ethnologie française* 2004, vol.37, n°2, pp. 499-508.
- DAMON, (J.), *La question SDF*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.
- ___, « La question SDF au prisme des médias », *Espaces et sociétés*, 2004/1, n°116-117, pp. 93-110.
- DECLERCK, (P.), *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001.
- DEPAULE, (J-C), « L'impossibilité du vide : fiction littéraire et espaces habités », *Communications, Manières d'habiter*, 2002, n°73, pp. 233-242.
- DEREX, (J-M.), *Histoire du bois de Vincennes. La forêt du roi et le bois du peuple de Paris*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- DIMINESCU, (D.), *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2003.
- DOUGLAS, (M.), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, traduit de l'anglais par Guérin, (A.), Paris, La Découverte, 2001 (1^{ère} éd. Routledge and Kegan Paul Ltd, 1967).
- DUNEIER, (M.), *Sidewalk*, New York, Farrar, Strauss and Giroux, 1999.
- ___, « What kind of combat sport is sociology ? », *American Journal of Sociology*, 2002, vol.107, n°6, pp. 1551-1576.
- ELIAS, (N.), et SCOTSON, (J.), *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, traduit de l'anglais par Dauzat, (P-E.), Paris, Fayard, 1997, (1^{ère} éd. Sage Publications, 1965).
- EMERSON, (R.), FRETZ (R.), et SHAW, (L.), « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », in CEFAÏ, (D.) (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des Hautes études en Sciences sociales, Paris, 2010, pp. 129-168.
- FASSIN, (D.), *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Seuil et Gallimard, 2010.
- FRÉTIGNÉ, (C.), *Sociologie de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- GABORIAU, (P.), *Clochard*, Paris, Julliard, 1993.
- ___, et TERROLLE, (D.) (dir.), *Ethnologie des sans-logis. Etude d'une forme de domination sociale*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- ___, et TERROLLE (D.), *SDF. Critique du prêt-à-penser*, Toulouse, Éditions Privat, 2007.
- GAGNON, (A-C), « Les animaux : rôle médical et social », *Le Point vétérinaire*, 1987, vol. 19, n°110, pp. 707-719.
- GARABUAU-MOUSSAOUI, (I.), PAVAGEAU, (C.), RAS, (I.), et SOKOLOWSKI, (E.), « La consommation et les objets du quotidien comme analyseur des trajectoires de la précarité des “SDF” », in MARPSAT, (M.), FRÉCHON, (I.), FIRDION, (J-M.), et

- HATZFELD, (M.) (dir.), *Les SDF. Représentations, trajectoires et politiques publiques*, Paris, PUCA, 2003, pp. 61-73.
- GARDELLA, (E.), « Au-delà des lectures sociologiques et psychiatriques de l'exclusion ? À propos des Naufragés de Patrick Declerck (note critique) », *Terrains & travaux*, ENS Cachan, 2003/2, n°5, pp. 165-176.
- ___, et LE MÉNER, (E.), « Les SDF victimes du "nettoyage" des espaces publics ? », in HOSSARD, (N.), et JARVIN, (M.) (dir.), « *C'est ma ville* » *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 71-83.
- GEERTZ, (C.), *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, traduit de l'anglais par Paulme, (D.), Paris, Presses Universitaires de France, 2006 (1^{ère} éd. Basic Books, 1983),
- GHASARIAN, (C.) (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2002.
- GHIBERT-LASSALLE, « Identités des SDF », *Etudes*, 2006/7, vol.405, pp. 45-55.
- GIDDENS, (A.), *Les conséquences de la modernité*, traduit de l'anglais par Meyer, (O.), Paris, L'Harmattan, 1994 (1^{ère} éd. Polity Press, 1990).
- GIROLA, (C.), « Rencontrer des personnes sans-abri. Une anthropologie réflexive », *Politix*, 1996, vol. 9, n°34, pp. 87-98.
- ___, « Le temps et l'espace : deux termes indissociables pour la compréhension des pratiques identitaires des personnes sans abri », in BALLEST, (D.) (dir.), *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, pp. 65-78.
- ___, « Toute cette vie est une lutte pour rester dedans. Fragment d'une ethnographie réflexive », *IDÉES*, 2006, n° 143, pp. 24-31.
- ___, *Vivre sans abri. De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2011.
- GOFFMAN, (E.), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, traduit de l'anglais par Kihm, (A.), Paris, Les Éditions de Minuit, 1973 (1^{ère} éd. Prentice-Hall, 1963).
- ___, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974
- ___, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, traduit de l'anglais par Cefai, (D.), Éditions Economica, 2012 (1^{ère} éd. Free press of Glencoe, 1963).
- GOLD, (R.), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in CEFĂI, (D.), *L'enquête de terrain. Textes réunis, présentés et commentés par Daniel Cefăi*, Paris, La Découverte, 2003, pp. 340-350.
- GRAFMEYER, (Y.), et JOSEPH, (I.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1984 (1^{ère} éd. Les éditions du Champ urbain, 1979).
- GRIGNON, (C.), et PASSERON, (J-C.), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989.
- GUILLALOT, (E.), MALICET-CHEBBAH, (L.), ROBERT, (R.), et ZITTOUN, (P.), « L'institutionnalisation d'actions publiques locales à destination des SDF. Analyse comparative de trois villes : Lyon, Grenoble et Orléans », in MARPSAT, (M.),

- FRÉCHON, (I.), FIRDION, (J.-M.), et HATZFELD, (M.) (dir.), *Les SDF. Représentations, trajectoires et politiques publiques*, Paris, PUCA, 2003, pp. 199-210.
- HALBWACHS, (M.), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1^{ère} éd. Librairie Alcan, 1925).
- HANDMAN, (M.-E.), et MOSSUZ-LAVAU, (J.) (dir.), *La prostitution à Paris*, Éditions de la Martinière, 2005.
- HANNERZ, (U.), *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, traduit de l'anglais par Joseph, (I.), Paris, Les Éditions de Minuit, 1983.
- HATZFELD, (M.), « Habitat des SDF et hospitalité urbaine », in MARPSAT, (M.), FRÉCHON, (I.), FIRDION, (J.-M.), et HATZFELD, (M.) (dir.), *Les SDF. Représentations, trajectoires et politiques publiques*, PUCA, 2003, pp. 52-61.
- HEIDEGGER, (M.), *L'être et le temps*, traduit de l'allemand par Boehm, (R.) et Waelhens, (A.), Paris, Gallimard, 1964 (1^{ère} éd. Niemeyer, 1927).
- , « Bâtir habiter penser », in *Essais et conférences*, traduit de l'allemand par Préau, (A.), Paris, Gallimard, 1958 [1951], pp. 170-194.
- , « L'Homme habite en poète », in *Essais et conférences*, traduit de l'allemand par Préau, (A.), Paris, Gallimard, 1958 [1951], pp. 224-249.
- HEROUARD, (F.), *Habiter l'hôtel : un reflet de la précarité dans les agglomérations de Caen, Lisieux et Rouen*, dirigé par Frey, (J.-P.), Paris Est, 2008.
- HERVÉ, (T.), « Le forum des Halles : gestion et usages », in HOSSARD, (N.), et JARVIN, (M.) (dir.), « C'est ma ville ! » *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 51-61.
- HERVO, (M.), *Chroniques du bidonville. Nanterre en guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2001.
- HOPPER, (K.), *Reckoning with homelessness*, New York, Cornell University, 2003.
- HOYAUX, (A.-F.), « De l'espace domestique au monde domestiqué. Point de vue phénoménologique sur l'habitation », in COLLIGNON, (B.), et STASZAK, (J.-F.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal, 2003, pp. 33-46.
- JEANJEAN, (A.), et SÉNÉPART, (I.) (dir.), *Habiter le temporaire. Habitations de fortune, mobiles et éphémères*, Techniques et culture, 2011, n°56.
- JOSEPH, (I.), *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1994.
- , « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête, La ville des sciences sociales*, 1996, pp. 107-122.
- , *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1998a.
- , *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998b.
- , « Aspects cosmopolitiques de l'errance urbaine : l'ethnographie des SDF », *Tumultes*, 2005, n°24.
- , « Le ressort politique de l'assistance, l'expérience de l'induction morale. Sur l'ethnographie des SDF », in *L'Athlète moral et l'enquêteur modeste*, Paris, Éditions Economica, 2007, pp. 413-437.

- LAACHER, (S.), *Le peuple des clandestins*, Paris, Calmann-Lévy, 2007.
- LAÉ, (J-F), et MURARD, (N.), *Les récits du malheur*, Paris, Descartes et Cie, 1995.
- LANZARINI, (C.), *Survivre dans le monde sous-prolétaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- LAZZAROTTI, (O.), *Habiter, la condition géographique*, Paris, Belin, 2006.
- LE BLANC, (G.), *Vies ordinaires, Vies précaires*, Paris, Seuil, 2007.
- LEFEBVRE, (H.), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
- LEGROS, (O.), « Les pouvoirs publics et les grands “bidonvilles roms” au nord de Paris (Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen). Réflexions sur la dimension spatiale des politiques de régulation de la grande précarité en milieu urbain », *Espaces temps.net*, Textuel, <http://www.espacestems.net/document8422.html>, consulté le 27/09/2010.
- LEIBUNDGUT, (F.), *Les SDF et l'espace public. Quelle place de la république ?* Master d'urbanisme de Paris, mémoire de 1^{ère} année dirigé par Jolé, (M.), 2009.
- LEMAIRE, (S.), *Les « invisibles » de l'habitat précaire*, Master de l'institut d'études politiques de Grenoble, mémoire de deuxième année, sous la direction de Ballain, (R.), 2009.
- LE MARCHAND, (A.), « L'habitat “non-ordinaire” et la ville post-fordiste », *Multitudes*, 2009/3-4, n°37-38, pp. 229-236.
- LEPETIT, (B.), « Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle », *Genèses*, 1993, n°13, pp. 118-138.
- LEVINAS, (E.), *Totalité et infini, Essai sur l'extériorité*, La Haye, Éditions Martinus Nijhoff, 1961.
- LÉVY-VROELANT, (C.) (dir.), *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- , « Retour sur une catastrophe annoncée : le logement précaire dans la capitale », *Mouvements*, 2005, n°42, pp. 84-89.
- LIEBOW, (E.), *Tell them who I am. The lives of homeless women*, New York, Penguin Group, 1993.
- LIICEANU, (G.), « Repères pour une herméneutique de l'habitation », in TACOU (dir.), « Les symboles du lieu : l'habitation de l'homme », *Les Cahiers de L'Herne*, Paris, Les Éditions de l'Herne, 1983, pp. 105-116.
- LOFLAND, (L.), *The public realm. Exploring the city's quintessential social territory*, New York, Aldine de Gruyter, 2009 (1^{ère} éd. 1998).
- LOUBES, (J-P.), *Traité d'architecture sauvage. Manifeste pour une architecture située*, Paris, Éditions du Sextant, 2010.
- MEAD, (G. H.), *L'esprit, le soi et la société*, traduit de l'anglais par Cefai, (D.), et Quéré, (L.), Paris, Presses Universitaires de France, 2006 (1^{ère} éd. University of Chicago Press, 1934).
- MERLEAU-PONTY, (M.), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.

- NACU, (A.), « Les Roms migrants en région parisienne : les dispositifs d'une marginalisation », *Revue européenne des migrations internationales*, 2010, vol 26, n°1, pp. 141-160.
- OLIVERA, (M.), *Roms en (bidon) villes*, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2011.
- PAQUOT, (T.), *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 2005.
- ___, « "Habitat", "habitation", "habiter", précisions sur trois termes parents », in PAQUOT, (T.), LUSSAULT, (M.), et YOUNÈS, (C.) (dir.), *Habiter le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, La Découverte, 2007, pp. 7-15.
- ___, LUSSAULT, (M.), et YOUNÈS, (C.) (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, 2007.
- PATOČKA, (J.), *Qu'est-ce que la phénoménologie ?*, traduit de l'allemand et du tchèque par Abrams, (E.), Éditions Jérôme Million, Grenoble, 2002 (1^{ère} éd. 1988).
- PAUGAM, (S.), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009. (1^{ère} éd. 1991).
- PAYET, (J-P), et LAFORGUE, (D.), « Introduction : Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contributions à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance », in *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 9-29.
- PÉCHU, (C.), *Les squats*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2010.
- PENEFF, (J.), *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990.
- PÉTONNET, (C.), *Ces gens-là*, Paris, François Maspero, 1968.
- ___, « Réflexions au sujet de la ville vue par en dessous », *L'Année sociologique*, 1970, vol.21, pp. 151-185.
- ___, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1985 (1^{ère} éd.1979).
- ___, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1982.
- PICHON, (P.), « La manche, une activité routinière », *Annales de la recherche urbaine*, 1996, n°57-58, pp. 147-157.
- ___, « Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire », *Communications*, « Manières d'habiter », Paris, Seuil, 2002, n°73, pp. 11-29.
- ___, *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être, 2007a.
- ___, et TORCHE, (T.), *S'en sortir... Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un sans domicile fixe*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2007b.
- ___, « De l'habitat précaire à l'habitat indigne : les politiques publiques en question », in LAFLAMME, (V.), LEVY-VROELANT, (C.), ROBERTSON, (D.), et SMYTH, (J.) (dir.), *Le logement précaire en Europe aux Marges du palais*, Paris, L'Harmattan, 2007c, pp. 417-427.

- ___, CHOPPIN, (K.), GRAND, (D.), et JOUVE, (E.), *Sortir de la rue : les conditions de l'accès au « chez soi »*, Rapport pour la DGAS, Saint-Etienne 2010.
- POULAIN, (F.), « Tous campeurs ? Le rôle social des campings pour les habitants non vacanciers », *Cahier Espaces*, 2005, n°84, pp. 100-106.
- PRAILE, (D.), « Vivre en chalet ou en caravane », *La Revue nouvelle*, 2008, n°2.
- PRALONG, (D.), « La relation Homme-Animal : un lien jusqu'au bout de la vie », *Revue internationale de soins palliatifs*, 2004, vol. 19, n°1, pp. 9-12.
- PROLONGEAU, (H.), *Sans Domicile Fixe*, Paris, Hachette, 1993.
- RADKOWSKI, (G.H.) (de), *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.
- RANCIÈRE, (J.), *La Méésentente. Philosophie et politique*, Paris, Galilée, 1995.
- ___, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, Éditions La Fabrique, 2000.
- ___, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 2003 (1^{ère} éd. Osiris, 1990).
- ___, *Et tant pis pour les gens fatigués. Entretiens*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.
- REVEL, (J.) (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard et le Seuil, 1996.
- ROSSELIN, (C.), « Pratiques habitantes dans des logements d'une seule pièce », *Communication*, 2002, n°73, pp. 95-112.
- ROUAY-LAMBERT, (S.), « SDF et citadins dans l'espace public », *Les Annales de la recherche urbaine*, 2001, n°90, pp. 165-172.
- RULLAC, (S.), *Et si les SDF n'étaient pas des exclus ? Essai ethnologique pour une définition positive*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- ___, *Le péril SDF. Assister et punir*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- SALIGNON, (B.), *Qu'est-ce qu'habiter ?*, Paris, Éditions de la Villette, 2010.
- SAYAD, (A.), *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1995.
- SCHWARTZ, (O.), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du nord*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, (1^{ère} éd. 1990).
- SEGAUD, (M.), *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2008.
- SERFATY-GARZON, (P.), *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003.
- SNOW, (D.), et ANDERSON, (L.), *Down on their luck. A study of homeless street people*, Los Angeles, University of California Press, 1993.
- ___, ANDERSON, (L.), QUIST, (T.), et CRESS, (D.), « Material survival strategies on the street: homeless people as bricoleurs », in BAUMOHL, (J.) (éd.), *Homelessness in America*, Phoenix, Arizona, The Oryx Press, 1996, pp. 86-96.
- ___, et MULCAHY, (M.), « Stratégies de maîtrise de l'espace, de résistance et de survie des sans-logis à Tucson, Arizona », in CEFAÏ, (D.), et JOSEPH, (I.), *L'héritage du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'Aube, 2002, pp. 337-358.

- SOUTRENON, (E.), « Faites qu'ils (s'en) sortent... À propos du traitement réservé aux sans abri dans le métro parisien », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/1-2, n°136-137, pp. 38-48.
- , « Offrons leur l'asile ! Critique d'une représentation du clochard en naufragé », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/4, n°159, pp. 88-115.
- SUTHERLAND, (E.), *The Professional Thief By a Professional Thief*, Chicago, The University of Chicago Press, 1937.
- TERROLLE, (D.), « Bière et mise en bière : un point de vue ethnologique sur la mort des SDF », *Sciences sociales et Santé*, 1999, vol.17, n°2, pp. 9-14.
- , « La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF », *Espaces et sociétés*, 2004/1-2, n°116-117, pp. 143-157.
- THOMAS, (H.), *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010.
- TIBERGHIEU, (G.), « Demeurer, habiter, transiter : une poétique de la cabane » in BERQUE, (A.), De BIASE (A.), et BONNIN, (P.), *L'habiter dans sa poétique première. Actes du colloque de Cerisy-La-Salle*, Paris, Éditions Donner Lieu, 2008, pp. 85-101.
- TISSOT, (S.), et POUPEAU, (F.), « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2006/4, n°159, pp. 4-9.
- , *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
- TONNELAT, (S.), « Première paire d'études de cas : les interstices des transports et de la désindustrialisation. Cas n°1 : Charenton-le-Pont », in *Interstices Urbains. Paris-New York Entre contrôles et mobilités, quatre espaces résiduels de l'aménagement*, thèse dirigée par Haumont, (B.), et Kornblum, (W.), Université Paris XII Val de Marne, 2003, pp. 11-205.
- TUAN, (Y-F.), « Place : An Experiential Perspective », *Geographical Review*, 1975, vol.65, n°2, pp. 151-165.
- VALLET, (A-C.), *Les passagers fantômes de la planification urbaine. Interstices urbains en friche à Bagnolet, Montreuil, et Romainville (93)*, Master « Territoires, espaces sociétés », Mémoire de recherche 2^{ème} année dirigé par Agier, (M.), Paris, EHESS, 2009.
- VARIKAS, (E.), *Les rebuts du monde. Figures de paria*, Stock, 2007.
- VASSART, (S.), « Habiter », *Pensée plurielle*, 2006/2, n°12, pp. 9-19.
- VERMUND, (A.), et WRIGHT, (T.), « Suburban homelessness and social space : Strategies of authority and local resistance in Orange County, California », in DEHAVENON, (A. L) (éd.), *There's No Place Like Home: Anthropological Perspectives on Housing and Homelessness in the United States*, Contemporary Urban Studies, Westport Conn : Bergin & Garvey, 1996, pp. 121-143.
- VEXLIARD, (A.), *Le clochard. Étude de psychologie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1957.
- WACQUANT, (L.), « Scrutinizing the Street : Poverty, Morality, and the Pitfalls of Urban Ethnography », *American Journal of Sociology*, 2002, vol.107, n°6, pp. 1468-1532.

- WEBER, (F.), *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, Éditions de l'École des Hautes études en Sciences sociales, 2009.
- WHYTE, (W. F), *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, traduit de l'américain par Guth, (S.), Sevry, (J.), Destrade, (M), et Vazeilles, (D.), Paris, La Découverte, 1995 (1^{ère} éd. University of Chicago Press, 1943).
- WRIGHT, (T.), *Out of place. Homeless mobilizations, subcities, and contested landscapes*, State University of New York Press, 1997.
- ZENEIDI-HENRY, (D.), *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal, 2002.
- ___, « La rue domestiquée. Reformulation de la notion d'espace domestique à travers l'expérience des SDF », in COLLIGNON, (B.), et STASZAK, (J-F.), *Espaces domestiques*, Paris, Bréal, 2003, pp. 20-33.
- ___, et FLEURET, (S.), « Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF », *Espace géographique*, 2007/1, vol.26, pp. 1-14.
- ___, « "Ce n'est pas nous qui sommes à la rue, c'est la rue qui est à nous." Pour une autre lecture de l'espace à partir des modes d'appropriation des espaces publics par les sans domicile fixe. », in SÉCHET, (R.), GARAT, (I.), et ZENEIDI-HENRY, (D.) (dir.), *Espaces en transactions*, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 269-279.

Références éditées

- EMMAÛS, *Projet Social. Mission Maraude Bois de Vincennes*, 2009a, http://www.association.emmaus.fr/centres/maraude_bois_de_vincennes.html, consulté le 15 avril 2012.
- ___, *Rapport d'activités. Mission maraude bois de Vincennes*, 2009b, http://www.association.emmaus.fr/centres/maraude_bois_de_vincennes.html, consulté le 15 avril 2012.
- ___, *Lettre d'Emmaüs France*, 2009c, n°63.
- ___, *Rapport d'activités. Mission maraude Bois de Vincennes*, 2010, http://www.association.emmaus.fr/centres/maraude_bois_de_vincennes.html, consulté le 28 mars 2012.
- ___, *Association Emmaüs. MOUS Bois de Vincennes*, 25 janvier 2011, http://www.association.emmaus.fr/centres/maraude_bois_de_vincennes.html, consulté le 28 mars 2012.
- FONDATION ABBÉ PIERRE, *L'état du mal-logement en France, Rapport annuel 2007*, 2007, <http://www.politiquestociales.net/Rapport-annuel-2007-de-la>, consulté le 01 mai 2012.
- ___, *L'état du mal-logement en France. 17^{ème} rapport annuel*, 2012, http://www.fondation-abbe-pierre.fr/publications.php?filtre=publication_rml, consulté le 10 février 2012.

- LE FIGARO*, « La descente aux enfers de Stephen, 39 ans et SDF », le 01 février 2007 ; « Polémique autour de l'hébergement obligatoire des sans-abri », et « Fillon tente de désamorcer la polémique des sans-abri », le 27 novembre 2008.
- LE MONDE*, « Au bois de Vincennes, la maison du “baron Louis” disparaît sous la pelleuse », le 22 novembre 2010 ; « Un SDF retrouvé mort dans le bois de Vincennes », le 23 novembre 2008 ; « Mobilisation après la mort d'un troisième SDF dans le bois de Vincennes », le 26 novembre 2008 ; « Sans-abri : Nicolas Sarkozy relance la polémique », le 28 novembre 2008 ; « Controverse sur l'hébergement forcé des SDF », et « Nicolas Sarkozy veut clore la polémique sur l'hébergement obligatoire des sans-abri », le 28 novembre 2012.
- LE NOUVEL OBSERVATEUR*, « Boutin veut aider les SDF du bois de Vincennes », le 24 novembre 2012.
- LE PARISIEN*, « Rapport – Ces SDF “invisibles” », le 01 février 2007 ; « Mort d'un SDF – La détresse des naufragés du bois de Vincennes », le 24 novembre 2008 ; « Précarité. Les SDF de plus en plus », le 27 novembre 2008.
- LE PARISIEN VAL-DE-MARNE*, « Les campements du bois de Vincennes démantelés », le 20 novembre 2010.
- LIBÉRATION*, « Chez les sans-abri du bois de Vincennes », le 27 novembre 2008 ; « Le bois est dur aux miséreux », le 20 novembre 2010 ; « Grand froid : 55 départements en vigilance orange », le 10 février 2012.
- MAIRIE DE PARIS, « Face à des risques sanitaires et de sécurité pour les personnes, une partie des campements installés dans le bois de Vincennes a été fermée ce matin avec des solutions d'hébergement plus dignes proposées », Communiqué de presse, http://www.paris.fr/accueil/Portal.lut?portal_component=17&page_id=1&elected_official_directory_id=-1&document_id=93313, consulté le 15/04/12.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU LOGEMENT – Pôle national de lutte contre l'habitat indigne, *Étude connaissance de l'habitat précaire. Rapport final*, juillet 2006, http://www.habitatindigne.logement.gouv.fr/spip.php?page=recherche&lang=fr&forcer_lang=true&recherche=%C9tude+connaissance+de+1%92habitat+pr%E9caire&valid_rech.x=0&valid_rech.y=0, consulté le 30 mai 2012.
- RUE 89*, « SDF : la rue rend-elle fou ? Paroles d'experts et de sans-abri », le 3 mars 2011 ; « Glanage interdit : “La misère, Nogent aime juste la voir à la télé” », le 19 octobre 2011.
- VINCENNES INFO*, 2009, n°641, <http://www.vincennes.fr/S-informer/Vincennes-info/%28offset%29/20/%28year%29//%28month%29//%28day%29//%28namefilter%29> consulté le 02 avril 2012.

Références audiovisuelles

- PREUSS, (C.), « Une maison entre les arbres », *Agora Films*, 2007, 53 minutes.
- SAMOUILOFF, (V.), et SANDLARZ, (J.), « Les Robinsons du bois de Vincennes », France culture, « Les pieds sur terre », 01 mai 2007, 28 minutes.

